

Anthropologie urbaine

Anne RAULIN

 Cursus

2^e édition


ARMAND COLIN

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Anne RAULIN

Anthropologie urbaine

Deuxième édition revue et augmentée




ARMAND COLIN

BIBLIOTHÈQUE DE L'USTL	
Cote	307.76 RAU
Niv.	1
Salle	L
Inv.	519625

— COLLECTION CURSUS • SOCIOLOGIE —

sous la direction de Gilles Ferréol

VOIR ÉGALEMENT CHEZ ARMAND COLIN

- G. Moser, K. Weiss, *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, coll. Sociétales, 2003.
T. Sauvadet, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, coll. Sociétales, 2006.
M. Segaud, *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, coll. U, 2007.

DU MÊME AUTEUR

- L'Ethnique est quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, L'Harmattan, 2000.
Quand Besançon se donne à lire, (dir.), Paris, L'Harmattan, 1999.
Manhattan ou la mémoire insulaire, Paris, Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, Museum National d'Histoire Naturelle, 1997.

© Armand Colin, Paris, 2007

ISBN 978-2-200-35194-6

Internet : <http://www.armand-colin.com>



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

ARMAND COLIN ÉDITEUR • 21, RUE DU MONTPARNASSE • 75006 PARIS

Pour Dora

— Sommaire —

Introduction.....	13
La profondeur historique.....	15
Une nouvelle discipline.....	15
Des cultures et des identités urbaines.....	16
Une méthode spécifique.....	17

Première Partie

Éclairage historique : L'émergence des modèles urbains européens

Chapitre 1 – L'héritage antique.....	23
Aux sources de la ville.....	23
La constitution de l'espace civique.....	25
L'impérialisme urbain : Rome.....	27
Chapitre 2 – L'épanouissement médiéval.....	35
La colonisation par l'Islam.....	35
L'Europe urbaine médiévale.....	44
Villes à suivre... ..	52

Deuxième Partie

Aspects conceptuels ou comment définir la ville

Chapitre 3 – Élaborer un regard spécifique sur la ville.....	59
Des origines métropolitaines et coloniales.....	59
Une question controversée.....	65

Chapitre 4 – Des concepts pour une analyse globale.....	71
L'École de Chicago prend l'initiative.....	71
La ville comme système.....	79
Aspects morphologiques	82
Physiologie urbaine	84
Chapitre 5 – L'urbain aujourd'hui : une réalité hégémonique ?	87
De la dichotomie à l'hégémonie	87
Questions de définition statistique.....	91
La banlieue dans tous ses états.....	93
Villes nouvelles à la française	98
Périurbanisation à l'américaine	100

Troisième Partie **Milieus sociaux urbains**

Chapitre 6 – Cultures de classes urbaines	105
La bourgeoisie comme acteur urbain.....	105
La classe ouvrière et son actif urbain	118
Les classes moyennes et supérieures et leur redéploiement territorial	130
Chapitre 7 – Minorités et ghettos	133
Le contexte émotionnel	133
Histoire d'un terme.....	134
La situation américaine.....	137
L'actualité française.....	140
Des solidarités ethniques	145
Chapitre 8 – « Subcultures » et violences urbaines.....	149
La notion de « subculture ».....	149
Violences urbaines	155
Une expression artistique foisonnante.....	158

Quatrième Partie **Identités citadines et urbaines**

Chapitre 9 – Le citadin et sa ville	163
Les perceptions spatiales.....	163
Les temporalités urbaines	169
Chapitre 10 – Le théâtre urbain.....	177
Les fêtes identitaires.....	178
Le folklore urbain	180
Conclusion	195
Bibliographie	199
Glossaire	207
Index des auteurs	209
Table des encadrés	213
Table des figures	215

— Introduction —

La mondialisation signe une caractéristique majeure de l'époque contemporaine. Pourtant, il est rarement perçu qu'une de ses premières manifestations, à la suite des diverses formes de commerce intercontinental et avant la généralisation d'un mode de production industriel, s'était traduite par l'exportation des villes d'abord dans le Nouveau Monde, puis en suivant les conquêtes des diverses colonisations. Car avec la diffusion des modèles urbains européens, ce sont des organisations sociales et politiques, des institutions et croyances religieuses, des modes de vivre et d'habiter, de communiquer et d'éduquer qui se sont implantés. Fut ainsi initiée une forme primitive de mondialisation de la culture, phénomène qui s'est généralisé au fil des siècles de façon parallèle, mais distincte de la mondialisation économique gérée à partir des villes globales contemporaines (Sassen, 1996)¹.

Cette entrée en matière permet de révéler d'emblée le champ d'observation de cette anthropologie urbaine que l'on propose ici et qui couvre de façon quasi exclusive le monde occidental. Cette notion de « monde occidental » pose en soi un problème car elle désigne à la fois l'Europe et l'Amérique du Nord, ce qui constitue apparemment une hétérogénéité difficile à manier. Néanmoins, elle sert notre propos dans la mesure où elle désigne une aire d'expansion urbaine particulière, qui à la fois confirme et dépasse ce que l'on entend classiquement pas « aire culturelle ». Ce concept, mis au point par l'anthropologie allemande au cours du XIX^e siècle afin de rendre compte des unités de « morphologie culturelle », ne peut ici être repris qu'en spécifiant son caractère essentiellement dynamique et en

1. Voir les références bibliographiques en fin d'ouvrage.

constante progression en particulier lorsque l'on considère la composante urbaine de cet ensemble.

Et ce caractère n'en constitue-t-il pas un trait fondamental ? À suivre les historiens, le nom même d'Europe aurait désigné, depuis le VI^e siècle avant J.-C., la masse terrestre située à l'ouest de la Grèce, dans une représentation du monde en forme de disque au milieu duquel se trouve la Méditerranée et bordé à ses confins d'un océan circulaire. Selon Lucien Febvre (1999), Europe signifierait « le pays du soir tombant » (p. 56), une acception qui rend ce nom presque synonyme d'Occident ; il ne qualifierait pas un territoire repéré, connu, parcouru, mais, au contraire, une hypothèse d'école qui reste à démontrer, une théorie géographique ou un mythe porteur d'une direction qui reste à explorer. Ce qui ne cessera d'être fait, méthodiquement, au cours des siècles qui suivirent : ces terres furent explorées et exploitées, découvertes et mises en valeur, défrichées et construites, urbanisées. La réflexion contemporaine sur l'identité européenne souligne par ailleurs la constante progression de cette aire qui s'éloigne toujours plus de son point de départ, dans un mouvement dialectique de rupture puis de rappel des origines. Le philosophe Rémi Brague (1992) n'a pas hésité à parler d'« identité excentrique », signifiant par là que les sources profanes et religieuses de l'Europe – symbolisée par les villes d'Athènes et de Jérusalem – ne se situent pas sur son territoire initial. L'expansion urbaine matérialise ce processus : elle procède par résurgence, comme un cours d'eau prend sa source, puis disparaît sous terre pour réapparaître un peu plus loin, et ainsi de suite pour resurgir au-delà de l'océan, marquant ainsi des segments parfaitement distincts qui revendiquent cependant tous les mêmes origines. Dans cette topographie, tous peuvent identifier leur amont et leur aval, ce que Brague repère de façon archétypale à Rome : « Être « romain », c'est avoir en amont de soi un classicisme à imiter, et en aval de soi une barbarie à soumettre » (p. 55). Autrement dit, l'Occident se régénérerait dans cette dynamique sans limite qu'il percevrait comme étant celle de la civilisation (ou de la conversion) affrontant l'inculte ; c'est encore ce mouvement qui anima la colonisation du Nouveau Monde où la *frontier* symbolisa longtemps le recul du *wilderness*...

Dans le domaine urbain, on doit souligner que l'expansionnisme qui le caractérise s'accompagne d'un constant déplacement du centre de gravité, chaque position géographique signant par la même occasion une périodisation historique – à moins qu'il ne s'agisse de la transcription spatiale d'une diachronie...

La profondeur historique

La réalité de cet espace/temps en expansion – passant de la Grèce à Rome, puis déployant le réseau urbain entre Europe du Sud et Europe du Nord et poursuivant sa route en Amérique du Sud et du Nord jusqu'à la limite occidentale de l'océan Pacifique – justifie que l'on aborde le sujet par un chapitre historique. Insufflant un mouvement directionnel dans la morphologie culturelle, on se retrouve à un carrefour entre les disciplines anthropologique et historique déjà largement pratiqué. On ne peut que rappeler qu'il fut le lieu d'émergence du concept lié au nom de Fernand Braudel, celui de « longue durée » qui convient particulièrement bien à notre objet. Les villes comptent parmi ses meilleurs exemples et l'apparentent à une structure : « Une structure est sans doute assemblage, architecture, mais plus encore une réalité que le temps use mal et véhicule très longuement. Certaines structures, à vivre longtemps, deviennent des éléments stables d'une infinité de générations : elles encombrant l'histoire, en gênent, donc en commandent, l'écoulement » (1969, p. 50). La sociologie historique a également contribué à ce croisement entre disciplines en s'interrogeant, entre autres, sur les spécificités respectives de l'Orient et de l'Occident, dans des domaines aussi divers que les religions ou les villes. On reconnaît là l'apport de sociologues comme Max Weber ; sur le continent européen, la confrontation avec des civilisations urbaines dites orientales et, en particulier, l'Islam a aussi laissé des traces dont l'histoire rend compte avec de plus en plus d'acuité.

Une nouvelle discipline

Ceci permettait de préciser le champ d'observation occidental de l'anthropologie urbaine dont il va être question. En tant que discipline, celle-ci est née à Chicago même si ses origines sont repérables en Allemagne et que bien d'autres villes aux États-Unis aient été observées comme des laboratoires urbains. Si cette école a pu faire un large usage des termes d'« écologie humaine », c'est qu'elle se situe en effet à cheval sur les disciplines de l'anthropologie (pour la méthode en particulier) et de la géographie, pour l'importance accordée aux phénomènes de morphologie sociale dans la ville. Témoin d'une croissance urbaine sans précédent, elle reste un repère fondamental pour l'étude des recompositions sociales et culturelles dans le monde contemporain comme pour celle de la restructuration des centres et des périphéries

urbains. D'autres contributions seront mentionnées en particulier celles qui sont le fait de l'anthropologie britannique et française, cette dernière ayant été dès ses origines mêlées à la discipline sociologique de façon relativement inextricable.

Aujourd'hui, l'étude des milieux sociaux urbains en France, en Angleterre et aux États-Unis est riche de plusieurs décennies de recherche croisant sociologie et anthropologie. Les études présentées portent sur trois grands thèmes :

- celui des classes sociales, où émergent, de façon privilégiée, la classe ouvrière et la grande bourgeoisie pour la raison qu'elles ont toutes deux connu des ensembles territoriaux caractéristiques dans la ville d'hier ou d'aujourd'hui ;

- celui des minorités urbaines : ce champ de recherche fut longtemps plus spécifiquement américain avant que ne se généralise en Europe ce type d'approche portant sur des minorités ethniques, religieuses, artistiques, sexuelles, etc. ;

- celui des classes d'âge qui fut dès les débuts de l'anthropologie urbaine un thème privilégié ; l'avènement d'une culture transnationale de la jeunesse au cours des années 1950 n'a fait que raviver cet intérêt qui retrouve aujourd'hui un traitement plus anthropologique.

Des cultures et des identités urbaines

Il importe de souligner que ces thèmes dont l'étude est plus ou moins ancienne (par exemple, la majorité des travaux sur la bourgeoisie furent produits à partir des années 1980 alors que ceux portant sur la classe ouvrière sont largement antérieurs) ont tous bénéficié de l'apport anthropologique qui favorise la mise à jour de cultures spécifiques. Le concept de « culture » privilégié par cette discipline engage à considérer les formes d'organisation sociales en soulignant leurs logiques internes, par exemple dans leur rapport à leur territoire construit dans la ville, à l'élaboration de leurs valeurs et comportements, à la transmission de leurs identités. Sous cet angle, tous ces groupes se retrouvent alignés sur l'aune des mêmes critères d'observation qui font surgir des points communs là où on ne s'y attendait pas nécessairement. Cette vision est plutôt celle de l'intérieur et moins de l'extérieur qui pose la question du fonctionnement global de la société dans laquelle ces groupes s'inscrivent. Elle postule que « tout ensemble culturel tend vers la cohérence et une certaine autonomie symbolique qui lui confère son caractère original singulier ; et qu'on ne peut analyser un trait culturel

indépendamment du système culturel auquel il appartient, qui seul peut en livrer le sens [...]. S'il faut savoir prendre en compte la dépendance, ou plutôt l'interdépendance [entre] cultures, il faut savoir aussi repérer, grâce à une juste application du principe méthodologique du relativisme culturel, l'autonomie (relative) qui caractérise chaque système culturel » (Cuche, 1996, p. 115). Cette cohérence n'exclut en rien les contradictions, les conflits et les rapports de force et de domination, qui lui donnent son dynamisme et sa faculté de recomposition interne et externe.

Au-delà de la diversité manifeste des milieux sociaux urbains, l'interrogation porte sur les identités collectives engendrées par les villes. Les citadins ne se vivent-ils pas comme les acteurs d'un même territoire urbain, ne se réfèrent-ils pas à « leur » ville sans l'affubler d'une personnalité collective spécifique ? On pénètre là dans le registre à la fois pragmatique et symbolique de la représentation de l'espace, de son évocation emblématique, de la charge affective qui noue la relation du citadin à « sa » ville, dont il développe une connaissance d'autant plus intime que cette relation dure – privilégiant certains parcours et quartiers, en excluant d'autres.

La durée est aussi constitutive de la relation individuelle que de la relation collective qui se manifeste diversement dans l'espace public, à l'occasion de commémorations, de fêtes, de défilés, de visites touristiques ou de rencontres sportives. Les temporalités urbaines composent des répertoires extrêmement variés combinant mémoire et histoire, cycles actifs et festifs, périodicités consommatrices de plus en plus prégnantes. Elles structurent les temps forts d'un théâtre urbain néanmoins permanent qui utilise l'espace public comme lieu d'expression pour les groupes comme pour les individus.

Une méthode spécifique

Cette dimension de la ville ressort plus spécifiquement de l'approche anthropologique qui privilégie l'observation directe, *in situ*, sur la durée (par exemple afin d'englober le cycle festif annuel d'une ville). La pratique du terrain n'est certainement pas une exclusivité de l'anthropologie (urbaine) et peut sous-tendre tout aussi bien une sociologie qualitative ou signer la convergence disciplinaire, désignée par le vocable d'« ethnographie sociologique » par Stéphane Beaud et Florence Weber (1997). Cependant, l'importance donnée à la fonction du regard, de la perception visuelle et sonore, combinée à une écoute

intensive, est certainement liée à une histoire particulière : Claude Lévi-Strauss n'intitule-t-il pas un de ses ouvrages *Le Regard éloigné*, n'hésitant pas à définir ailleurs l'anthropologue comme « l'astronome des constellations humaines » ? Yves Delaporte (1987) reprend ce thème dans le contexte de l'anthropologie urbaine en proposant l'expression de *regard décalé* au sens d'un regard qui intègre dans l'observation des sociétés proches une distanciation culturelle élaborée au contact des sociétés dites exotiques et à travers l'apprentissage des textes anthropologiques portant sur ces populations. Parallèlement, le vocabulaire relatif à l'observation s'est diversifié en fonction de la nature de certains terrains urbains qui, se déroulant par exemple dans des lieux de libre circulation et n'exigeant pas toujours la rupture de l'anonymat (des individus observés ou du chercheur), peuvent être l'objet d'une *observation flottante* comme l'a désignée Colette Pétonnet (1982) : cette « disponibilité attentive » permet d'enregistrer une vaste diversité d'informations et de formuler des interrogations. Le développement de l'anthropologie urbaine s'est en grande partie réalisé dans le monde occidental, et certains chercheurs comme Jacques Gutwirth ont élaboré un parcours de recherche permettant de tirer parti de comparaisons entre terrains urbains : « L'étude en milieu urbain [...] se prête particulièrement à une double démarche d'enquête, ponctuelle et comparative, autrement dit intensive et extensive » (Gutwirth, 1978, p. 46). La réflexion méthodologique de terrain, partie dans son cas de l'étude de minorités religieuses en Europe et en Amérique du nord, n'a cessé d'être une préoccupation de cet anthropologue : la dimension de « jeu de rôle » que doit assurer le chercheur investiguant dans des milieux hétérogènes, les rapports de don et de contre-don que toute relation d'enquête engage dans la durée, la valorisation que les populations étudiées attendent peu ou prou de l'attention du chercheur, toutes ces questions ont fait l'objet de développement qu'il est utile de connaître pour entreprendre une recherche. (Pour une évocation de l'histoire institutionnelle de l'anthropologie urbaine en France, cf. encadré, p. 68).

Enfin, la description est un art fortement revendiqué par cette discipline : elle peut adopter un style littéraire ou/et manifester la rigueur des sciences naturelles, elle développe néanmoins sa propre qualité dans la mesure où elle s'inscrit dans une tradition d'écriture résultant de l'expérience de connaissance de sociétés autres : « La description ethnographique n'est pas seulement une activité perceptive et linguistique qui prend telle culture pour objet, c'est une activité qui se réforme et se reformule en permanence au contact de cette culture » (François

Laplatine, 1996, p. 114). Cette dimension de l'activité anthropologique est essentielle, au point que Clifford Geertz voit dans la « description participante » l'héritage principal de cette discipline : elle explique l'équilibre à respecter ici entre une écriture synthétique répondant au besoin pédagogique d'une approche thématique et une écriture analytique, s'appuyant sur le caractère concret des faits sociaux, leur inscription dans les lieux, les personnes, les groupes. D'autres équilibres sont sensibles, comme celui qu'on cherche à établir entre la restitution des débats contemporains autour de problématiques présentant des caractères inédits et l'éclairage qu'apporte la profondeur historique des réalités urbaines – ce qui constitue ici notre point de départ.

Première Partie

Éclairage historique : L'émergence des modèles urbains européens

Chapitre 1

L'héritage antique

Le fait urbain est fondamentalement historique : on peut repérer ses origines et établir des périodisations, les conditions géographiques et économiques d'émergence des villes relevant d'emblée de l'environnement local et global. La gestion politique, sociale et culturelle de la ville constitue une question structurante tant au niveau de la pensée philosophique que de la pratique.

Aux sources de la ville

Le phénomène urbain naît au cœur du Croissant fertile (actuels Irak, Liban, Syrie, Jordanie, Israël et Palestine) conséquemment à la révolution néolithique et à l'apparition de l'agriculture, permettant la constitution d'un surplus que l'on peut échanger, engendrant ainsi des échanges commerciaux.

Les conditions économiques favorables à l'émergence des villes se forment donc vers 8500 ans avant J.-C. au Moyen-Orient, et la « révolution urbaine », selon l'expression de Gordon Childe, archéologue britannique, se déroule à partir du quatrième millénaire avant notre ère. Les villes situées dans des bassins fluviaux fertiles, comme ceux du Tigre et de l'Euphrate, ont la particularité de bénéficier de deux récoltes par an et donc d'importants surplus agricoles. Elles dépendent fondamentalement de l'agriculture mais disposent d'un important marché et comportent une classe d'artisans et de marchands. Pourquoi les qualifier de villes et non de villages ? C'est tout d'abord une question de nombre : leur population moyenne atteint

15 000 habitants. De plus, ce sont surtout des cités-États, c'est-à-dire des villes insérées dans un territoire indépendant qu'elles gèrent et gouvernent – une organisation dont l'histoire se prolonge jusqu'à l'unification italienne et allemande au milieu du XIX^e siècle. En effet, des cités-États se sont formées à partir du deuxième millénaire avant notre ère en Phénicie, puis en Grèce et dans l'Europe médiévale entre le X^e et le XIII^e siècle, de l'Italie à l'Europe du Nord. Certaines villes de la haute Antiquité ont acquis un statut d'exception comme Babylone, sur l'Euphrate, qui connut une population de l'ordre de 300 000 personnes et constitua dès 1700 avant J.-C. une cité-Empire dominant l'ensemble de la Mésopotamie et entretenant des échanges commerciaux bien au-delà.

Les cités-États phéniciennes eurent un rôle essentiel, car elles inaugurèrent la présence de villes sur le pourtour du Bassin méditerranéen. Tyr, Byblos, Sidon, villes situées dans l'actuel Liban (en place de Sour, Jebeil, Saïda), furent des villes de commerce à longue distance ayant essaimé des comptoirs tout autour de la Méditerranée, dont la fameuse Carthage qui deviendra la grande rivale de Rome et dominera le monde méditerranéen jusqu'à la fin des guerres puniques.

Au déclin des villes phéniciennes succéda l'essor des villes grecques à partir de 700 avant J.-C. Celles-ci poursuivirent cette même stratégie d'établissement de comptoirs commerciaux et de colonies de peuplement, cette fois-ci en Italie, en Sicile puis en Gaule (Nice, Antibes, Marseille...), en Espagne et encore ultérieurement, au cours du V^e siècle av. J.-C., en Europe du Nord et en Angleterre. Il importe de souligner la continuité entre villes phéniciennes et villes grecques, la Grèce apparaissant à cette époque comme la pointe extrême occidentale du Croissant fertile : elle constitue la charnière entre le Moyen-Orient et l'Occident. La mythologie s'est fait l'écho de cette filiation, par le nom d'Europe bien évidemment, cette princesse phénicienne (de Tyr) enlevée par Zeus métamorphosé en taureau, mais aussi par sa parenté : Europe était la sœur de Cadmos, fondateur de Thèbes en Béotie, la ville d'Œdipe, et artisan de la diffusion de l'alphabet phénicien en Grèce où il deviendra vocalique. On a vu que ce nom d'Europe désignait pour les Grecs, dans le cadre de leur représentation abstraite de l'univers circulaire entouré d'océans, la partie située à l'ouest de la Grèce et de la Méditerranée, mer intérieure très exactement. Cependant, comme le rappelle Febvre : « La Grèce a inventé l'Europe. Mais le monde grec n'était pas un monde européen » (1999, p. 62).

La constitution de l'espace civique

Notre regard historique sur la notion de modèle urbain s'arrête tout d'abord sur ce phénomène fondateur et tout à fait porteur du point de vue historique et qui est la mise en place d'un espace civique dans la Grèce antique. Il s'agit là de saisir l'émergence d'une gestion proprement politique de la cité-État, c'est-à-dire d'une gestion dissociée du religieux et faisant intervenir le principe de représentativité pour certaines des populations constitutives de la Cité. Cette aube de la démocratie que connut Athènes à la fin du VI^e siècle av. J.-C. est en grande partie liée à la réforme conduite par Clisthène (Lévêque et Vidal-Naquet, 1964) qui avait pour objectif de contrôler le pouvoir des grandes familles de l'aristocratie terrienne en brisant leur unité territoriale. Cet ordre gentilice, qui était le fait de la suprématie des quatre tribus « ioniennes » exerçant la tyrannie, fut bouleversé par la mise en place d'un ordre civique qui, d'une part, inclut une représentation des classes urbaines libres et non aristocratiques (des artisans, des commerçants, des affranchis, ainsi que certains étrangers à la Cité ou *métèques*) et, d'autre part, organise un découpage territorial inédit. L'unité de base devient le *dème* et l'Attique en compte 100, groupés en trente *trittyes* (de plus ou moins 3 *dèmes*) et réparties en trois régions distinctes : 10 dans la ville, 10 sur la côte et 10 à l'intérieur. La tribu, qui possédait une unité territoriale, devient alors un assemblage de trois *trittyes* géographiquement dispersées.

La ville d'Athènes affirme sa fonction politique sur l'ensemble de la *polis* (l'Attique), la Cité ou espace civique géré par la ville. Elle matérialise cette fonction par la construction d'une salle carrée abritant les réunions de la *boulé* (le Conseil) alors qu'elles s'effectuaient jusqu'à cette époque en plein air. C'est la première construction d'un édifice à des fins exclusivement profanes, laïques, élevé à proximité d'un temple dédié à Déméter : il n'y a pas rupture avec la dimension religieuse mais association avec elle sur la base d'une affirmation de sa spécificité. De plus, l'*agora* est matériellement délimitée par des bornes de marbre, ce qui atteste de l'attention portée à la réorganisation de ce lieu politique. Les représentants à la *boulé* sont au nombre de 500 (50 pour chacune des 10 tribus), ce qui augmente la représentation antérieure, et un tour de rôle de la présidence des séances de l'assemblée est instauré, limitant dans le temps le pouvoir de la commission exécutive de la *boulé*. L'établissement d'un calendrier prytanique, indiquant la succession des tours à la prytanie, décompose l'année de

360 ou 366 jours (selon les versions) en 10 prytanies et scelle de cette façon la naissance d'une année politique décimale.

À travers cette réforme, la *polis* s'est constituée des institutions qui autorisent la constitution des classes urbaines en classe politique, et contrôle le pouvoir de l'aristocratie terrienne par un système de découpage administratif brisant son unité territoriale. C'est l'avènement non pas encore d'une démocratie, mais d'une isonomie, d'une égalité politique entre citoyens reconnus comme tels.

La ville est devenue un centre politique, qui, tout en restant associé au pouvoir religieux, se distingue physiquement de cette instance. C'est bien ce que sanctionnera la réaction platonicienne, qualifiée par Lewis Mumford de « régression utopique ». Pour Platon, en effet, il s'agit de construire la Cité idéale, de rétablir la Cité comme expression du pouvoir des dieux, Zeus et Athéna ; le plan circulaire qu'il préconise est le reflet de l'ordre céleste. Face au calendrier prytanique décimal et à la création de dix tribus (au lieu des quatre initiales), Platon plaide pour la réintroduction du système duodécimal suivant l'ordre cosmique (les quatre points cardinaux multipliés par les trois points de l'axe vertical, haut, centre, bas), et faisant correspondre un dieu et un mois à chaque tribu. Dans son désir de rétablir un équilibre ville/campagne, il pense souhaitable d'affecter à chaque citoyen une résidence urbaine et une résidence rurale. Surtout, il dénonce l'« impérialisme maritime » d'Athènes, pour utiliser les termes de François Châtelet, ce commerce maritime qui a fait la prospérité de la ville tout en favorisant le rapprochement du citoyen et du métèque – celui qui habite avec – autour des intérêts du gros négoce. Ces étrangers peuvent être d'origine grecque, phénicienne, égyptienne ou arabe et représentaient à Athènes au ^v^e siècle la moitié du nombre des citoyens, soit environ 20 000 personnes. Pour Platon, la Cité idéale vit de l'agriculture et elle est située loin de la mer.

On ne peut que souligner avec François de Polignac le caractère d'exception d'Athènes, « île dans ses terres ». Ceci n'est pas seulement dû aux « ressources apportées par la domination qu'exerce Athènes sur les îles et les cités de son domaine maritime » (Vidal-Naquet, 2000, p. 169). Si la réforme de Clisthène put imposer une organisation concentrique de l'Attique, c'est aussi parce que, à la différence des autres villes qui possédaient des sanctuaires religieux à l'intérieur comme à l'extérieur de l'espace urbain, à Athènes le centre cultuel – l'acropole consacrée à Athéna – correspondait au centre civique, constituant ainsi une ville monocentrique.

Ainsi sont apparues deux nouvelles notions, celles de *polis* et de *demos*, ou, plus exactement, deux acceptions inédites de ces termes. La *polis* est devenue la Cité gérée par un pouvoir politique contigu du religieux, donc un espace civique ; quant au *demos*, il inclut des représentants de couches sociales diverses, urbains et terriens, aristocrates et roturiers : la loi du nombre s'impose et inaugure une tension qui va désormais traverser toute l'histoire européenne, celle qui oppose un principe d'Égalité (arithmétique : un égale un autre) qui donne droit de cité aux derniers arrivants à un principe d'Excellence (*aristos* étant étymologiquement l'excellent, le meilleur) basé sur l'antériorité des lignages, lesquels possèdent une puissance qui ne cessera de s'affirmer.

Depuis l'Antiquité jusqu'à son actualité la plus récente, une autre tension parcourt l'histoire urbaine occidentale : celle-ci oppose des modèles urbains pragmatiques qui intègrent les réalités topographiques et l'évolution des forces sociales et politiques, à des modèles urbains utopiques qui imposent d'emblée des plans fixes et définitifs au nom d'un ordre idéal (d'équilibre entre ville et campagne, de justice sociale ou divine, de domination impériale...).

L'impérialisme urbain : Rome

Une colonisation urbaine

La romanisation est une urbanisation, dans la mesure où ce qui est en jeu, c'est l'extension d'un modèle urbain à l'espace universel, la généralisation de la Cité à l'espace connu, le monde circum-méditerranéen en particulier. Elle développe une colonisation urbaine qui débute sous la République et prendra toute son ampleur avec l'Empire. Elle a recours à un plan urbain spécifique qu'on appelle diversement plan en échiquier, en damier, à l'équerre, orthogonal ou encore en quadra (en carré) et qui prendra aux États-Unis le nom de plan en grille (*gridiron*). Cette configuration de rues se coupant à angle droit fut théorisée et promue dans le monde grec par Hippodamès de Milet, à la suite des travaux des géomètres coloniaux, conjuguant une réflexion sur l'isonomie, une ségrégation de l'espace entre les classes et une dissociation des fonctions urbaines. Il s'était propagé en Asie sous Alexandre le Grand, première forme de grande conquête coloniale des territoires compris dans le Croissant fertile, de l'Égypte et de l'Empire perse.

Dans la mise en œuvre de ce plan, la colonisation a néanmoins dû s'adapter à la topographie des sites – même si son principe même est de la nier – et, lorsque c'était le cas, à la présence de fondations urbaines

antérieures. Il s'agit en particulier des fondations phéniciennes (carthagoises) et grecques du bassin méditerranéen qui s'élevaient à plusieurs centaines de villes, environ trois cents. En ce qui concerne la Gaule, l'Espagne et la Bretagne (Grande-Bretagne d'aujourd'hui), il y a utilisation des sites défensifs antérieurs, en particulier des sites fortifiés d'*oppidum* basés sur une organisation tribale, prenant parfois des allures de proto-urbanisation par exemple dans le sud de la France. Une des caractéristiques de l'Empire romain fut d'établir une hiérarchie entre ces villes, villes fondées *ex nihilo* ou colonies, ou villes préexistantes élevées au statut de *municipes*. Mais toutes fonctionnent comme des Cités : elles gèrent un espace, elles sont le centre d'une unité administrative correspondant à un territoire tribal qui a ici le nom de *civitas*, alors que la ville se désigne par *urbs*, d'étymologie obscure, peut-être étrusque : elle compte généralement entre 5 000 et 8 000 habitants, tandis que le monde rural est aussi densément peuplé.

Le linguiste Émile Benveniste a relevé les points de convergence et de divergence entre les termes de *polis* et *civitas*, reflétant des conceptions spécifiques de la Cité. Selon lui, *polis* est un terme primaire, désignant une entité abstraite, d'où dérive celui de *polites*, qualifiant le membre de la *polis*, le citoyen, puis celui de *politikos*, l'adjectif. À l'inverse, en latin, le terme primaire est *civis*, pluriel *cives*, qui désigne le concitoyen (et non le citoyen), c'est-à-dire un terme de relation mutuelle (on est toujours le concitoyen de quelqu'un). Le terme dérivé est celui de *civitas* qui est donc le regroupement de l'ensemble des concitoyens, membres d'une même tribu (par exemple l'ensemble des Parisii dont l'*urbs* est Lutetia).

Des ensembles publics monumentaux

La romanisation introduit le repère de deux axes centraux, le *cardo* (nord/sud) et le *decumanus* (est/ouest), et élabore un habillage monumental standardisé, que l'on retrouve à l'identique du nord au sud de l'Empire et d'est en ouest. Au croisement de ces deux axes ou à son voisinage, on trouve le *forum* qui constitue le centre de la ville en tant que place publique bordée de commerces et plantée d'édifices laïcs et religieux. Parmi les édifices laïcs, on dénombre la basilique qui abrite les réunions d'affaires ou de justice, la *curie* qui abrite celle du conseil municipal et le *praetorium* qui est la résidence du gouverneur ; parmi les édifices religieux se remarque le Capitole, temple dédié à Jupiter, Junon et Minerve. Puis, selon le statut des villes, les édifices de prestige sont plus ou moins nombreux car le statut n'est pas seulement une

question juridique mais il se marque aussi dans les murs. Les lieux de spectacle sont multiples : les cirques, les théâtres, les amphithéâtres, les odéons ou théâtres d'art lyrique présentent des spectacles raffinés ou populaires. Dans les arènes, se déroulent combats de gladiateurs, courses de char, combats d'animaux, corridas avec animaux exotiques, naumachies ou combats navals sur des bassins...

En ce qui concerne la dimension urbaine, il faut souligner que ces lieux sont d'une ampleur inégalée, ils peuvent accueillir plusieurs milliers de personnes, soit la totalité des habitants d'une ville, voire de sa *civitas* (par exemple, Arles compte 15 000 habitants et ses arènes contiennent 25 000 places assises) qui peut ainsi partager la même émotion collective à la vue de ces spectacles, alors que ces villes sont constituées de populations extrêmement hétérogènes. Si la ville permet de vivre ensemble, le spectacle permet de s'émouvoir de concert : on trouve côte à côte les indigènes, les *incolae* (Gaulois, Bretons...), les immigrants italiens, c'est-à-dire les vétérans de l'armée romaine ou encore les colons civils, chaque groupe possédant un statut juridique différent. Ainsi, parmi les immigrants italiens ou *coloni*, les vétérans sont de droit romain tandis que les civils sont de droit latin : les uns sont des citoyens de première classe, les autres de seconde (tous ne pas citoyens à part entière) comme l'a plus récemment répété l'Empire britannique. Non seulement les statuts sont variés, mais les religions le sont aussi, puisqu'une des caractéristiques de l'Empire romain est d'avoir laissé droit de cité aux religions païennes tout en les intégrant au panthéon romain. Pourquoi ne pas parler ici d'assimilation céleste (divine), réplique de l'assimilation terrestre (politique) pratiquée par l'Empire ? Ce n'est pas autour d'un culte unique et monothéiste, comme cela se fera par la suite, que l'unité idéologique se constitue mais autour de pratiques publiques, engageant une forme de communion rituelle comme celle que procurent les stades aujourd'hui.

Parmi ces lieux publics creusets d'une vie commune, les thermes sont une pièce importante sur l'échiquier du plan romain : leur monumentalité parle en ce sens. Ils possédaient de multiples fonctions (salle de sports, musée, restaurant...) et leur fréquentation touchait l'ensemble de la population urbaine. À Lutèce, pas moins de trois de ces grands édifices s'élevaient à l'actuel emplacement du Collège de France, rue Claude Bernard et boulevard Saint-Michel où ils sont toujours visibles : ils sont ainsi situés à proximité de la rue Saint-Jacques qui constituait le *cardo*, le *decumanus* coupant à la hauteur de l'actuelle rue Soufflot.

Autres caractéristiques de l'urbanisme romain, la voirie, remarquable par son dallage, le chauffage central et les égouts, démontre

l'importance qu'avait la gestion des voies de circulation ou celle de l'hygiène publique. On doit encore noter la présence d'enceintes fortifiées, qui deviennent néanmoins facultatives comme se développe la *pax romana*, la paix impériale soutenue par son administration coloniale.

Cette œuvre urbaine comprend la mise en place d'une infrastructure permettant une politique d'assimilation à la fois populaire (à travers le divertissement) et savante qui s'est réalisée par le moyen des écoles où on apprend le latin et tous les arcanes du droit, en correspondance avec la diversité des statuts civiques, des statuts des provinces (sénatoriales, autonomes, impériales) ou des villes (fédérées, libres, stipendiaires). Le droit est la discipline qui réalise la sélection des élites et c'est grâce à cet apprentissage que l'on devient avocat, juge, magistrat qui est une fonction essentielle dans la gestion des affaires publiques : de la République sénatoriale à l'Empire, c'est la magistrature qui autorise l'anoblissement des lignages, conduit à la charge de sénateur, concentre le prestige et impose son style. Les chevaliers, les fonctionnaires (préfets, vigiles, curateurs...), les soldats composent cette cohorte au service de l'extension de l'Empire :

« En tout cas, que ce soit en Afrique, en Gaule, en Espagne, en Bretagne, [les Romains] tiennent à ces villes : c'est sur elles qu'ils appuient leur politique d'assimilation ; c'est de ces villes romanisées, véritables pépinières, qu'ils extraient leurs soldats, leurs fonctionnaires, leurs officiers, leurs juges, bref l'armature de l'État universel : tous ayant appris le latin et le droit dans les écoles provinciales, quitte à poursuivre et à compléter leurs études à Rome. »

Harmand, 1970, p. 352-353

L'enseignement public fit en effet son apparition au niveau universitaire à la fin du I^{er} siècle à Rome. Exemple de cette assimilation, Septime Sévère, *imperator* du III^e siècle, est d'origine africaine : il est né à Leptis Magna en Tripolitaine (dans l'actuelle Lybie) et est à l'origine d'une des plus importantes dynasties de l'Empire, d'ascendance « orientale » déjà.

Les villes de l'Empire se caractérisent donc par une monumentalité remarquable structurant l'espace public dans toutes ses fonctions : politiques, religieuses, de divertissement, d'hygiène. C'est un cadre diversifié, standardisé, et sans pouvoir parler de principe de publicité selon l'acception de Jürgen Habermas pour qualifier l'originalité de ces réalisations urbaines, on repère ici l'avènement d'une véritable culture de l'espace public, laquelle va disparaître à l'époque médiévale pour être

réactualisée à partir de la Renaissance, et qui n'est pas nécessairement partagée par toutes les civilisations urbaines.

De la fondation de Rome à sa ruine : quelques dates clés

753 av. J.-C., Romulus fonde Rome.

509 av. J.-C., la République est proclamée.

De 264 à 118 av. J.-C. s'effectue la conquête du bassin méditerranéen en commençant par une partie de l'Espagne, la Sicile et Carthage, puis la Gaule transalpine et narbonnaise, la Lombardie, la Dalmatie, la Macédoine et la Grèce.

De 58 à 52, conquête de la Gaule (belgique, lyonnaise et aquitaine) et de la Bretagne sous Jules César (101 à 44 av. J.-C.).

27 av. J.-C., fin de la République.

De 27 av. J.-C. à 14 apr. J.-C., établissement de l'Empire et règne d'Auguste : organisation des provinces impériales (*pax romana* et politique monumentale urbaine).

Empire du I^{er} au III^e siècle : extension maximale de l'Empire (conquête de la Dacie, Arménie, Mésopotamie) ; impossible conquête des Germains et menaces barbares. Crise du III^e siècle (dynastie des Sévères) ; pression accrue des Barbares (Francs et Alamans sur le Rhin, Goths et Alamans sur le Danube...) et Perses sur l'Euphrate.

En 312, conversion au christianisme de Constantin et, en 324-330, fondation de Constantinople (chute en 1453).

L'Empire romain est chrétien.

395, à la mort de Théodose, partage de l'Empire entre ses deux fils. L'Empire romain d'Orient et l'Empire romain d'Occident se constituent.

En 410, mise à sac de Rome par Alaric (Wisigoths) et en 455 par Genséric (Vandales).

En 476, chute de l'Empire romain d'Occident.

Les invasions dites barbares

« La pression des Barbares s'accroît au cours du III^e siècle », est une formulation banale. Cependant, une approche anthropologique ne peut faire l'économie d'une réflexion sur ce terme de « barbare ». C'est un terme forgé par les Grecs pour qualifier ceux qui ne parlent pas le grec, soit les étrangers à la Cité, et plus spécifiquement les Perses et les populations asiatiques. Dans le contexte qui nous intéresse, le barbare est l'étranger à l'Empire romain, d'où l'importance de ces *limes* qui forment la frontière avec le monde barbare et perçu comme inculte (en particulier *limes* germanique mais aussi numide qui définit la frontière en Afrique du Nord et est à l'origine de l'ethnonyme des Berbères).

La question peut ainsi se formuler : du point de vue anthropologique, peut-on se réapproprier le terme de barbare, puisque tout peuple est dépositaire d'une culture ? Précisons que ces dits barbares sont d'origines et de cultures diverses. Ainsi, les Germains sont des soldats et des paysans

vivant de l'élevage et de l'agriculture et qui ont introduit l'assolement triennal en Europe. Ce sont des polythéistes qui mêlent un culte trifonctionnel selon le modèle indo-européen où domine l'élément guerrier à un animisme de la nature qui voue un culte aux arbres, aux sources, aux rochers. Ils sont les dépositaires d'une culture matérielle et artistique non figurative, très élaborée dans les domaines de la métallurgie et de l'orfèvrerie, avec une écriture à usage décoratif et de protection (les runes, dérivés des alphabets grec, latin, étrusque). Évoquons les Huns, pasteurs nomades montés sur des chevaux, habiles au lasso et au maniement des armes, qui, sous la conduite de leur chef Attila, s'attaquèrent d'abord à l'Empire d'Orient avant de menacer celui d'Occident. Au sens anthropologique, on ne peut recourir au terme de barbare, comme à celui de primitif, qu'avec des guillemets – d'autant plus que son utilisation est extrêmement connotée aujourd'hui.

Mais, en ce qui concerne notre propos qui est de penser le développement urbain en Europe, il est cependant clair que ces populations ne sont pas porteuses d'une civilisation urbaine et lettrée. Ainsi, l'éloquence, expression romaine par excellence conjuguant l'art de bien écrire et de bien parler (style rhétorique) en particulier dans l'espace public, n'existe pas. Pas de villes, pas de lettres, pas de caste sacerdotale, pas d'État, mais des tribus et des clans où coexistent hommes libres et asservis et dominés par des chefferies guerrières composées par une aristocratie de naissance.

La cause des invasions a pu être diversement interprétée : baisse démographique de l'Empire d'Occident (la population diminue de moitié entre l'an 200 et l'an 600 où l'on ne compte plus que 25 millions d'habitants en Europe) ; germanisation de l'armée (utilisation de mercenaires) qui ne se considère plus au service de l'État mais du sien propre ; parasitisme des possédants et économie si dépendante de ses colonies qu'elle a constitué des classes urbaines strictement consommatrices et non plus productrices ; une certaine forme de démoralisation qui accélérera l'implantation du christianisme... Le déséquilibre entre Empires d'Orient (christianisé et urbanisé) et d'Occident se renforce comme conséquence des invasions avec la ruralisation de l'Occident et le rétrécissement, voire la disparition, de certaines villes. Les échanges économiques se resserrent et se développent localement. De nouvelles dynasties franques, goths, wisigoths, vandales, se mettent en place (Mérovingiens, Carolingiens en France) et établissent des cours itinérantes – à Laon, Soissons, Reims, Paris, successivement... Le pouvoir n'est plus lié à une structure spatiale spécifique, il nomadise en l'absence d'État auquel se substituent des royautés qui ne connaissent

pas, du point de vue juridique, la distinction établie par le droit romain et latin entre biens privés et biens publics, droits privés et droits publics.

Mais ce qui semble le plus intéressant en terme anthropologique, c'est que ces invasions ont été l'objet d'un phénomène d'acculturation remarquable dans le cadre des pays conquis. Ces envahisseurs, certes très minoritaires (environ 5 % de la population de l'Empire), se sont en grande partie fondus dans la civilisation qu'ils sont connus avoir dévastée et pillée. Ils en ont en particulier adopté la langue et la religion : le latin, avec ces apports barbares, donnera les parlers romans (en dehors de l'Angleterre, du nord de la Belgique et de la Germanie). La conversion des Barbares au christianisme est un élément essentiel de cette acculturation. Clovis est baptisé à Reims à la fin du ^ve siècle pour des raisons autant idéologiques que politiques : l'établissement de nouvelles dynasties passait par l'adoption d'une religion unificatrice de populations d'origines très diversifiées (comme l'indique la carte des invasions) avec une population autochtone romanisée de longue date. La continuité entre l'Empire romain et les dynasties barbares est assurée par l'Église : elle se manifeste surtout par l'adoption de la *civitas* comme unité territoriale de l'institution religieuse, la dénommant alors diocèse et sa ville administrative, évêché. En outre, la fin des conquêtes se solde par la constitution d'un État pontifical grâce à l'intervention des rois francs.

Il apparaît que les invasions barbares ont joué un rôle aussi dévastateur que constructif, régénérateur, puisque ces peuples ont adopté les traits fondamentaux des civilisations antérieures et se sont très vite acculturés à une civilisation urbaine. Il faut aussi souligner le fait que ces populations n'ont pas eu qu'un effet de repli local, mais qu'elles ont ouvert des espaces de circulation peu pratiqués auparavant, et, en particulier, des axes qui faisaient autrefois barrières sous l'Empire romain, comme le Rhin ou le Danube. Ces populations ont utilisé les voies fluviales (Rhône/Saône et Meuse/Rhin) et les voies maritimes (Manche et mer du Nord) comme axes de pénétration et ont ainsi contribué à déplacer le centre de gravité des échanges de la Méditerranée vers l'Europe du Nord.

Beaucoup estiment que les invasions barbares constituent néanmoins un « traumatisme dans l'inconscient collectif de l'Occident », ce que nous aurons l'occasion de confirmer par l'étude des fêtes urbaines contemporaines, comme celles qui célèbrent les géants : sous leur stature démesurée, peut se dissimuler un Barbare rendu bénéfique par l'évangélisation (cf. encadré *Allowyn à Dunkerque*, ci-après). Les Barbares ont constitué une rupture dans la continuité de l'histoire

urbaine et cette rupture se rejoue aujourd'hui encore dans l'expression de l'identité urbaine à travers ses cycles festifs. Elle a marqué bien d'autres aspects de l'histoire européenne, ayant à surmonter la ruine d'un Empire policé à l'extrême et à recomposer une organisation sociale, politique et religieuse avec des apports extérieurs considérables par leurs différences et leurs forces sinon par leur importance numérique.

Allowyn à Dunkerque

« Selon la légende, le géant Allowyn est l'un des chefs des farouches barbares qui, du VII^e au X^e siècle, ont ravagé le pays franc, pour piller les villages et capturer les jolies filles ainsi que les enfants en bas âge. Allowyn le Reuze [Reuze signifie géant en flamand], chef des expéditions guerrières dans la contrée flamande, était particulièrement redouté en raison de sa cruauté extrême et son avidité insatiable. Un jour, débarquant sur les dunes de Dunkerque avec sa flotte, le colosse sanguinaire se prit le pied dans les cordages de son navire, s'enfonça la pointe de son glaive dans les côtes, et tomba, inanimé sur le sol. Les pêcheurs qui avaient observé la scène s'empressèrent de venir le frapper, tandis que ses guerriers, pris de peur, l'abandonnaient à son sort. Alors qu'il allait être massacré sans pitié, Saint Éloi, qui évangélisait la contrée, pria la foule de s'écarter. S'approchant d'Allowyn, le saint d'un geste de sa main droite traça une croix sur son corps, puis l'emmena chez lui pour le soigner. Enfermés durant deux semaines, ils ne sortirent qu'à l'aube du seizième jour. Saint Éloi conduisit alors Allowyn, torse nu et désarmé, à l'église des dunes, où il le baptisa et le maria. On dit que le converti revêtit aussitôt son armure et promit à ses frères de les protéger contre toute nouvelle invasion. C'est ainsi que, grâce au géant devenu bienveillant, Dunkerque put surgir des sables et devenir une cité prospère. Allowyn le géant est célébré tous les ans, lors du carnaval de Dunkerque. »

Musée National des Arts et Traditions Populaires
Exposition « Cités en fête », 1992

En résumé, l'Antiquité grecque a inventé les conditions d'une gestion démocratique de la Cité, en cherchant à contrôler le pouvoir de l'aristocratie terrienne. Cette tension persiste jusqu'à l'époque contemporaine et se traduit en particulier dans la contradiction toujours vivante entre principe d'égalité et principe d'excellence. D'autre part, l'élaboration d'un espace public monumental diffusé dans tout l'univers connu est une des grandes contributions de l'Empire romain à l'histoire des villes. En Europe et spécifiquement en France, ce double héritage a entraîné dans les domaines de la gestion urbaine et politique une fusion entre les notions de citoyenneté et de citoyenneté.

Chapitre 2

L'épanouissement médiéval

Le Moyen Âge renouvelle entièrement la réalité urbaine en intégrant des confrontations avec des civilisations diversifiées. L'espace public monumental disparaît alors de l'ensemble urbain pour réapparaître tardivement sous une autre forme.

La colonisation par l'Islam

L'Islam en Europe

À partir du VII^e siècle, l'Europe du Sud va connaître d'autres invasions qui ont également laissé des traces mémorables dans les cycles festifs contemporains des villes espagnoles.

De nouveau, la question de la terminologie se pose. Invasions arabes ? Mais ce sont des populations diversifiées (Perses, Turcs...) et des dynasties berbères qui s'implantent en Espagne. Conquête musulmane ? Mais dans ce cas, on doit souligner que le prosélytisme religieux ne peut se dissocier du pouvoir politique. Si l'on opte ici pour le terme de colonisation islamique, c'est au sens où de nombreux historiens entendent Islam avec une majuscule qui définit une civilisation et non seulement une religion.

En outre, le terme de colonisation se justifie en ce que ces invasions ont été le fait d'une civilisation qui était à la fois urbaine et lettrée et qui a imposé ses modèles à l'Europe du Sud. La dimension lettrée s'appuie sur un projet religieux qui est porté par un livre, le Coran, comme l'est le projet judéo-chrétien par la Bible. À la différence des Barbares qui se convertirent au christianisme, les adeptes du Coran

font preuve de prosélytisme et se définissent comme l'ensemble des « fidèles », nom générique qui crée une réalité sociologique au-dessus des identités tribales, qui s'opposent à ces autres désignés par le terme global et indifférencié d'« infidèles ». C'est ainsi que les grands voyageurs comme Ibn Battuta qualifient les populations qu'ils découvrent en Asie, en Afrique. De la même façon, les chrétiens désignent ceux qui ne le sont pas et en particulier les musulmans par le terme de « païens »...

Cette civilisation s'est appropriée l'héritage hellénistique et l'a investi dans les domaines de la philosophie, de la médecine, de l'astronomie et des mathématiques. On sait que le mot « algèbre » vient de l'arabe et que l'œuvre d'Aristote a été diffusée dans l'Europe médiévale, en particulier grâce aux commentaires du philosophe arabo-andalou du XII^e siècle connu sous le nom d'Averroès. Mais c'est aussi dans le domaine architectural que la transmission s'est faite : l'héritage de la haute Antiquité s'est réalisé à l'occasion des conquêtes des pays du Croissant fertile (Mésopotamie, et Syrie, Phénicie, alors sous contrôle de l'Empire byzantin) qui ont également permis d'intégrer une partie de l'héritage romain avant que ces conquêtes ne se portent vers l'Occident et n'y diffusent ces éléments.

Si le Coran est à la fois le Livre de pasteurs nomades et le Livre d'une société urbaine, il n'en reste pas moins qu'il a vu le jour dans des villes, Mahomet passant de La Mecque à Médine, c'est-à-dire dans des villes oasis qui étaient de grands centres de négoce et qui constituaient les relais du commerce caravanier entre l'océan Indien, le golfe Persique, la mer Rouge et la Méditerranée. Autrement dit, on se trouvait là à un carrefour entre le monde indien, africain (Éthiopie, Égypte) et celui du Moyen-Orient, avec des modes de transhumance adaptés à cette « mer de désert » qu'est l'Arabie, le chameau en étant le vaisseau justement nommé, et une circulation maritime aisée sur tout le pourtour de la péninsule arabique.

En Europe, les têtes de pont de cette colonisation islamique sont l'Espagne et la Sicile. L'Espagne est conquise en 711 alors qu'elle est régie par une dynastie wisigoth, donc barbare. Elle devient province de l'Empire sous le contrôle du gouverneur d'Ifriqiya établi à Kairouan. La reconquête chrétienne, la *Reconquista*, durera sept siècles : Barcelone est reprise en 801 pour le compte de Charlemagne (en particulier grâce à Guillaume d'Orange devenu figure légendaire, cf. p. 37), Tolède en 1085 et Saragosse en 1118 par Alfonse I^{er} d'Aragon, dit le Batailleur, Cordoue en 1236, Séville en 1248 et enfin Grenade en 1492 par Ferdinand II d'Aragon dit le Catholique.

Quant à la Sicile, elle appartient à la chrétienté latine quand elle est occupée en 902 par les Arabes, puis reconquise au XI^e siècle par les Normands, barbares d'origine scandinave, qui feront bon ménage avec la très forte islamisation de l'île : l'empereur germanique Frédéric II Hohenstaufen (1215-1250), roi de Sicile depuis 1197, parle et lit l'arabe, a recours à des artistes et des savants musulmans, en particulier géographes, et mène une Croisade très éclairée et diplomatique.

Du VII^e au VIII^e siècle se met en place l'expansion de l'Islam qui se déroule sous les quatre premiers califats vers l'est et l'Empire sassanide, la Syrie et l'Égypte byzantines, puis sous les Omeyyades (661-750), jusqu'à Samarkand au nord-est, jusqu'à Poitiers à l'ouest en passant par l'Afrique du Nord. L'ampleur de l'aire d'expansion est donc considérable et couvre des régions antérieurement colonisées par Alexandre le Grand et par l'Empire romain. La Méditerranée occidentale est alors barbarisée : elle connaît une stagnation du développement urbain, l'étiollement de son circuit commercial et l'émergence du servage rural. De même, les échanges se resserrent dans l'Empire byzantin et présentent un cycle de court rayon entre Constantinople, Alexandrie, Antioche.

Sarrasins en France

Les incursions sarrasines furent nombreuses dans le Sud de la France, en particulier dans les Maures et dans la Narbonnaise (Narbonne, Nîmes, Orange) où la Geste de Guillaume d'Orange les immortalisa par l'évocation de combats héroïques et du mariage de Guillaume avec Guibourc, nom de baptême chrétien de l'ex-épouse d'un roi sarrasin. Mais c'est l'histoire de l'âne de Gignac, qui rappelle celle des oies du Capitole, que nous citerons pour évoquer le souvenir actuel de cette menace étrangère : « Chaque année, les habitants de Gignac, dans l'Hérault, rendent hommage à l'âne Martin qui a sauvé leur ville d'une attaque sarrasine. Une légende relate ce fait extraordinaire : alors que, par une nuit sans lune, des soldats sarrasins avaient enfin réussi à déjouer la surveillance des sentinelles de la place forte, et à pénétrer dans la ville après en avoir escaladé les remparts, un âne se mit à braire si fort que les assaillants prirent peur et rebroussèrent chemin. Le bruit de leur course parvint aux oreilles des sentinelles qui eurent tôt fait d'avertir les soldats. Cette nuit-là, les Gignacois triomphèrent des Sarrasins qui furent massacrés avant même d'avoir pu regagner les échelles adossées aux remparts de la cité. Reconnaissants envers l'âne, ils ont confectionné une effigie qu'ils promènent chaque année, le jour de l'Ascension, couverte de fleurs. »

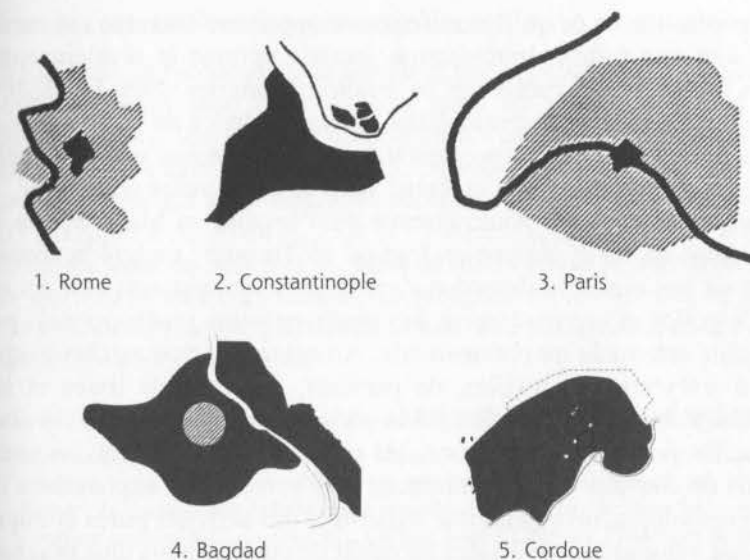
Musée National des Arts et Traditions Populaires
Exposition « Cités en fête », 1992

Principes de ce modèle urbain

Comme l'Empire romain, cet Empire va procéder par création de villes ou réactivation d'anciens centres. Parmi ces derniers, citons Damas qui fut successivement perse, grecque, romaine et byzantine ainsi que Fustat, une ville-camp (643) près de laquelle sera fondé Le Caire par les Fatimides en 969. Les grandes créations concernent en particulier Bagdad, qui passe de 762 à 800 de quelques centaines à deux millions d'habitants. Située non loin de Babylone, cette capitale du califat veut rivaliser de prestige avec la ville mythique et établit un plan circulaire, symbole de perfection et de souveraineté, mais se trouve rapidement débordée par sa croissance exceptionnelle ; elle sera remplacée par Samarra, ville siège de huit califats successifs qui s'étend sur 4 000 ha. En Ifriqiya, Kairouan est en 670 la première fondation urbaine de cette colonisation suivie plus à l'ouest par Fès en 807. La réactivation des centres urbains ibériques est générale et touche d'anciennes fondations romaines comme Séville, Malaga, Tolède, Lisbonne ou Saragosse, Cadix ayant été fondée antérieurement par les Phéniciens et Cordoue par les Carthaginois. En outre, deux ports sont créés : Almeria sur la façade méditerranéenne et Alcacer do Sol sur la façade atlantique. Quant à Grenade, c'est sans doute une ancienne fondation juive, qui devient musulmane en 756 et sera la dernière ville reconquise : sa chute correspond à l'expulsion des juifs d'Espagne.

Ce sont des villes très peuplées et le « Grand Cordoue », c'est-à-dire la région urbaine comprenant un noyau central et des faubourgs, comptait au ^xe siècle un demi-million d'habitants (par comparaison, Paris comprenait 300 000 personnes au ^{xiv}e siècle, date à laquelle elle devint la plus grande ville d'Occident) : seul le noyau central ou madina était encéint de remparts et percé de sept portes. Certaines estimations vont jusqu'au million d'habitants et on peut citer une série de chiffres impressionnants, répertoriés par Évariste Lévi-Provençal, qui donne une idée de cette ville devenue capitale du califat indépendant des Omeyyades d'Espagne au ^xe siècle. Sa superficie était alors huit fois plus vaste que l'actuel Cordoue et elle comprenait 1 600 mosquées, 80 455 boutiques, 600 thermes ou bains maures... Quant à la bibliothèque palatine, elle était riche de 400 000 volumes (cf. plans comparés des villes au ^xe siècle, p. 39).

Il s'agit de villes ayant une vocation commerciale, bénéficiant tout à la fois d'un réseau de grandes routes commerciales, de la Chine à l'Espagne, de l'Afrique noire à l'Asie centrale, d'un afflux d'or et de l'augmentation de la circulation monétaire contribuant ainsi au déve-



En noir : Superficies des villes au ^xe siècle.

En hachuré : Rome impériale ; Paris contemporain ; Plan initial de Bagdad.

Figure 1. Superficies comparées de Rome, Constantinople, Paris, Bagdad et Cordoue au ^xe siècle

loppement de grands marchés urbains. Corrélativement, se met en place une classe marchande de grands négociants, de confession musulmane mais aussi juive et chrétienne. En effet, en Islam coexistent des minorités juives et chrétiennes auxquelles est attribué le statut de *dhimmi*, c'est-à-dire de minorités protégées : elles sont sujettes à certaines formes de discrimination et d'imposition alourdie mais ne sont pas forcées de se convertir à l'islam. Cette classe marchande a largement contribué au développement des villes soit directement soit par le biais de fondations pieuses, finançant les édifices de cultes respectifs et les institutions scolaires qui en dépendent, participant à la réalisation de certains travaux urbains comme les fontaines, organisant l'aide aux pauvres de la communauté (la *zakat* ou impôt « aumônier » constitue l'un des cinq piliers de l'islam).

À l'instar des autres Empires coloniaux, l'Islam a véhiculé un modèle urbain qu'il établira d'est en ouest, de Bagdad à Cordoue, et qui ira en se diversifiant avec le temps. Son plan s'oppose à celui de

la romanisation en ce qu'il manifeste une apparente anarchie qui cache en réalité une forte hiérarchisation spatiale comme le révèlent entre autres les différentes catégories de dénominations des voies. La médina (ou ville) comporte un centre défini par la résidence du gouverneur et par la grande mosquée : son orientation vers La Mecque est fondamentale et constitue un repère essentiel dans le tracé viaire irrégulier. À proximité se trouve le souk, comme on l'appelle au Maghreb, ou le bazar ainsi qu'on le désigne en Iran ou en Turquie : malgré la connotation de ces noms, le désordre n'est là aussi qu'apparent et c'est un espace policé et organisé selon des regroupements professionnels par spécialité artisanale ou commerciale. Au centre, se trouvent les magasins d'orfèvrerie, de textiles, de parfums, de cuirs, de livres et les établissements de restauration ; à la périphérie, se regroupent les ébénistes, les potiers, les forgerons, les teinturiers, les selliers, les marchands de chevaux et les commerces de légumes. Des explications de type symbolique, invoquant une répartition des activités pures et impures, sont aujourd'hui délaissées au profit de constatations plus pragmatiques, comme l'éloignement des activités polluantes, en relation avec le tracé des axes de circulation, des cours d'eau, la position parfois excentrée de la citadelle ou *casbah*.

Les édifices commerciaux comprennent les *foundouk*, sortes d'hôtels-entrepôts pour les négociants étrangers à la ville appelés aussi caravansérails ou *khan* selon une origine persane. Ce terme de *foundouk* connaîtra une grande fortune sur tout le pourtour de la Méditerranée, à Venise, à Gênes ou à Naples sous le même nom de *fondaco*, mais sous des formes diverses, quartiers ou locaux appartenant à des familles de négociants, en espagnol où l'*alhóndiga* désigne la halle au blé, en portugais où l'*alfândega* signifie la douane... (cf. encadré, p. 43-44).

Les quartiers résidentiels regroupent de façon spécifique lignages et ethnies ; des quartiers juifs et chrétiens se sont souvent constitués à proximité du centre. Les maisons sont tournées vers l'espace intérieur qui comporte une cour centrale (*patio* ou *hawsh*) dérivée de l'atrium à la façon des maisons romaines. Chaque quartier possède ses bains dits maures mais eux aussi inspirés des thermes romains, et ses mosquées secondaires. L'accroissement spatial se réalise par création de nouveaux noyaux urbains, des faubourgs qui forment par la suite conurbation et remettent en question la validité du mur d'enceinte percé de portes multiples (*bab*) dont les voies convergent vers la mosquée centrale.

Une acculturation à trois sens

En Espagne, la *reconquista* se double d'une *repoblación*, ou repeuplement des terres afin d'assurer leur mise en valeur ainsi que leur défense : c'est d'une « contre-colonisation » qu'il faudrait parler, expérience qui sera sans doute utile aux Espagnols lors de la conquête du Nouveau Monde. La *repoblación* concerne aussi les villes dans lesquelles coexistent alors Maures, juifs et chrétiens. Les musulmans doivent quitter les lieux ou accepter le statut de minorités et se regrouper dans des *moriera* ou quartiers maures. La mosquée est reconvertie en église et la médina devient le quartier de la nouvelle bourgeoisie et des autorités religieuses chrétiennes.

L'histoire de la mosquée de Cordoue

« Les conquérants auraient suivi en Espagne, en ce qui concerne les édifices du culte, la ligne de conduite dictée aux généraux arabes en Orient par le calife 'Umar : le partage des églises entre musulmans et chrétiens, dans les villes qui s'étaient rendues sans résistance... On prit donc à Cordoue l'exemple de la transaction conclue en Syrie au sujet de l'église de Saint Jean de Damas : une moitié de l'église consacrée à saint Vincent, aux abords du pont romain, fut réclamée aux Cordouans pour servir de mosquée, l'autre moitié demeurant à leur disposition pour la célébration de leur culte. [...] Quand 'Abd al-Rahman I^{er} s'installa à Cordoue et fit de la ville le siège de son nouveau royaume, il ne tarda pas à décider de s'approprier l'autre moitié, demeurée chrétienne, de l'église de San Vicente et de bâtir sur l'emplacement du tout une nouvelle mosquée-cathédrale... Il conclut, non sans quelque peine, un arrangement avec les notables de la communauté mozarabe et leur offrit de racheter à bon prix l'emplacement de leur église. Les chrétiens finirent par céder, non sans avoir obtenu de pouvoir rebâtir à l'extérieur de Cordoue ceux de leurs oratoires qui avaient été détruits. [...] Est-il nécessaire d'indiquer que la grande mosquée cordouane abrite aujourd'hui, à l'intérieur de son immense salle de prière, la cathédrale de la cité reconquise ? Ce fut quelques jours après l'entrée victorieuse de Ferdinand III dans la ville, le 29 juin 1236, qu'elle fut consacrée et rendue ainsi, après cinq siècles, au culte catholique, sous l'invocation de l'Assomption de la vierge et le nom de Sainte Marie Majeure. Mais près de trois cents ans s'écoulèrent sans que l'ordonnance architecturale de l'ancienne mosquée subît d'importantes modifications. Des chapelles y furent simplement aménagées, dans le style mudéjar, notamment en 1258 [...].

Ces aménagements n'avaient en fin de compte qu'assez peu altéré l'ensemble de l'intérieur du monument, quand, en 1523, sur l'initiative de l'évêque Alonso Manrique, le chapitre de la cathédrale décida d'ériger au centre même du sanctuaire une église tout entière qui dépasserait en somptuosité l'œuvre des califes musulmans. »

Évariste Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*.
Tome III : *Le Siècle du Califat de Cordoue*,
Paris, Maisonneuve et Larose, 1950 (rééd. 1999), p. 385-387

Les juifs ont joué un rôle important pendant toute cette période de la *re población*. En effet, après avoir fait alliance avec les musulmans dans un premier temps plus tolérants, ils sont placés sous protection royale vers la fin du XI^e siècle. Souvent propriétaires terriens à la ville comme à la campagne, ils sont artisans, commerçants, médecins, courtiers et grands négociants, en particulier dans le commerce maritime ; ils occupent également de nombreuses fonctions officielles auprès de la cour et des nobles chrétiens. Ils bénéficient pendant un temps des lois dites Las Siete Partidas (1263) édictées par Alphonse X le Sage, qui leur garantissent la liberté de culte. Ils tiennent un rôle d'intermédiaire à la fois économique, politique, culturel et linguistique entre les deux fortes parties en présence dont l'affrontement suit l'opposition religieuse. Pour les musulmans, l'Espagne constitue une terre d'élection du *djihad*, de la guerre sainte, celle qui ouvre le salut éternel et équivaut d'une certaine façon au pèlerinage à La Mecque, lequel engageait à un voyage périlleux mais néanmoins très fréquenté. Du côté chrétien, le pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle fut proclamé dès le XII^e siècle de même importance que celui qui mène à Jérusalem ou à Rome. Santiago, brûlée en 987 par le calife Al-Mansour et immédiatement reconstruite, avait acquis le statut de symbole de la reconquête chrétienne : saint Jacques le Majeur, premier évangéliste de l'Espagne, était devenu le saint patron de sa reconquête et prit le nom de « matamore » ou tueur de Maures.

C'est ainsi une forme d'acculturation à trois sens qui vit le jour en Espagne, résultant de la confrontation multiséculaire des chrétiens et des musulmans – les juifs occupant une position médiane. Il ne s'agit pas d'un simple affrontement religieux et politique, mais aussi d'un intense rapport de cultures qui a fait toute la richesse et l'originalité de ce Moyen Âge ibérique. La diversité de la terminologie servant à désigner les populations et les styles artistiques qu'elles élaborèrent en est un témoignage intéressant : on parlera de *muladies* pour désigner ces Espagnols venus à l'Islam et qui bénéficient du statut privilégié des musulmans ; les *mozarabes* sont des chrétiens et des juifs qui conservent leur liberté de culte, sont astreints à des règles discriminantes en particulier en matière d'imposition, mais sont néanmoins profondément imprégnés de la culture arabe d'Al-Andalus quand ils ne la produisent pas eux-mêmes, comme c'est le cas d'Hasdaï ben Shaprut, médecin et traducteur des traités de médecine du grec en arabe. Quant à la notion de style mozarabe, elle fut introduite au début du XX^e siècle pour qualifier l'architecture et l'enluminure des manuscrits chrétiens fortement influencées par l'art islamique d'Al-Andalus. Le terme de *mudejar* qui

désigne les musulmans convertis au christianisme à l'issue de la reconquête finit lui aussi par qualifier un style artistique développé par des artisans et artistes musulmans qui l'appliquèrent à des réalisations chrétiennes dans la période de l'Espagne reconquise (XI^e-XVI^e siècle) : leur acception respective ne cesse d'être discutée par les spécialistes et il est parfois difficile de distinguer le *mozarabe* du *mudejar*.

L'influence de cette culture arabo-andalouse ne s'est pas limitée à la péninsule ibérique. Elle a largement débordé au nord, en particulier sur la lyrique occitane, tant dans la forme musicale instrumentale et chantée que dans les thèmes de l'amour courtois dont beaucoup s'accordent aujourd'hui à reconnaître une source majeure dans l'ouvrage du poète cordouan Ibn Hazm, *Le Collier de la colombe* (publié en français sous le titre *De l'amour et des amants*, Paris, Sindbad, 1992).

Braudel a affirmé la forte parenté entre les modèles urbains de l'Islam et ceux de l'Occident médiéval, les deux seules civilisations qui « ont fabriqué en grand la ville enchevêtrée et irrégulière » (1979, tome I, p. 436), et il a approximativement daté au milieu du XIII^e siècle « la fin des apprentissages de l'Europe marchande à l'école des villes d'Islam et de Byzance » (1979, tome II, p. 499). Autant que d'une confrontation, ces influences résultent d'une transmission ou d'un dialogue, par lesquels se constitue la Chrétienté.

Funduq (pl. fanâdiq)

arabe (littéral et dialectal) Maghreb et Proche-Orient, nom masc. *Funduq*, qui aujourd'hui tend à signifier « hôtel » en arabe standard (écrit), fait partie d'un ensemble de termes, souvent synonymes, qui au cours des siècles ont désigné des types architecturaux formant une famille de bâtiments connus en français sous le terme générique, d'origine turque, « caravansérail ». Outre *funduq*, vraisemblablement du grec *pondakon*, « pontique » – via le turc ? –, ces mots d'un usage fréquent et durable sont *khân* d'origine persane, *wakâla* (ou *wikâla*) et *qay-sariyya*, d'origine grecque. Ils désignent des édifices, situés à l'extérieur ou à l'intérieur des agglomérations, qui présentent en effet des homologies spatiales – organisation de cellules disposées généralement sur deux niveaux, quelquefois davantage, autour d'une cour – et des similitudes fonctionnelles – activités commerciales, voire artisanales, dépôt, et hébergement temporaire pour les négociants en voyage. Pas plus que ses équivalents, *funduq*, dans son acception ancienne, n'est tout à fait tombé en désuétude : non seulement il survit dans des toponymes et fait partie du lexique actuel des historiens ou des archéologues, mais il est encore familier aux utilisateurs ou voisins de caravansérails qui continuent d'exister, en remplissant ou non une ou plusieurs de leurs fonctions d'origine. Pour la période classique, c'est-à-dire au XI^e siècle, sous les Abbassides, le terme a une importante dimension fiscale, si l'on en croit Claude Cahen qui parle d'un « système » du *funduq*, où étaient déposées les marchandises pour que soient prélevées ou fixées les taxes douanières ou commerciales. Jean-Claude Garcin,

quant à lui, ne réserve pas ce rôle douanier à la seule catégorie du *funduq*, il l'étend aux *khân-s* et aux *wikâla-s* (Garcin 2000 : 149) – mais peut-être Claude Cahen utilisait-il en fait le terme dans une acception générique.

À la dénomination commune pouvait être associée la mention d'une fonction, d'une activité économique, d'un produit ou d'un métier comme le *funduq* al-Zayt [de l'huile] à Alger et à Tunis, ou le *funduq* al-Najjarîn [des menuisiers] à Fès... Et, également, le nom d'une origine régionale, comme le *funduq* al-Jarâba [des Djerbiens] à Alger, ou d'une « nation », à partir du XIII^e siècle, avec le progrès du commerce européen dans le monde musulman (Garcin 2000 : 149). Les Marseillais établissent des comptoirs florissants, nommés *funduq-s*, dans des ports du Levant et d'Afrique du Nord, à Acre, à Tunis, à Bougie et à Ceuta. Comme le *khân* des Vénitiens à Alep, à Tunis le *funduq* des Français est resté fameux. Relevant la présence dans ses murs d'un consul, d'un chancelier et d'un notaire, Peyssonnel écrivait à son propos en 1724 : « Les marchands français, qui peuvent être au nombre de douze, sont logés dans un fondou ou grande maison comme serait un cloître de religieux. Ils y ont chacun leurs appartements particuliers ». *Khan ; okel, okelle ou oquelle*, pour *wakâla ; caisserie* pour *qaysariyya* ; et, pour *funduq, fondou, fonde, fondic, fondique, fondouc, fonduc...* : les documents commerciaux et les relations de voyage attestent de nombreuses adaptations en français des mots arabes servant à désigner un caravansérail, dont certains, comme c'est le cas pour *funduq*, étaient eux-mêmes à l'origine des termes d'emprunt. Ce phénomène que l'on observe également dans d'autres langues, témoigne de l'importance des échanges commerciaux et linguistiques au sein du monde méditerranéen et, assurément, de celle que revêtaient, dans les pratiques et les représentations occidentales, les lieux dévolus au transit des biens et des hommes.

Avec l'apparition, puis le développement de pratiques autochtones nouvelles, touristiques notamment, on assiste à une lente revitalisation de *funduq*. Parmi les significés caractérisant l'institution que *funduq* avait désignée au cours des siècles, on n'a retenu à l'époque contemporaine que la fonction d'hébergement temporaire, un hébergement réservé à des commerçants, des voyageurs, mais aussi des soldats, des étudiants des ouvriers migrants et autres célibataires. Cette modernisation du terme, l'adoption de sa signification nouvelle, du moins, est récente.

Jean-Charles Depaule
Extraits de la notice *Funduq* établie par Jean-Charles Depaule, in Christian Topalov, Laurent Coudroy de Lille, Jean-Charles Depaule, Brigitte Marin (dir.), *Le Trésor des mots de la ville*, Paris, CNRS-Editions, à paraître.

L'Europe urbaine médiévale

Le contexte de la reprise de l'essor urbain

C'est en partie le déclin de l'Islam en Occident qui permet la réouverture de la circulation dans le bassin méditerranéen ; cet affaiblissement déclenche un affrontement entre l'ensemble de la Chrétienté et l'Islam,

non plus seulement en Espagne, à travers l'appel à la Croisade dont la première eut lieu en 1096. Les conséquences économiques sont immédiates avec la réouverture du commerce à longue distance en Méditerranée. Parallèlement à partir du X^e siècle, l'Europe connaît un renouveau démographique aussi difficile à expliquer que la baisse démographique qui accompagna la ruine de l'Empire romain. Quant au renouveau agricole, il est en partie assuré par les ordres monastiques qui jouent un rôle central dans les grandes entreprises de défrichage de la forêt qui couvrait alors l'Europe.

L'ensemble de ces phénomènes entraîne une réactivation du développement urbain en deux points de l'Europe : en Italie du Nord, sous l'impact de l'essor de Venise alors partie de l'Empire byzantin, et dans les Flandres, centre d'activités dont le développement est lié à l'exposition aux courants de navigation scandinaves en Baltique et mer du Nord et à la convergence des voies fluviales Rhin-Meuse-Escaut. Venise apparaît comme la tête de pont du commerce méditerranéen à l'articulation entre Orient et Occident. Dès le IX^e siècle, elle n'a pas hésité à pratiquer des échanges économiques avec l'Islam et en particulier avec les villes d'Alep, d'Alexandrie, de Damas, de Kairouan, de Palerme. Puis elle a entrepris la concurrence avec Constantinople, ville de manufacture de biens qui commerçait avec l'Asie Mineure, les pourtours de la mer Noire, l'Italie du Sud et les pays adriatiques – la quatrième croisade signant sa suprématie avec le pillage de la ville et la constitution de l'Empire latin de Constantinople en 1204. Son dynamisme rejaillit sur l'ensemble de la région qui voit le développement de villes comme Pise, Bergame, Crémone, Lodi, Vérone. À partir du XII^e siècle, c'est aussi l'ensemble de la côte nord de la Méditerranée qui se trouve stimulé par la reprise des échanges maritimes et où des centres comme Gênes, Marseille, Barcelone sont réactivés.

Le nord de l'Europe connaît le développement de places marchandes comme Bruges, Gand, Ypres, Douai, Arras, Tournai, Cambrai, Valenciennes ou Liège, en relation avec la prospérité de l'industrie textile et du fameux drap de Flandre. Entre les deux pôles septentrional et méridional du développement urbain, la jonction s'effectue essentiellement grâce aux voies fluviales (en particulier axe Rhône/Saône, Rhin/Meuse) et elle crée un site propice à l'émergence de villes de foire, à mi-chemin entre Bruges et Venise, dans la plaine champenoise qui voit naître Troyes, Provins, Bar-sur-Aube...

Ces villes à vocation économique forment une constellation non discontinuée du sud au nord de l'Europe, comme un pont jeté à travers l'isthme européen, et dessinent dorénavant une ossature urbaine qui se

maintiendra jusqu'à aujourd'hui (cf. la figure 6 : cartes comparées de l'Europe urbaine au début du ^{xv}^e siècle et aujourd'hui, en p. 198).

La diversité des composantes

Les éléments du renouveau urbain se repèrent bien avant l'an Mil, dès les temps mérovingiens, où le rôle de l'Église peut être considéré comme majeur. La ville épiscopale fonde la cité, héritière de la *civitas*, et s'affirme en constituant des paroisses, des institutions religieuses et des sanctuaires suscitant des pèlerinages. L'époque carolingienne a multiplié les résidences princières, tant à la ville qu'à la campagne, puis, au fil de la centralisation des pouvoirs politiques, elle a élaboré la cité-capitale, résidence royale et lieu de gouvernement.

Si ces fonctions doivent être soulignées, il n'en demeure pas moins que ce qui caractérise la ville médiévale est la pluralité de ses activités et de ses centres, rendant difficile une typologie urbaine. En effet, ces villes peuvent être tout à la fois épiscopales, abbatiales, de pèlerinage, marchandes, administratives, de cour, princières et d'État. Paris fournit certainement un bon exemple de ville polycentrée, puisqu'on y retrouve tous ces éléments. Dans le cœur insulaire de la Cité se situe le quartier épiscopal de Notre-Dame qui comprend non seulement la cathédrale, mais aussi de très nombreuses églises et les maisons canonales. Entre le Louvre, siège du pouvoir royal, et la Cité se développent vers 1200 deux quartiers princiers où s'établissent les grandes demeures aristocratiques, à Saint Germain l'Auxerrois et dans le quartier de Saint-Pol. Sur la rive gauche de la Seine, se dessinent les bourgs abbatiaux ou monastiques, qui resteront passablement champêtres avec leurs clos et vignes. Sainte-Geneviève, en particulier, deviendra un quartier de clercs, abritant la vie religieuse puis universitaire, Saint-Germain-des-Prés s'urbanisant encore plus lentement. Les bourgs marchands et artisanaux (Saint-Merry, le Beaubourg, Saint-Gervais) se trouvaient sur la rive droite de la Seine, au-delà du port de Grève où l'on débarquait les marchandises qui transitaient par le fleuve, d'amont en aval, et autour du marché aux Champeaux qui demeurera jusqu'au ^{xx}^e siècle l'emplacement des halles à Paris. Mais des villes de petites dimensions pouvaient être qualifiées de villes « multicellulaires » comme Vitré en Bretagne où chaque institution avait été à l'origine d'un noyau urbain différencié : prieuré, collégiale, chapelle, hôpital, sans oublier le château qui donna naissance à ce que l'on appelle généralement bourg castral. Ce dernier, bien souvent en hauteur, a permis l'opposition entre ville haute et ville basse, comme il est courant de

parler de « ville double » contrastant ainsi la cité cathédrale et le bourg abbatial ou marchand.

Les villes neuves

Ce sont des villes cherchant à attirer une population qui assure la mise en valeur agricole de terres encore en grande partie incultes et inhabitées : elles sont, dans toute l'Europe, le véhicule de cette colonisation intérieure qui fut une des grandes dynamiques du développement économique au Moyen Âge. Lucien Febvre n'hésita pas à formuler cela en termes imagés : « L'Europe du ^x^e siècle finissant, l'Europe du ^{xi}^e siècle, c'est un immense *Far West* à défricher, à coloniser, à peupler, à mettre en valeur » (1999, p. 150). La ville neuve est le résultat d'une politique d'État, concertée et volontaire, particulièrement féconde à cette époque. En Angleterre, on pouvait décompter quelque 120 *planted towns* en 1290 ; dans le Sud-Ouest français, le mouvement de création des bastides bénéficia de la rivalité entre le roi de France, le roi d'Angleterre et le comte de Toulouse, tous préoccupés par l'affirmation de leurs prérogatives territoriales dans cette région. Entre 1222 et 1370 furent fondées pas moins de 400 bastides, selon des plans relativement diversifiés, mais où domine le plan en échiquier réminiscent du plan romain comme à Monpazier en Dordogne ; nombreuses sont les bastides conservées jusqu'à nos jours. Il importe surtout de relever la présence de maîtres d'œuvre qui décidaient du choix du site, de son plan (emplacement des édifices publics, importance des parcelles, largeur des voies...) et qui pouvaient trouver à s'employer pour des fondations variées.

Ce type de fondations ne cessera d'être utilisé pour les villes de garnison, d'arsenal, de pacification : l'Espagne adopte ce plan pour établir des avant-postes militaires dans la lutte contre l'Islam, entre autres en fondant Santa Fe qui permit aux Rois Très Catholiques d'achever la Reconquête en soumettant Grenade. Même en dehors d'Espagne, ces stratégies de colonisation de peuplement s'accompagnaient souvent d'une mission d'évangélisation qui fit de l'Église un propriétaire foncier tant en ville qu'à la campagne.

Des villes féodales

L'historien Jacques Heers n'a cessé de souligner le caractère profondément féodal des villes, en particulier les plus anciennes : de Flandre, de Rhénanie, et surtout d'Italie du Nord et du Centre. Les « maîtres du sol urbain » peuvent être nombreux : empereur, roi, évêque, abbé,

comte, seigneur foncier, et tous exercent leurs droits et édictent des chartes particulières à chaque ville. Ces villes ont toujours été sous leur contrôle et les marchands se sont moins affrontés à leurs pouvoirs qu'ils n'ont su en tirer parti, constituant en clientèles ces différents groupes qui rivalisaient dans la course au prestige : leurs besoins de dépenses somptuaires absorbaient une bonne part du commerce « de luxe » établi avec l'Orient, régulant ainsi les échanges à longue distance. Les échanges entre villes et campagnes assurant la consommation courante formaient par ailleurs une activité non négligeable des marchés et des foires qui se déroulaient sous leur protection ou même sous leur autorité.

Mais c'est la persistance de « groupes aristocratiques de caractère féodal à l'intérieur de la cité » qu'il importe de ne pas passer sous silence. En Italie, la ville est structurée par des sortes de clans familiaux qui s'apparentent aux lignées féodales en manifestant une fierté patronymique, un culte des ancêtres cultivant la profondeur généalogique et la défense d'un patrimoine immobilier urbain inaliénable et très fréquemment en indivision afin de préserver sa cohérence territoriale car, « après le sang et le nom, le voisinage cimente le clan ». Ces clans sont de natures diverses, les uns d'origine rurale et de noblesse ancienne, les autres composés de familles patriciennes, incluant ces familles d'origine marchande mais assimilées à la noblesse ; tous mettent en œuvre une même stratégie de possession de l'environnement urbain. La maison ou palais en constitue le repère prestigieux, mais l'appropriation immobilière s'étend le plus souvent au quartier, entraînant une véritable privatisation de l'espace urbain. D'où il résulte une très grande fragmentation de la ville médiévale qui se marque par une absence générale de places publiques centrales et au contraire une infinité de placettes sur le devant des églises « de quartier », des marchés locaux ou spécialisés, des loges attenantes aux maisons aristocratiques, des étuves privées (et non plus des thermes)... À cette dernière différence près, Heers rappelle que la similitude entre l'organisation urbaine des villes de l'Islam et celle du Moyen Âge européen renvoie aussi à une identité de structures familiales et sociales.

Les rivalités qui opposent ces différents clans se manifestent également dans l'espace urbain par des architectures non seulement somptuaires mais défensives hérissant la ville de tours de garde et de refuge : elles se dressent au-dessus des maisons et des palais, saturant le ciel urbain de leurs silhouettes menaçantes, créant une « forêt de tours » entourée par celles que comporte l'enceinte de la ville et qui peuvent également être privatisées par ces puissantes familles.

Pour affaiblir ces guerres urbaines entre clans familiaux, le Prince, l'État édictent des lois somptuaires qui réduisent leurs manifestations publiques et leur surenchère d'apparence. L'Église participe de ce mouvement d'apaisement. De même, les communes chercheront à temporiser leurs rivalités dévastatrices (*vendette* bien mises en valeur comme thème littéraire) : les consuls puis les magistrats ou podestats jouent un rôle au-dessus des partis et des factions. C'est en effet au cours du XIII^e siècle que les communes « populaires », composées d'associations professionnelles (en Italie les « arts »), s'imposent comme cadre institutionnel de la vie politique et font disparaître la référence aux clans familiaux. Est-ce à dire qu'ils disparaissent des instances et surtout qu'ils n'ont plus d'influence sociale ? Heers soutient la thèse inverse d'un maintien de l'exercice du pouvoir par les clans grâce aux alliances et aux clientèles.

Cependant, c'est à partir de cette époque que va progressivement émerger la volonté politique d'une cohésion urbaine, en organisant la centralisation des instances de décision. Le pouvoir communal ou princier s'affirme à partir de 1200 et intervient dans divers domaines publics, en particulier, l'assainissement de la voirie par l'évacuation des boues, eaux souillées, fumiers et la préservation de l'eau potable en prévenant la contamination des fontaines publiques, réalisations municipales de prestige, ainsi que le percement de rues droites coupant dans le labyrinthe des ruelles quasi privées. L'édification de maisons communales apparaît assez tardive, que ce soit au nord ou au sud de l'Europe. En Flandre, les halles (aux draps, à bouches ou alimentaires) servirent longtemps de lieux de réunion pour les conseils, d'où leur nom de halles échevinales et leur aspect monumental car elles combinaient les fonctions de halles marchandes, de maison de ville et parfois de tribunal. L'hôtel de ville, ou le beffroi concrétise dans l'espace urbain un édifice distinct de l'église ou du palais comtal, mais qui se place néanmoins explicitement sous la protection de ces derniers.

L'enceinte communale et ses portes hautement valorisées et décorées constituent un élément majeur de l'émblématique urbaine et d'une « mystique de l'indépendance » propre à ces villes où la marche vers un « effacement des féodalités » se révèle plus aisée et radicale qu'à la campagne. Grâce à la présence de ces pouvoirs spécifiques, un urbanisme communal ou princier va permettre l'expression d'une vie publique en dehors de toute dépendance vis-à-vis d'un groupe particulier. La création de places centrales aura pour conséquence la possibilité d'un entraînement militaire, la mise en œuvre de compétitions ludiques (courses, tirs à l'arc, joutes...) et de fêtes urbaines, religieuses ou non,

mobilisant l'ensemble des citadins sur un mode agonistique ou unitaire, jouant de l'esprit de compétition entre bourgs qui ont chacun leur saint patron et leurs emblèmes ou utilisant la rivalité avec une ville voisine pour créer un effet de particularisme identitaire.

Cette réorganisation urbaine ne cherche pas à tirer parti de l'espace public antique. Paradoxalement, c'est surtout dans le monde méditerranéen que l'héritage romain est le plus oblitéré, même à Rome : il a presque entièrement disparu par effacement graduel et occupation systématique des anciens édifices à des fins de résidence temporaire (des troupes) ou définitive : temples, théâtres, arènes abritent des maisons privées et sont parfois surmontées de tours défensives comme à Arles. Mais c'est la notion de droit municipal qui refait surface et qui tend à s'imposer face au droit privé qui avait dominé l'espace urbain dans un premier temps.

Commune, chrétienté et individu

« La ville du Moyen Âge, telle qu'elle apparaît dès le XII^e siècle, est une commune vivante, à l'abri d'une enceinte fortifiée, du commerce et de l'industrie et jouissant d'un droit, d'une administration et d'une juridiction d'exception qui font d'elle une personnalité collective privilégiée », écrivait Henri Pirenne (1992, p. 155). Nombreux sont les acteurs collectifs de ce monde médiéval urbain : villes, clans, quartiers ou bourgs, communes. Tout en relevant le caractère égalitaire et libre de la représentation communale, nombre d'auteurs ont insisté sur le fait qu'il s'agissait de libertés collectives attribuées non pas à des individus mais à des corporations, ou guildes... Ainsi, c'est la corporation qui apparaît comme l'acteur urbain capable de s'imposer face aux liens de dépendance de la féodalité et elle se définit comme une association professionnelle de marchands bénéficiant d'une puissance économique et politique dans l'espace urbain. Elle ne regroupe pas l'ensemble des citadins en vue d'une représentation démocratique, et le petit peuple de l'artisanat et des industries (textiles...) en est exclu.

Néanmoins, il importe de présenter les thèses controversées de Max Weber puisqu'il voit dans la commune urbaine de l'Occident médiéval les conditions de possibilité de l'acteur individuel. Son point de vue est de restituer la spécificité de la ville occidentale de cette époque par rapport à la ville asiatique ou orientale (Islam inclus), et son modèle idéaltypique se restreint à ces villes situées au nord des Alpes, Weber prenant ainsi ses distances avec une configuration urbaine méditerranéenne. Malgré l'importance des traits communs (villes de marché,

centres industriels et commerciaux, présence de forteresses et d'enceintes, de guildes de marchands et de corporations d'artisans, résidences de grandes familles foncières...), Weber en vient à repérer l'originalité de la cité d'Occident médiéval à la convergence de trois phénomènes : la levée du droit féodal, la constitution de la commune, la spécificité du christianisme. Considérée comme une usurpation de caractère révolutionnaire, la levée du droit féodal constitue une remise en question des liens d'asservissement, qu'il soit de servage ou d'esclavage et autorise la formule célèbre « l'air de la ville rend libre ». En outre, en Europe du Nord, la qualité de noble n'est plus reconnue par les seigneurs ruraux à ceux des leurs qui participaient au gouvernement municipal et à l'activité économique.

Par ailleurs, la commune est définie dans son originalité institutionnelle : c'est une association de bourgeois constituée d'individus égaux entre eux, ayant prêté serment à titre individuel. C'est une organisation fraternelle qui développe le « culte de l'union des citadins » au nom d'un Saint patron emblématique et rend caduques les croyances propres aux traditions lignagères, en particulier le culte des ancêtres. L'affaiblissement des lignages rendit possible cette « confédération de citoyens à titre individuel ». Enfin, le christianisme se révéla une religion particulièrement bien adaptée à ce projet dans la mesure où il dévalorisa le caractère sacré des liens tribaux et familiaux (déjà mis à mal par les colonisations et autres formes d'invasions) en s'affirmant comme association confessionnelle d'individus et non comme association rituelle de familles (ce que demeuraient l'Islam et le judaïsme), tout ceci étant à mettre en relation avec le rôle décisif de l'Église dans l'essor urbain du Moyen Âge.

Reprenant ce mode de comparaison entre Orient et Occident dans le but de retracer des formes de différenciation culturelle fondamentale, Jack Goody s'interrogea sur l'évolution de la famille en Europe et confirma en partie les thèses de Weber surtout en ce qui concerne le rôle de l'Église et du christianisme. En effet, pour Goody, c'est à partir du IV^e siècle que les modèles européens de la parenté et du mariage évoluent spécifiquement par rapport à ceux de l'Antiquité grecque, romaine, du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Les modèles antiques et orientaux suivent un système de prescriptions favorisant les mariages entre proches voire entre proches parents (affins et germains), le transfert des enfants par adoption, le concubinage, le lévirat : ces stratégies permettent le renforcement des liens familiaux au fil des générations et l'accumulation des richesses au sein de la famille, sans rupture de transmission. L'Église chrétienne a introduit toute une série

d'interdictions : celle du mariage entre proches, celle de l'adoption, du divorce et du remariage, du concubinage et de la polygamie.

Cet ensemble de proscriptions a eu pour conséquence une fragilisation de la famille, provoquant l'absence en forte proportion d'héritiers mâles immédiats et, au fil des conversions, alimentant le transfert des biens privés à l'Église qui devint ainsi rapidement le plus gros propriétaire foncier d'Europe. L'Église s'est en effet constituée comme famille concurrentielle des lignages ancestraux : « Ainsi que le prévoyait le Christ, la conversion réclame la déchirure des liens familiaux », rappelle Goody (1985, p. 98). De cette façon se dessine, pour les hommes comme pour les femmes, une voie hors du mariage, et qui, combinée au monachisme qui pénètre en Occident au IV^e siècle (avec le célibat des prêtres), forme un cadre institutionnel où l'individu se révèle dans un premier temps hors-du-monde avant de réapparaître dans-le-monde avec ses valeurs nouvelles.

Villes à suivre...

On a donc parcouru quatre grandes étapes de la formation de l'Europe urbaine, ou plus exactement quatre étapes qui ont concouru à définir l'Europe urbaine. Elles traversent l'Antiquité grecque et la structuration de la *polis* organisant un espace civique qui n'est pas propre à la ville mais intègre la campagne à la ville dans la gestion politique ; l'Antiquité romaine et l'avènement d'un urbanisme impérial permettant la colonisation urbaine et l'assimilation politique et culturelle de populations extrêmement diverses ; le haut Moyen Âge faisant intervenir d'autres influences sous le coup des invasions dites barbares puis de l'implantation en Europe d'une civilisation urbaine d'origine orientale. Enfin, à partir de l'an Mil, se mettent en place des villes dont l'autonomie de gestion ne concerne que leur espace propre et qui se distinguent progressivement de l'environnement féodal. Leur configuration spatiale, leur activité économique en réseau, l'unité de leur adhésion au christianisme donnent un contenu au nom d'Europe alors que celle-ci prend un sens politique à travers les dynasties carolingiennes.

C'est dans la période suivante, celle des villes classiques, qui court du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle, qu'émergent, au sens propre, de nouvelles perspectives qui intègrent plan d'architecture et plan d'urbanisme : « L'architecture [...] est invitée à développer ses propres instruments, en l'occurrence la mise en perspective d'éléments identifiables, et une nouvelle perception de l'infini » (Benevolo, 1993,

p. 158.) À Rome, Le Bernin élabore par-dessus les multiples strates de ce paysage antique et médiéval la perspective de la place Saint Pierre, érigeant l'obélisque qui signale l'axe de l'église. Cet ensemble est suivi par d'autres réalisations comme la place d'Espagne, la fontaine de Trevi ou la place du Peuple, constituant les éléments de ce classicisme romain qui va désormais influencer toutes les conceptions futures en Europe. En France, dans un contexte de stabilisation du rapport entre villes et État, Henri IV fait construire la première place royale (aujourd'hui place des Vosges) qui devait servir de place des fêtes et de lieu de promenade. Mais ce sont les jardins, vierges de toutes constructions antérieures, qui donnent libre cours à cette inspiration paysagiste et prolongent la symétrie architecturale jusqu'à la subvertir par la perception visuelle d'un horizon infini. Inaugurée à Vaux-le-Vicomte, cette conception est transposée à Versailles et au Louvre dont la reconstruction est également assurée par Le Bernin.

C'est de cette époque du roi Soleil que date la mise en œuvre de l'axe historique qui traverse aujourd'hui Paris jusqu'à la Défense pour aller bientôt se perdre « à l'infini » dans la plaine de Montesson : Le Nôtre dessina cette avenue plantée d'une double rangée d'ormes dans le prolongement des jardins des Tuileries et les Champs-Élysées s'urbaniseront lentement.

La symbolique urbaine du pouvoir royal se développera sous Louis XV avec la réalisation de la place de la Concorde et de dix-neuf autres places royales au centre desquelles trônait la statue du roi et d'où rayonnaient les rues : ce modèle se diffusera à travers l'Europe et même aux États-Unis, dans ce pays nouvellement démocratique, mais qui n'hésita à emprunter le plan du parc de Versailles pour dessiner celui de sa nouvelle capitale, Washington (cf. ci-après les plans comparés des deux sites).

Pendant ce temps, un autre mouvement œuvrait en Angleterre pour l'abandon de la perspective dans les parcs et se faisait sentir en France dans la réalisation des parcs royaux où se multipliaient les hameaux d'inspiration rustique. Ce retournement de tendance s'affirma dans le *gothic revival* ou mode néo-gothique qui constitua un des terreaux du romantisme européen. Que ce soit en Angleterre, en France ou en Allemagne, la sensibilité à la période médiévale et à ses diverses formes d'expression, littéraires et architecturales, refit surface et se poursuivit tout au long du XIX^e siècle.

Ce siècle-là ainsi que la première moitié du XX^e couvrent la période dite « industrielle » de la ville. En effet, les villes se gonflent démesurément, investies par les activités de production et de finance : Londres

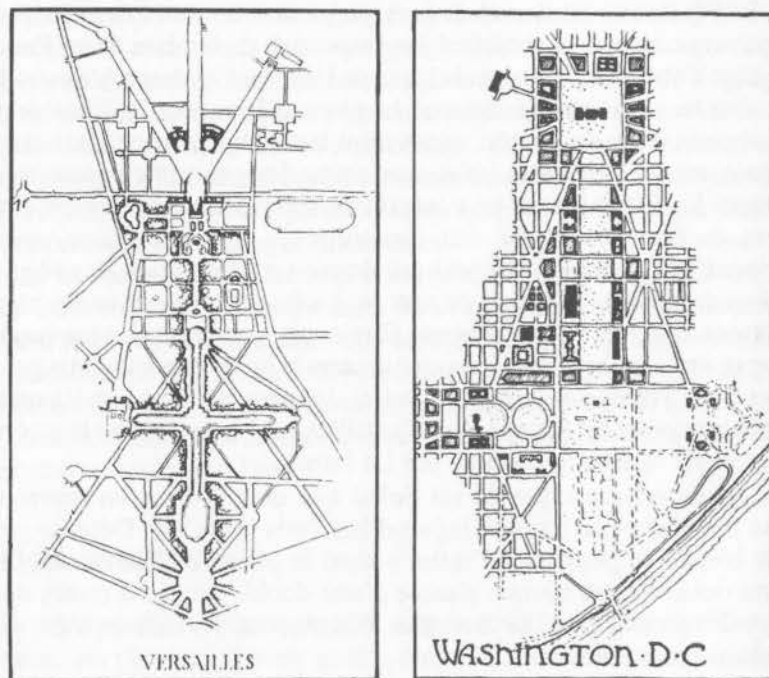


Figure 2. Plan du parc de Versailles et plan initial de Washington

atteint le chiffre alors record dans l'histoire de l'humanité de deux millions et demi d'habitants en 1851 ; Manchester n'est pas loin de compter un demi-million de personnes. Le modèle urbain amené à se répandre dans l'Europe entière est celui du baron préfet Haussmann, qui conjugue les préoccupations politiques, esthétiques, hygiénistes et sociales de l'époque. Paris avait connu en moins d'un siècle une série inégalée d'insurrections révolutionnaires et il importait de restituer le contrôle public de cet espace urbain : il s'affirmera de façon aussi spectaculaire que radical, bouleversant jour après jour la forme de cette ville. De nouveaux modes de ségrégation spatiale entre classes se mettent en place dans la ville et les rapports entre milieux publics et milieux privés se rigidifient. L'art ne s'investit plus sur la « voie publique » et devient une affaire privée pour l'élite bourgeoise : la construction de l'Opéra de Paris révèle ce divorce puisqu'à la différence des édifices antiques qui pouvaient contenir la totalité d'une population urbaine, il ne comprend que 2 000 places pour deux millions d'habitants.

Ces villes de l'ère industrielle, organisées autour de la production vont progressivement devenir des villes de services et de consommation. En Europe, elles conservent cependant les traces de toutes ces périodes antérieures. Il importait donc de rappeler que cette entité géopolitique s'est structurée grâce au renouveau urbain du Moyen Âge en se définissant comme chrétienté. Ce continent a connu un processus de colonisation intérieure sous l'égide de l'Église et de l'État, en particulier en Espagne contre l'Islam, en France, en Angleterre et en Allemagne, par l'implantation de villes neuves. L'émergence d'une bourgeoisie et de nouvelles valeurs d'autonomie urbaine a entraîné la formation d'institutions distinctes de l'État et de l'Église. Cette réalité continue de marquer la destinée des villes hors de ce continent, dans les processus d'expansion qui se sont traduits par des formes de colonisations urbaines de par le monde.

Deuxième Partie

Aspects conceptuels ou comment définir la ville

Chapitre 3

Élaborer un regard spécifique sur la ville

La formation de métropoles composées de populations d'origines extrêmement diversifiées incite à la mise en place d'une observation systématique pour tenter de comprendre ces nouvelles formes de « synœcisme » ou de vivre ensemble. La constitution de villes coloniales de production minière ou de consommation a également suscité de nombreux travaux d'anthropo-sociologie urbaine tant dans la recherche britannique que française.

Des origines métropolitaines et coloniales

De Berlin à Chicago

Il ne fait aucun doute que la ville et le citadin en tant qu'objets sociologiques ont fait leur apparition dans les œuvres des auteurs allemands du début du siècle, et plus spécifiquement chez Georg Simmel et Max Weber dont les approches respectives pourraient être qualifiées de psychosociologique pour la première, de socio-historique pour la seconde.

Malgré la différence d'approche, on reconnaît une parenté dans les thèses de ces deux auteurs qui sont d'ailleurs d'exacts contemporains. En effet, Simmel envisage la ville, et en particulier la métropole, comme le lieu de tension et de résolution dynamique entre le mode individuel et le mode universel de vie, permettant l'émergence du sujet dans toute sa singularité et son autonomie. La profusion des contrastes qui se manifestent dans l'environnement urbain nécessite un travail d'analyse et d'adaptation permanentes, mettant plus l'intelligence à contribution que les sens, mieux adaptés à la perception de mondes

plus lents et homogènes comme le monde rural. L'excès de stimulations nerveuses que déclenche un environnement surchargé peut provoquer un sentiment de saturation chez le sujet, lequel se réfugiera dans une « attitude blasée » qu'on peut qualifier de processus de conservation psychique. En revanche, l'individu qui élabore un mode de vie inédit devra « forcer la note », c'est-à-dire exacerber, voire exhiber sa différence pour se faire entendre et voir dans ce concert collectif particulièrement bigarré.

Mais c'est à Chicago, dans les années 1920 et 1930, qu'éclôt et se développe un véritable ensemble disciplinaire concentrant ses recherches sur la ville comme espace comprenant une multiplicité de milieux urbains. Caractéristique exceptionnelle de cette très fameuse École de Chicago : la ville où elle évolue est à la fois son port d'attache institutionnelle grâce à son université et son lieu de recherche. L'École trouve donc son « laboratoire » d'étude à sa porte, selon le terme dont elle a aimé qualifier les villes en général : des lieux d'« expérimentation » sociologique privilégiés.

Sa filiation avec la sociologie allemande est clairement repérable, mais elle émerge d'une tradition portée par le travail social et le journalisme dont elle cherche à s'affranchir tout en conservant une certaine façon d'aller au-devant des faits. Elle se constitue au sein d'un département qui a porté le double nom de sociologie et d'anthropologie jusqu'en 1929 et ses références méthodologiques sont celles de l'anthropologie. Il faut en effet souligner le rôle pionnier de l'anthropologie dans les sciences sociales aux États-Unis : les très diverses populations amérindiennes ont constitué une pépinière de terrains ethnologiques, particulièrement étudiés sous l'angle ethnolinguistique, dont le département d'anthropologie de l'université de Columbia de New York, fondé par Franz Boas, fut l'un des hauts lieux historiques.

Il s'agissait donc en partie pour Robert Park d'adapter des méthodes issues de travaux relatifs à des sociétés traditionnelles à l'étude de la ville et de sa diversité spatiale et sociale : « diversité dans la proximité », telle est l'expression clé de l'École de Chicago. La fascination perce dans ses textes pour cette ville qui n'a pas alors un siècle d'existence, possède déjà plus de trois millions d'habitants et voit se multiplier les particularismes des groupes sociaux. Park les qualifie entre autres de « région morale », donnant ainsi l'envergure la plus large possible aux critères de regroupement de ces populations (par exemple goûts, affinités pour les courses de chevaux, l'opéra...). Tous les types de moralité ou d'immoralité sont dignes d'observation sociologique, car c'est l'ensemble du spectre social qui se révèle dans la ville : celle-ci

est un condensé de toutes les grandeurs et misères du monde, en elle se diffractent « tous les caractères de la nature humaine ». En en exagérant les traits, elle les rend d'autant mieux perceptibles au microscope sociologique.

Cette liberté d'approche, sans intentions moralisatrices, se marque dans l'originalité des travaux de terrain de l'École : les énumérer évoque un kaléidoscope remarquablement coloré. Suivant une liste plus ou moins chronologique, furent publiés les travaux de Nels Anderson (1923) sur les hobos, travailleurs itinérants de l'Ouest américain passant leurs quartiers d'hiver à Chicago, puis toute une série d'études sur la délinquance : sa structuration en bande à composante ethnique recoupant son implantation territoriale (Frederic Thrasher, 1927), la juxtaposition de ses territoires avec des « beaux quartiers » dans la partie nord-est de Chicago (Harvey Zorbaugh, 1929), sa construction sociale perçue à travers l'histoire de vie d'un jeune délinquant (Clifford Shaw, 1930). Ce même type de technique autobiographique fut utilisé par Sutherland (1937) pour décrire le milieu des voleurs professionnels. Deux ouvrages furent consacrés à des minorités urbaines d'importance à Chicago, l'un définissant la fonction du « ghetto » (ici essentiellement celui des juifs originaires d'Europe de l'Est) comme premier lieu d'installation dans le pays d'émigration et étape d'acculturation (Louis Wirth, 1928), l'autre s'attachant à analyser les conditions spécifiques de la minorité noire urbanisée, dont l'assimilation croissante pour certaines couches restait contrebalancée par la persistance d'une très forte ségrégation spatiale et institutionnelle (Franklin Frazier, 1932). Enfin, l'étude sur les *taxi-dancings*, le client rétribuant sa partenaire occasionnelle à la danse, transporte dans un monde où le devant de la scène est occupé par des femmes issues de populations depuis longtemps installées à Chicago, mais aussi de migrations européennes récentes et, en particulier, polonaises (Paul Cressey, 1932).

Une méthodologie spécifiquement urbaine

Une des sources d'inspiration méthodologique de l'École de Chicago fut donc l'anthropologie des sociétés indiennes d'Amérique du Nord et cet apport fut classiquement traduit par le terme d'« observation participante », signifiant ainsi que le chercheur se donne les moyens de s'immerger pour un temps dans les groupes qu'il entend étudier : à lui d'avoir l'imagination pour trouver le bon moyen de son insertion temporaire... Évoquons à cet égard les talents de magicien de Thrasher qui fascinèrent son public de bandes de jeunes, Anderson louant pendant

les week-ends une chambre d'hôtel dans le quartier de Hobohemia (nom formé par télescopage de Hobo et Bohemia, Bohême), ou encore le rôle de client de *taxi-dancing* endossé par Cressey et ses enquêteurs, lesquels se heurtaient à des résistances insurmontables de la part des enquêtés lorsqu'ils se manifestaient ouvertement comme anthropologues.

Mais cette approche vient s'inscrire dans un ensemble qui prend en compte le fait que cette anthropologie n'est pas celle de sociétés à tradition orale, caractéristique des sociétés amérindiennes. Parmi les ajustements méthodologiques, s'impose le recours à une très vaste diversité de matériaux écrits. Évoluant à partir du travail précurseur de William Thomas et Florian Znaniecki sur les migrations polonaises (1918), les journaux locaux, communautaires ou associatifs sont systématiquement dépouillés, de même que parallèlement se poursuit une réflexion sur la fonction de contrôle social de la presse. Les documents et savoirs propres des intermédiaires institutionnels, travailleurs sociaux, personnels médicaux, représentants religieux ou magistrats, sont recueillis et traités. Le courrier privé peut faire l'objet de lectures rémunérées, et l'écriture d'histoires de vie est, dans bien des cas, encouragée. Cet ensemble de techniques, auquel il faut ajouter celle de l'entretien souvent informel et éventuellement le recours à des sources statistiques, a défini une sociologie dite qualitative, par opposition au courant quantitatif devenu prédominant à partir des années 1940, à Chicago comme ailleurs (notamment à New York et Boston).

Pour conclure provisoirement, disons que l'École de Chicago a poursuivi la réflexion sur la spécificité de la personnalité urbaine, en relation avec une définition de la ville comme espace de contrastes et de paradoxes. Plus qu'une question de densité, voire de quantité démographique, c'est, pour Wirth, l'hétérogénéité des populations combinée à leur proximité qui fut retenue comme caractéristique essentielle de la ville. En mettant en situation de cohabitation physique des groupes et individus contrastés, elle provoque un résultat double et contradictoire. D'une part, elle favorise une standardisation des comportements, un nivellement des modes de vie mais elle engendre aussi des formes de ségrégation spatiale, volontaires ou non selon les cas, qui permettent la reproduction et la préservation de certains traits spécifiques de ces groupes sociaux et culturels. Elle rend les individus physiquement accessibles les uns aux autres et, dans le même temps, développe des formes de communication de plus en plus médiatisées qui tendent à rendre le contact de plus en plus virtuel. On pourrait multiplier les paradoxes qui caractérisent l'environnement urbain dont le moindre n'est pas l'anonymat qui, d'une part, signe l'étiollement des relations trop

intimes de voisinage et de parenté, d'autre part émancipe l'individu hors de ces cadres traditionnels et lui permet l'exercice d'une certaine liberté dans la création de nouvelles formes de sociabilité. Wirth parle dans ce contexte du « caractère schizoïde » du citoyen, résultant de formes d'appartenance multiples et parfois contradictoires : cette complexité de l'identité urbaine est due à la sophistication de la stratification sociale, l'élargissement du marché renforçant la division du travail et à l'accroissement de la mobilité professionnelle, mais aussi au caractère utilitaire des relations entre les individus et à l'exploitation commerciale systématique de tous les besoins humains.

« Un citoyen africain est un citoyen »

Un autre cycle de recherches urbaines se met en place à la fin des années 1930 sous l'égide du Rhodes-Livingston Institute fondé en 1937 à l'initiative d'un gouverneur britannique de Rhodésie du Nord. L'anthropologie britannique focalise ici son attention sur les villes d'Afrique australe et centrale dites de type *B* qui doivent leur existence à l'exploitation des minerais locaux. Selon Aidan Southall, celles-ci se distinguent des villes de type *A* qui sont des genres d'agrovilles d'origine indigène comme Ibadan et Tombouctou : ces villes de cultivateurs ont d'importantes fonctions commerciales et bureaucratiques. Les villes de type *B* sont des enclaves plus que des noyaux industriels et elles sont intégrées aux circuits d'échange internationaux ; elles vivent sous l'emprise des Européens, des colons citoyens aux côtés desquels cohabitent des résidents africains de grande diversité ethnique.

À partir de 1945 se forme une importante équipe d'anthropologues, composée de Max Gluckman, Clyde Mitchell, Victor Turner, Bruce Kapferer et Audrey Richards, dont les travaux furent constitutifs de l'élaboration du département d'anthropologie de l'université de Manchester en « École de Manchester ». Nombre de leurs publications ont porté sur la dynamique combinée de « détribalisation/retribalisation ». Les citoyens africains, œuvrant dans les mines de zinc, de plomb ou de cuivre, reproduisent le processus de migration de travail propre à l'Europe industrielle des deux derniers siècles. Ainsi, écrit Gluckman, « un citoyen africain est un citoyen, un mineur africain est un mineur », soulignant par cette formule l'universalité des processus d'urbanisation et de prolétarianisation et la destruction concomitante des relations de parenté et ethniques structurant les anciennes communautés. La syndicalisation apparut alors comme une formation sociale concurrente des anciennes solidarités ethniques, d'autant plus que l'administration

coloniale avait institué un système de « gouvernement indirect » à l'intérieur des mines : les doyens de lignage étaient utilisés comme intermédiaires entre la compagnie minière et les ouvriers appartenant à ces ensembles lignagers. À l'occasion de grandes grèves qui touchèrent plusieurs mines de la région, ce système fut mis à mal : l'autorité des aînés fut contestée et on en vint à les considérer comme traîtres. Cependant, l'organisation syndicale elle-même et la mobilisation des grévistes étaient portées par des troupes de théâtre dansé, dont un des plus notables fut celle du Kalela, étudiée par Mitchell. Son recrutement s'effectuait sur une base ethnique, et son registre d'expression s'écarterait fortement de la tradition et s'inspirait beaucoup de la situation de contact avec la colonisation, décrivant entre autres de nouvelles formes de hiérarchie dans lesquelles s'inséraient les professions européennes. Ces « fronts ethniques » à l'intérieur du syndicat, mettant en échec aînés et colons et aboutissant à la suppression de ce système de contrôle social, laissent penser que des alliances complexes et diverses avaient pu se jouer du côté des ouvriers comme de la direction.

Cette réalité conduisit à évoquer une cyclicité des phénomènes ethniques en milieu urbain : « La détribalisation, au lieu d'être un processus à sens unique, bien loin de s'achever quand le migrant arrivait en ville, était un phénomène qui pouvait apparaître et disparaître à plusieurs reprises » (Ulf Hannerz, 1980, p. 182). Dans le contexte urbain, la dimension ethnique pouvait se combiner avec les rapports sociaux de production, les regroupements résidentiels, les stratégies matrimoniales, les activités de loisirs (les troupes de théâtre par exemple), les activités économiques (certains types de commerce) au sein desquels le groupe ethnique se transformait alors en groupe d'intérêt.

Si l'ensemble de ces travaux constitue une des marques les plus originales de l'anthropologie britannique, des recherches similaires furent menées à cette même époque dans le cadre français, où elles se qualifièrent de sociologiques. C'est en effet sous le titre de *Sociologie des Brazzavilles noires* que Georges Balandier publia en 1955 une étude portant sur la composante africaine d'une ville de colonisation : créée par les Européens à la fin du XIX^e siècle, Brazzaville comptait, en 1951, 74 500 Africains noirs pour 6 500 Européens. Il s'agissait alors pour cet auteur de caractériser les nouveaux types de personnalité urbaine « détribalisées » issues de cette vaste majorité de populations sans tradition urbaine antérieure. Si ces migrations africaines correspondaient à des migrations de travail dues aux besoins en main-d'œuvre de la ville blanche, comme dans le cas des villes minières évoquées plus haut, l'afflux de population dépassait largement ces seuls besoins.

Balandier mit l'accent sur une des caractéristiques de ces villes coloniales qui « apparaissent plus comme un centre de consommation que comme une source organisée de revenus » (*op. cit.*, p. 102). C'est en quelque sorte de l'analyse des rapports sociaux de consommation que ressort la fonction de l'acquisition de marchandises (alimentaires, vestimentaires...) ou de logement dans la valorisation du statut traditionnel : par la circulation de ces biens, il devient possible de se constituer de nouveaux « alliés » ou « obligés ». Par ailleurs, le besoin de différenciation collective pousse à une intense créativité associative : celle-ci incite à des regroupements sur la base d'une même origine régionale ou ethnique, d'une appartenance à une même classe d'âge (enfants d'une même parenté, camarades de quartier, camarades de classe). Il peut s'agir de groupes d'entraide entre femmes, de regroupements à fonction récréative (troupes de danse, orchestres, cercles culturels...), à dominante religieuse (souvent encouragés par les Missions) ou encore à fonction économique (sociétés professionnelles, associations commerciales ou d'épargne).

L'inscription de cette recherche dans la discipline sociologique tient au fait que son auteur établit un traitement selon des thématiques dites sociologiques (exode rural, travail, organisation sociale, vie politique) et qu'il place son étude dans un cadre conceptuel où domine une représentation « fondamentalement dynamique des faits sociaux et culturels » (*ibid.*, p. 12). Cette perspective mettant l'accent sur le changement social ne correspondait sans doute pas à l'époque avec la perception des sociétés traditionnelles comme sociétés rurales puis, pour l'anthropologie structurale, comme sociétés a-historiques, stables, « froides » car générant peu de conflits et d'énergie de transformation.

Une question controversée

Le droit de penser la ville

En dehors du puissant courant de la géographie urbaine, les recherches sur la ville furent initiées en France par Paul-Henry Chombart de Lauwe, qui, à la suite de Maurice Halbwachs, porta une attention toute particulière aux travaux de l'École de Chicago et tenta même une application du schéma des « aires concentriques » pour rendre compte des caractéristiques résidentielles du Paris des années 1950 en l'incluant déjà dans son environnement suburbain et périurbain. Tout en publiant ces travaux sous le titre *Paris, essais de sociologie*, il fondait une équipe de recherche qui portait le nom de Centre d'Ethnologie sociale :

de cette façon, se traduisait le fait que des terrains occidentaux et urbains classiquement considérés comme relevant du domaine de la sociologie pouvaient recourir à des méthodes d'approche propres à l'ethnologie ou anthropologie, privilégiant l'observation directe et mettant à jour des modèles culturels spécifiques.

Mais c'est à la fin des années 1960 que l'objet « ville » tenta une percée théorique dans le pré carré des grands systèmes intellectuels qui balisaient alors le champ des sciences humaines en France : marxisme, structuralisme, mais aussi linguistique/sémiologie et toujours philosophie. Il fallait en particulier toute l'audace et l'autorité intellectuelles d'un Henri Lefebvre pour imposer la ville comme objet à penser aux côtés des classes sociales et, en particulier, de la classe ouvrière. *Le Droit à la ville* (1968) défend autant le droit de penser la ville que le droit à vivre la ville – en tant qu'elle est, selon cet auteur, le lieu de l'actualisation de la liberté et de rapports sociaux créatifs. Ces propos contribuent de façon originale à la tradition des utopies urbaines, tout en conservant à la classe ouvrière son rôle de moteur historique privilégié, sans craindre d'abuser des allitérations entre « vie », « nouvelle » et « ville » : « Avec la ville nouvelle [créons] la vie nouvelle dans la ville » (Lefebvre, 1968, p. 111).

Par ailleurs, Lefebvre perçoit dès les années 1960 cette mutation historique des sociétés européennes et, en particulier, française en sociétés majoritairement urbaines. C'était chose faite depuis plusieurs décennies aux États-Unis, mais l'achèvement du processus se réalisait finalement en France. Cette hégémonie existait de longue date sur le plan politique, économique et juridique, mais son accomplissement engageait aussi les plans démographique et culturel : le « droit à la nature », expression directe de la généralisation des loisirs urbains, vient alors faire écho au « droit à la ville », véhiculé par le tourisme, la nostalgie des centres historiques, l'attrait des centralités anciennes et nouvelles... D'un point de vue général, il s'agissait en vérité d'un changement de perspective radicale par rapport au marxisme classique, déplaçant le centre de gravité théorique : « Pour Marx lui-même, l'industrialisation avait en elle-même sa finalité, son sens » mais, pour Lefebvre, « l'urbanisation et l'urbain contiennent le sens de l'industrialisation » (1968, p. 87).

De façon très parallèle sur le plan théorique, Raymond Ledrut prit ses distances par rapport au « structuralo-marxisme » dominant l'époque et trouva des appuis auprès de Gramsci et de la sémiologie. À la différence cependant de Lefebvre, sa construction de l'objet ville accorde une large part à l'approche empirique et à l'enquête de terrain (qualitative et quantitative). Elle n'hésite pas à poser au centre des réflexions des concepts

du type « symbolique urbaine », « imaginaire urbain » (ce qui fait sens aux yeux des citoyens) et enracine sa perception dans la réalité de la région Midi-Pyrénées : Toulouse où il enseigna, mais aussi Pau et d'autres sortent de l'anonymat sociologique. Car, dans ce contexte, c'est sans ambiguïté de sociologie urbaine dont il est question. Non seulement parce que le cadre de réflexion demeure la sociologie marxiste, et ceci malgré les multiples mises à distance, mais aussi parce que l'objet ville se construit à travers la volonté d'établir un dialogue – fût-il critique et radical – avec une nouvelle discipline, l'urbanisme, et avec les politiques de planification urbaine qui gèrent la croissance et la mobilité accrue des villes des années 1960. Ainsi, pour Ledrut, il s'agit d'organiser le « conflit-collaboration » (1968, p. 71) entre la collectivité urbaine et les projets d'aménagement qui lui sont destinés.

Une légitimité tardive

Cette orientation générale fut vertement prise à partie par tout un courant de la sociologie marxiste de l'époque et dénoncée comme dissidente. Ainsi, pour Manuel Castells, les concepts de « société » ou de « culture urbaine » relèvent de l'idéologie, voire de la mythologie (de droite comme de gauche) qui fait prendre « comme source de production sociale ce qui en était le cadre » (1972, p. 114). Autrement dit, la question urbaine ne saurait être pensée de façon spécifique, elle doit réintégrer une perspective historique qui lui est supérieure, à savoir « le mode d'organisation sociale liée à l'industrialisation capitaliste, en particulier dans sa phase concurrentielle » (*ibid.*, p. 110).

C'était mettre à mal l'enthousiasme d'un Lefebvre pour la *Révolution urbaine* (titre d'un de ses ouvrages paru en 1970), à la fois en amont et en aval de mai 1968, au profit d'une réhabilitation de la dictature du prolétariat (*ibid.*, p. 120). C'était aussi réduire les analyses de morphologie sociale, qui avaient depuis longtemps perçu la ville comme lieu de toutes les projections du social à la seule dimension de la lutte des classes. C'était dénoncer tout un courant de réflexion urbanistique sur la notion de « cadre de vie » comme mystification du changement social. Néanmoins, cette critique bien fournie de l'« idéologie urbaine » contribuait à élaborer malgré elle la question urbaine en objet spécifique, dans un contexte dogmatique et hautement polémique.

La légitimité de l'urbain vint en fait et en fin de l'objet lui-même : la ville s'imposa à la fin des années 1970 et tout au long des années 1980-1990 comme réalité problématique, pathologique, à soigner de toute urgence car menaçant la santé du corps social tout entier – même

si ces pathologies n'étaient que des réactions somatiques à des conflits fondamentaux et structurels. La question sociale qui fut autrefois absorbée par la question ouvrière évolua en « problèmes urbains » comme l'analysèrent François Dubet et Didier Lapeyronnie (1992).

C'est donc un « champ urbain » de la recherche qui prit progressivement forme, vers lequel convergèrent toute une série de disciplines, certaines déjà fortes d'une longue tradition de recherche dans ce domaine, telles l'histoire, la géographie, et une certaine sociologie jusque-là minoritaire, en filiation directe ou indirecte avec les travaux de Chombart de Lauwe. D'autres courants sont plus récemment convertis, comme la sociologie des migrations (autrefois proche de la sociologie du travail) ou l'anthropologie/ethnologie urbaine. Cette dernière investit dès lors en France les milieux urbains les plus divers comme terrains d'observation, et les premières équipes de recherche sous ces intitulés de discipline firent leur apparition au tournant des années 1980 (cf. encadré ci-après).

De nombreuses problématiques connurent ainsi une multitude d'approches disciplinaires (démographique, sociologique, anthropologique, géographique...). On aura le loisir de traiter par exemple la culture bourgeoise et ses quartiers, les quartiers pluri-ethniques de centre-ville ou de banlieue, les entreprises ethniques, les subcultures de jeunes, etc. La différence des approches méthodologiques et conceptuelles sur un même sujet alimente le débat et la polémique entre chercheurs ; ou encore, l'interdisciplinarité peut être pratiquée par un même auteur, et être clairement revendiquée.

C'est dans ce contexte général que furent réactualisés – et, pour commencer, traduits en français – les grands textes sur l'urbain de la sociologie allemande, de l'École de Chicago, de l'anthropologie anglaise en partie reconvertie depuis les années 1950 dans l'étude des milieux urbains sur son propre sol, vus sous l'angle de leurs relations de parenté et de leurs réseaux sociaux. On ne saurait trop rappeler que les approches anthropologiques, sociologiques et psychologiques se conjuguent dès les débuts de la recherche urbaine.

Anthropologie urbaine : spécificités institutionnelles en France

Le domaine urbain a suscité de nombreuses associations disciplinaires, issues de toutes les branches des sciences sociales, mais la contribution de l'anthropologie urbaine recouvre une originalité particulière puisqu'elle se situe au croisement d'une approche propre à l'étude des sociétés traditionnelles non ou peu urbanisées et d'une appréhension de phénomènes qui désignent la modernité et ses déclinaisons ultérieures, post et surmodernité, dans ses phases multiculturelles et mondialisées.

Ce croisement a présenté l'intérêt de saisir les articulations particulières créées par les traditions et permanences sociales et culturelles dans leur rapport avec les ruptures dues aux mouvements de populations, subis ou désirés, volontaires ou involontaires, et à l'évolution des structures urbaines, et de les envisager pour chaque cas spécifique, sans exclusive ni généralisation abusive. Sous ce rapport se trouvent traitées sur un pied d'égalité des populations aussi différentes que la grande bourgeoisie, les minorités religieuses, les habitants des grands ensembles, ceux des quartiers anciens ou des bidonvilles, les formations urbaines des diasporas commerçantes ou la culture de rue des jeunes des cités.

Cette perspective que l'on peut estimer commune à l'ensemble des travaux qui se reconnaissent sous ce vocable, a cependant connu une faible théorisation tant ce courant peut aussi se caractériser par une volonté de savoir au plus près de la spécificité du terrain : l'approche issue de l'anthropologie classique est basée sur une observation dans la durée, comprenant la description des lieux, des pratiques, de la culture matérielle, intégrant le discours suscité par l'entretien à celui qui se perçoit dans le quotidien, accordant une place centrale à l'expérience vécue de l'intérieur de la population étudiée.

Mais il est aussi très complexe de restituer une unité à ce courant, pluriel s'il en est, y compris dans l'importance accordée ou non aux perspectives théoriques. En France, dans les dernières décennies, l'anthropologie urbaine a connu des formations institutionnelles avec des orientations propres mais qui ne saturent nullement le domaine de l'anthropologie urbaine française. Car de nombreux chercheurs n'appartenant pas à ces formations (mais à celles de sociologie urbaine par exemple) reconnaissent pratiquer une forme d'anthropologie urbaine en fonction de leurs sujets d'étude : il faut alors concevoir cette « discipline » comme appropriable par de nombreux types de recherche et déclinable en fonction d'orientations diverses. De fait, les recouvrements entre sociologie urbaine et anthropologie urbaine n'ont cessé de se produire dans tous les pays où ces disciplines se sont élaborées, qu'il s'agisse des terrains, des problématiques et des méthodes.

L'ancrage institutionnel en France

Une perspective mettant en avant l'étude des rapports sociaux (de domination, d'oppression, d'alliance, de solidarité) dans les pratiques urbaines (de consommation, de résidence, de travail, d'activité culturelle...) structure l'approche d'ethnologie urbaine développée par Gérard Althabe, dont les travaux initiaux ont porté sur Madagascar puis sur Brazzaville. Les recherches qui s'organisent dans le cadre de l'ERAUI (Équipe de Recherche en Anthropologie Urbaine et Industrielle), EHESS, à partir de 1977, prennent forme dans plusieurs villes françaises dont Nantes, Amiens, Carpentras, les banlieues de Paris et de Lyon, et l'Europe de l'Est (Bucarest). La volonté d'adapter à un contexte européen des méthodes éprouvées sur des terrains exotiques tend ici à constituer des champs microsociaux d'observation. La formation du Laboratoire d'anthropologie urbaine au CNRS fut le résultat d'un autre type de trajectoire puisque ses fondateurs se sont fait connaître par des travaux relatifs au monde occidental. Même si Colette Pétonnet avait eu l'expérience des bidonvilles de Casablanca, ses principales publications traitent de leur présence dans la France des années 1960-1970.

Quant à Jacques Gutwirth, ses travaux initiaux ont porté sur les Hassidim d'Anvers puis se sont poursuivis en Amérique du nord sur diverses formes de configurations religieuses dont les Judéo-Chrétiens. Dans ce laboratoire, la prise en considération des phénomènes minoritaires, liés à diverses formes de diasporas ou à des affirmations identitaires, a constitué une préoccupation commune tout en conservant une approche particulariste et des traitements comparatifs (Amérique du nord, Europe, Moyen-Orient). D'autres institutions ont, en France, donné l'impulsion à ce courant d'anthropologie urbaine : en particulier, la Mission du Patrimoine ethnologique contribua par ses appels d'offres à stimuler la recherche dans ce domaine. C'est aussi dans le cadre des universités, celle de Lyon II en particulier, de l'Institut de Recherche pour le Développement, des musées, que ce courant s'est développé.

Anne Raulin

Extraits de la notice *Anthropologie urbaine* établie par Anne Raulin, in Sylvie Mesure et Patrick Savidan, *Le Dictionnaire des Sciences Humaines*, 2006.

Chapitre 4

Des concepts pour une analyse globale

La connaissance des différents secteurs urbains ne va pas sans une interprétation de la ville comme objet global, comme entité structurée et dynamique. Les rapports entre les types d'espace qui composent l'ensemble urbain apparaissent aussi importants que l'unité des quartiers eux-mêmes.

L'École de Chicago prend l'initiative

La ville comme milieu écologique et comme laboratoire social

Pour rendre compte des puissantes dynamiques de croissance et de ségrégation de l'espace urbain, l'École de Chicago considère que la ville s'apparente à un organisme engendrant des logiques propres comparables à celles d'un environnement naturel. Implicitement, elle s'inspire du courant scientifique de l'écologie qui s'est développé aux États-Unis au cours du XIX^e siècle – le terme même d'« écologie » étant vraisemblablement apparu pour la première fois sous la plume d'Henry David Thoreau en 1858. Ce courant d'écologie dynamique a en particulier réalisé des observations sur la succession des espèces végétales dans les sites naturels nord-américains, y compris sur les rives du lac Michigan (cf. Deléage, 2000) et a élaboré tout en ensemble de formulations conceptuelles qu'ont empruntées les études urbaines.

La perception de la ville comme laboratoire dérive de l'enquête pionnière réalisée à Pittsburgh et publiée de 1909 à 1914 par Paul Kellogg sous les auspices de la fondation Sage qui finance à la même époque toute une

série d'enquêtes à Chicago. Si ce sont les travaux sur Pittsburgh, ville industrielle idéaltypique, qui sont qualifiés par Park de « matériau clinique pour l'étude de la civilisation américaine », le propos est beaucoup plus général puisqu'il s'agit ni plus ni moins d'utiliser la ville comme laboratoire d'analyse de la nature humaine : parce qu'elle est source et centre du changement social, parce qu'elle est un espace de liberté qui tolère les différences, voire les déviances, elle devrait permettre de sonder et d'observer l'âme humaine comme à travers un prisme grossissant. Le monde urbain a perdu la dimension sacrée qu'il possédait dans l'Antiquité et il présente aujourd'hui un caractère expérimental et pragmatique particulièrement stimulant pour le chercheur en sciences sociales.

L'aire naturelle

Les citoyens ne sont pas les seuls acteurs sous les projecteurs, la ville elle-même se trouve au centre de l'attention et elle est assimilée à un organisme dont on peut décrire les fonctions. L'une de ses fonctions est assumée par l'« aire naturelle », appelée ainsi parce qu'elle « naît sans dessein préalable et remplit une fonction, bien que cette fonction, comme dans le cas du quartier de taudis, puisse être contraire au désir de tout un chacun : c'est une aire naturelle parce qu'elle a une histoire naturelle » (Park, 1979, p. 170), constituée en dehors de toute forme de planification ou d'aménagement urbain. Elle peut être considérée comme l'unité fonctionnelle de base de l'espace urbain qui effectue un mécanisme de tri et de filtrage, en sélectionnant « infailliblement dans l'ensemble de la population les individus les mieux à même de vivre dans un secteur particulier et un milieu particulier » (*ibid.*, p. 171). Autrement dit, les « aires naturelles » reflètent les formes de la ségrégation spatiale et cela est particulièrement perceptible à Chicago où l'on peut distinguer des secteurs urbains sans enfants, à taux élevé de divorce, à dominante masculine comme Hobohemia, fortement marqués par une classe d'âge ou encore par un groupe ethnique, comme Chinatown. Malgré cette spécialisation des aires naturelles, il ne faudrait pas en conclure qu'elles présentent une homogénéité sociale ou culturelle absolue. Car elles s'établissent selon des règles de complémentarité sociale que Park qualifie de relations de symbiose : diversité, voire étrangeté des populations entre elles se combinent dans la proximité géographique selon des intérêts utilitaires, car aucun groupe ne saurait fonctionner en circuit fermé sur lui-même mais a recours à d'autres pour ses besoins commerciaux, sa main-d'œuvre ou ses travaux domestiques... Aussi ces aires naturelles sont-elles également des

« aires de coopération concurrentielle » mettant les groupes en situation de coopération et de compétition.

Enfin, l'insertion dans ces aires n'est pas fixe et définitive. Au contraire, la mobilité sociale peut se lire à travers la mobilité géographique, puisque l'ascension des individus et des groupes se traduit par un déplacement résidentiel dans l'espace urbain, aisément repérable dans les récits de vie et dont la théorie des « aires concentriques » permet une lecture globale.

L'aire concentrique

Le schéma dit des « aires concentriques » organise l'ensemble de l'espace urbain. Il est remarquable qu'il soit présenté par son auteur, Ernest Burgess, comme un modèle unique caractéristique de la ville cosmopolite américaine, alors même qu'à Chicago, ces aires apparaissent seulement semi-concentriques à cause de la présence du lac Michigan qui oblitère toute la partie est (cf. figure 3).

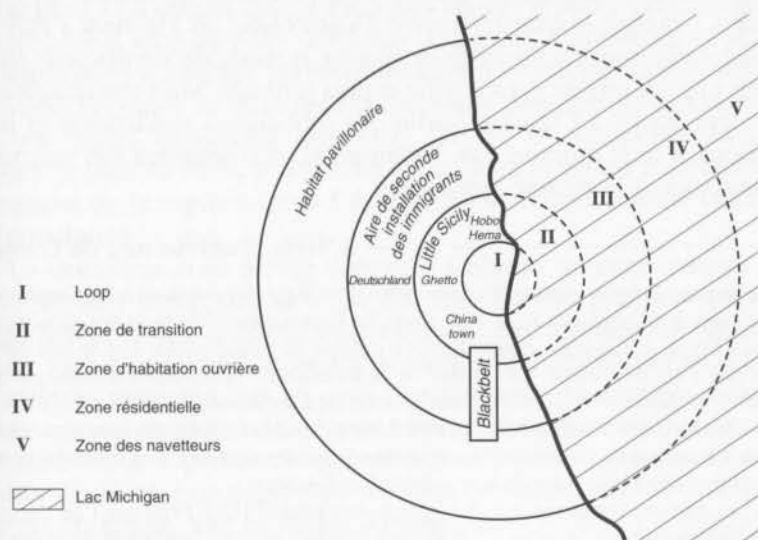


Figure 3. Les aires concentriques à Chicago

L'aire centrale (ou zone 1) est définie par la forte concentration des activités économiques, et décrite comme un centre d'affaires et d'échanges : elle porte à Chicago le nom de *Loop* car elle est ceinturée par l'infrastructure du métro aérien. En tout état de cause, elle est

passée rapidement en revue au profit de la zone 2, ou zone de transition, où s'agrègent les différents ghettos, composés de populations migrantes où domine toujours une minorité : ghetto juif, Petite Sicile, Ville grecque, Ville chinoise, le quartier noir ou *Black Belt* coupant à travers plusieurs zones. Du point de vue du bâti urbain, c'est un espace dégradé, des bas quartiers quelque peu synonymes de bas-fonds. Mais cette « aire de détérioration » est aussi une « aire de régénération » « comme en témoignent les missions, les œuvres sociales, les colonies d'artistes, les centres radicaux – tous préoccupés par la vision d'un monde nouveau et meilleur » (p. 135). Avec les « quartiers latins », tous ces éléments font de cette zone un espace privilégié de brassage, de diversité, de contestation, de créativité sociale et culturelle.

Elle est entourée par la zone 3, qualifiée d'aire de seconde installation pour les immigrants qui ont dans un premier temps transité par la zone 2. Ouvriers qualifiés et employés aux revenus confortables, ceux-ci vont, dès la deuxième génération, chercher à s'installer dans cette nouvelle aire de résidence, preuve de leur ascension sociale. Et l'on repère à Chicago le quartier appelé *Deutschland* où viennent s'établir des habitants issus du ghetto pour adopter le mode de vie des juifs allemands plus tôt arrivés dans la ville et plus fortunés. Mais une quatrième zone leur sourit à l'horizon, celle des immeubles résidentiels et des pavillons, « terre promise » de l'immigrant où il achèvera son parcours d'intégration à la société américaine.

L'École d'architecture de Chicago

Si la zone 2 fut le champ d'observation privilégié des socio-anthropologues de l'École de Chicago, la zone 1 ou *Loop* fut le territoire d'élection des architectes de l'École de Chicago, courant mieux connue du grand public que le précédent et qui s'est développé à la faveur de la formidable prospérité économique qui suivit la guerre de Sécession. Cette période fut surnommée *Gilded Age*, âge doré : à Chicago, qui connaît donc à cette époque un développement sans précédent, les « barons » de la sidérurgie, de la viande ou des céréales se constituèrent des empires immobiliers grâce à la spéculation foncière.

« Les édifices commerciaux de Chicago des années 1875-1910 que l'on désigne ordinairement sous le nom d'« école de Chicago » revêtent une importance mythique dans la culture architecturale américaine. Ce n'est pas simplement parce qu'il s'agit de la construction du premier ensemble de gratte-ciel de verre et d'acier appelés à devenir le symbole d'un pays qui affirmait alors sa suprématie économique. L'importance de Chicago en tant que foyer architectural tient au rôle que lui accordent volontiers les architectes américains d'initiateur privilégié de l'architecture moderne. »

« On constate ainsi que dans le dernier quart du XIX^e siècle, une véritable fièvre architecturale s'empare de Chicago. Cet essor se caractérise essentiellement par

la construction d'immeubles commerciaux dans le quartier d'affaires de la ville (le *Loop*). Y sont associés des architectes comme Jenney, Burnham, Root, Holabird, Roche, Adler et Sullivan. On a construit alors surtout des immeubles de bureaux, mais aussi des grands magasins, des hôtels et des théâtres. »

Claude Massu, *L'Architecture de l'école de Chicago. Architecture fonctionnaliste et idéologie américaine*, Paris, Dunod, 1982, p. 1 et p. 9.

Des zones concentriques à Paris ?

On comprend que la théorie des aires concentriques est largement ancrée dans la réalité de la ville de Chicago. Ce qui n'a pas empêché certains auteurs de tester sa validité pour d'autres villes américaines ou européennes.

C'est que qu'a cherché à faire Chombart de Lauwe dans les années 1950, en prenant toutes les précautions nécessaires : il ne s'agit pas de rechercher une validité absolue mais relative du modèle ; de plus, il ne peut exister des lignes de démarcation entre zones mais des « marges frontières ». Ajoutons que le Paris des années d'après-guerre a considérablement mué dans les dernières décennies. Cependant, ce travail d'application à l'espace parisien demeure un exercice intéressant.

Dans la zone 1 se trouveraient les quatre premiers arrondissements et une partie importante des VIII^e, IX^e et X^e arrondissements (cf. figure 5, plan de Paris, p. 197). Ils constituent le centre commercial et financier de la capitale qui à l'époque apparaît déjà comme sujet à la dépopulation.

La deuxième zone mérite comme à Chicago un commentaire plus détaillé. Elle comprendrait ici ce qui reste des dix premiers arrondissements ainsi que la partie intérieure des arrondissements périphériques. Le métro aérien Nation-Étoile par Denfert-Rochereau au sud, par Barbès au nord, qui suit en gros l'ancien tracé du mur des Fermiers généraux, en constituerait la limite externe. Zone de transition, de détérioration et de régénérescence, zone d'acculturation, tous ces qualificatifs semblent, à un degré ou à un autre, pertinents pour la description de cet ensemble, tout en tenant compte d'un élément fortement structurant à Paris, la polarité est/ouest. Ce paramètre distribue d'un côté le Paris prolétarien (Belleville, la Bastille, Montmartre, la Gaîté) où se sont infiltrées les colonies d'artistes, de l'autre le Paris bourgeois, où siègent les salons et clubs, les hôtels et les cafés prestigieux dont la clientèle est internationale et fortunée. Cette zone est aussi celle des gares favorables à tous les brassages et qui ont constitué en leur temps des quartiers environnants en relation avec les provenances migratoires

qu'elles suscitaient, l'exemple du quartier breton de Montparnasse étant le plus probant, mais on pourrait citer pour l'époque des quartiers à forte composante « nord-africaine » ou encore chinoise dans le voisinage de la gare de Lyon. Et, là encore, on ne manquera pas de souligner la présence du Quartier Latin, cadre privilégié de manifestations entretenant l'esprit revendicatif ou contestataire.

La zone 3 comprendrait la partie externe des arrondissements périphériques. Typiquement résidentielle pour la partie ouest, elle est en outre très active dans la partie est où se concentrent à l'époque les petites et moyennes entreprises de la capitale. Quant à la zone 4, elle définit une première couronne de la banlieue qui inclut les portes de Paris et est le lieu d'élection des grandes et très grandes entreprises. Ce n'est qu'au-delà que s'amorce une zone 5, voire une zone 6 qui, de suburbaines, deviennent périurbaines avec la multiplication des villes dortoirs, dominées par les lotissements collectifs et individuels. C'est la limite de l'espace urbain proprement dit et des migrations journalières. Il est intéressant que l'ensemble des transports publics de la région parisienne ait repris en le réinterprétant ce schéma des aires concentriques pour établir son système de tarification mensuelle.

Outre la polarité est/ouest, Chombart de Lauwe insiste sur les distorsions que subissent les limites de zones et qui écartent ce schéma chicagolien de la réalité parisienne. Il est aussi clair que les zones exigent de nouvelles définitions, en particulier en ce qui concerne la banlieue, alors plus active que résidentielle et peu perçue comme instance de reconnaissance de l'ascension sociale, et aussi pour ce qui a trait au centre dont le caractère historique renforce la complexité et engage un autre type d'attraction. Néanmoins, malgré toutes les divergences d'importance, l'exercice n'est pas vain car il met au jour des dynamiques de distribution effectivement à l'œuvre dans l'espace urbain même si elles sont contrecarrées dans le cas présent par d'autres phénomènes de puissances équivalentes comme on le verra dans le paragraphe intitulé « la ville comme système ».

Une écologie urbaine

C'est à Roderick McKenzie que l'on doit « l'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine ». Cet auteur envisage ici un rapprochement entre écologie humaine et écologie végétale et ne considère pas les problèmes écologiques liés au développement urbain. En effet, selon ce sociologue, ce rapprochement se justifie dans la mesure où, malgré l'apparente liberté de choix qui préside à l'habitat en ce qui

concerne la communauté humaine, celle-ci n'en est pas moins gouvernée par sa nature et ses besoins. Elle suit donc des lois d'évolution qui relèvent de toute communauté vivante et qui sont moins intentionnelles et volontaires qu'on pourrait en juger à première vue. En tout état de cause, il s'agit de réaliser « l'étude des relations spatiales et temporelles des êtres humains en tant qu'elles sont affectées par des facteurs de sélection, de distribution et d'adaptation liés à l'environnement » (1979, p. 146).

Ainsi, ces processus écologiques déterminent la structure interne de la communauté urbaine, que ce soit à l'échelle globale de la ville ou à celle du quartier ou de l'aire naturelle. En ce qui concerne l'ensemble urbain, McKenzie dégage une règle de croissance qui va de la centralisation (ou concentration) à la décentralisation. Dans un premier temps, le processus de concentration voit l'apparition d'une multitude de services répondant aux besoins primaires : ils sont à la fois de type privé et public comme les magasins polyvalents, les résidences familiales ou les lieux de culte et d'éducation, et se développent autour des principaux axes de circulation (piste, route, voie ferrée, fleuve...) et le plus souvent en parallèle à ces axes. Dans un deuxième temps, le phénomène de décentralisation est marqué par une diversification des activités et des services et voit émerger des formes de ségrégation spatiale : « Les résidences et les institutions rayonnent à partir du centre de la communauté, tandis que les affaires se concentrent de plus en plus autour du point où les valeurs foncières sont les plus élevées » (*ibid.* p. 157) ; de nouveaux noyaux d'activités économiques se forment, qui fonctionnent comme des satellites de la zone 1 centrale et portent le nom de *subbusiness area*. Autrement dit, toute forme d'accroissement urbain se traduit par un processus de concentration suivi d'un processus de décentralisation (ou déconcentration). On peut estimer un cycle de croissance accompli lorsque la communauté atteint entre 10 000 et 12 000 habitants. Sont alors constitués le centre d'affaires et de commerce, les secteurs industriels ou secteurs résidentiels...

Des « envahisseurs urbains » ?

Cette évolution de l'espace urbain, ici comptabilisée en cycles de croissance, semble comparable à ce qui se produit dans un environnement naturel. De même, au niveau local, la succession des espèces végétales peut servir de modèle pour comprendre les formes d'appropriation successive de l'espace urbanisé par des vagues d'occupations différenciées. C'est ici une véritable théorie des « envahisseurs urbains » qui

est mise au point et dont tout l'intérêt réside dans le fait qu'elle est parfaitement neutre et peut s'appliquer à des réalités extrêmement diverses ainsi qu'on le verra dans le cadre de l'analyse des milieux sociaux : entreprises, classes moyennes, diasporas peuvent, à un moment ou à un autre, être qualifiées d'« envahisseurs » en fonction des secteurs qu'elles convoient.

Cette théorisation s'inscrit dans le cadre d'une observation des cyclités urbaines. Elle repère plusieurs facteurs d'envahissement qui concourent de façon générale à la fragilisation du tissu immobilier et provoquent l'émergence de « failles urbaines ». Ainsi, la modification des itinéraires des moyens de transport, l'obsolescence ou, au contraire, la rénovation du bâti, l'intensification de la construction publique en certains points de la ville, la mise en place de nouveaux types d'industrie ou de services, tous ces éléments entraînent une déstabilisation de l'occupation spatiale, sans oublier la mobilité professionnelle des résidents qui incite à l'acquisition du logement dans un autre secteur de la ville. Au gré de ces recompositions, peuvent s'infiltrer de nouveaux types d'occupations, transformant l'usage du sol qui, de résidentiel, peut devenir commercial, ou faisant évoluer les dominantes ethniques dans un quartier spécifique. Ces mouvements de populations se traduisent au sol par des fluctuations des valeurs foncières et des loyers tant et si bien que les aires naturelles pourraient se définir en fonction du coût du foncier.

On peut aussi repérer des séquences propres à la réalisation d'un cycle d'invasions urbaines. Celui-ci se déroule en trois temps que l'on peut successivement qualifier d'initial, en croissance, accompli. Dans un premier temps, l'envahisseur, le plus souvent perçu comme indésirable, fait son entrée dans une aire déjà occupée au point de plus forte mobilité. À l'échelle globale, il s'immisce au lieu de plus intense activité économique puis remonte les axes marchands et les voies de circulation majeures jusqu'à la périphérie de l'agglomération. Dans la phase de croissance, il assure sa mainmise en violant les règles de la concurrence, soit en pratiquant la surenchère, soit au contraire en cassant les prix du marché local, que ce soit au niveau du foncier ou de l'activité économique exercée. Dans la dernière phase, la violence de la compétition pour l'appropriation de l'espace fait place à un rétablissement des réglementations par le groupe devenu dominant, et alors capable de résister à d'autres formes d'invasions.

Cette orientation « naturaliste » peut choquer le lecteur européen, habitué à considérer la ville comme objet de civilisation par excellence, mais elle a le mérite de mettre en lumière des phénomènes qui se

retrouvent dans des contextes remarquablement divers du point de vue sociopolitique et permet ainsi une certaine forme de distanciation dans l'analyse. Cependant, dans les années 1970, le concept de « communauté naturelle » fut remis en question par les successeurs de cette École, et en particulier par Gerald Suttles dans son ouvrage *The Social Construction of Communities* (1972). Si l'adjectif « naturel » fut si abondamment utilisé, c'est que l'organisation territoriale semblait plus le fait de l'initiative personnelle et de facteurs humains que celui de planifications, administrations ou institutions. Mais Suttles interroge : à l'époque, la ville de Chicago n'était-elle pas la proie des constructeurs et promoteurs définissant les lois du marché même s'il est vrai qu'elle ne subissait l'autorité d'aucune directive d'aménagement urbain, que ce soit au niveau régional ou fédéral ?

La ville comme système

Il s'agit ici de considérer la ville comme un système de contradictions, animé de dynamiques en opposition. Seuls les couples de forces contradictoires qui la parcourent peuvent rendre compte de son mouvement permanent, de ses tensions.

Julien Gracq et la ville sous tension

« La campagne de ma petite enfance m'a rendu fortement sensible à la différence de tension qui la sépare de la ville. La campagne n'est pas seulement (ou du moins n'était pas, il y a encore quelques décennies) pour la vie qui s'y écoule, un milieu sédatif, marqué par la rareté, en même temps que par le caractère placide, sans urgence, la relative insignifiance des signaux visuels et sonores qu'il dispense, c'est, fondamentalement, un champ neutre, qui tend de lui-même à imprimer à la vie une forme végétative, tout comme à imposer aux rapports sociaux la dominante de l'habitude. Ce qui fait de la ville un milieu sous tension, ce n'est pas tellement la concentration de l'habitat, l'état de friction latente et continue qui électrise les rapports, la multiplicité des possibles ouverts à l'existence individuelle, c'est pour moi bien davantage l'antagonisme qui y règne entre un système de pentes naturellement centrifuges qui toutes mènent le noyau urbain vers son émiettement périphérique, et, en regard, la puissante astreinte centrale qui les contrebalance, et qui maintient la cohésion de la cité. *L'homme des foules*, cher à Edgar Poe, pourrait symboliser, dans une telle conception, l'un des pôles : il incarne le déséquilibre auquel donne lieu la soumission sans partage à l'attraction urbaine centrale. Tandis qu'une attraction centrifuge préside sans doute aux puissants mouvements de diastole auxquels donne lieu la ruée moderne des vacances et des *week-ends*. »

Julien Gracq, *La Forme d'une ville*, Paris, José Corti, 1985, p. 199-200

Examinons ce couple de forces centrifuges et centripètes. Ces dernières nous ramènent à la notion de centre urbain, qui se définit comme un « espace intégré » ou, si l'on préfère, « encastré » pour reprendre le terme utilisé par l'anthropologue Karl Polanyi pour qualifier les sociétés traditionnelles (par opposition, nos sociétés seraient désencastrées). En effet, le centre urbain se caractérise par la cohabitation des fonctions, sa multifonctionnalité, puisqu'il superpose et imbrique des espaces de gestion administrative et juridique, économique et politique, religieuse et culturelle. Cette concentration, cette densité fonctionnelle est qualifiée de « synthèse spatiale » par Sylvia Ostrowetsky. Mais c'est aussi de « synthèse temporelle » dont il faudrait parler pour qualifier les centres urbains, en particulier dans les villes européennes où ils sont aussi centres historiques.

Aussi le centre-ville est-il un espace/temps intégré, et la dimension symbolique de cette réalité s'exprime à travers des représentations de symbiose, de matrice, de fusion, de nostalgie. Ledrut avait mis à jour une image de la ville comme personne, le plus souvent identifiée à la mère et suscitant les mêmes attentes ou les mêmes frustrations.

Dans les métropoles contemporaines, la vitalité de ce phénomène de centralité est marquée par l'émergence de nouvelles aires présentant de semblables qualités. Ainsi naissent des « centralités minoritaires », ces quartiers dits ethniques où sont implantés des lieux de culte, des commerces tenus par des diasporas spécifiques... Ils ont aujourd'hui pour fonction d'être des centres urbains pour des populations de mêmes origines, mais aussi pour l'ensemble des citoyens, autochtones ou non (cf. Anne Raulin, 2000).

Quant aux forces centrifuges, elles nous mènent dans la circulation entre l'espace intégré du centre et les espaces différenciés de la périphérie. Car la périphérie se caractérise par la dissociation des fonctions urbaines : elle est faite d'alternances entre espaces de résidence (grands ensembles, quartiers pavillonnaires), d'activités commerciales (centres commerciaux), de loisirs (parcs et bases, espaces verts), de production et de services, de transports (gares, aéroports, routes et autoroutes). Ces espaces peuvent éventuellement se conjuguer entre eux mais, de façon générale, c'est le phénomène de circulation entre ces espaces spécifiques qui prédomine.

Leur développement engendre un accroissement de la consommation urbaine d'espace rural et s'accompagne de ce que l'on pourrait appeler une américanisation du paysage rural français, envahi par les échangeurs, les Garden Centers et les Mac Donald's. La diversification de la circulation entre centre et périphérie et, de plus en plus, entre espaces

périphériques se traduit par une complexification des temporalités urbaines : mouvements pendulaires journaliers, rythmes hebdomadaires et cycles saisonniers ont requis un aménagement du temps urbain tant dans les transports collectifs (mise en place des périodes bleues/blanches/rouges par exemple) que dans les transports individuels où des procédés similaires cherchent à se manifester.

Il s'agit là de mouvements se déroulant sur un temps court, mais on pourra tout aussi bien évoquer des dynamiques contradictoires s'effectuant sur des temps longs, comme c'est le cas des évolutions résidentielles décrites dans la III^e partie. Ou, comme l'exprime Guy Burgel, « il y a donc, sur le long terme, maintien simultané d'une agglomération dense et concentrée, et formation d'un halo de région urbaine dispersée et discontinue » (1992, p. 208). Dispersion et concentration urbaines sont des phénomènes simultanés comme si la prolifération externe nécessitait un renforcement de la structure interne de la ville.

La dimension symbolique de la centralité

« Pour comprendre la signification d'un centre urbain, il ne suffit pas d'évoquer des éléments fonctionnels comme son accessibilité aisée pour une clientèle venant de zones d'autant plus larges qu'il s'agit d'acquiescer des biens et des services de plus en plus spécifiques ou comme les gains de temps qu'il permet en concentrant en un espace réduit des services divers. Une telle définition ne distinguerait en rien un centre urbain d'un centre d'achats car celui-ci se définit avant tout à partir du fonctionnel et, même s'il devient un lieu d'ambiance attractif et ponctue l'année de fêtes qui n'ont d'ailleurs de finalité que commerciale, il n'est jamais sujet d'identification collective ni support de mémoire collective ; vide de toute population résidente qui se sentirait dépositaire d'un patrimoine collectif à faire valoir, le centre d'achats est dominé par une rationalité de vente et c'est celle-ci qui commande les éléments d'ambiance, explicitement élaborés à cette fin par le pouvoir organisateur.

À l'inverse, la centralité suppose un espace à signification symbolique prédominante qui constitue le fond sur lequel viennent éventuellement prendre forme des activités commerciales et des services divers. Le fond d'identification symbolique trouve son origine dans le fait que ce centre est, au départ, le lieu à partir duquel s'exerce le pouvoir et s'unifie le groupe. C'est là-bas que se déroulent les grandes manifestations qui ont pour but soit d'applaudir et d'exalter, soit de contester les pouvoirs à travers lesquels le groupe exprime une unité de vue et une unité d'action. En outre, ce centre qui est un territoire commun de rencontre où la résidence n'est pas une condition pour se sentir chez soi, peut apparaître comme quelque chose où la vie est continue dans la mesure où il s'y passe toujours l'un ou l'autre événement à signification collective, où le décor est occupé en permanence et qui, par la spécificité de ses formes, exprime le caractère unique et original de l'entité urbaine. »

Jean Rémy et Liliane Voyé, *Ville, ordre et violence*, Paris, PUF, 1981, p. 86

Aspects morphologiques

La question de la morphologie sociale est certainement centrale dans la tradition anthropo-sociologique française. Après Durkheim, Mauss honora cette approche, puis Halbwachs qui cite ici ce dernier : « La morphologie est « une partie, presque une moitié primordiale, et l'une des plus indépendantes de la sociologie ». Puisqu'elle a pour objet d'étudier le « corps matériel » la grandeur ou le volume, la figure spatiale, la densité des groupes, leurs changements de forme et leurs mouvements dans l'espace, elle porte sur un aspect de toutes les sociétés quelles qu'elles soient » (1972, p. 225). Dans le domaine urbain, elle s'impose d'elle-même pour l'étude de la croissance de ce corps spécifique et de l'inscription des groupes et des activités dans l'espace. On n'hésite pas à dire que Chicago se présente comme un paradis de l'approche morphologique. Car, plus que n'importe quelle autre ville, elle offre une remarquable lisibilité sur ce plan, ce qui ne manqua pas d'attirer l'attention de Halbwachs qui fut *visiting professor* en 1930 à l'université de Chicago et publia en 1932 un article fournissant des informations utiles pour la compréhension de ce cas d'école.

Ainsi Chicago apparaît comme une ville dont la croissance fut exceptionnelle. Construite sur une terre autrefois indienne acquise en 1821, plate et vierge de toute implantation urbaine, elle compte en 1840 quelque 4 479 habitants et moins d'un siècle plus tard, en 1930, elle atteint les 3 373 753 habitants. Parallèlement, sa superficie est passée de 46,5 km² à 520 km²...

Années	Habitants	Superficie (en km ²)
1840	479	46,5
1860	108 206	46,5
1880	503 298	92,0
1900	1 699 850	490,0
1920	2 701 705	520,0
1930	3 373 753	520,0

Chicago a donc connu une croissance sans précédent tant au niveau démographique que géographique, en particulier à la fin du XIX^e siècle où la population a été multipliée par trois et la superficie par cinq. Cette configuration a entraîné une densité extrêmement lâche du

peuplement, d'environ 6 500 habitants au km², encore renforcée par la nature du plan urbain en échiquier qui favorise une occupation non saturée de l'espace, laissant de nombreux lots vacants, non encore bâtis ou déjà obsolètes, puisque le tracé des rues préexiste à la construction des immeubles. Enfin, il faut souligner l'importance de l'habitat pavillonnaire, la maison individuelle étant retenue comme une des caractéristiques de la zone IV. Par comparaison avec Paris, la densité à la même époque était de 37 000 habitants au km² pour une superficie de 78 km². Aujourd'hui Paris intra-muros s'élève à 105 km² et il faut ajouter les arrondissements de première couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) pour atteindre un chiffre comparable à la superficie de Chicago, mais néanmoins toujours très inférieur (350 km²).

Un dernier élément favorise la lisibilité de cet espace urbain. À l'instar de Pittsburgh et Detroit, Chicago grandit avec le développement de l'industrie lourde : elle est donc une manifestation idéaltypique de cette période et ne présente aucun caractère historique – à la différence des villes de la côte est des États-Unis – susceptible de brouiller la perception de la ville. Halbwachs, comme bien des visiteurs, est frappé par l'omniprésence des voies de chemins de fer : Chicago est alors le plus vaste carrefour ferroviaire du pays et on peut décompter quelque 4 650 km de rails dans les seules limites de la cité. Quant aux établissements industriels, ils s'implantent le long de ces voies, des berges fluviales, traversant ainsi toutes les zones concentriques et ne couvrant au total pas moins de 62 km² (comme l'indique la carte établie par Halbwachs en 1932) : du point de vue de la perception de l'espace urbain, ces « barrières » industrielles sont beaucoup plus prégnantes que les limites des aires concentriques...

Ainsi, la morphologie de ce corps urbain apparaît presque sur papier quadrillé et numéroté... Mais, que ce soit à Chicago ou dans les villes européennes, l'approche morphologique s'est révélée extrêmement féconde, produisant un fort grand nombre de concepts devenus usage courant tant dans la pragmatique que dans la théorie : territoire, territorialité, zone, aire, secteur, enclave, centre, centralité, périphérie, interstice, friche, vide... Cependant, on ne saurait en rester là, car cette conceptualisation a aussi tendance à figer la perception de l'espace urbain, l'exprimant en termes de structure, d'image stable, au détriment d'une autre composante de sa nature, sa fluidité, l'importance des échanges entre ses différents types d'espace suivant des rythmes très diversifiés selon les groupes et les individus.

Physiologie urbaine

Autant que le concept de morphologie, c'est celui de physiologie qui semble en mesure de rendre compte de la façon dont les citoyens habitent une ville, car il met en valeur l'importance des formes de circulation ininterrompue entre ces espaces, qu'elles soient automobiles, piétonnières, en transports publics ou à bicyclette... Et cette circulation ou ces déplacements ne sont pas anodins : ils reflètent l'extrême interdépendance qui existe entre les différentes parties de ce corps.

Il est clair que le vocable de physiologie sociale, également développé par les pères fondateurs de la sociologie, en particulier par Marcel Mauss en 1927 (1968), peut se révéler aussi fécond conceptuellement que celui de morphologie : circulations, respirations, rythmes, périodicités, pulsations, engorgements, paralysies, et bien d'autres termes peuvent alimenter son vocabulaire. Mais l'essentiel est ce que l'on cherche à introduire dans l'observation et la réflexion : une *vision cinétique de l'espace urbain* rendant compte du mouvement constant qui anime une ville. Le citoyen dispose de la ville en la parcourant, en la faisant défiler au fil de ses jours, en l'investissant partiellement puis en la désinvestissant tout aussi partiellement.

Car cette vision cinétique de l'espace devrait prendre en considération toutes les formes d'interdépendance, économiques et symboliques, qui organisent l'ensemble urbain. Chaque secteur existe par sa mise en relation avec un autre, et ce rapport s'exprime souvent en termes de perception, de goût et de dégoût, en des comportements de plaisir et déplaisir, en des tactiques de circulation dans l'ensemble urbain, privilégiant certains itinéraires, en condamnant d'autres. Ainsi, la question des itinéraires quotidiens (domicile/travail/restauration), mais aussi hebdomadaires (approvisionnement/loisirs/achats vestimentaires/sociabilité récréative) traduit la disponibilité du citoyen à l'ensemble urbain recomposé de façon hautement personnelle, avec ses propres sens interdits, ses voies royales, ses refuges, ses lieux d'exposition.

Mais il faut aussi penser les *relations d'ensemble*, réfléchir à la façon dont les groupes sociaux se perçoivent les uns par rapport aux autres, dont ils définissent leur territoire en opposition ou en complémentarité avec les autres territoires participant du même ensemble urbain. Ainsi, pour tous les groupes, la référence au centre-ville est relativement constante, mais elle peut s'exprimer soit dans un sens positif, soulignant l'attraction qu'il exerce sur les autres quartiers, le fait qu'il soit vécu comme une instance de reconnaissance sociale, soit dans un sens négatif, soulignant par là une volonté d'indépendance par rapport à ce haut

lieu perçu comme oppressif et déclenchant des stratégies d'évitement à son égard. C'est ce que l'on a qualifié de *valence territoriale* spécifique à chaque secteur de la ville (cf. Anne Raulin, *Quand Besançon de donne à lire*, 1999). Ainsi, les concepts liés à la morphologie urbaine sont très nombreux et utiles tant en théorie qu'en pratique, mais ceux qui relèvent de la physiologie devraient pouvoir rendre compte du mouvement, de la circulation, des rythmes et des valences qui animent une ville.

C'est ici une invitation à une approche de la ville en termes d'interactionnisme spatial, saisissant non pas des espaces en soi, mais des espaces entre eux, interprétant leurs relations, restituant ainsi les enjeux multiples dont ils sont traversés. Un espace urbain ne peut se définir qu'en opposition ou en complémentarité avec un autre espace comparable, il ne peut se comprendre que dans l'ensemble de la ville qui les organise tous, les englobe et les dépasse à la fois. Ensemble animé de forces contradictoires, les unes attirant vers le centre, les autres rayonnant vers la périphérie, il est mû par un double mouvement contribuant à son intégration. Ainsi, dans la ville peuvent se réconcilier les perceptions interactionnistes et les conceptions holistes des faits sociaux.

Chapitre 5

L'urbain aujourd'hui : une réalité hégémonique ?

Les modalités de la croissance urbaine contemporaine ont entraîné une évolution radicale de la conception de la frontière entre le rural et l'urbain.

De la dichotomie à l'hégémonie

C'est la question du rapport entre ville et campagne qui doit être abordée ici. Ce rapport, perçu comme complémentaire dans l'Antiquité par des auteurs comme Platon, fut à partir du XIX^e siècle décrit comme une forme de domination. Cette perception dérive, selon Bernard Kayser qui fit le point sur cette question, de l'assimilation chez Marx de la dichotomie ville-campagne à une opposition de classes. C'est dans *l'Idéologie allemande* rédigée en 1846 que Marx met en place cette perspective :

« La plus grande division du travail matériel et intellectuel est la séparation de la ville et de la campagne. L'opposition entre la ville et la campagne fait son apparition avec le passage de la barbarie à la civilisation, de l'organisation tribale à l'État, du provincialisme à la nation, et elle persiste à travers toute l'histoire de la civilisation jusqu'à nos jours [...]. C'est là qu'apparut pour la première fois la division de la population en deux grandes classes, division qui repose directement sur la division du travail et les instruments de production [et] fait renaître chaque jour à nouveau l'opposition des intérêts des deux parties. »

L'Idéologie allemande, Paris,
Éditions Sociales, 1968, p. 80-81

On retrouve cette perspective, grossièrement dite « des villes contre les campagnes », avec des variantes, chez de nombreux auteurs jusque dans les années 1960 et même en 1986 sous la plume de Fernand Braudel qui en fait la réponse essentielle à la question qu'il pose : « Qu'est-ce qu'une ville ? » : « Avant tout une ville, c'est une domination. Et ce qui compte pour la définir, pour la jauger, c'est sa capacité de commandement, l'espace où elle exerce » (Braudel, 1990, p. 179). Cette domination est vue comme tout d'abord politique et juridique (administration, police, tribunaux, impôts), mais aussi économique (concentration du capital, de la consommation et de la production dans les villes). Certains auteurs insistent aussi sur l'« exploitation démographique » des campagnes par les villes puisque, jusque vers la fin du XIX^e siècle, ces dernières s'alimentent de l'excédent démographique des campagnes et sont dites « mangeuses d'hommes ». Ce n'est qu'à partir des années 1940 que la croissance urbaine s'auto-alimente tout en étant soutenue par un solde de migration positif.

Puis cette thèse de la « dominance urbaine » est progressivement remplacée par celle du *continuum* entre mondes urbains et ruraux. Urbanisation complète de la société, comme le percevait Henri Lefebvre, ou modernisation généralisée touchant également urbains et ruraux comme le soulignait Nicole Mathieu, les raisons évoquées sont multiples pour traduire ce qui apparaît à certains comme une évolution sans précédent. Pour Raymond Ledrut comme pour Georges Duby, c'est à la fusion entre ville et campagne que l'on assiste, remettant ainsi en question le caractère prédominant de la division de l'espace. Quant à Henri Mendras, il affirme, dès 1959, qu'« il n'existe pas de solution de continuité entre la métropole, la grande ville, la petite ville, le bourg et le village » (cité in Kayser, 1990, p. 16) mais, en 1988, il s'interroge sur le « renforcement du contraste » entre urbains et ruraux, malgré l'importance de la « transhumance hebdomadaire ou saisonnière des populations urbaines » (*ibid.*, p. 17).

Si la dichotomie entre villes et campagnes n'est pas littéralement anéantie, il est certain qu'elle a pris une autre tournure. On peut toujours définir un espace rural par rapport à l'espace urbain, mais ce sont les formes de l'interaction qui sont inédites.

Qu'est-ce qu'un espace rural ?

« Le système économique et social intègre aujourd'hui complètement la ville et la campagne. L'appartenance de cette dernière à un ensemble dont le commandement lui échappe constitue son caractère fondamental. Mais l'espace rural se définit comme un mode particulier d'utilisation de l'espace et de vie sociale. Il est ainsi caractérisé par :

- a) une densité relativement faible des habitants et des constructions, faisant apparaître une prépondérance des paysages à couverture végétale ;
- b) un usage économique à dominance agro-sylvo-pastorale ;
- c) un mode de vie de ses habitants caractérisé par leur appartenance à des collectivités de taille limitée et par leur rapport particulier à l'espace ;
- d) une identité et une représentation spécifiques, fortement connotées par la culture paysanne. »

Bernard Kayser, *La Renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 29

Kayser peut repérer toute une gradation des espaces ruraux, allant du « rural profond » au « semi-agricole », au « rural en mutation », ou « en stagnation » et à l'« intermédiaire », mettant ainsi le doigt sur la diversité de ces composantes et leur plus ou moins forte interaction avec la réalité urbaine en termes d'espaces, de populations et d'activités. Mais il semble bien qu'aujourd'hui, la diffusion de la culture urbaine (ou moderne) se joue de ces distinctions et pénètre indifféremment dans tous les milieux ruraux. Les nouvelles technologies de communication et de distribution ont en moins d'un siècle révolutionné ces modes de pénétration : le téléphone, la radio et la télévision font aujourd'hui figures d'ancêtres alors qu'a pris pied la nouvelle génération des modèles miniaturisés et portables. L'informatique se trouve à la disposition de tous avec ses modes de gestion de l'activité de production et de services en milieu rural et ses panoplies récréatives (jeux vidéo...). Internet décuple le phénomène et permet une distribution personnalisée à distance qui peut, à terme, bouleverser le marché des transactions entre le rural et l'urbain. Ce sont non seulement les marchandises et les modes urbains qui ont envahi les campagnes grâce en particulier à la présence des circuits de distribution dont les hypermarchés constituent les locomotives, mais encore les modalités d'organisation des activités de gestion, de distribution et de travail qui ont été transformées.

La campagne comme la ville perdent leurs activités de production au profit des activités de services destinés tant aux urbains qu'aux ruraux. Si le tourisme « vert, blanc ou bleu », pourrait-on dire, est essentiellement le fait des urbains, les ruraux consomment eux aussi de plus en plus de services : ils deviennent à leur tour touristes des autres régions, participent à des sessions de formation, ont recours à des soins médicaux spécialisés... Ceci se traduit par un changement dans la composition des professions des communes rurales : comme le souligne Jean-Claude Chamboredon, les agriculteurs et salariés agricoles y sont devenus minoritaires (41 %), ont perdu leur statut de paysans et adopté

des termes de métier spécifiques (éleveur, aviculteur, céréalier, etc.) ; parallèlement, de nouvelles professions sont apparues (architectes, infirmières, kinésithérapeutes, techniciens...).

Bien d'autres phénomènes interviennent. Ainsi, la frontière entre culture traditionnelle, rurale et culture savante, scientifique s'estompe. La production agricole (en particulier vinicole, fromagère) intègre des savoirs biologiques tout autant que poétiques, maniant l'imaginaire des parfums, des odeurs et des goûts pour réveiller les appétits saturés des grands marchés urbains. Par ailleurs, on peut constater que la multiplication des résidences secondaires entraîne une généralisation de la double appartenance urbaine et rurale, signant ainsi une démocratisation de cette particularité autrefois réservée aux classes bourgeoises et aristocratiques.

En fin de compte, on se demande si l'on doit parler d'« hégémonie » urbaine, les formes urbaines de vie se répandant dans tous les pores de la société, ou si l'on doit opter pour le terme d'« homogénéisation » entre le rural et l'urbain. Cette deuxième formulation aurait le mérite de rendre compte du fait que les deux types d'espace et de vie sont également soumis à des forces d'évolution technologiques et sociales résultant d'un envahissement généralisé par le secteur tertiaire.

L'un des phénomènes inédits propre à cette mutation est l'accroissement de la consommation d'espace par les activités non agricoles. Ainsi, entre 1954 et 1975, le territoire urbain a doublé de superficie, passant en France de 7,7 % à 14,1 % du territoire national. Ceci est dû au développement de l'habitat collectif et individuel qui relève directement de l'accroissement démographique et de l'agrandissement des surfaces habitées par habitant. Mais d'autres facteurs sont à prendre en considération comme le développement des équipements collectifs (dans le domaine de la santé, de l'éducation, des loisirs), celui des espaces de circulation (routes, autoroutes, gares, aéroports), des espaces verts et des zones d'activités industrielles et économiques, tous ces facteurs entrant en synergie les uns avec les autres puisque les centres commerciaux se multiplient à proximité des échangeurs... Ainsi, cette production d'espace urbain dans l'espace rural transforme considérablement le paysage en standardisant la périphérie des villes et en implantant en plein site rural des complexes économiques liés aux activités de circulation et de tourisme. Mais elle touche également l'ancien tissu urbain aujourd'hui obsolète, c'est-à-dire ces secteurs où les anciennes activités industrielles ont été abandonnées ou d'où elles ont été déplacées vers l'extérieur, et que les géographes ont qualifiés de « friches industrielles ou urbaines ».

Questions de définition statistique

Reste à définir ce que l'on entend par « population urbaine ». La question est complexe et controversée et il semble qu'en France on en soit aujourd'hui à la quatrième définition.

La définition initiale remonte à 1846 : c'est une définition numérique qui considère comme urbaine la population des communes ayant au moins 2 000 habitants agglomérés au « chef-lieu » (ou centre administratif) de la commune. Selon ce décompte, l'évolution du taux d'urbanisation en France a été sur un siècle et demi le suivant :

Années	Taux d'urbanisation	Années	Taux d'urbanisation
1846	24,4 %	1962	61,6 %
1906	42,1 %	1968	66,1 %
1936	52 %	1975	68,7 %
1954	56 %	1990	74 %

Il est habituel de retenir la date de 1936 comme marquant en France le passage d'une population majoritairement rurale à une population majoritairement urbaine, passage accompagné par l'apparition des congés payés et envoyant les urbains se ressourcer à la campagne. Cependant, cette date n'est pas à considérer de façon absolue, car le système de comptage est relativement arbitraire et a été largement contesté. Pour des historiens comme Braudel, des sociologues comme Mendras, le chiffre de 2 000 habitants est beaucoup trop faible et tend à renforcer la perception d'une France déruralisée, « France du vide » (Raymond Bêteille) ou « désert français » (Jean Gravier). Selon ces auteurs, ce sont les chiffres de 10 000 à 15 000 habitants qu'il faudrait retenir pour donner une image plus proche de la réalité. Bien qu'abondamment contesté, le seuil des 2 000 a été maintenu pour permettre l'établissement d'une continuité statistique, alors qu'il ne désigne le plus souvent qu'un gros bourg.

En 1954, une nouvelle définition de l'unité urbaine est apparue, faisant intervenir la notion de zone bâtie, constituée de constructions avoisinantes formant un ensemble tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de 200 mètres : ainsi une même commune peut comprendre

plusieurs agglomérations de populations et il peut exister des agglomérations urbaines multicommunales. Ce système de comptage a plutôt tendance à renforcer les taux d'urbanisation puisque, pour 1954, il s'élève à 58,6 % (au lieu de 56 % selon la définition traditionnelle).

Puis, en 1962, a été créée une nouvelle approche statistique, la zone de peuplement industriel ou urbain (ZPIU) : celle-ci tient compte de la proportion de la population ne vivant pas de l'agriculture, du niveau des migrations quotidiennes domicile-travail, du nombre et de la taille des établissements industriels, commerciaux et administratifs. Les communes dites « industrielles » (comprenant des établissements de 20 à 100 salariés) et les communes dites « dortoirs », comprenant un fort taux d'actifs travaillant hors de la commune, viennent s'agréger aux unités urbaines précédemment décrites et donnent un taux d'urbanisation encore renforcé : ainsi pour 1975, 83,5 % de la population relève d'une ZPIU, alors que seulement 72,8 % résident dans des unités urbaines, et en 1990, c'est 96 % de la population française qui appartient à une ZPIU. Autrement dit, les critères de définition de la ZPIU se sont révélés à la longue trop englobants et incapables de discriminer des espaces à dominante urbaine et des espaces à dominante rurale.

C'est donc en 1996 que l'INSEE a mis au point un nouveau système d'analyse venant se substituer aux ZPIU : les ZAU définissent un zonage en aires urbaines, lesquelles comprennent aujourd'hui les trois quarts de la population française métropolitaine. Une aire urbaine est composée d'un pôle, ville centre avec sa banlieue, et de sa couronne périurbaine qui comprend les communes dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans cette aire. Les aires urbaines, au nombre de 361, prennent ainsi en considération l'importance du développement périurbain et se définissent en relation avec la notion de bassin d'emploi. Un « espace urbain » devient un ensemble constitué d'aires et de communes multipolarisées, c'est-à-dire partagées entre les influences de plusieurs pôles. Il apparaît ainsi des spécificités selon les régions : l'Île-de-France est très urbaine, l'Alsace multipolarisée et la Bretagne périurbaine. Ce qui n'est pas « espace urbain » est désigné comme « espace à dominante rurale » et il couvre 70 % du territoire français et comprend les deux tiers des communes (INSEE-Première, n° 516, avril 1997).

C'est ici l'occasion de signaler la particularité de la France dans ce découpage territorial qui sert l'analyse démographique : la commune est, en France, d'une superficie de 17 km² en moyenne, ce qui en fait une des plus petites unités de surface en Europe (par exemple, la superficie moyenne de la commune en Italie est de 37 km², en Belgique de 52 km² et en Suède, de 1 437 km²...). Il est ainsi assez délicat de

comparer les taux d'urbanisation à l'échelle européenne, surtout si l'on sait que les seuils numériques diffèrent eux aussi considérablement (par exemple, 10 000 en Espagne, Italie et Grèce), et que les zones de bâti continu connaissent des définitions très inégales. Il est néanmoins intéressant de constater que la plus forte densité de population suit la délimitation de la mégapole dite « banane bleue », épine dorsale de l'Europe constituée par l'essor urbain dès le Moyen Âge (voir figure 6, carte de l'Europe, p. 198, et chapitre 2) et renforcée par l'industrialisation au XIX^e siècle : elle s'étend du centre de l'Angleterre à l'Italie du nord en passant par le Benelux, le Danemark, et l'Allemagne, cependant que le dynamisme démographique vient plutôt des régions occidentales de l'Europe (Espagne, France, Irlande) et de la Grèce.

La banlieue dans tous ses états

Dans ce contexte de croissance urbaine, la banlieue a joué un rôle de premier plan : en France, entre 1968 et 1975, elle a accueilli les trois quarts de cette croissance démographique. Elle comptabilise aujourd'hui la moitié de la population française, soit une trentaine de millions d'habitants ; il faut y ajouter un quart proprement urbain et l'autre proprement rural. Autrement dit, c'est 75 % de la population urbaine qui vit dans les banlieues : celles-ci occupent donc le devant de la scène, quantitativement et qualitativement.

Leur histoire est déjà longue. On ne remontera pas au XII^e siècle, date où apparaît le terme de banlieue qui désigne alors « le territoire situé hors des murs d'une ville et sur lequel s'étendait la juridiction de cette ville (*banum*) ; il est généralement d'une lieue environ » (Annie Fourcaut, 1988, p. 16). Cette dimension juridique n'est plus à l'ordre du jour alors que la dimension sociale a pris toute la place. Elle est le résultat d'une double évolution qui voit le jour au milieu du siècle dernier, en relation avec l'essor de la grande industrie, et se poursuit en diversifiant ses formes résidentielles spécifiques.

La phase industrielle

Prenons l'exemple de la banlieue parisienne, bien décrit par Claudine Fontanon (*in* Fourcaut, éd., 1988). L'histoire de son développement industriel comporte quatre périodes :

– De 1860 à 1890 : en conséquence des grands travaux haussmanniens les industries autrefois implantées à Paris se déplacent vers la

banlieue tout en conservant un siège social en centre-ville ; de nombreux établissements relevant des industries traditionnelles (textiles, cuirs, déchets) et modernes (en termes d'équipement technique, de capitaux) occupent également le terrain dans des communes manufacturières anciennes grâce à la présence de voies d'eau (la Seine, le canal Saint Denis) et à l'extension d'un réseau ferré industriel dans les années 1880.

– De 1890 à 1914 : cette période voit le développement des industries de pointe (automobile, aéronautique, électricité) et le bouclage de l'ensemble de la ceinture industrielle de Paris (à l'exception du bois de Boulogne et de Neuilly). La topographie industrielle est fixée vers 1900 et restera sans modification réelle jusqu'en 1950. C'est à cette époque qu'est mis en place un « tarif ouvrier » afin de faciliter les déplacements de main-d'œuvre et son installation en banlieue.

– De 1915 à 1945 : La Grande Guerre a joué un rôle de catalyseur de la concentration à la fois géographique et économique de l'industrie. On assiste à la naissance de trusts, en particulier dans l'automobile (Renault) puis à l'implantation de firmes internationales (Ford, Hoover) ; mais c'est l'accroissement du marché urbain qui, à partir des années 1920, va provoquer la diversification et la modernisation des activités de production dans les secteurs de l'alimentation, des textiles, des arts graphiques, des cosmétiques. Une seconde couronne industrielle se constitue, le long des axes routiers (Le Bourget, La Courneuve, Choisy, Vitry, Colombes, Nanterre...).

– De 1946 à 1962 : cette dernière période marque la fin de la croissance industrielle de banlieue. Après une reprise entre 1950 et 1960, le déclin de la première couronne s'amorce. La « tertiarisation » des activités s'engage sur les terrains libérés par les transferts industriels en grande banlieue et en province et entraîne la multiplication des bureaux, des halls d'exposition ou des laboratoires, et la prolifération du réseau routier et autoroutier.

Le développement résidentiel

Le développement résidentiel de la banlieue s'accélère au tournant du ^{xx}e siècle et voit émerger dans le même temps les immeubles ouvriers à proximité des unités industrielles et les lotissements pavillonnaires plus ou moins bourgeois, plus ou moins populaires – qui se multiplieront dans l'après-guerre. Il accueille quasiment la moitié des provinciaux venus travailler en région parisienne, qu'ils aient transité par Paris ou non. Après un lent départ, les immeubles HBM (Habitation à bon marché)

destinés à lutter contre l'insalubrité (telle qu'elle est alors définie par les hygiénistes) se généralisent pendant la période de l'entre-deux-guerres. Mais c'est après la Seconde Guerre mondiale que la présence de l'État devient permanente et massive dans le secteur de l'immobilier. Puis, promotion privée et promotion publique (OPHLM) vont engendrer un remarquable essor de la construction à partir du milieu des années 1950 jusqu'à la fin des années 1960. C'est dans ce contexte que naissent les grands ensembles, chargés d'absorber la croissance démographique de l'après-guerre et de résorber les poches d'insalubrité et les bidonvilles : « En 1966, selon les évaluations officielles, environ 50 000 personnes vivent encore dans 120 bidonvilles, localisés tant à la périphérie qu'au centre même des communes » (Geneviève Chauveau, *in* Fourcaut, 1988, p. 138). Les grands ensembles poussent principalement en région parisienne (43 % en 1962) mais présentent des disparités importantes tant numériques que sociales : on trouve des grands ensembles de moins de 200 logements (les 2/3) et d'autres de plus de 3 500 logements comme le célèbre Sarcelles (9 000) ou encore Créteil (3 800), sans oublier les 4 000 de la Courneuve...

Des bidonvilles dans le regard anthropologique

La présence de bidonvilles en France fut l'occasion d'un des premiers terrains d'anthropologie urbaine dans ce pays. Colette Pétonnet démontra que les bidonvilles, considérés comme des plaies honteuses à résorber à tout prix, étaient aussi :

- des lieux de vie dignes, organisés, attachants malgré la précarité, dont la destruction pouvait être mal vécue par ses habitants ;
- que ceux-ci en contrôlaient l'espace, le temps, le recrutement et la sociabilité ;
- que les cités de transit censées être des lieux d'acclimatation à l'urbanité en étaient profondément dépourvues...

« Un bidonville portugais s'étirait le long de la Seine à Villeneuve-le-Roi. La disposition linéaire des baraques en facilita le relevé qui fut fait conjointement à celui de l'origine villageoise des familles et de leurs liens de parenté. Les divers villages représentés appartenaient à un même district dans la région d'origine, dessinant une sorte de projection géographique sur le sol parisien. Par ailleurs, ces microgroupes n'étaient pas juxtaposés, mais s'interpénétraient déterminant un rythme sociospatial grâce auquel chaque individu pouvait couvrir de ses trajets tout l'espace. Enfin, on notait la présence de quelques étrangers au groupe, et de nouveaux arrivants emménageaient dans les maisons libérées par de plus anciens. L'équilibre du groupe était régi par un ordre assorti de diversité et de mobilité. Cette hypothèse fut confirmée par l'analyse de la voie Rude et, pour plus de sûreté, vérifiée dans un troisième bidonville, de très petite taille, où les mêmes constantes furent notées. »

Colette Pétonnet, *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée, 1982, p. 12.

La construction des grands ensembles s'est effectuée sur environ vingt ans, entre 1955 et 1975. Leur vocation fut, dès le départ, exclusivement résidentielle et la question de l'emploi local ne fut pas posée, tandis que celle de la migration quotidienne domicile-travail se posait de façon cruciale. Le choix des sites d'implantation, nécessitant de vastes espaces disponibles, a favorisé des terrains excentrés, souvent des terres cultivables n'exigeant pas de remembrement ou de faible coût foncier compte tenu de leur isolement. La mise en place de l'infrastructure de communication (gares, accès routiers), puis celle des équipements sociaux (crèches, écoles...) furent très progressivement assurées par les collectivités locales ou l'État, alors que les décideurs étaient principalement les municipalités, les OPHLM, la SCIC, filiale de la Caisse des dépôts, des sociétés d'économie mixte. L'urbanisme commercial n'y est apparu que dans les années 1970, avec l'implantation de centres commerciaux et de chaînes de distribution, donnant une certaine autonomie urbaine à ces sites encore dépendants des autres quartiers de la ville.

Mais l'image de la barre demeure l'horizon de ces réalisations, et l'absence de rues signe la volonté de s'affranchir de l'ancien quartier ouvrier et de ses sociabilités publiques. Pétonnet résume l'impression globale procurée par ces nouveaux espaces d'habitation : « Vu d'avion, le vieil urbanisme se présente comme un plein creusé de rigoles, tandis que le nouvel urbanisme est un vide hérissé de pleins » (1982, p. 29.) La bonne volonté sociale (promouvoir l'égalitarisme et la sociabilité active) et hygiéniste (lutter contre l'alcoolisme, favoriser l'ensoleillement...) – au-delà de toutes les contraintes dues aux faibles coûts de la construction – fut épinglée dès 1961 par Jane Jacobs qui réhabilita la rue dans ses fonctions expressives mais encore sécuritaires, ce qui est valable pour les États-Unis l'étant à ce niveau aussi pour la France...

De la rue à la civilisation

« Dans la ville, les rues et les trottoirs ne servent pas seulement à faire circuler des voitures ou des piétons ; elles remplissent bien d'autres fonctions, liées à la circulation, mais qui ne se confondent nullement avec celle-ci et se révèlent aussi indispensables à un bon fonctionnement urbain que les déplacements eux-mêmes. Un trottoir ne représente rien tout seul ; il ne prend de sens qu'en liaison avec les constructions et autres usages qui le bordent ou qui sont situés dans son voisinage immédiat. On peut en dire autant des rues, dans la mesure où leur rôle ne se limite pas à offrir aux véhicules une chaussée praticable. Et tant que principaux espaces publics, rues et trottoirs font partie de ses organes vitaux. Lorsque vous pensez à n'importe quelle ville, ce sont ses rues qui vous viennent d'abord à

l'esprit ; si celles-ci sont intéressantes, toute la ville prend de l'intérêt, si au contraire ses rues sont mornes, la ville entière semble morne [...].

Mais il faut dire que les trottoirs et ceux qui les empruntent ne sont pas les bénéficiaires passifs de la sécurité ou au contraire les victimes impuissantes du danger. La nature des trottoirs, la façon dont ils sont utilisés, leurs utilisateurs, tout cela joue un rôle dans le drame qui oppose en permanence, au sein d'une grande ville, la civilisation et la barbarie. Les rues et les trottoirs d'une grande ville ont pour premier devoir de préserver sa sécurité. »

Jane Jacobs, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, trad. fr., Liège, Mardaga, 1991, p. 41 (1^{re} éd. en américain : 1961)

En France, l'interrogation a surtout porté, dans les années 1970, sur les formes de la composition sociale des résidents des grands ensembles. L'analyse de Jean-Claude Chamboredon et de Madeleine Lemaire établit que, derrière l'apparente homogénéité des populations (presque toutes logées à la même enseigne du trois/quatre pièces), bien des disparités d'itinéraires sociaux se profilaient. Selon les organismes de gestion, les recrutements ne touchent pas les mêmes proportions de catégories socioprofessionnelles, certains grands ensembles se composant par exemple de moitié d'ouvriers, d'un quart d'employés et d'un quart de cadres, tandis que dans d'autres les cadres sont les plus nombreux, suivis par les employés (31 %) et les ouvriers y sont minoritaires (23 %). Mais surtout, l'occupation d'un même logement pouvait correspondre à des moments divers du cycle de vie familiale : pour les uns, il s'agissait d'une amélioration sensible de l'habitat après un séjour plus ou moins long dans des « baraquements » surpeuplés, tandis que pour les autres, c'était une solution d'attente avant l'accession à la propriété individuelle, pavillonnaire en particulier, d'où il résulte que « l'attitude à l'égard du grand ensemble est fonction des chances que l'on a de le quitter » (1970, p. 12).

Cette configuration de l'occupation des grands ensembles a conduit à une mobilité résidentielle importante de la part des catégories socioprofessionnelles les plus aisées. Leur départ et leur constante rotation ont créé une forme de « déclassement » et une sorte de « vacance locative », propres à attirer les « envahisseurs urbains » tels que l'École de Chicago les avait définis, trouvant leur point d'entrée dans un nouvel environnement au lieu de mobilité maximum, qualifié de « faille urbaine ». C'est ainsi que l'immigration familiale s'est frayé un chemin dans le parc locatif des grands ensembles, jusqu'alors très pauvre en population d'origine étrangère. Ahsène Zehraoui note en 1970 qu'un décret fixe le taux de familles migrantes dans les HLM à 15 %, mais

qu'à cette époque il n'atteint pas les 8 %. En 1975, alors que sont intervenues les mesures de regroupement familial de l'immigration, certains grands ensembles comptent parfois 35 % de population d'origine étrangère...

L'enquête d'Olivier Masclet (2003) dans un grand ensemble de Gennevilliers permet d'actualiser la description des mécanismes de sélection tels qu'ils peuvent être localement appréhendés. De multiples paramètres interviennent : les uns sont politiques, et visent par exemple à conserver dans les HLM municipaux des populations issues des classes modestes afin de maintenir un électorat favorable à la municipalité ; ainsi ne sont pas favorisées les arrivées de ménages à revenus moyens ou supérieurs. D'autres sont économiques : les vastes appartements régis par des sociétés anonymes et aujourd'hui abandonnés par les ménages français à revenus élevés accueillent les familles nombreuses d'origine étrangère rendues solvables par les allocations familiales ; cette présence dans la moitié des logements provoque la recomposition de l'autre moitié composée de familles françaises fragilisées par le chômage, le veuvage ou le divorce. La crainte de former des ghettos ici entraîne la fermeture des conditions d'accès, mais provoque leur création là, dans des logements à loyer élevé. Bien d'autres débats aussi épineux sont à considérer dans ce contexte : certains seront exposés dans les chapitres suivants, en particulier à propos de l'usage du terme de ghetto, et en relation avec les pratiques de classes d'âge. On peut évoquer à présent celui qui concerne le caractère anonyme des relations dans les cités. Contrairement à toute attente, il semble bien qu'au fil des ans et des décennies, celles-ci soient devenues des lieux de vie régis par l'interconnaissance, à tel point que certains auteurs ont pu dire qu'elles étaient perçues par leurs habitants « comme un lieu de refoulement imposé de l'extérieur et comme un espace protégé « où l'on peut être soi-même » comme le lieu de tous les dangers et comme un territoire convivial où l'on se sent chez soi » (Rinaudo, 1999, p. 144).

Villes nouvelles à la française

La croissance démographique encore très forte au début des années 1960 devait aussi être contenue par la fondation de villes nouvelles venant se substituer au projet des grands ensembles dont les défauts apparaissaient déjà de façon évidente. Différentes des villes neuves décrites dans les parties précédentes de cet ouvrage, elles n'en reprennent ni le tracé orthogonal, ni la fonction de « colonisation » ou de

« pacification », mais sont qualifiées de « villes de desserrement » et s'inspirent librement de l'expérience anglaise. Celle-ci résulte d'une part du courant utopiste et socialiste, dont le nom d'Ebenezer Howard est l'emblème, qui mit au point un projet de ville autonome caractérisée par un équilibre ville-campagne savamment concrétisé par un plan urbain original. Howard réalisa seulement deux de ses *garden cities* mais ce courant influença le précoce mouvement de décentralisation urbaine et industrielle en Angleterre, sa nécessité ayant été révélée par les menaces que les combats aériens de la Seconde Guerre mondiale avait fait courir à ce pays excessivement concentré. C'est en 1944 que le plan Abercrombie propose le desserrement de Londres au-delà d'une ceinture verte ; dès 1946, la réalisation de quatorze villes nouvelles est engagée, dont huit dans la région de Londres.

En France, c'est autour de 1970 que se mettent en place les conceptions, les décisions politiques – l'État étant maître du jeu – et les réalisations : celles-ci ont pour principe de réhabiliter les fonctions urbaines classiques des centres-villes, des rues, des places et des quartiers tout en accordant une importance considérable aux espaces verts et aux plans d'eau omniprésents dans toutes ces villes. Il est aussi tenu compte de l'équilibre entre emplois et population active, mais, à la différence de l'Angleterre, l'autonomie n'est pas recherchée et une certaine continuité entre métropoles et villes nouvelles a été privilégiée. Les équipements collectifs (éducatifs, culturels et sportifs) ont été largement envisagés en accord avec une conception mettant en avant la qualité de vie. Aujourd'hui, après des lenteurs dans la réalisation de ces objectifs, plusieurs villes nouvelles sont devenues des pôles universitaires d'importance, la première de ce type s'étant constituée autour de deux campus préexistants (Villeneuve-d'Ascq près de Lille). Mais c'est également le cas, autour de Paris, de Cergy-Pontoise, de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'Évry et de Marne-la-Vallée (secteur ouest), Disneyland étant venu occuper le secteur est. Les villes nouvelles de Melun-Sénart, du Vaudreuil (près de Rouen) – qui fut la seule à adopter un plan en grille – de l'Isle-d'Abeau (près de Lyon) et de Berre-l'Étang (près de Marseille) ont rencontré plus de difficultés dans la constitution d'un centre-ville ou d'une unité urbaine, dans la fixation d'un peuplement important, dans la réalisation d'un équilibre emplois/résidents actifs, lequel s'est surtout établi lorsqu'il rencontrait le développement du secteur tertiaire ou des fonctions administratives importantes (préfectures à Cergy et à Évry).

Avec des fortunes variées et complexes, les villes nouvelles ont néanmoins absorbé une bonne part de la croissance démographique

(laquelle a connu un ralentissement certain depuis 1965) et comptent aujourd'hui environ un million d'habitants. Parmi les formes d'urbanité spécifiques aux villes nouvelles, on peut noter l'intensité de la vie associative génératrice d'une sociabilité diversifiée dans un contexte de relative homogénéité sociale et la constitution d'espaces mêlant d'emblée les activités de consommation et les activités culturelles. C'est tout l'intérêt de l'étude anthropologique de Caroline de Saint-Pierre (2002) sur Cergy-Pontoise que de montrer les dynamiques de la construction identitaire d'une de ses villes nouvelles observée après trente ans de vie. Sont examinés les pratiques et les discours de valorisation élaborés par les citoyens pour qualifier leur ville : il s'agit de la dégager de sa connotation campagnarde tout en revendiquant son intégration dans la nature, de la distinguer des grands ensembles de banlieue en soulignant la qualité de son architecture, de valoriser l'absence de nuisances urbaines tout en s'affirmant partie de la grande métropole. Ces processus de différenciation – qui jouent également entre quartiers –, se conjuguent au sentiment de participer d'une innovation urbaine, sentiment qui fonctionne comme une mythologie moderne, celle de la « ville ouverte, résolument tournée vers l'avenir ». L'adhésion se traduit dans la façon dont chaque citoyen formule le récit de son expérience « comme une chance de pouvoir expérimenter quelque chose de neuf. », et ce faisant il articule « la production de la ville et la production sociale de soi. » (2002, p. 297-298).

Périurbanisation à l'américaine

On ne reprendra pas ici le débat sur la nature du continuum rural/urbain mais on insistera sur les caractères physiques de l'« invasion » périurbaine ou urbanisation des campagnes. Car son vecteur de pénétration exclusif est la maison individuelle, comme le style pavillonnaire a pu caractériser la phase de développement résidentiel de la banlieue dans l'entre-deux-guerres. La « rurbanisation » – un bien joli terme même si la controverse sémantique a eu raison de lui – s'est développée en France à partir des années 1970, ce qui est assez tardif par rapport à l'Angleterre et surtout aux États-Unis où le phénomène remonte aux années 1930. De fait, à côté des petites entreprises du bâtiment (souvent dirigées par des immigrants italiens ou portugais) réalisant des habitations sur des parcelles isolées ou dans des lotissements, ce marché ouvrait la porte à de nouvelles formules d'entreprises, constructeurs ou promoteurs de villages offrant des modèles standardisés. L'inspiration

venait des pays anglo-saxons, mais aussi les *builders* : s'implantèrent en France des firmes comme Jones Lang Wootton, Kaufmann & Broad, ainsi que l'inévitable Levitt qui, outre des ensembles suburbains et périurbains, avait réalisé aux États-Unis des villes nouvelles clés en main (d'où le titre de l'ouvrage d'Herbert Gans, *The Levittowners*). Les Maisons Phénix ou le Groupe de la Maison Familiale (GMF) ont pris le relais, mais le style architectural et les méthodes de production et de vente (préfabrication, catalogue, appartement témoins...) sont restés les mêmes, tout en s'adaptant aux références culturelles françaises et éventuellement à l'architecture rurale locale.

Se sont ainsi développées maisons individuelles pures et maisons individuelles groupées, en chapelet, jumelées ou en bande, reconstituant des rues, ou doublant le village ancien. Les formes de nominations en usage de ces nouveaux quartiers font souvent appel à la veine rustique : « clos », « hameau », « ferme », « hauts », « parc », l'élément naturel sous forme de gazon et de fleurs étant requis. Mais c'est le terme de « provincialisation » qui a été parfois retenu pour qualifier ce nouveau mode de vie, ni tout à fait urbain ni vraiment rural.

Ce nouveau type d'habitation apparaît comme le domaine d'élection des familles, venues de la banlieue et de province, les deux parents travaillant, et leur niveau de consommation étant assez élevé. Elles relèvent surtout des classes moyennes (professions intermédiaires et cadres moyens) et supérieures (cadres supérieurs et professions libérales), mais cette composition n'empêche pas des polarisations spatiales assez contrastées : ainsi, dans la région Île-de-France, la périurbanisation à l'ouest de la capitale se révèle plus « bourgeoise » que celle qui s'est développée à l'est, suivant en cela la partition sociale de la ville et de la banlieue de Paris.

En termes généraux, cette forme d'étalement urbain se confirme au fil des décennies ; elle constitue aujourd'hui la dynamique de desserrement urbain la plus active.

Troisième Partie

Milieux sociaux urbains

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Chapitre 6

Cultures de classes urbaines

La perception de la ville n'est plus ici globale ou synthétique ; au contraire, ce qu'on cherche à repérer est la façon dont s'effectue l'appropriation par les groupes sociaux des environnements urbains spécifiques qui composent une ville : quelles sont les formes de particularisation à l'œuvre dans la définition d'un territoire, quelles sont ses modes de délimitation (puisque'il ne s'agit ni de frontières, ni de barrières matérialisées), quels sont ses types de recomposition ? Cette dernière question met l'accent sur la double dimension du territoire : n'étant jamais fixe ni définitif, son maintien, son déplacement – ou sa disparition – doivent se lire à la fois dans l'espace et dans le temps. Pour cette raison, on utilise ici le terme de *territorialité* qui, par sa désinence, renvoie à une réalité plus impondérable, tendancielle, et intègre ainsi les aléas temporels dans les modes d'appropriation de l'espace urbain.

La bourgeoisie comme acteur urbain

Le rôle historique de la bourgeoisie dans la constitution des villes, en particulier à l'époque médiévale, n'a plus à être démontré. Ce qui nous intéresse maintenant, c'est l'actualité de sa fonction dans le développement urbain contemporain. Or, cet aspect des choses peut être aujourd'hui mis en perspective grâce à l'abondance et à la qualité des travaux récents portant sur la grande bourgeoisie, c'est-à-dire un milieu social distinct de ce que l'on appelle communément les « classes supérieures ». Cette spécificité constitue un enjeu sociologique

en soi (qu'appelle-t-on « nouvelle bourgeoisie » aujourd'hui ?) mais elle intéresse particulièrement la réflexion urbaine en ce que ce milieu possède parmi ses nombreuses particularités la capacité et le pouvoir de fabriquer et de transmettre du « patrimoine urbain », sous la forme non seulement de valeur immobilière mais aussi de style architectural, de conception de l'espace habité, privé et public, de mode de vie...

Une territorialité pérenne

• La conquête spatiale

Outre le centre historique, les quartiers bourgeois constituent dans toute ville de relative importance un repère géographique et esthétique. Si les styles peuvent être divers, ils n'en constituent pas moins des unités architecturales aisément repérables sur de vastes proportions de l'espace urbain. Il est intéressant de noter, en ce qui concerne les métropoles, des polarisations bien spécifiques, concentrant l'habitat bourgeois au nord, comme à Madrid, à l'ouest comme à Londres ou au sud comme à Bruxelles. Il est aussi à souligner que ces quartiers, même s'ils apparaissent aujourd'hui comme anciens, ont tous été réalisés, à leur époque, sur des terrains non bâtis où ils abritèrent donc les premiers habitants (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2000). Cette avancée peut s'apparenter à une forme de conquête territoriale. Cela apparaît fort clairement à New York où la croissance urbaine se réalisa tout au long du XIX^e siècle du sud vers le nord, et où le prestige social remontait au fur et à mesure de la construction des quartiers (cf. encadré ci-après). Une avancée précoce sur ces terres vierges, comme celle de l'hôtel Dakota aux abords ouest de Central Park, suscita la comparaison avec la « frontière » qui en 1884 fut le théâtre d'une ruée vers l'or et d'affrontements avec les Indiens Dakota (d'où son nom) qui se terminèrent à Wounded Knee... Puis, aux abords est du Park se multiplièrent les somptueuses demeures des grandes fortunes de la ville, celles des familles Vanderbilt, Astor ou du baron Frick – cette portion de Fifth Avenue étant devenu Museum Mile, site de très haute densité muséale...

Pionniers à New York

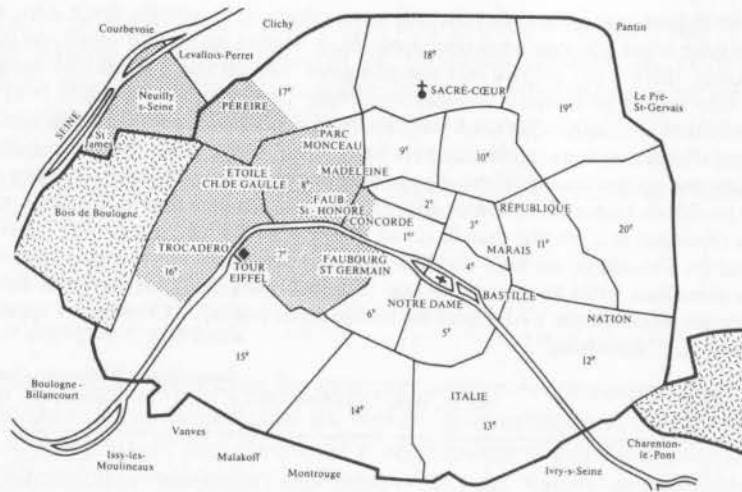
« C'est ainsi que l'on doit vivre à New York : un déménagement tous les trois ou quatre ans. Comme ça, on bénéficie toujours des dernières nouveautés. La ville grandit si vite, il faut suivre le mouvement. Il faut aller droit vers le nord, c'est par là que New York se dirige. Si je ne craignais que Marian se sente seule,

c'est là-haut que j'irais, directement au sommet, et je verrais venir. Dix ans d'attente avant que tous nous rejoignent. Mais Marian dit qu'elle veut avoir des voisins, elle n'a pas envie d'être une pionnière. Elle dit que s'il faut absolument qu'elle soit la première à s'installer quelque part, mieux vaut partir pour le Minnesota. J'imagine que nous progresserons peu à peu ; quand nous en aurons assez d'une rue, nous monterons plus haut. Ainsi, voyez-vous, nous aurons toujours une maison neuve ; c'est un grand avantage d'avoir une maison neuve car on profite de toutes les dernières améliorations. À peu près tous les cinq ans, tout est réinventé et c'est une grande chose que de filer au même train que les nouveautés. J'essaie de me tenir constamment au courant des nouveautés, dans tous les domaines. Vous ne croyez pas que "Toujours plus haut" est une belle devise pour un jeune couple ? Ah ! quel est le titre de ce poème... Comment s'appelle-t-il donc ? "Excelsior" ! »

Henry James, *Washington Square*,
trad. fr., Paris, Liana Lévi, 1993, p. 46, (1^{re} éd. en américain : 1880)

• Une agrégation volontaire

La territorialité bourgeoise a ceci de particulier qu'elle constitue un regroupement spatial volontaire, qui n'est soumis à aucune contrainte économique. Aussi, pour Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot qui développèrent ce champ de recherche, il s'agit non pas d'une ségrégation mais d'une agrégation spatiale, faisant ainsi ressortir la valence positive de ce type de regroupement. En suivant leurs travaux (1989), il est aisé de donner une image de cette territorialité à Paris. Les beaux quartiers comprennent les arrondissements situés à l'ouest de la capitale (une partie du I^{er}, le VII^e et le VIII^e, la moitié nord du XVI^e et la moitié sud du XVII^e et l'ensemble de Neuilly-sur-Seine ; voir figure 4, p. 88). Ce secteur comporte un certain nombre de caractéristiques immobilières qui lui confèrent une réelle homogénéité. Le coût du foncier y est particulièrement élevé et environ trois fois plus cher que dans le XVIII^e arrondissement. La surface moyenne des appartements en vente dans les VII^e, VIII^e et XVII^e arrondissements est de 80 m², mais la particularité est l'abondance de l'offre des surfaces élevées voire très élevées, de 140 à 500 m². En dehors de ces caractéristiques relatives aux surfaces habitables, l'importance des espaces verts à la fois privés et publics constitue un élément de valorisation marchande et d'agrément qui n'empêche pas dans ce contexte social la présence de rues et de commerces créant par leurs mises en scène soignées, un spectacle constant et renouvelé. En bref, le coût excessivement élevé de ces biens immobiliers fait de l'appartement un bien plus souvent hérité qu'acquis.



Carte Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989.

Figure 4. La territorialité bourgeoise à Paris

La territorialité se révèle être l'une des dimensions les plus propres à définir une identité de classe bourgeoise, au même titre que les stratégies matrimoniales, les lieux de fréquentation scolaire, les appartenances à des réseaux ou à des associations, comme on va le voir. Reprenant un débat classique sur le rapport entre les catégories socio-professionnelles et la définition en termes de classe sociale, les auteurs considèrent dans un premier temps une approche en fonction des professions dites supérieures et constatent dans ce périmètre une forte proportion de cadres et de chefs d'entreprise (environ 40 % de la population active) mais qui ne suffit pas à rendre compte de son ensemble. Ceci est d'autant plus insuffisant lorsque l'on sait que les cadres et professions libérales sont aujourd'hui très fortement représentés dans les arrondissements périphériques de la capitale et que de plus, à l'échelle de l'agglomération parisienne, 60 % d'entre eux résident en banlieue, grande ou petite. Serait-il alors possible d'envisager une définition sur la base de l'imposition, prenant l'impôt sur les grandes fortunes (ou ISF, impôt de solidarité sur la fortune) comme critère de définition ? S'il apparaît que la moitié de ces contribuables demeurent effectivement dans ces arrondissements (en particulier le VIII^e et le XVI^e), l'autre moitié reste très dispersée dans la ville. La richesse économique, qui cumule revenus et patrimoine, ne suffit néanmoins pas à circonscrire le territoire social.

L'élément clé de la définition territoriale apparaît revenir dans ces travaux à la forme de sociabilité spécifique à la grande bourgeoisie que sont les clubs et les cercles privés. L'affiliation se pratique sur cooptation et regroupe des membres de la grande bourgeoisie et de l'aristocratie, chaque club ayant sa personnalité propre. Si, aujourd'hui, les cercles abritent de nombreuses activités autrefois contenues dans le cadre de la sphère privée et s'ouvrent à la fois aux femmes et aux jeunes, c'est une option relativement récente, datant des années 1950 comme pour le Polo de Paris et plus particulièrement aux cercles établis dans le bois de Boulogne ; bien d'autres ne recrutent encore à part entière que des membres masculins comme le Cercle de l'Union interalliée fondé pendant la Grande Guerre pour promouvoir l'hébergement privé des soldats de l'Alliance à Paris ; quant au Jockey-Club, il n'accepte que des descendants de familles nobles, la profondeur du lignage étant un critère décisif. Tous participent de réseaux internationaux et bénéficient d'alliances avec des clubs étrangers, en particulier anglais et américains. Ces hauts lieux de sociabilité, où se pratique la conversation et qui hébergent les repas d'affaires, les noces, les cérémonies, autrement dit le quotidien et le festif de ces populations, dessinent une aire de recrutement bien délimitée : les adresses des membres se limitent à ces arrondissements ouest de Paris augmentés de quelques communes de la banlieue dans la même orientation cardinale, comme Saint-Cloud, Garches, Le Vésinet, Saint-Germain-en-Laye... C'est donc cette morphologie de la sociabilité organisée, voire institutionnalisée – ces cercles sont des associations régies par la loi de 1901 tout en possédant leur propre patrimoine immobilier – qui permet de dessiner les contours géographiques de cette grande bourgeoisie parisienne.

• Une stabilité évolutive

Du point de vue de cette morphologie relative à la sociabilité bourgeoise la plus formalisée, on ne peut que constater une concentration résidentielle remarquablement stable, liée en partie au fait de la transmission des biens immobiliers par héritage, sur plusieurs générations. Par ailleurs, lorsqu'il y a exploration en dehors de ce périmètre urbain, celle-ci s'effectue sur un mode initiatique mettant à l'épreuve ses appartenances sociales : elle est limitée à une expérience de jeunesse et ne se prolonge pas en général au-delà de la naissance des premiers enfants.

Cependant, cet attachement au territoire d'élection – qui existe chez d'autres groupes sociaux moins privilégiés, comme on le verra par la

suite – n'empêche pas celui-ci d'évoluer au fil des générations en rapport avec des facteurs d'origine à la fois internes et externes. Globalement, Pinçon et Pinçon-Charlot décrivent pour Paris un déplacement progressif du centre de gravité vers l'ouest, qu'ils ont pu vérifier sur une durée d'environ un siècle en comparant les adresses des membres des cercles à diverses périodes. Si l'on retient le seul Jockey-Club, il apparaît en effet implanté à 90 % en 1869 dans les VII^e, VIII^e et IX^e arrondissements ; en 1948, le XVI^e regroupe à lui seul 40 % des membres et Neuilly déjà 2 à 3 % ; et en 1987, les proportions sont les suivantes : 18 % résident dans le VII^e, 16 % dans le VIII^e, 40 % dans le XVI^e et 16 % en banlieue dont Neuilly. Les autres cercles affichent des évolutions comparables.

En relation avec ce phénomène de constante recomposition, se conjugue celui de l'ancienneté résidentielle qui recoupe souvent celui de l'ancienneté de l'accession au groupe. Ainsi à Neuilly, on peut distinguer le centre où résident les familles de fortunes anciennes, de la lisière du bois de Boulogne où demeurent les très grandes fortunes et de Bagatelle-Saint James, d'urbanisation récente où sont arrivés les nouveaux riches. Aussi la recomposition territoriale correspond-elle à une recomposition du groupe social qui, malgré son inscription dans la durée, ne cesse de se renouveler.

• L'invasion des beaux quartiers

Mais il est d'autres facteurs extérieurs jouant en faveur de ce déplacement. Ces quartiers richement dessinés et habités définissent des aires de prestige progressivement convoitées par d'autres occupants à la recherche d'une adresse symboliquement valorisante. Parmi ces nouveaux venus, on trouve les ministères (qui colonisèrent les premiers, juste après la Révolution, le très aristocratique faubourg Saint-Germain) et les ambassades, puis les sièges sociaux des grandes entreprises (par exemple, de l'automobile) et des médias ainsi que les sociétés spécialisées dans les produits de luxe, tels les joailliers (délogeant les familles nobles de la Place Vendôme), les parfumeurs et les couturiers de renom (tenant aujourd'hui le haut du pavé de l'avenue Montaigne) tandis que les Grands Boulevards n'avaient pas résisté à l'assaut des banques et des sociétés d'assurance et que les Champs-Élysées eux-mêmes ont succombé à la « boulevardisation »... La « griffe spatiale », selon l'expression forgée par Pinçon et Pinçon-Charlot (1992), s'acquiert à prix d'or mais constitue manifestement un investissement très rentable. Pour notre part, on ne manquera pas

d'interpréter ce processus de pénétration d'un territoire en termes d'invasion urbaine, voyant ici à l'œuvre des envahisseurs dont l'arme est la surenchère financière. C'est sur son propre terrain que la bourgeoisie fondatrice de ces quartiers se trouve concurrencée et menacée de quitter les lieux pour s'installer plus à l'ouest. Malgré ses appuis dans les différentes instances économiques et politiques, elle semble néanmoins impuissante à s'opposer à ces inexorables percées immobilières. La mutation de l'usage « bourgeois » des immeubles est également alimentée par certaines professions libérales, en particulier les cabinets juridiques et médicaux, ce que favorise la législation récente.

Afin de défendre cette nouvelle hégémonie et le prestige de cette aire, de nombreux comités de défense locaux se sont constitués pour préserver leur patrimoine immobilier et culturel ainsi que leur vocation commerciale hors du commun. La menace vient aujourd'hui de l'excès de fréquentation, que ce soit le fait des employés de ces sociétés, de leurs clientèles mais aussi et surtout des touristes, autochtones ou étrangers, qui ont par exemple entraîné dans leur sillage la prolifération des *fast-foods*. La mobilisation des occupants actuels se manifeste par la multiplication de ces comités qui portent les noms prestigieux de *Comité Vendôme*, *Royale*, *Montaigne*, *Saint-Honoré*, *Georges V*...

Il est un autre type d'« envahisseurs » plus souvent évoqué par le sens commun : ce sont les étrangers, qui investissent dans l'immobilier ou qui résident dans le quartier. Ces investisseurs, souvent qualifiés d'Arabes et de Japonais, sont effectivement présents mais dans des proportions somme toute assez attendues dans le contexte d'une grande capitale : dans le Triangle d'or constitué par les avenues Montaigne, Georges-V et des Champs-Élysées, le taux de propriété immobilière détenue par des étrangers varie entre 4 % et 25 % selon le prestige de la rue, l'Avenue Montaigne étant particulièrement convoitée. Les « personnes physiques » sont au moins deux fois plus nombreuses que les sociétés commerciales et viennent donc alimenter les chiffres élevés des résidents étrangers dans les beaux quartiers. En suivant les chiffres donnés par Isabel Taboada-Leonetti (1987), la proportion des étrangers vivant dans le XVI^e arrondissement est supérieure à la moyenne parisienne (17,4 % contre 16,6 %). Il est clair que ce chiffre recouvre des composantes sociologiques très contrastées allant du personnel diplomatique au personnel de service qui seul reçoit le nom d'immigré.

Or, ce qui intéresse ici la notion de territoire, c'est que la présence importante de cette domesticité d'origine ibérique – autrefois bretonne, aujourd'hui de plus en plus philippine, mais toujours catholique – passe inaperçue : sa discrétion, voire son invisibilité est requise afin que ne

soit pas perturbée l'unité stylistique propre à la population qui contrôle les lieux. Très peu de commerces espagnols ou portugais (à l'exception d'une église flanquée d'une école, de banques et d'une librairie), pas d'enfants jouant dans les cours ou sur les trottoirs, pas d'éclats de voix, pas d'odeurs de cuisine méditerranéenne, pas de groupes d'hommes devisant sur les bancs publics... Les stratégies d'évitement, que l'auteure désigne par l'expression d'« occupation séquentielle de l'espace public », sont diverses : une répartition tacite des horaires pour les lieux fréquentés en commun, des pelouses des bois publics, des services religieux (la messe du samedi après-midi permettant de respecter l'entre-soi bourgeois). Si l'époque actuelle est affectée par un déclin de la domesticité, cette évolution ne saurait faire perdre le contrôle résidentiel des lieux d'habitation : plutôt que de louer les chambres de bonnes à une population immigrée sans relation avec les propriétaires, il est souvent apparu préférable de les assembler et de les convertir en appartement afin de conserver l'unité sociale des immeubles.

• Une prolifération territoriale

La territorialité bourgeoise ne se limite en outre pas aux immeubles et aux rues : toujours à Paris, Pinçon et Pinçon-Charlot (1990) ont par exemple révélé les concessions dont le bois de Boulogne fait l'objet – concessions au profit du Cercle du bois de Boulogne, du Cercle de l'Étrier, du Racing Club ou du Polo de Paris, reconduites périodiquement par les conseils municipaux. Le terme de révélation n'est pas trop fort dans la mesure où ces occupations privatives du bois restent « insoupçonnées » au vulgaire promeneur, leur présence dissimulée par des murs et des haies discrètes étant à peine signalée par les guides touristiques. Mais cette territorialité ne se limite pas à la capitale, l'aristocratie et la grande bourgeoisie ayant de longue date développé la mobilité entre résidence urbaine et rurale. Ce modèle de double (voire triple) résidence auquel se sont converties bien d'autres populations est ici associé à un mode de vie spécifique. En effet, la notabilité trouve dans ce cas un moyen de se manifester par le biais de responsabilités politiques (mairies ou œuvres sociales) ou de se cultiver en pratiquant des activités réservées, type chasse à courre, et la sociabilité se renforce de cette extension géographique. Les maisons de famille, où se cultive l'art d'être cousin, peuvent être de simples demeures provinciales ou de véritables domaines seigneuriaux (châteaux d'agrément ou de production comme en témoigne l'activité viticole du Bordelais). Le sens de la villégiature a, d'autre part, incité au développement des villes

balnéaires, suivant la mode des bains de mer qui émergea au XIX^e siècle : ainsi acquirent sous le Second Empire Deauville, Arcachon, Biarritz...

Il semble bien que l'enjeu de la constitution d'un territoire dépasse la question de la délimitation spatiale d'un groupe. Ici, l'apprentissage de l'espace urbain inclut celui de l'espace social et fait écho à la formule de Maurice Merleau-Ponty : « Être est synonyme d'être situé. » Par cette façon d'incorporer l'espace physique et social se constitue une perception de sa place dans le monde, au-delà des mots et des idéologies, dans le corps et le plus souvent inconsciemment. Il est tout à fait intéressant de souligner cette dimension qui naturalise, transforme en qualité naturelle, l'appartenance de classe, en particulier pour un groupe qui est le plus souvent caractérisé comme ayant une forte conscience de ses intérêts collectifs, le second phénomène n'empêchant en rien le premier.

Une reproduction structurelle

Si la territorialité est une condition nécessaire à la définition de l'appartenance sociale, elle n'est pas une condition suffisante. Pour faire le tour de la question, il apparaît indispensable de passer en revue les différents types de « capital » (économique, social, culturel et symbolique) conceptualisés par Pierre Bourdieu, la bourgeoisie les cumulant tous à sa façon :

– Le *capital économique* dépasse largement dans ce contexte la question des revenus issus des salaires, mais concerne également les revenus de l'argent sous toutes ses formes (actions, SICAV...) ainsi que les richesses patrimoniales dites patrimoine de rapport et qui sont à distinguer des biens de jouissance (châteaux, écuries, yachts...) qui induisent au contraire des dépenses d'entretien.

– La question du *capital culturel* a été particulièrement étudiée par Béatrix Le Wita (1988). Celle-ci a décrit les modalités de l'acquisition de la personnalité bourgeoise dans ses goûts vestimentaires, ses manières de table, ses affinités électives, son sens du décor, illustrant la formule « on naît bourgeois et on le devient » par l'éducation. Elle y a perçu la manifestation d'une culture spécifique, travaillant en permanence l'art du paradoxe : être bourgeois doit se voir, se repérer (en particulier aux yeux des gens du même monde) mais ne doit pas se montrer (à coup d'artifices frisant la vulgarité). C'est par le recours au détail, à la ritualisation du quotidien qu'est contenue cette distinction jamais exhibitionniste (comme le fut le style aristocratique d'Ancien Régime) mais évidente, au double sens de qui va de soi et qui ne peut que se voir. Même si son enquête a essentiellement porté sur des familles de

tradition catholique (les femmes étant des anciennes élèves du collège de Sainte-Marie de Neuilly), il n'est pas interdit d'y repérer certaines traces propres à l'éthique protestante qui contrebalance l'hédonisme de la richesse par le sens de la mesure (dans les gestes, la voix, les goûts, les sentiments) baptisé ici *mediocritas*.

– Le *capital social* est, comme on l'a déjà vu, supporté de façon formelle par les cercles ; à cheval sur le domaine de l'éducation, on trouve également les rallyes dont le nom, comme celui de club, est d'origine anglaise. Cette forme d'association vit le jour dans les années 1950 afin de compléter l'éducation scolaire commune. Les rallyes sont organisés par les mères pour leurs filles mais engagent une participation des deux sexes pendant toute l'adolescence : on y apprend la sociabilité de cette classe d'âge à travers des sorties culturelles ou artistiques, des soirées qui entretiennent le bon goût social. Un des objectifs est de prévenir les mésalliances ultérieures : tous les travaux portant sur la bourgeoisie ont mis l'accent sur l'importance des stratégies matrimoniales – qui, de familiales, sont devenues individuelles et plus ou moins inconscientes – et ont relevé les formes d'endogamie qui persistent à des degrés divers dans ce milieu, privilégiant des conjoints issus de la même région, voire de la même famille pour restreindre la dispersion des héritages.

– La question du *capital symbolique* n'est pas moins riche. Elle concerne divers aspects dont celui de l'inscription de la famille dans le temps. Car la transmission des valeurs, sous toutes leurs déclinaisons matérielles et spirituelles, apparaît comme une des missions essentielles de l'individu bourgeois, qui se conçoit au demeurant comme un maillon dans la chaîne du lignage. Il ne possède rien en propre, mais doit savoir transmettre, au moins autant qu'il a reçu. Plus la transmission est ancienne, plus elle remonte dans la profondeur des générations, plus les racines de la famille sont profondes, plus belle sera la frondaison. Aussi constate-t-on l'existence d'un pseudo-culte des ancêtres avec la présence de sortes d'autels familiaux faits de l'assemblage des portraits et des objets hérités – où l'on pourrait déceler un animisme de l'objet véhiculant l'esprit des ancêtres...

• Les Livres régionaux

Il arrive que cette profondeur n'existe pas, puisque la bourgeoisie se reconstitue périodiquement. C'est en particulier le cas de cette bourgeoisie du Nord de la France, qui s'est formée au passage de la révolution industrielle, en majorité dans le secteur des textiles. Ainsi que

l'analyse Bruno Duriez (1990), elle n'a pas manqué de se forger un capital symbolique par la constitution d'un Livre des Grandes Familles. C'est à cet annuaire édité à partir de 1910 que revint la faculté de donner une unité à des composantes d'origines sociales fort variées (« agriculteurs, négociants, artisans, et même parfois contremaîtres ou ouvriers ») : y sont magnifiées les actions des ancêtres fondateurs et dessinés les arbres généalogiques où peuvent se vérifier avec précision les identités des uns et des autres, dans un contexte où l'« endogamie entre familles du Livre est encore souvent préférée ». Aujourd'hui, cette bourgeoisie a subi les contrecoups de la crise industrielle qui a particulièrement atteint le Nord de la France : « être dans le Livre » demeure une satisfaction au moins symbolique comme l'atteste le succès de ses dernières éditions :

« Le Livre des Familles n'est pas le répertoire de l'ensemble de la classe dirigeante, de l'élite régionale, ou de « tous ceux qui comptent dans la région », comme on se plaît à les nommer. Il réunit les membres d'un groupe (d'un milieu) social dont le noyau – c'est encore en 1987 le plus grand nombre – est constitué par l'ensemble des descendants des bourgeois établis au début de ce siècle dans la région (surtout dans l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing). »

B. Duriez, « Le Livre des Familles du Nord », *Ethnologie Française*, vol. 20, 1990, n° 1, p. 81

Le *Tout-Lyon Annuaire* semble avoir, dans un autre contexte, des fonctions identiques. En le lisant, on peut répondre aux deux questions qui permettent de cerner l'identité sociale d'un individu : « Comment est née sa mère et que fait son père ? » (Grafmeyer, 1990). Si, comme le souligne l'auteur, elle se pose dans cet ordre, c'est que le statut de la profession est effectivement second par rapport à l'ancienneté du lignage et à sa respectabilité. À l'instar des grandes familles du Nord (avec lesquelles elles sont souvent alliées), les familles de la grande bourgeoisie lyonnaise se révèlent tout aussi fécondes, dépassant largement la moyenne de trois enfants par famille, ce qui est un chiffre beaucoup plus élevé que celui qui caractérise les catégories socio-professionnelles auxquelles ces chefs de famille participent. Les enfants contribuent à l'accroissement du capital social de la famille grâce à leur sociabilité propre et à leurs alliances futures. Les mariages consanguins (entre cousins) et les renchaînements d'alliance (entre fratries) sont également fréquents.

Le *Tout-Lyon* enregistre et rend publique la stabilité de certaines familles, présentes depuis plusieurs générations, la cooptation de

nouveaux apports qui régénèrent ce tissu social de même que les alliances avec les milieux aristocratiques qui sont, comme ailleurs, l'occasion de se donner un nom d'un apport symbolique considérable. Quoique la territorialité semble ici plus fixe qu'à Paris, elle est marquée par une intense concentration, certaines « constellations familiales » occupant quelques immeubles du même voisinage, mais aussi par une certaine dispersion. Il apparaît nécessaire que la perception unitaire du groupe soit renforcée par l'inscription dans l'annuaire dont l'usage est essentiellement interne :

« Toute démarcation sociale est à la fois barrière et niveau. Il faut que la frontière soit un escarpement, mais qu'au-dessus de l'escarpement il y ait un plateau. Au-dedans d'elle-même toute classe est égalitaire ; elle n'admet ni pente ni sommet : l'égalité dans la classe est la condition de la supériorité de classe. »

Edmond Goblot, *La Barrière et le niveau.*
Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne,
Félix Alcan, p. 14, 1930

• Caste, classe ou tribu ?

Ces spécificités récurrentes à ce milieu social ont conduit les divers auteurs à tenter de caractériser la bourgeoisie au-delà du qualificatif de classe. Les termes de « caste » (Duriez, 1990), « clan » ou « tribu », « confrérie » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2000) apparaissent sous la plume des auteurs, en relation avec le statut de naissance, la tendance à l'endogamie, les formes de solidarité... Il est bien clair qu'il ne s'agit pas d'une classe au sens strictement économique du terme, mais comment la définir et l'inscrire historiquement ? Afin d'apporter des éléments de réponse et à titre d'hypothèse, on se tournera vers Lewis Morgan, anthropologue américain mieux connu comme fondateur des études sur la parenté. Il conduisit aussi ses recherches autour de la notion d'ordre gentilice (lignager ou clanique) commun aux sociétés amérindiennes dites archaïques et antiques (gréco-romaines) tout en dégagant ce qui historiquement les a distinguées et fait évoluer de façon divergente. Selon les analyses développées par Morgan et à sa suite par Friedrich Engels dans *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, c'est la naissance de la propriété privée qui aurait fait diverger l'ordre gentilice antique de l'ordre archaïque : elle aurait entraîné la transformation des formes de l'héritage qui évoluèrent de la transmission indivise à la transmission individuelle aux enfants du défunt. Dans ce contexte créé par le développement de l'agriculture, les fils héritaient en priorité, et les filles héritières avaient

le devoir de se marier à l'intérieur de la *gens* alors que cela leur était interdit auparavant par la coutume. Ainsi naquit le devoir endogame comme le droit d'adoption en cas d'absence d'héritiers, afin de prévenir la dispersion de la propriété familiale.

Par ailleurs, la *gens* grecque ou romaine restait liée par un culte de l'ancêtre commun, par l'obligation mutuelle d'entraide, etc. La différenciation entre ces *gentes* se réalisa progressivement par l'accumulation inégale des terres et des richesses et aboutit à la formation de tribus aristocratiques et à la constitution d'une royauté héréditaire : ainsi naquit l'État, institution qui légalisa les formes de la propriété privée et créa un « droit national athénien, droit général qui était au-dessus des coutumes légales des tribus et des *gentes* [...] ». Mais, du même coup avait été fait le premier pas vers la ruine de l'organisation gentilice ; car c'était le premier pas vers l'admission ultérieure de citoyens étrangers aux tribus dans toute l'Attique, et qui étaient et restèrent tout à fait en dehors de l'organisation gentilice athénienne » (Engels, 1954, p. 103). C'est dans ce dernier groupe enrichi (comme négociants et artisans) que se recrutèrent les partisans de Clisthène dont l'objectif fut, comme on l'a vu au chapitre 1, de maîtriser les effets d'hégémonie politique de l'aristocratie foncière.

Engels clama la fin de l'organisation gentilice avec la révolution de Clisthène et la naissance d'une république démocratique basée sur un ordre territorial ; Morgan vit succomber à Rome cette organisation par *gens*, curie et tribu qui structurait également le *populus romanus*, pour laisser place à la civilisation, tout en reconnaissant la dette politique que cette dernière lui devait. Selon l'historien Karl Werner, la noblesse de l'Occident médiéval serait l'héritière directe des organisations de l'Empire romain ; Max Weber, quant à lui, affirma la fin de l'ordre lignager et de ses croyances dans le culte des ancêtres avec la généralisation du christianisme et de son sens de l'individualité. La Révolution française abolit les privilèges de l'aristocratie et la royauté héréditaire, la Révolution américaine institua une démocratie indépendante... Pourtant, il semble que perdure cette équation propre à l'Occident, qu'il soit antique ou moderne, grâce à laquelle l'État permet un certain maintien de l'ordre lignager tout en ouvrant les portes d'une ascension sociale à des groupes qui n'en font pas partie mais qui s'y intègrent progressivement, constituant temporairement une concurrence menaçante pour finalement en adopter le modèle. Dans cette perspective, l'enjeu territorial reste prédominant : et l'on comprend mieux la dynamique conquérante de ces groupes en compétition, qui se traduit tant dans la constitution des villes que dans les projets de colonisation.

Aristocratie et démocratie aux États-Unis

Le Nouveau Monde n'est pas à l'abri de cette logique. La formation de New York en fournit un excellent exemple puisque l'île de Manhattan fut l'objet d'une appropriation foncière par une aristocratie européenne composée de familles réclamant leur ascendance noble hollandaise, anglaise ou française. Cette référence prestigieuse ne fut pas remise en question par la révolution américaine, en grande partie accomplie par des membres de ces grandes familles qui maintinrent leur régime « manorial » jusque dans le milieu du XIX^e siècle et conservèrent les institutions les plus emblématiques de la Couronne anglaise, comme l'Église anglicane (à laquelle s'opposait le courant puritain avant même son départ pour l'Amérique) qui prit le nom d'Église épiscopaliennne aux États-Unis et regroupe les membres des très grandes fortunes new-yorkaises. Cette réalité n'est absolument pas incompatible avec un engagement démocratique comme l'atteste la saga de la famille Roosevelt, qui vit deux de ses membres à la tête de l'État américain, Theodore et Franklin, ce dernier étant très attaché à son domaine foncier des bords de l'Hudson, à ses origines nobles européennes et ayant épousé sa petite cousine Eleanor, nièce de Theodore. Après la guerre de Sécession, les très grandes nouvelles fortunes américaines rejoignirent l'Église épiscopaliennne et se firent anoblir par la Couronne britannique ou bien par des alliances *ad hoc*. C'est à cette époque que Lewis Morgan, avocat dans l'État de New York effectua ses travaux comparatifs sur la tribu archaïque (en particulier les Iroquois vivant dans le nord de New York State) et la tribu antique : il faut dire que la référence politique à l'Antiquité était si prégnante au début de l'Indépendance américaine que les toponymes qui furent alors attribués aux villes de cet État sont en grande partie empruntés à l'antiquité grecque et romaine. Morgan lui-même n'avait-il pas été adopté par des Indiens iroquois Seneca, ce qui en anglais prête à confusion avec Sénèque (!).

Voir à ce sujet Anne Raulin, *Manhattan ou la mémoire insulaire*, Paris, Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, Museum National d'Histoire Naturelle, 1997

Se vérifie ici encore cette dynamique proprement occidentale évoluant entre ces deux pôles que sont d'une part, l'égalité, principe même de toute démocratie et, de l'autre, l'excellence (« Excelsior »), principe de supériorité dont les définitions varient, sans s'annuler les unes par les autres, au cours des siècles (richesses foncières, exploits guerriers, richesses industrielles, mérites scolaires, etc.), prouvant ainsi sa vitalité.

La classe ouvrière et son actif urbain

Une territorialité datée

Comme il existe une territorialité bourgeoise, il existe ou a existé une territorialité ouvrière, la question de son obsolescence constituant en soi un événement sociologique d'une réelle importance. Car autant la

première a malgré tout les moyens de s'opposer aux facteurs divers qui la menacent, autant la seconde semble n'avoir pas résisté aux assauts du temps. Si certains parlent aujourd'hui d'« effondrement de la classe ouvrière » au sens politique et culturel du terme (Beaud et Pialoux, 1999), ne faudrait-il pas aussi parler d'extinction des quartiers ouvriers, des banlieues voire des villes ouvrières, comme le suggèrent Susanna Magri et Christian Topalov (1989) ? Et l'on pourrait affirmer que ce deuxième constat précède le premier, car c'est au tournant des années 1950-1960 que les chercheurs ont pris conscience de l'urgence d'une observation dont l'objet était largement menacé de disparition, non pas seulement à cause d'une mutation généralisée de société, mais bien directement par la destruction de ces quartiers soumis à la rénovation urbaine...

Partant de la France, et encore une fois de Paris, on évoquera ensuite des univers ouvriers anglo-saxons dont l'observation est contemporaine des études réalisées en France dans les deux décennies suivant la Seconde Guerre mondiale. Parmi celles-ci, l'attention converge sur les travaux de l'équipe de Paul-Henry Chombart de Lauwe publiés en 1952 et d'Henri Coing publié en 1965 car ils offrent le grand avantage de porter en partie sur le même quartier du XIII^e arrondissement, que la rénovation mit environ deux décennies à métamorphoser de quartier ouvrier en vaste grand ensemble allant de bas à haut de gamme.

• Une concentration à l'est de la capitale

À Paris, la territorialité ouvrière a concerné essentiellement les arrondissements périphériques situés à l'est de la capitale, soit les XVIII^e, XIX^e, XX^e et XIII^e. Elle correspond historiquement à l'essor de la ville qui se traduisit en 1860 par l'annexion des communes situées à l'extérieur du mur des Fermiers généraux aujourd'hui encore matérialisé par l'infrastructure du métro aérien (ligne Nation-Étoile, au sud par Denfert-Rochereau et au nord par Barbès). De même qu'à l'ouest, cette extension suscita de grands travaux haussmanniens qui virent le percement de grands boulevards partant de places à étoiles et la réalisation d'immeubles bourgeois en pierre de taille le long de ces axes et aux carrefours des rues les plus importantes. En dehors de ces points servant de repères, le bâti n'avait rien d'haussmannien et se composait d'immeubles relativement bas (deux étages) construit en matériau léger autour de cours intérieures irrégulières et mal pavées, marquées par une forte humidité et la faible profondeur des fondations.

L'enquête de Coing donne des éléments de description très précis des logements. Ceux-ci sont de faible superficie (46 % se composent d'une seule pièce, 12 % de deux pièces) et en 1954, plus de la moitié est considérée comme surpeuplée, ce qui n'est vrai que pour un quart d'entre eux à l'échelle de Paris. Dans l'îlot 4 en cours de rénovation dans les années 1960 et situé au sud du métro aérien le long de la rue Nationale, les formes de l'insalubrité sont évidentes puisque 98 % des logements ne disposent pas de salle d'eau, 86 % de WC, 50 % d'eau courante, et 9,4 % sont privés d'électricité : à la même époque, sur l'ensemble de Paris, les chiffres sont environ d'un tiers moins élevés... De la même façon, le taux de décès par tuberculose, indicateur des mauvaises conditions de vie et d'hygiène et dont le combat conduisit comme on le sait à bien des réformes architecturales, était exceptionnellement lourd : 8‰ (alors qu'il n'était que de 2,43‰ pour Paris, chiffres de 1920). Exiguïté, surpeuplement, insalubrité et, pour finir, promiscuité, puisque de très nombreux logements sont occupés par plusieurs générations à la fois, instituant la coexistence de la famille conjugale avec ses ascendants. Cette dernière réalité n'empêchait pas le phénomène inverse, à savoir l'isolement : de très nombreux ménages (60 %) ne comptent qu'une à deux personnes, ceci traduisant l'importance numérique des personnes âgées ou des jeunes travailleurs célibataires. Quant à la précarité du logement, elle se manifestait aussi dans l'utilisation massive des hôtels meublés de dernière catégorie ou des garnis dépourvus de tout confort et largement surpeuplés : huit personnes pouvaient se partager 14 m².

Les catégories socioprofessionnelles relevées pour l'îlot 4 au recensement de 1954 indiquent une forte majorité d'ouvriers non qualifiés et de manœuvres (36 %), d'ouvriers qualifiés et de contremaîtres (24 %), d'employés (14 %) et de personnel de services (11 %) ; les artisans et petits commerçants composent encore 8 % de la population active mais les cadres moyens ne sont que 6 %, les industriels, cadres supérieurs et professions libérales 2 % (la moyenne parisienne étant de 10 %).

Dans ce cas de figure, les CSP (ou PCS) sont en profonde adéquation avec une certaine réalité territoriale, compte tenu de l'importance des implantations industrielles dans l'arrondissement : les ateliers du Paris-Orléans (chemins de fer) employaient 10 000 personnes avant la guerre et la raffinerie Say environ 2000. Les usines Panhard, la SNECMA, la Précision Mécanique constituaient les entreprises majeures des secteurs automobiles et aéronautiques et étaient entourées d'une multitude d'entreprises de sous-traitance, ou spécialisées dans les transports... Les Grands Moulins de Paris dressent toujours leur stature impression-

nante aux bords de la Seine mais les artistes ou les étudiants remplacent aujourd'hui les minotiers. À l'époque, c'est presque la moitié du personnel de ces entreprises qui résidait dans l'arrondissement.

• Une densité commerciale

L'autre sujet d'étonnement, lorsque l'on connaît l'arrondissement après la rénovation, vient de l'extrême densité de l'activité commerciale qui s'y manifestait. Dans une voie de nos jours peu animée comme la rue Nationale (même après les tentatives récentes de reconstitution d'un trottoir bordé de magasins), on comptait alors pas moins de 120 commerces, la plupart ouverts sur la rue, ce qui appelait la comparaison avec la rue Mouffetard heureusement préservée sur la Montagne Sainte-Geneviève... Les commerces d'alimentation (crémeries, fruits et légumes, boucheries, charcuteries, poissonneries, boulangeries, pâtisseries) étaient les plus nombreux, mais on ne peut guère passer sous silence les coiffeurs et surtout les cafés et débits de boisson qui dépassaient les cinquante établissements...

L'importance de la vie publique – au sens littéral de vie sur la voie publique – est en effet une des caractéristiques de ce monde ouvrier et les cafés en sont une des « chevilles ». Ils constituent des annexes des entreprises où l'on vient faire une pause, ou encore font office de cantines ; ils sont des lieux de rencontre entre chaland et commerçants, car dans ce contexte on s'approvisionne de façon locale : il n'est pas question d'aller voir ailleurs si les prix sont plus avantageux, ce comportement étant perçu comme un réflexe de « bourgeois » près de ses sous et contraire à une certaine solidarité avec les petits commerçants « qui doivent bien vivre eux aussi ». Ce sont enfin des lieux-extensions du logement, lequel est le plus souvent dévalorisant et dévalorisé comme on a pu le voir (en 1957, la part du loyer dans le budget familial s'élevait entre 3 et 7 %) : ceci est encore plus vrai pour ceux qui demeurent dans les cafés-hôtels meublés qui constituèrent longtemps le cadre d'un mode de vie pour la migration intérieure (en provenance de Bretagne, de la Sarthe, du Limousin, du Cantal ou de l'Aveyron) comme pour l'immigration en provenance d'Afrique du Nord et qui en conserva le modèle très tardivement (Raulin, 2000).

Bien d'autres lieux composaient ce qui apparaît aujourd'hui comme le folklore de la sociabilité ouvrière : en dehors de la présence d'un lavoir de 160 places, il faut noter celle de multiples cinémas de quartier qui, comme les hôtels, se répartissaient les publics en fonction des origines migratoires, chaque région ayant le sentiment d'avoir

« son » cinéma... Enfin, cette condition ouvrière se traduisait par un vote en faveur d'un maire et d'un député qui resteront communistes jusqu'en 1958. Plus qu'une couleur politique, le parti communiste, ici comme ailleurs, était engagé dans la vie de quartier : il tenait permanence dans les cafés où s'effectuaient aussi les cérémonies de reprises des cartes d'adhérents, il affirmait sa présence dans les rues par la vente hebdomadaire de *L'Huma* ou par l'organisation des bals du 14 juillet...

Un « quartier intégré » en reconversion

Tous ces éléments contribuent à qualifier le quartier ouvrier de « quartier intégré » précisément parce qu'il intègre, imbrique des fonctions urbaines diversifiées : il est un lieu de production (artisanale et industrielle), de commerce et de consommation, de loisir (cafés, cinémas...) et de communauté idéologique avec ses rituels spécifiques. De cette façon, ses habitants ont l'impression de faire partie d'un quartier plutôt autonome, d'un « village » en quelque sorte : quand ils sortent de son périmètre pour aller dans d'autres arrondissements, ils disent « aller à Paris » et se sentent une plus grande proximité avec la banlieue qu'avec le centre de la capitale. L'excursion du dimanche emmène aux Portes où se déroulent les marchés aux puces, que ce soit au Kremlin-Bicêtre, à Montreuil, à Clignancourt ou à Saint-Ouen.

La rénovation s'est heurtée à l'attachement à ce territoire – que Coing a qualifié de façon expressive d'« adhérence au sol » – puisqu'on constate une relative stabilité de la population qui avait en grande majorité emménagé avant la guerre. Dans d'autres quartiers ouvriers de la capitale, comme à Belleville, on constate ce même phénomène combiné à la fréquence des déménagements dans un rayon très étroit. Mais c'est Charles Booth qui a le mieux traduit ce type d'appropriation territoriale observée lors d'une enquête réalisée à la fin des années 1880 dans le quartier ouvrier d'East End à Londres :

« Dans beaucoup de quartiers les gens déménagent sans arrêt ; ils glissent d'une partie à l'autre du quartier comme « un poisson dans l'eau » [...] Dans l'ensemble, cependant, les gens ne vont habituellement pas loin et restent fixés à un voisinage d'une génération à l'autre, presque comme si les quelques rues qui sont là étaient un village isolé. »

Cité in Magri et Topalov, 1989, p. 34

Les conséquences de la rénovation alors en cours ont pu également être observées dans le XIII^e arrondissement par Coing : celui-ci note

précisément ce passage de la vie de quartier à la vie urbaine, ouverte sur les autres arrondissements, en particulier centraux, de Paris. Parmi les ruptures les plus perceptibles dans les nouveaux grands ensembles, il repère l'absence de la sociabilité locale : le foyer est investi et devient le carrefour des individualités qui composent la famille, et les relations amicales ne dérivent plus du voisinage mais se tissent entre collègues ou compagnons de loisirs. Les cinémas de quartiers (encore existants) sont abandonnés au profit de ceux des Grands boulevards et la consommation des biens culturels (disques, magazines...) est en forte augmentation. Le rythme hebdomadaire se transforme aussi puisque les courses se font en fin de semaine dans les centres commerciaux et la sortie hors de Paris annonce le ressourcement par la nature bien au-delà des Portes...

• Rénovation, réhabilitation et transformation sociale

Ainsi fut éradiquée dans certains quartiers de Paris toute une « écologie ouvrière » ; pourtant, dans d'autres, la qualité du bâti et les politiques urbaines n'imposèrent pas cette solution radicale de la rénovation mais s'orientèrent vers des réhabilitations rapidement investies par de nouveaux habitants qui entendaient bénéficier de cette qualité urbaine élaborée par l'activité des classes populaires à Paris. En particulier, les quartiers de manufacture traditionnelle avec les nombreux ateliers libérant des espaces vastes et inhabituels permirent de s'approprier à la fois des logements originaux – à instaurer ou à restaurer pour les appartements plus communs – et un territoire aux allures de village. Ces nouvelles classes moyennes et supérieures (intellectuels, professions libérales...) firent pour la première fois l'objet d'une étude dans le quartier de la rue Daguerre à Paris (Chalvon-Demersay, 1984), situé non loin du Montparnasse dont la réputation artistique atteignit des sommets pendant l'entre-deux-guerres. Il est donc évident que les limites du village n'avaient pas de bornes pour ces nouveaux venus qui purent d'emblée jouer sur les deux tableaux du village et de la ville-capitale, leurs activités professionnelles étant par ailleurs extérieures au quartier. Cette nouvelle implantation se constitua un cadre idéologique approprié au sein d'associations comme celle du nom de « Ville Humaine », pionnière dans l'animation de quartiers aujourd'hui rompus aux repas festifs de voisinage.

Les divers quartiers ouvriers ont chacun connu des destinées particulières : rénovation, réhabilitation ou un mixte des deux, à des vitesses très contrastées, soit très brutales soit au contraire extrêmement lentes. C'est le cas de Belleville que rénovation et réhabilitation ne cessent de

travailler depuis plusieurs décennies, dessinant un paysage urbain sans équivalent dans l'espace parisien.

Nouveaux habitants des quartiers populaires

« L'histoire [de Belleville] l'a conduit à abriter des populations d'origines très différentes, bien que partageant une position similaire d'exclusion dans la ville. Aux ouvriers repoussés des quartiers centraux, dans un mouvement amorcé avec les travaux d'Haussmann et qui s'est prolongé jusqu'à la Première Guerre mondiale, ont succédé provinciaux et autres immigrés de provenance plus lointaine. Depuis le lancement de la "reconquête de Paris" la fonction du quartier s'est progressivement modifiée. L'imminence d'une rénovation – imminence reconduite sur plus de trente ans ! – a gelé l'immobilier bellevillois dans une logique hors marché qui a accéléré la dégradation du bâti, amenant en conséquence une population rejetée des autres secteurs de l'habitat. Venant casser ce cycle d'occupation, la réalisation brutale des opérations de rénovation a profondément bouleversé le paysage architectural et humain du quartier.

Trente années de transition ont donc débouché sur une situation de cohabitation inédite. Après s'être structuré en "quartier d'immigration" et être devenu un centre d'activité et de résidence de plusieurs groupes ethniques, Belleville a connu l'installation d'une population aisée, en rupture totale des caractéristiques des anciens habitants. Elle-même se divise en deux groupes, correspondant aux modalités d'installation, mais aussi aux aspirations des individus. Le parc de logement social qui a remplacé les immeubles insalubres accueille des locataires qui, pour la plupart, n'ont pas choisi de résider ici et ne se reconnaissent pas dans l'identité du quartier. Parallèlement, la spéculation sur les immeubles en bordure de la ZAC a apporté une autre population, plutôt composée de jeunes adultes, exerçant des professions intellectuelles ou artistiques et se montrant favorables à l'aspect cosmopolite et à la diversité sociale de Belleville. »

Patrick Simon, « La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation, Belleville, Paris XX^e », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. 98, 1995, p. 163-164

• Mythes et réalités des quartiers ouvriers

Il y a donc lieu de souligner l'attraction que ces quartiers populaires peuvent susciter : Simon n'hésite pas à parler d'un « mythe de Belleville », d'une « fétichisation de la culture populaire » pour expliquer ce phénomène. On peut se demander si cette nostalgie ne rejoint pas celle pour le quartier intégré, où s'entrecroisent les activités les plus diverses (artisanales et industrielles), les sociabilités les plus spécifiques (religieuses, politiques, résidentielles, consommatrices...), selon un modèle somme toute assez proche de celui des sociétés traditionnelles. On peut également se demander si les nouvelles professions artistiques, médiatiques et intellectuelles qui viennent peupler les lieux ne sont pas les « héritiers » ou « descendants » très contemporains des anciens ouvriers

de métiers (du cuir, de la gravure, du jouet) autrefois garants de l'authenticité du quartier, se réappropriant à leur façon un patrimoine urbain d'une valeur non pas foncière mais culturelle évidente. On peut enfin se demander si une des vertus du quartier intégré n'est pas de répondre au désir, au besoin d'intégration des uns et des autres, mutants sociologiques au fort pouvoir créatif...

Parlant de mythe, il est quasi inévitable de parler de démythification : c'est ainsi qu'Alain Faure (*in* Magri et Topalov, 1989) interroge le thème de l'imbrication entre lieux de travail et lieux de résidence, en contrastant la réalité avant 1914 de deux arrondissements parisiens, le III^e et le XIX^e. Il constate pour le premier l'importance des « migrations alternantes » faisant « penduler » les ouvriers de la bijouterie, des métaux fins, de l'imprimerie de la banlieue sud-est où ils résident au quartier central de Paris où ils travaillent ; par contre, les ouvriers de l'usine à gaz, des raffineries de sucre, les travailleurs des abattoirs ou les débardeurs du port travaillant donc dans des entreprises localisées dans le XIX^e et dans les communes limitrophes de banlieue (Aubervilliers, Pantin) y résident dans une très forte proportion (de 31 à 71 % selon l'entreprise). Pas plus ici que pour d'autres réalités sociales, il n'existe de quartiers ouvriers stéréotypés, répondant exactement aux mêmes normes et critères, chacun combinant à sa façon ces différents éléments. On pourrait certainement dire la même chose de la banlieue où s'installèrent tant d'ouvriers au début du xx^e siècle (*cf.* le chapitre 4). Si elle peut en bien des endroits être justement qualifiée de « commune-dortoir », elle comprend aussi de nombreuses oasis villageoises :

« En banlieue, il y a le vieux bourg qui présente des caractéristiques très comparables à celles du quartier populaire parisien traditionnel, y compris le mélange des couches sociales qui composent sa population. Il y a aussi le maraîchage, le jardin ouvrier, parfois la proximité de banlieues bourgeoises résidentielles, parfois un marché du travail occasionnel induit par des industries qui s'installent aux franges des espaces exclusivement résidentiels. »

Magri et Topalov, 1989, p. 32

La solidarité ouvrière dans la ville

La solidarité ouvrière dans la ville diffère de celle qui s'exerce dans l'entreprise, dans un rapport direct avec la hiérarchie et le patronat. Ici, c'est le quartier qui voit se mettre en place des stratégies de maintien du groupe et qui tente d'assurer sa reproduction. Cette thématique a été plus particulièrement traitée par la recherche anglo-saxonne et deux villes ont vu se réaliser en leur sein de nombreuses enquêtes : Londres et Boston.

• Londres et son East End

En ce qui concerne Londres, les quartiers ouvriers de l'East End étaient un objet tout désigné ; on remarque au passage la même polarisation est-ouest qu'à Paris, ici renforcée par la concentration des docks du port de Londres à l'embouchure de la Tamise. Depuis la fin du XIX^e siècle, les études sur les « pauvres » s'y sont succédé (on peut rappeler l'ouvrage d'Engels publié pour la première fois en 1845, *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, dans lequel il qualifie l'East End de « plus vaste région ouvrière du monde » et parle de la misère de Bethnal Green en des termes indignés), mais aucune n'a connu le succès public de *Family and Kinship in East London*, de Peter Willmott et Michael Young, publié en anglais en 1957 et traduit en français en 1983 sous le titre *Le Village dans la ville*. Le style s'y trouve personnalisé par le fait qu'un des auteurs avait élu domicile à Bethnal Green avec sa famille et l'ensemble est alimenté par des extraits d'entretiens très expressifs traduisant un rapport au territoire et à la famille remarquablement dense. C'est aussi la fin d'un monde qui trouve ici son chant du cygne puisque la dernière partie de l'ouvrage est consacrée au relogement de ces familles en dehors de ce périmètre urbain, dans une cité pavillonnaire avec centre commercial situé à environ 35 km de Londres.

En adoptant un regard anthropologique, c'est-à-dire en croisant l'étude des relations de parenté et celle du quartier, les auteurs découvrent que la vie y est structurée par la « famille élargie » régie par une forte « matrilocalité ». Autrement dit, la famille conjugale s'autonomise très peu par rapport à ses ascendants et collatéraux. Par nécessité ou parfois par désir, les jeunes couples résident chez leurs parents, et le plus souvent chez les parents de la femme. Qu'il y ait cohabitation ou voisinage immédiat, la relation avec la mère de celle-ci apparaît comme le pivot de la sociabilité et de l'entraide. On peut lui rendre visite quotidiennement et compter sur elle pour l'assistance au moment de l'accouchement, la garde des enfants, la lessive, pour passer tous les dimanches en famille chez elle, avec les autres frères et sœurs adultes, à jouer aux cartes ou à regarder la télévision...

Cette solidarité familiale déborde sur le quartier dans la mesure où l'on cherche à rester ensemble ; malgré la précarité des logements, tous en location, la stabilité résidentielle est assurée : « Un bail hebdomadaire peut rester dans la famille pendant plus de deux générations » (Young et Willmott, 1983, p. 55) et on n'hésite pas à « pistonner » un membre de sa famille pour qu'il obtienne le bail le plus à proximité de chez soi, le groupe domestique se déployant ainsi sur plusieurs loge-

ments de la même rue. Mais le réseau de parenté n'est pas fermé puisqu'il inclut également les amis, y compris ceux des ascendants et des collatéraux, et il se manifeste non seulement pour l'accession au logement mais aussi à l'embauche : « Une mère connue pour toujours payer son loyer dans les délais aura de bonnes chances d'obtenir une maison pour sa fille ; un père qui est connu pour être un bon travailleur aura de bonnes chances d'obtenir un travail pour son fils, ou d'ailleurs tout parent qu'il est en mesure de recommander » (*ibid.*, p. 121). C'est ainsi que la moitié des dockers recrutés entre 1948 et 1950 étaient de pères dockers :

« Un même entrelacement du réseau familial et du réseau professionnel a été observé dans la région parisienne et en particulier à Nanterre : [...] une même entreprise, les Papeteries de la Seine, a pu employer quatre générations successives des hommes de la même famille, en descendance directe ou par alliance. »

Martine Segalen et Françoise Bekus, *Nanterriens, les familles dans la ville*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1990, p. 74

• Boston et son West End

Poursuivant cette même veine de recherche privilégiant une « unité de lieu » pour en décrypter le fonctionnement au niveau des relations de parenté, Herbert Gans (1962) passa au peigne fin le quartier dégradé de West End à Boston où résidait dans les années 1950 une forte minorité italo-américaine. Il y releva des traits remarquablement similaires à ceux de Bethnal Green à Londres et intitula son ouvrage : *Les Villageois urbains (The Urban Villagers)*. Il conclut que les facteurs culturels, en l'occurrence les origines italiennes de cette communauté essentiellement composée de « secondes générations », étaient somme toute moins importants que les facteurs sociaux dans la structuration des formes familiales. Ainsi, il distingua quatre types d'organisation familiale, en fonction de leur place dans la stratification sociale :

- les couches précaires sont sujettes à un mode d'organisation monoparental où le rôle de la mère est quasi exclusif et l'absence du père très fréquente, le cercle familial étant essentiellement féminin ;
- le monde ouvrier accorde une prééminence à la mère, mais reconnaît une fonction au père et au couple fortement inséré dans la famille étendue ;
- les classes moyennes adoptent un modèle de couple plus autonome, tourné vers l'éducation des enfants ;

– les classes supérieures suivent ce même modèle de famille nucléaire, mais permettent en outre à chacun de leurs membres de développer sa propre individualité, parfois au détriment de la vie de famille.

De cette façon, la prééminence de la mère dans la communauté italo-américaine de Boston pouvait-elle être analysée non plus seulement en termes culturels mais aussi en termes sociaux : la *Mama* italienne rejoignait dans la classe ouvrière la *Mum* anglaise...

À la suite de ces travaux et du célèbre ouvrage de Richard Hoggart (1957), un des pionniers en la matière, on trouve en France des analyses de même type, confirmant une certaine actualité de la question, au moins dans le souvenir des adultes d'aujourd'hui. C'est en particulier sur ce personnage de la mère qu'Olivier Schwartz (1990) attire notre attention dans le cadre d'une étude portant sur *Le Monde privé des ouvriers* de la région Nord-Pas-de-Calais. À l'instar de ses prédécesseurs, il souligne le rôle de gestionnaire du budget familial dévolu à la mère à laquelle mari et enfants en âge de travailler « rendent leur paie » contre quoi elle leur remet un argent de poche afin de s'offrir cigarettes, boissons ou « dimanches » de loisir. Cependant, l'accession de la femme à un emploi remet en question ce modèle puisque, en acquérant une certaine autonomie, elle dégage le mari de sa propre hétéronomie ; de même, une augmentation du budget a tendance à faire passer sa gestion (à plus long terme) des mains de l'épouse à celles de l'époux :

« La mère occupe une position clé dans les familles ouvrières du bassin minier. Elle constitue le rouage principal de l'ensemble ; ses forces, son énergie, son autorité contribuent pour une part essentielle à déterminer les performances de la famille et à décider de son destin social. Son impulsion, l'efficacité avec laquelle elle règle et encadre l'activité des différents éléments, la façon dont elle "tient son foyer" peuvent permettre à celui-ci d'acquérir une relative stabilité, de maîtriser les difficultés qui menacent toute existence ouvrière, et, au-delà, d'entamer une ascension sociale. Au contraire, l'impuissance ou la démission de la mère peuvent induire pour la famille tout entière une histoire descendante ou précaire, comme si le potentiel collectif de résistance et d'action tendait à s'affaiblir ou à disparaître, par défaut de centre organisateur. »

O. Schwartz, *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990, p. 176

Cette mise en lumière du rôle de la mère n'a pas manqué d'intriguer les chercheurs qui se sont demandés jusqu'à quel point cette « matri-focalité » pouvait être étendue à d'autres milieux sociaux en Occident, classes moyennes ou supérieures. On a évoqué la réponse de Gans à

cette question, mais il faudrait également passer en revue les études réalisées à Londres sur la classe moyenne par Elizabeth Bott (1957) ou par Raymond Firth (1969) et en France par Louis Roussel et Odile Bourguignon (1976), et éventuellement des analyses plus récentes qui prendraient en compte l'entrée massive des femmes sur le marché qualifié du travail.

• Parentés et parentèles

Toutefois, dans le cadre de ce chapitre, il nous importe de revenir à une comparaison avec le monde de la bourgeoisie traité en première partie. Dans ce monde-là, on avait pu également repérer l'importance de la fonction féminine dans l'apprentissage culturel de l'« entre-soi » bourgeois, l'éducation et le savoir-vivre. Néanmoins, cette modalité est largement concurrencée par d'autres formes de transmission où interviennent les figures paternelles, en particulier dans la gestion du patrimoine économique.

Autre divergence notable : c'est dans ce contexte bourgeois que l'analyse de la parenté (du lignage, du clan, de la *gens*) acquiert toute sa pertinence, précisément parce que, comme dans les sociétés traditionnelles, elle se reconstitue à partir d'un ou plusieurs ancêtres communs, plus ou moins mythiques. Le lignage dispose selon les sociétés de plusieurs formes de filiation, patrilinéaire, matrilinéaire, bilinéaire ou indifférencié (dit aussi cognatique) qui engendrent des modes de transmission différents du nom, des biens, des privilèges, des droits, des fonctions politiques, religieuses, économiques... Nos sociétés privilégient la filiation indifférenciée (qui permet de se reconnaître le descendant de plusieurs lignages à la fois) sauf pour le patronyme transmis en France jusqu'à présent en lignée paternelle. Mais dans tous les cas, ces groupes de filiation se perçoivent comme des personnes morales et leur existence est réellement et symboliquement cultivée dans le cadre de la bourgeoisie, y compris contemporaine.

À l'inverse, le monde ouvrier ne fait pas référence à des lignages d'origine mais à la parentèle : « La parentèle prend pour centre l'individu qui reconnaît ses parents par le sang et l'alliance jusqu'à épuisement des liens généalogiques que sa mémoire ou celle de son groupe parental peut retenir » (Segalen, 1981, p. 51). Autrement dit, pour identifier la parentèle, Ego remonte le cours de ses diverses branches (au lieu de descendre d'un ancêtre d'autant plus prestigieux qu'il est lointain). La parentèle se mobilise de façon extrêmement diverse selon les occurrences sociales (mariages, enterrements, anniversaires...) ou les

besoins (en logement, en travail...) et elle est très active et vivante dans les sociétés occidentales, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existe pas dans certaines sociétés traditionnelles ou dans la bourgeoisie.

Ce qu'il importe de souligner, c'est que, dans le monde ouvrier, l'industrialisation ne s'est pas traduite par une atomisation du groupe social en dehors des lieux de travail : les formes de la solidarité dans la ville ont pris comme matrice et comme modèle ceux de la famille élargie sans néanmoins s'inscrire dans un ordre lignager. Cette différence se traduit par exemple dans le fait que, dans le contexte populaire, non seulement de son vivant, mais aussi par son souvenir qui survit à sa mort, la mère unit la fratrie autour d'elle à la façon d'une « figure tutélaire » selon l'expression de Schwartz ; alors que dans la bourgeoisie, les lignages développent comme on l'a vu une sorte de culte des ancêtres qui privilégie la profondeur et l'ampleur de la galerie des portraits.

Les classes moyennes et supérieures et leur redéploiement territorial

La question de la territorialité a permis de saisir que la bourgeoisie n'est pas une simple classe au sens économique du terme, car sa reproduction met en jeu de nombreux facteurs sociologiques qui l'inscrivent dans l'espace et dans la durée. Mais la quasi-disparition de la territorialité ouvrière indique que ces questions suivent l'évolution de la stratification sociale, en France comme ailleurs. Or, avec le développement du secteur tertiaire, les catégories socioprofessionnelles ont considérablement évolué : les professions intermédiaires et les différentes catégories de cadres moyens et supérieurs se sont accrues de façon significative et occupent un espace social considérable de nos jours. Elles entretiennent entre elles des rapports à la fois de coopération et de compétition qui se marque en particulier par des formes renouvelées de distribution territoriale.

« Si le territoire est l'enjeu d'une compétition aussi âpre, c'est que le lieu de résidence et les interactions sociales qu'il conditionne comptent parmi les ressources essentielles d'une concurrence généralisée pour les meilleurs destins, laquelle s'engage désormais dès l'enfance. »

Maurin, 2004, p. 8

Éric Maurin s'appuie pour ce dire sur les données de l'enquête Emploi menée chaque année par l'INSEE et constate que les classes moyennes sont en tension entre les classes modestes, dont elles cherchent à se démarquer, et les élites auxquelles elles aimeraient s'agréger.

Dans ce contexte, les stratégies résidentielles ne suivent pas uniquement une recherche du meilleur cadre bâti, mais aussi du voisinage le plus apparié et surtout des meilleurs établissements scolaires par lesquels s'effectue la sélection sociale (de même en Grande-Bretagne et aux États-Unis). Ces formes de la valorisation territoriale se manifestent diversement : les cadres du privé et du public ne suivent pas la même polarisation, les premiers privilégiant par exemple la banlieue ouest de Paris tandis que les seconds favorisent plutôt sa banlieue sud. Mais le propos peut s'étendre à plusieurs sites urbains : il concerne la réappropriation des centres-villes, de certains beaux quartiers, et des anciens quartiers intégrés, en partie réhabilités, en partie rénovés. Aussi les termes utilisés pour qualifier ces mouvements d'appropriation vont également se diversifiant : « gentrification » gardait la connotation de ses origines anglo-saxonnes, puisque la *gentry* désigne la petite noblesse anglaise et donc le processus d'anoblissement territorial, « embourgeoisement » est plus littéral... Les terminologies neutres, comme revitalisation, ré-urbanisation, renaissance, *revival*, sont également utiles pour ne pas définir a priori des phénomènes complexes qui varient considérablement selon le caractère des sites et la composition des populations qui les occupaient antérieurement. L'observation socio-anthropologique devrait permettre de leur restituer leurs particularismes locaux, en termes de succession de populations, de diversité culturelle, de dynamiques d'implantation commerciale, de réalisations architecturales et esthétiques, de valorisation par les entreprises privées et les institutions publiques, etc.

Ainsi se confirme la pertinence de l'analyse morphologique et physiologique, combinant les évolutions spatiales et temporelles des phénomènes sociaux, afin d'en révéler les recompositions et les enjeux contemporains. Parmi ceux-ci, les phénomènes de fragmentation urbaine sont aujourd'hui l'objet d'une réflexion transdisciplinaire (cf. Capron, 2006) : le terme de « gated city » signe ses origines nord-américaines où ces formations à entrées contrôlées se sont multipliées dans les dernières décennies. Ici, la sécurisation de l'espace urbain est assurée par l'homogénéité du recrutement social et par les dispositifs de fermeture, et ces préoccupations entrent en synergie avec le processus de péri-urbanisation (Charmes 2005). Pour qualifier cette tendance à la privatisation et à la clôture de l'espace urbain, les terminologies – sécession urbaine, enclave résidentielle – varient en fonction de leur réalité locale et de leur contexte national. Elles ouvrent sur la problématique complexe du ghetto.

Chapitre 7

Minorités et ghettos

Les formes d'appropriation territoriale par des minorités varient considérablement avec les périodes historiques et les situations nationales. Il importe donc de prendre la mesure de la tension sociale que ces regroupements forcés ou volontaires ont pu engendrer à diverses époques.

Le contexte émotionnel

Il peut paraître surprenant au premier abord de parler du contexte émotionnel d'un propos relatif à l'espace urbain. Mais en abordant la question minoritaire et son marquage territorial spécifique, il semble qu'on ne puisse en faire l'économie. En effet, qu'on en traite sous ses aspects ethniques, religieux ou encore sexuels, le fait minoritaire soulève des passions, y compris dans la réflexion scientifique.

Ce n'est pas que les thèmes des territorialités bourgeoises et ouvrières soient exempts de tout affect. On a pu craindre une certaine fascination, admiration, voire l'envie à l'égard de milieux très favorisés ou, au contraire, sentir monter le dégoût envers des formes d'accumulation systématique et les moyens mis en œuvre pour préserver des privilèges. Au contraire, le monde ouvrier a pu susciter la compassion, entraîner philanthropie et esprit missionnaire, ou encore provoquer une attitude de révolte qui s'est un temps muée en utopie révolutionnaire. Mais la territorialité relative aux minorités amène directement sur les lèvres le terme de « ghetto », lourd d'histoire et encore chargé d'effroi. En Europe en effet, les derniers ghettos en date furent ceux du régime nazi

qui, sous prétexte de rassembler les juifs dans certains quartiers afin d'en assurer la protection, constituèrent des ghettos d'extermination dont celui de Varsovie isolé en 1940 et entièrement décimé en 1943, à la suite de l'insurrection des habitants qui y survivaient encore après les multiples déportations. Cette réalité tragique impose de faire retour sur l'histoire de cette institution urbaine du ghetto afin de comprendre comment au cours des temps furent gérés les rapports des villes occidentales avec leurs minorités.

Histoire d'un terme

L'Occident compta longtemps une seule et unique minorité religieuse, les juifs, dans un contexte exclusivement chrétien, et c'est un fait de civilisation plutôt exceptionnel aussi dans la mesure où ces deux religions monothéistes ne sont pas étrangères l'une à l'autre, mais apparentées en ligne directe pourrait-on dire. En Islam, les minorités religieuses étaient multiples et comprenaient au moins des juifs et des chrétiens... La présence des juifs en Europe remonte au début de l'ère chrétienne et fut inaugurée antérieurement ; l'invasion de la Judée et la deuxième destruction du Temple par Titus en 70 provoquèrent le départ de la diaspora vers l'Europe et tout particulièrement vers Rome. Il s'ensuivit une période de coexistence relativement pacifique sous l'Empire romain tant païen que chrétien et même ensuite, jusque vers l'an Mil et les premières croisades. Le droit de cité fut accordé aux juifs par l'empereur Caracalla en 212 tandis que les empereurs Constantin et Justinien en faisaient des citoyens de classe inférieure, dans la logique du statut civique de l'Empire (cf. le chapitre 1). Après la ruine de l'Empire, les papes développèrent à leur égard une attitude prosélyte, cherchant à obtenir leur conversion non par la force mais par la conviction, Grégoire le Grand (590-604) leur garantissant le droit de culte. Ils furent ensuite placés, à partir de Louis le Pieux, fils de Charlemagne, sous la protection personnelle des souverains.

La première croisade (1095-1099), se portant à la défense du Saint Sépulcre à Jérusalem envahi par les Turcs islamisés, passa par les terres et fut l'occasion des premiers pogroms, en particulier dans les villes de Worms, Spire, Cologne, Ratisbonne, Prague... Dès cette époque se multiplièrent les accusations de meurtres rituels et de profanations d'hosties ou de crucifix. Mais c'est le quatrième concile de Latran qui édicta en 1215 les premières lois antijuives en imposant le port d'un vêtement particulier et l'interdiction de nombreuses charges. Il s'ensuivit

en Europe une série d'expulsions à l'encontre de ces communautés : cette mesure fut appliquée en France par trois fois, sous Philippe Auguste en 1182, sous Philippe le Bel en 1306, puis définitivement sous Charles VI en 1394. En Angleterre, l'expulsion date de 1290, en Espagne de 1492, au Portugal de 1496 : si l'Angleterre vit la réinstallation des juifs à partir du XVII^e siècle, l'Espagne dut attendre la fin du XX^e pour voir abrogés ces actes. Beaucoup de juifs se réfugièrent aux Pays-Bas puis en Amérique, dans l'Empire ottoman et en Italie.

C'est dans ce dernier pays que se repère l'origine du terme de « ghetto », même si l'Allemagne semble avoir connu un peu antérieurement cette réalité. Les historiens s'accordent à y voir, non pas une dérivation de l'hébreu *get* qui signifie le divorce, la séparation, mais le nom du quartier où il fit son apparition à Venise, à proximité d'une fonderie ou *gietto* en vénitien. Il n'est pas interdit de penser que si ce nom prit, c'est en raison de sa proximité phonétique avec l'hébreu *get*. Son histoire vénitienne est intéressante à plus d'un titre. En suivant l'historien Frederic Lane (1985), on constate que :

– Il existait antérieurement à Venise un quartier juif de résidence volontaire situé sur l'île nommée *Giudecca* et qui abritait des juifs dits levantins, c'est-à-dire originaires de Turquie, de Crète, de Corfou.

– En 1516, c'est le cantonnement des juifs dits allemands (le plus souvent originaires des autres villes d'Italie) qui signe la naissance du ghetto d'assignation à résidence et c'est là qu'il prend ce nom de *Ghetto Nuovo*. Les juifs y sont enfermés la nuit et lors de certaines fêtes chrétiennes (en particulier la Semaine Sainte), mesures qui trouvaient leur justification comme protection contre les fanatismes religieux – tout comme à Alexandrie les chrétiens étaient séquestrés lors des jours saints de l'Islam. Le port de la rouelle jaune dans le dos y est obligatoire et les professions y sont réglementées (en particulier le prêt à usure et la revente des vêtements d'occasion).

– Vers 1580-1590, un autre ghetto est créé à la demande des juifs ponantins (d'Espagne et du Portugal). Celui-ci se nomme *Ghetto Vecchio* car il est proche d'une ancienne fonderie et il leur garantit outre le droit de culte (permettant aux « marranes » de se déclarer juifs à nouveau), un droit de séjour pour dix ans, le droit de participer au commerce international, et la suppression de la discrimination vestimentaire. Cette mesure permit à Venise de regagner une partie de la suprématie sur la Méditerranée qu'elle avait perdue au bénéfice de Gênes, Livourne, des ports adriatiques de Raguse (Dubrovnik) ou Spalato (Split) ou de l'Empire ottoman – les juifs étant très actifs dans

le commerce international, entre autres grâce à leur connaissance des langues véhiculaires en Méditerranée.

À Rome, ce modèle fut imité et un ghetto (de même nom et de réglementations similaires) fut fondé en 1555 par le pape Paul IV, l'esprit même de la Contre-Réforme catholique. Ce ghetto, établi sur la rive gauche du Tibre, dura avec ses murs et ses portes plus de 300 ans et comprit jusqu'à 5 000 personnes, ce qui en fit le plus grand d'Italie (d'autres étaient nés à Vérone, Padoue, Mantoue...).

En Avignon, devenu siège du gouvernement pontifical au cours du xiv^e siècle, se réfugièrent les juifs expulsés des États du roi de France, comme ils le firent dans le Comtat Venaissin et en Provence : ils y sont considérés comme des citoyens véritables et y résident dans des quartiers à dominante juive, mais sans obligation puisqu'ils peuvent également élire domicile ailleurs. Ce n'est qu'à partir de la fin du xv^e siècle [que l'on peut] parler de « ghetto », nous dit René Moulinas (1992, p. 47-48), « puisque, désormais, les juifs doivent tous habiter obligatoirement dans un seul quartier qui leur est propre et qu'ils s'y trouvent enfermés, en même temps que protégés, derrière des murs et des portes dont ils conservent cependant la clé par-devers eux ». La *carriera* est ici le nom de cette même institution (qui signifie « rue » en ancien provençal) et elle se maintiendra jusqu'à la Révolution française. Ici aussi, elle se justifie par l'esprit de la Réforme catholique. Celle-ci marque la période d'institutionnalisation de ce type d'organisation urbaine qui succède aux périodes d'expulsion marquant le Moyen Âge : néanmoins dans certaines villes comme Francfort-sur-le-Main, l'établissement est précoce (la *Judengasse* date de 1462) alors que dans d'autres, il est tardif (à Vienne, c'est en 1632 que l'empereur Ferdinand II assigne les juifs en ghetto). Malgré une certaine uniformité des réglementations, elles ont varié au cours du temps.

Pour nous résumer, quels sont les caractères historiques du ghetto ?

Celui-ci semble avoir eu à la fois une fonction de ségrégation, de discrimination et de protection, organisant la cohabitation avec les minorités juives et non plus leur expulsion. L'assignation à résidence, les discriminations vestimentaires, les proscriptions professionnelles et en particulier l'interdiction d'être propriétaires fonciers se trouvaient en quelque sorte contrebalancés par la liberté de culte, l'autorisation de séjour ou le statut de citoyen, des prescriptions professionnelles et en particulier la participation dans le négoce et le commerce international, compte tenu de l'expérience diasporique et des compétences linguistiques de ces minorités. Autrement dit, même si l'image stéréo-

typée du ghetto qui survit à l'heure actuelle est celle d'un lieu d'enfermement en vertu de sa possibilité d'être clos, il ne fut jamais un quartier autarcique, mais, au contraire, une cheville ouvrière importante de l'activité artisanale et commerciale de l'ensemble de la ville : ainsi, à Venise, le second ghetto fut créé en grande partie parce que les rentrées en taxes douanières allaient augmenter grâce au trafic commercial drainé par les juifs.

Pour finir, on dira que le terme correspond à ce que les linguistes désignent comme « catégorie indigène » : ce n'est pas un concept sociologique, mais un terme vernaculaire élaboré de façon parfaitement empirique, en relation avec une situation locale particulière qui s'est néanmoins révélée de portée générale.

La situation américaine

De portée générale et historique, c'est ce que la réappropriation du terme par la sociologie américaine du xx^e siècle induit. On doit à Louis Wirth un des premiers ouvrages de référence sur ce thème, intitulé tout simplement *Le Ghetto* et publié en 1928, c'est-à-dire avant l'avènement du régime nazi en Allemagne, où d'ailleurs Wirth était né en 1897 avant d'immigrer en 1911 aux États-Unis. Cet ouvrage comprend une histoire du ghetto en Europe et prend comme objet la ville de Chicago où les habitants utilisent communément ce terme. Wirth écrit : « On appelle « le ghetto » [ce quartier qui] contient probablement l'échantillon de population le plus varié qu'on puisse trouver au monde dans n'importe quel quartier de ce genre » (1980, p. 203). C'est la zone de transition décrite au chapitre 3 qui est ainsi globalement désignée, et elle apparaît de même que dans la description de Burgess comme une aire de profonde diversité ethnique, une formation pluri-ethnique sans précédent. Wirth précise par ailleurs que certains auteurs écrivant dans les années 1890 ont distingué le « grand ghetto » correspondant à la zone 2 des quartiers de taudis du « petit ghetto », quartier spécifique où les résidents étaient juifs à 90 %. L'aire concentrique se trouve ainsi décomposée en aires naturelles où s'affirme une dominante ethnique (juive ici, sicilienne, grecque ou chinoise ailleurs) que Wirth a tendance à appeler « aire culturelle locale ».

Prenant spécifiquement en considération ce « petit ghetto » correspondant alors au quartier de Near West Side, il souligne la remarquable stabilité géographique de cette aire qui, au moment de son observation dans les années 1920, présentait les mêmes frontières qu'en 1890 et la

même physionomie autour de son centre représenté par Maxwell Street : « Il n'est pas de rue, dans tout le ghetto, qui ne comporte des magasins et des établissements industriels et commerciaux » (*ibid.*, p. 209). Par contre, le renouvellement de la population semble s'être déjà en partie effectué, et les vagues d'immigration récentes sont essentiellement composées de Noirs à « l'invasion » desquels le quartier n'offre « aucune résistance appréciable ».

Quant à Wirth, il n'offre aucune résistance à l'usage sociologique du terme de ghetto, tout en soulignant le fait qu'il s'agit bien évidemment dans le contexte américain de quartiers ouverts et de résidence volontaire. Il est intéressant de noter qu'il prend seulement la précaution de rappeler « une différence importante entre les ghettos de l'Ancien Monde et ceux du Nouveau Monde. Les premiers constituent en général des ensembles homogènes, concentrés dans une seule partie de la ville et ils ont une vie culturelle commune à tous les membres, à travers toute la ville, sinon la région. Le ghetto américain, au contraire, est généralement fractionné en divers quartiers composés de juifs de différents groupes nationaux et qui reflètent les influences des vagues d'immigration hétérogènes aussi bien que celles des générations successives, à l'intérieur de chacun de ces groupes » (*ibid.*, p. 212). À considérer par exemple ce que l'on sait de Venise, on se demande si l'homogénéité supposée des ghettos ne vient pas de ce qu'on les considère de loin...

En tous les cas, ce qui apparaît à Wirth à l'issue de son étude, c'est à la fois la promiscuité et la distance entretenues entre eux par les divers groupes juifs à l'intérieur du dit ghetto de Chicago. Il serait cependant réducteur de croire que toute la population s'y trouve concentrée. Si l'on reprend l'histoire de la migration juive vers Chicago, celle-ci se décompose en deux grands mouvements : le premier s'initie dans les années 1840 et voit l'arrivée d'une première vague composée de juifs hispano-portugais, allemands (bavarois) et autrichiens qui élisent domicile dans l'ensemble de la ville alors à ses débuts. Puis, à partir de 1880, arrivent les juifs en majorité russes, polonais, roumains, et aussi en minorité, lithuaniens, hongrois, galiciens : ce sont tous ceux-ci qui viennent former le ghetto de Chicago – au grand dam des premiers venus – et ils y transposent les inimitiés contractées dans l'Ancien Monde, ce qui rend « l'intermariage entre les membres de certains de ces groupes presque aussi rare que le mariage mixte entre les juifs du ghetto et les Gentils » (*ibid.*, p. 231).

La crainte du ghetto peut être partagée de multiples façons, y compris dans cette ville considérée alors, en 1926, comme la troisième

plus grande ville juive du monde, après New York et Varsovie. C'est ainsi que les premiers juifs établis à Chicago redoutent la formation d'un ghetto qui risque de remettre en question leur identité de juifs déjà assimilés :

« Les juifs du South Side et du North Side prenaient conscience du fait qu'un ghetto était en train de se développer dans le West Side, qui, bien que très éloigné de leurs propres quartiers résidentiels, serait considéré par les Gentils comme partie intégrante de la communauté juive. Ils s'estimaient même plus éloignés par la distance sociale que par la distance physique de ces colporteurs pauvres et ignorants, affublés de leur longue barbe, de leurs papillotes et de leur grand manteau noir. Ils avaient le sentiment que tous les progrès qu'ils avaient faits en abattant les barrières, en empêchant le développement d'un ghetto et en se faisant reconnaître par leurs voisins chrétiens comme des personnes plutôt que comme des juifs, risquaient, à présent avec la nouvelle connotation qui s'attachait au terme de Juif, de se trouver brutalement remis en cause. »

Ibid., p. 192

Néanmoins, le West Side n'est pas un cul-de-sac et ces juifs d'Europe orientale, souvent d'origine villageoise et rurale, sortent de ce ghetto de Chicago à la deuxième génération et vont se fondre dans les quartiers du North et South Side déjà colonisés par les « premières vagues », à Lawndale, par exemple, qui avait mérité son surnom de *Deutschland* grâce à la présence de ces juifs allemands, de niveau de vie élevé, d'origine urbaine, de tendance libérale et réformatrice. Mais au-delà se profile la prochaine aire concentrique (ou zone 4) dans laquelle cette population s'installe encore ultérieurement et où peut s'effectuer alors la sortie hors du judaïsme par le jeu conjugué des mariages mixtes avec des non-juifs, et de l'adhésion à une variété de sectes, du type Science Chrétienne. Il y a aussi l'éventualité de devenir judéo-chrétiens, en rejoignant ce mouvement syncrétique religieux popularisé sous le nom de *Jews for Jesus* (voir à ce propos l'étude de Jacques Gutwirth, *Les Judéo-chrétiens aujourd'hui*, Le Cerf, 1987). Mais ceci n'exclut pas l'autre alternative, plus rare, évoquée par Wirth, qui est de revenir au ghetto, en grande partie désertée par les juifs, et à une identité construite sur un retour aux sources, débouchant souvent sur une certaine orthodoxie ou alimentant le mouvement nationaliste juif.

Ainsi peut-on résumer cette description de Wirth qui concourt à élaborer son apport théorique en la matière : l'acception qu'il en donne permet de penser le ghetto en termes d'étape d'acculturation conduisant à l'assimilation. Le ghetto est une aire de première installation, permettant

à l'immigré de défaire ses bagages culturels venus d'un autre monde, de les contempler un temps avant de repartir, déchargé et plus léger, vers d'autres horizons. Ce n'est pas un espace clos, mais un point d'ancrage momentané où l'on reprend son souffle, où l'on se rajuste et s'ajuste afin d'être aspiré par d'autres perspectives sociales. Du point de vue de la minorité, c'est donc un monde-charnière, un sas entre deux époques. Mais Wirth expose également les intérêts qu'offre le ghetto du point de vue de la majorité : c'est une façon pour elle de s'accommoder de la présence d'un groupe « subordonné », de le contrôler administrativement et aussi de le tolérer « en ses murs », les siens à soi comme les siens à lui. « [Le ghetto] constitue, en même temps, une forme de tolérance à travers laquelle un *modus vivendi* s'établit entre des groupes qui sont en conflit sur des questions fondamentales » (*ibid.*, p. 26).

Ainsi, le ghetto apparaît dans le vocabulaire sociologique comme un concept « interactionnel », permettant de penser les relations entre majorité et minorité et leur dialectique propre sous un angle morphologique, en fonction de l'espace dans lequel s'élaborent ces relations.

L'actualité française

Les années 1980 connurent en France une explosion linguistique quant à l'usage du terme de ghetto. Que ce soit dans le discours politique ou médiatique, il se trouva accommodé de façon multiple et inattendue : ainsi fleurirent les ghettos « du troisième âge », « étudiantin », « homosexuel » ou « culturel », et les mots composés ne furent pas en reste : « librairie-ghetto », « club-ghetto », etc., ainsi qu'Hervé Vieillard-Baron (1994) l'a répertorié. Aujourd'hui, la vague continue de s'étendre, mais elle s'est en quelque sorte banalisée, tout un chacun employant ce mot presque à son insu et le terme autrefois provoquant en a quelque peu perdu de sa tonalité incisive : il s'est mis à désigner toute formation ou situation à caractère exclusif...

Dans le domaine urbain, le terme fit florès : des « banlieues-ghettos » aux « cités-ghettos » en passant par les « écoles-ghettos », les médias de tous horizons eurent recours à son effet choc. Restait à savoir comment les populations concernées recevaient et reprenaient ce vocabulaire et, sur ce point, les enquêtes ont longtemps divergé : les uns affirmant que le « ghetto » désigné était toujours celui des autres, les autres reconnaissant sa généralisation dans le vocabulaire servant à désigner ses lieux propres... Restait aussi à savoir ce que sociologues ou anthropologues devaient en faire. Parmi les multiples réactions, on

évoquera celle de Véronique De Rudder mettant en garde contre son utilisation au nom de son pouvoir performatif : avoir recours au terme de ghetto, c'est faire en sorte que le mot crée la chose si elle n'existait pas encore. En volant au secours des soi-disant ghettos, les politiques de la ville risquent de le réaliser. Ainsi, au « délit de faciès » vient se surajouter le « délit d'adresse » qui se traduit par le rejet à l'embauche de personnes déclarant une adresse stigmatisante.

Tous ont repéré, voire dénoncé, l'influence linguistique nord-américaine : c'est Chicago, Harlem ou le Bronx dont l'image vient déteindre sur celle des banlieues françaises. Loïc Wacquant pas hésité à affirmer que seul le ghetto noir américain méritait ce nom, les autres entités urbaines décrites par exemple par Wirth et ses collègues de Chicago n'étant que des « quartiers ethniques » au vu de leur composition (Wacquant, 1992 et 2006). Il faut dire que les conditions de vie dans ces dits ghettos noirs cumulent tous les handicaps : bâti dégradé, discrimination, chômage, drogue, famille monoparentale, violence, abandon par les politiques urbaines mais c'est aussi « la couleur de peau qui en est l'opérateur originel et principal » (1992), voulant dégager par là le caractère réellement mono-ethnique de ces quartiers.

Le terme de ghetto a donc pu apparaître comme un « abus de langage » pour décrire la réalité des cités de banlieue. Un ensemble de critères est formalisé pour soutenir la démonstration :

– Il n'y a pas d'abandon par l'État : tous les auteurs soulignent ce point et développent le thème du « modèle français ». Vieillard-Baron parle de « ghetto impossible » en France grâce à sa tradition d'intégration. En terme général, c'est en effet la fonction centralisatrice et unificatrice de l'État qui est mise en avant : l'assimilation passe par l'intégration des individus et non par celle des communautés (cf. Dominique Schnapper, *La France de l'intégration*, Gallimard, 1991). En outre, les politiques sociales en matière de logement et d'emploi, le rôle de l'école, apparaissent sans commune mesure avec les programmes américains.

– Il n'y a pas de mono-ethnicité : beaucoup ironisent sur ces « ghettos » qu'on dit composés de plusieurs dizaines de nationalités et qui ne répondent donc pas à la règle d'homogénéité que l'on a cependant vue controversée, y compris pour le contexte américain.

– Il n'y a pas d'assignation à résidence, mais une contrainte socio-économique : ce critère dissocie le phénomène urbain français contemporain de son passé européen encore proche dans le temps comme dans l'espace.

Un terme polysémique

À ce débat nécessairement délicat, épineux, et sujet à polémique, nous ajouterons les réflexions suivantes. Le ghetto nous apparaît un terme polysémique, désignant des réalités diverses et polymorphes et chargé d'une certaine ambivalence. Reprenant les points déjà abordés, on dira que ce terme se situe entre diverses polarités et qu'il peut prendre toutes les colorations du spectre entre ces deux points opposés :

- Il peut être un espace d'exclusion, de relégation et/ou un espace d'inclusion, d'intégration progressive. Ainsi, ce sont des quartiers d'exclusion que l'INSEE a définis sur la base de trois critères : chômage, population étrangère, taille des familles. Appelés « ghettos sociaux », ils ont été l'objet prioritaire de la politique de la ville dans les années 1990.

- Il peut être un espace de discrimination et/ou un espace d'élection, abritant une minorité élective comme dans l'expression le « ghetto du Gotha », formée par Pinçon et Pinçon-Charlot (1989) qui vient ici désigner les beaux quartiers en faisant allusion à l'Almanach publié à Gotha (en Allemagne) et répertoriant les lignages aristocratiques majeurs en Europe.

- Il peut être un espace de ségrégation et/ou un espace d'agrégation, l'un n'excluant pas l'autre, ce qui s'exprime par les termes apparemment contradictoires de « ségrégation volontaire » ou « spontanée », et il correspond alors à une forme de distribution spatiale.

- Il peut être un espace à tendance mono- ou pluri-ethnique, et ce critère est certainement parmi ceux qui sont les plus difficiles à évaluer. On a vu que la perception pouvait dépendre de la proximité ou de l'éloignement de l'observateur, mais elle dépend également de l'échelle d'observation : c'est la distinction établie à Chicago entre « petit » et « grand » ghetto. C'est aussi celle qui se constate en France quand on parle de cités pluri-ethniques où l'on repère des « barres » ou des « tours » avec une dominante ethnique manifeste.

En dehors de ces questions méthodologiques, on ne peut faire abstraction d'une autre question de fond. Sous le terme « ethnique », ce sont des critères sociologiques extrêmement divers qui trouvent place : parfois, il s'agit d'une religion (juive, musulmane...), parfois d'une origine nationale (algérienne, turque...), parfois d'un sous-ensemble continental (Maghrébins, Africains de l'Ouest...), parfois encore d'une couleur de peau (noire...). Mais si l'on veut bien s'arrêter sur ce dernier exemple, on constate que d'une part, la complexion n'est pas uniment

noire : Colette Pétonnet (1986) a justement parlé de la « pâleur noire » pour distinguer tous les dégradés phénotypiques relevant des métissages les plus variés aux États-Unis.

Par ailleurs, sous un même aspect « racial » peuvent se distinguer des origines diverses : par exemple, Africains-Américains émigrés de l'intérieur (du Sud rural ou des autres villes des États-Unis) ou venant des Caraïbes (Jamaïcains) qui se retrouvent dans les mêmes ghettos, mais dont les comportements sont sensiblement différents comme on le verra dans les paragraphes suivants concernant l'entrepreneuriat ethnique ou les « subcultures ». En France, se distinguent de la même façon populations en provenance des Antilles, de l'Afrique de l'Ouest ou centrale (Cameroun, Zaïre...) ; en outre, à l'intérieur de ces grandes catégories, la perception des habitants peut dissocier des « ethnies », au sens classiquement anthropologique du terme, comme pour l'Afrique de l'Ouest, non seulement des Maliens ou des Sénégalais, mais encore des Bambara, des Sarakollé, des Wolof, etc. Devant l'incertitude de ces références, il semble bien que les habitudes linguistiques des habitants soient aussi un critère à prendre en compte : or, il apparaît que la catégorisation ethnique est un moyen courant et banal d'identification des groupes qui composent le grand ensemble ou la cité, servant leurs multiples interactions (cf. Christian Rinaudo, *L'Ethnicité dans la cité*, L'Harmattan, 1999).

Enfin, il nous paraît important de souligner que l'usage généralisé et souvent métaphorique du terme de ghetto, comme évoqué d'entrée de jeu pour le contexte français – s'il ne contribue pas à clarifier le paysage scientifique relatif aux phénomènes urbains – traduit cependant une nouvelle sensibilité dont l'ambivalence mérite d'être explicitée. Par ce terme est reconnue l'existence de réalités minoritaires dérangeantes, certes, mais bien vivantes ; car ce terme ne vient-il pas donner un nom à cette « frontière » ombrageuse et susceptible qui caractérise les rapports entre majorités et minorités ? La question indéfiniment reposée et retournée est « qui rejette qui ? » avec son corollaire « au nom de quoi ? »

Une réalité polymorphe

Revenons à la ville et considérons les réalités qui ont pu recevoir le nom de ghetto dans l'histoire récente de Paris. Par ordre grossièrement chronologique, on évoquera tout d'abord ces quartiers situés soit au centre, comme la rue des Rosiers, soit dans les arrondissements périphériques, comme Belleville ou la Goutte d'Or. C'est dans les premières décennies

du ^{xx}e siècle qu'ils reçurent, chacun en leur temps, le qualificatif de ghetto, évidemment impropre par rapport au ghetto historique, mais dont ils ont hérité et ont « depuis du mal à s'en débarrasser », dit Jeanne Brody à propos de la rue des Rosiers (1995, p. 27). Ce sont tous des quartiers que l'on a caractérisés d'« intégrés » dans la mesure où ils étaient des quartiers de résidence, d'activités artisanales et commerciales, de culte, installés dans de vieux secteurs parisiens, plus ou moins dégradés à l'époque. Pour ne prendre que le cas de la rue des Rosiers, trois vagues de peuplement sont repérables : la plus ancienne est composée de juifs alsaciens et lorrains, puis à partir de 1880 de juifs d'Europe de l'Est (Pologne, Russie, Roumanie) et enfin depuis les années 1950 de juifs venus d'Afrique du Nord. Si aujourd'hui, il n'est plus une aire de résidence pour ces populations, il n'en demeure pas moins un site d'intense animation commerciale et culturelle qui attirent autant juifs que non-juifs désireux de vivre un certain dépaysement urbain.

Après cette première génération de « ghettos » est venue celle des grands ensembles de banlieue : elle s'oppose en bien des points à la première si l'on constate par exemple l'absence quasi complète de vocation commerciale. Enfin, les arrondissements périphériques rénovés, le ^{xiii}e comme le ^{xix}e, ont donné jour dans les années 1980 à des quartiers qui reçurent également le nom de « ghetto », même si ce fut avec un point d'interrogation, vu le contexte polémique. Ici, la vocation commerciale est à nouveau présente et centrale (tandis que la fonction résidentielle est secondaire) et elle est servie par une forte « visibilité », à grand renfort de néons et d'idéogrammes puisque la diaspora chinoise en est un des acteurs principaux. On a cherché à montrer ailleurs (Raulin, 2000) que des formations urbaines comme celle de la *Petite Asie* pouvaient être qualifiées de *centralités minoritaires*, parce qu'elles fonctionnent comme un centre urbain pour tout un ensemble de populations minoritaires apparentées géographiquement à ces diasporas commerçantes et parce qu'elles constituent des quartiers d'attraction touristique ou même plus quotidiennement de pratique cosmopolite pour l'ensemble des citadins, quelles que soient leurs origines.

Pour conclure ce paragraphe : dans un cadre de réflexion socio-anthropologique, il semble nécessaire de dépasser l'appellation de ghetto, par trop polymorphe, ambivalente et lourde de son passé, sans pour autant négliger ce qu'elle révèle dans les mentalités contemporaines, afin d'élaborer des concepts spécifiques à chacune des formations urbaines observées.

Des solidarités ethniques

On a parlé des solidarités qui soudent la grande bourgeoisie et de celles qui ont soudé la vie ouvrière dans ses quartiers. Celles qui organisent la reproduction des minorités urbaines ne sont pas moins complexes.

La perception nord-américaine

L'expression de « solidarité ethnique » ouvre un chapitre de l'ouvrage de Gerald Suttles paru en 1968, reprenant le travail d'observation de la zone de transition à Chicago. S'installant pour plusieurs années dans le Near West Side et, plus spécifiquement, dans les lotissements sociaux conçus par Jane Addams, il en fit une description mettant en lumière les phénomènes de différenciation ethnique dans un quartier où coexistaient alors Italiens, Noirs, Mexicains et Portoricains. C'est à travers des formes de délimitations territoriales, de comportements vestimentaires, d'attitudes corporelles, de pratiques linguistiques que s'élabore cette différenciation qui traduit des oppositions entre les groupes. L'opposition centrale entre Italiens et Noirs recouvre des réalités économiques, politiques et culturelles remarquablement diverses. Les Italiens sont le plus souvent propriétaires de leur logement, ils possèdent l'ensemble des établissements commerciaux du secteur, ils ont intégré à un degré ou à un autre les forces de police locale, ils se regroupent à tout âge dans des « clubs socio-athlétiques » ayant pignon sur rue, multiplient les manifestations publiques religieuses ou civiques et ne cessent de rappeler la diversité régionale de leurs origines (Calabre, Sicile, Naples...). Par contraste, les Noirs font peu référence à leur provenance (du Nord ou du Sud), habitent les logements publics, n'ont pas de sociabilité organisée pour les adultes, pas d'influence dans les institutions locales et ne disposent d'aucun réseau commercial propre.

Cette absence de disposition de la minorité africaine-américaine pour le commerce et l'entreprise ethnique a constitué un véritable cas d'école pour les travaux successifs portant sur le thème de l'ethnicité et de la solidarité ethnique suivant une approche comparative. On le retrouve, par exemple, dans l'étude d'Ivan Light publiée en 1972 et comparant l'investissement économique des Chinois, des Japonais et des Noirs aux États-Unis dans la petite entreprise familiale. Les travaux de Nathan Glazer et Daniel Moynihan (1963) avaient posé d'emblée cette même question en cherchant à repérer l'émergence d'une nouvelle forme d'ethnicité en relation avec la réalité des années 1960, caractérisée par les émeutes raciales et les conflits interethniques d'intérêts

locaux, opposant souvent la population noire aux commerçants d'origine européenne (cf. le film de Spike Lee, *Do the Right Thing*, 1989) ou asiatique, aujourd'hui Coréens par exemple. Ce qui a, entre autres, intrigué ces auteurs est la différence d'attitude à l'égard de l'entreprise ethnique entre Africains-Américains venus du sud ou du nord des États-Unis et ceux venus des Antilles (Jamaïque, Barbade...) : non seulement l'héritage de la condition d'esclave (ayant ruiné structure familiale et appréhension économique du futur) mais encore le fait qu'ils ne sont pas des immigrés porteurs d'un projet de recommencement ailleurs, peuvent en être des facteurs d'explication.

Si au-delà du *melting pot* on trouve le *salad bowl*, c'est que les groupes ethniques ne sont pas seulement des survivances de l'époque de l'immigration massive, mais sont aussi des formations sociales nouvelles répondant aux nécessités de la minorité dans la société d'arrivée. Ils constituent des groupes d'intérêt qui ne fonctionnent comme tels que parce qu'ils dépassent le seul intérêt économique : ils possèdent aussi des liens affectifs de type familial, culturel, religieux, même lorsque les spécificités sont affaiblies. Pour ces auteurs, l'ethnicité représente un enjeu identitaire comparable à la classe ou à la nation ; en tout état de cause, elle peut se combiner avec ces entités socio-économico-politiques.

Diasporas au Royaume-Uni

D'autres auteurs se sont engagés dans un traitement monographique de la question : c'est en particulier le travail de Pnina Werbner (1989) sur les Pakistanais de Manchester qui retient en ce sens notre attention. En effet, l'intérêt de cette migration est multiple. Celle-ci fait partie de ce mouvement massif de population de l'Asie du Sud vers l'Angleterre et elle s'est renforcée avec la partition du Pakistan en 1947, qui a entraîné le départ de nombreux musulmans hors de diverses zones rurales du Punjab oriental. L'immigration initiale vers Manchester était tendue vers l'activité industrielle de cette cité cosmopolite depuis le XIX^e siècle, mais, dès les années 1950, la crise de l'industrie textile et la croissance du secteur tertiaire avaient eu raison de son besoin de main-d'œuvre productive. Les premiers arrivants se reconvertirent donc rapidement dans d'autres activités, en particulier le vêtement et l'alimentation, utilisant à leurs propres fins les infrastructures en friche de l'industrie décadente. À cette époque, des étudiants vinrent grossir les rangs de l'émigration pakistanaise qui connut ensuite une deuxième vague en provenance du Penjab occidental, principalement composée d'anciens coupeurs et tailleurs ayant travaillé pour des entreprises anglaises.

La reconversion dans l'activité vestimentaire se fit d'abord par le colportage, le commerce de gros et de détail, puis progressivement par la confection, en tant qu'importateurs ou fabricants. Ainsi se dessina une « enclave économique autonome » composée de petites entreprises familiales, transformant les familles en unités de production afin de faire face à la fragilité du créneau qui va de pair avec de longues heures de travail et des bas salaires, compensés pour certains par l'espoir de posséder leur propre entreprise, tôt ou tard. Si la production et la distribution sont entièrement dans les mains des Pakistanais, la clientèle est exclusivement européenne et la conquête du marché s'est réalisée grâce à une concurrence effrénée entraînant l'abaissement des prix. Cette intense compétition s'est trouvée réactivée avec la venue de la deuxième migration plus qualifiée que la première et a imposé la mise en place en 1980 d'instances de régulation de la fabrication et du négoce entre plus de 100 entreprises pakistanaïses locales, ceci confirmant l'analyse de Park sur un plan autre que spatial.

Cette activité économique – suivant ses règles spécifiques – ne peut s'accomplir que dans le cadre des réseaux d'interconnaissance ethniques, familiaux et amicaux, malgré le fait que ces derniers répondent à d'autres logiques de fonctionnement, ce que Werbner désigne par le terme d'« économie du don » basée sur une surenchère dans la réciprocité. Alors que les Pakistanais ont un quotidien frugal et quelque peu puritain, leurs festivités et, en particulier, les mariages manifestent les caractères potlachesques nécessaires à l'affirmation du prestige familial. Dans cette économie parallèle, « irrationnelle » et pourtant essentielle au fonctionnement de l'ensemble, les femmes jouent un rôle de premier plan en développant les réseaux de participation sociale, et elles deviennent de plus en plus souvent médiatrices dans les affaires (non seulement matrimoniales), spécialement en ce qui concerne les investissements dans le pays d'origine.

Ce n'est pas l'un des moindres intérêts de l'ouvrage de Werbner de démontrer que les formes de la solidarité ethnique ne sont pas exemptes, non seulement de compétition interne, mais aussi de différenciation hiérarchique ancienne (des stratégies de castes se reproduisent en Angleterre parmi cette population de confession musulmane, non sans contradictions vécues de l'intérieur) et nouvelle (relative à la formation de classes et d'une élite sociale contrôlant les institutions communautaires), l'une venant s'appuyer sur l'autre. Ainsi se reforment, au sein du groupe ethnique, des relations de domination et de dépendance sanctionnées par l'étanchéité des réseaux entre eux.

Pour conclure, soulignons que l'entreprise ethnique bénéficie à la fois de ressources ethniques privilégiant un recrutement au sein du groupe, utilisant le système des tontines, développant une culture d'entreprise familiale, et de ressources de classe, liées à un capital économique et à la possession des moyens de production et/ou de distribution – ces deux types de ressources existant en proportions variables selon les groupes et les individus. On a vu que les bourgeoisies non ethniques ne se comportent pas très différemment, mais, leurs ressources culturelles, sociales et symboliques faisant partie de la culture dominante, elles n'ont pas conscience de leur particularisme (cf. Le Wita, 1988) tandis que dans ce cas-ci les entrepreneurs se pensent comme rouage essentiel de la « réactivation ethnique ».

Il importe de ne pas perdre de vue que le caractère dit ethnique des minorités urbaines peut recouvrir des dimensions sociologiques très diverses : nationalité, religion, race, voire classe, origine commune, ou encore ensemble continental. Chaque composante minoritaire peut développer des formes de solidarité lui permettant de se reproduire tout en participant de la société globale.

Chapitre 8

« Subcultures » et violences urbaines

La violence prend pour théâtre la ville et ses quartiers, et adopte des formes et des cibles variées, désignant des institutions ou dressant entre eux les groupes qui la véhiculent. Les différentes dynamiques à l'œuvre dans l'émergence d'une culture de jeunes à partir des années 1950 s'inscrivent dans l'espace urbain façonnant en permanence l'expression de cette violence.

La notion de « subculture »

Une dynamique culturelle

La notion de « subculture » attire un intérêt croissant en relation avec le développement d'un marché de la culture plus spécifiquement destiné aux jeunes : elle apparaît comme à la source de toute une production musicale (*rap*), picturale (*tags*, graffitis), de styles corporels et dansés (*hip-hop*) et aussi d'allures vestimentaires, de formes linguistiques, qui non seulement diffuse auprès des jeunes de même génération que leurs initiateurs, mais encore influence des courants d'expression et de mode fort éloignés de ces origines.

L'un des premiers à avoir théorisé cette notion est là encore un sociologue de l'université de Chicago, Albert Cohen, qui, dans les années 1950, chercha à synthétiser les nombreux travaux déjà réalisés sur le phénomène des bandes de jeunes. On se souvient (cf. le chapitre 3) de l'étude de Thrasher publiée en 1927 portant sur 1 313 bandes et s'intéressant plus particulièrement au phénomène d'attachement au territoire local qu'elles développent – ce qui amena l'auteur à le qualifier de

gangland (ou « terre des bandes »). Cette défense du territoire se manifeste par le biais d'affrontements interethniques souvent réminiscent des conflits déjà manifestes avant l'immigration, dans la vieille Europe. Les bandes lui apparaissent globalement comme une forme de réorganisation sociale mais elles diffèrent entre elles par leur degré de structuration, leur caractère délinquant ou non, leur implication dans des actes criminels, et développent des styles propres à chacune d'entre elles.

Cohen utilisa le terme de « subculture » pour désigner une sous-catégorie culturelle à l'intérieur des grandes catégories, en particulier celle de classe. Il cherchait à qualifier une « subculture de la délinquance » qu'il prenait la liberté de définir ainsi car elle lui apparaissait comme une réponse culturelle à des problèmes de statut social perçu comme dévalorisé par ses acteurs. La solution culturelle passe par une transformation des cadres de référence de la culture établie, tant dans la forme que dans le fond. La subculture engage un processus de création symbolique dont les nouvelles normes ne servent qu'un groupe précis d'individus et qui doivent être constamment réactivées par eux ; c'est en raison de cette dynamique créative que l'on privilégie ici le terme de subculture au détriment de sous-culture parfois retenu comme traduction en français, mais qui renvoie plutôt à l'idée d'une sous-production culturelle.

Sa condition d'émergence est l'interaction soutenue d'individus expérimentant les mêmes difficultés d'ajustement social : elle se renforce par un processus de conversion mutuelle dans lequel convertir l'autre revient à se convertir soi-même. Elle manifeste un certain degré de solidarité interne, en développant des relations de coopération et d'échange entre les membres du groupe, et en les soudant par des attitudes de « provocation protectrice » qui déclenchent l'hostilité et la colère du groupe extérieur. Bref, il existe un coût de participation sociale à la subculture puisque celle-ci tend à couper l'individu des autres groupes : certains préfèrent rester à l'écart de cette mouvance collective, même s'ils en partagent les conditions objectives et tentent d'élaborer des solutions plus individuelles ou privées.

L'élaboration de ces nouvelles valeurs et attitudes se fait, selon Cohen, à l'encontre des standards de la classe moyenne qui valorisent l'ambition, l'effort, la maîtrise de soi, la responsabilité, la courtoisie, l'efficacité, l'autonomie, et le respect de la propriété. En prenant systématiquement leur contre-pied, l'adepte de la subculture développe des formations réactionnelles comme la légitimation de la violence ou le refus d'accepter des compromis... Cependant, une certaine ambiva-

lence peut se manifester à l'égard de cette subculture chez ses auteurs mêmes car elle ne permet d'acquérir un statut qu'aux yeux de ses pairs et impose de rester fermé sur son groupe.

Classe d'âge et classe sociale : la diversité des styles

Pour Cohen, c'est dans la classe ouvrière que se produit la subculture, mais la condition ouvrière peut engendrer un autre type de solutions, qui est la mobilité ascendante, une façon d'adopter sans ambivalence les valeurs de la classe moyenne : en ce sens, il rejoint la distinction décrite par William Whyte entre *corner-boys* et *college-boys*, soit « gars de la rue » et « gars de la fac », telle que ce dernier la perçut dans un quartier populaire italo-américain de Boston, étude célèbre pour sa méthode d'observation participante réalisée tout au long de quelque trois années de résidence et publiée en 1943.

Tout en s'appuyant sur ces analyses et en les discutant, Jean Monod s'est fait le témoin de la généralisation de ce phénomène des bandes de jeunes liées par une certaine culture à l'Europe, puis à la France dans les années 1960 :

« L'un après l'autre, presque tous les pays d'Europe découvrent le nouveau visage de leur jeunesse : violente, immorale, désabusée. [...] La France attend le choc. Il se produit au cours de l'été 1959, baptisé depuis, par les services de police, « été des blousons noirs ». Depuis, à travers les modifications de style, le mouvement n'a cessé de s'étendre : on le rencontre dans toutes les classes de la société, et dans les pays nantis aussi bien que dans les pays en voie de développement. »

Jean Monod, *Les Barjots. Essai d'ethnologie des bandes de jeunes*, Paris, Julliard, 1968, p. 21

Cette nouvelle donne culturelle à l'échelle mondiale s'appuie dès l'origine sur un style musical spécifique, le rock and roll. Elle semble ne pas connaître la barrière de classes ; cependant, Monod prend en considération des formes de contestation très diversifiées, incluant par exemple le mouvement *beatnik* issu des classes moyennes et supérieures. Chez de nombreux auteurs, l'accent est progressivement mis sur la diversité des subcultures, émergeant de tous les milieux sociaux, élaborant des styles propres, développant des idéologies remarquablement contrastées, des plus pacifistes (genre *hippies*) aux plus violentes (genre *skinheads*).

En Angleterre, ce domaine de recherches fut particulièrement florissant : il s'illustra en particulier dans l'analyse des styles spécifiques distinguant entre eux *teddy boys*, *mods*, *rockers*, *skinheads* et *punks*, ce

dernier étant qualifié par Mike Brake de « première subculture ouvrière de type bohème » (1980, p. 80). Ces styles connurent en France un certain retentissement, comme l'a observé Yves Delaporte (1982). Et la question d'une dérive possible dans la violence raciste constitua un axe important de la réflexion. On en donnera ici un exemple, en relation avec l'immigration pakistanaise en Angleterre, comme on l'a déjà abordé dans le chapitre précédent.

Les *skinheads* sont connus pour avoir attaqué physiquement diverses minorités urbaines (comme les homosexuels, les hippies, mais aussi les Grecs et surtout les Pakistanais – alors que les immigrants de la Jamaïque furent épargnés et leur musique appréciée). En dehors de ce mouvement qui se développa dans les grandes métropoles du pays et en particulier à Londres, la pratique du *paki-bashing* (soit « casser du Pakistanais ») se fit aussi jour dans les années 1960-1970 dans de petites villes industrielles (situées, entre autres, au nord-ouest de Manchester) alors en pleine crise après le relatif redressement d'après-guerre. Menée par des jeunes de la classe ouvrière et non par des *skinheads* réclamant ce titre, elle interpella fortement les sociologues de l'époque. Une des explications possibles de cette agressivité – qui n'est en rien une justification – tient dans le fait que ces jeunes projetaient sur ces Pakistanais ce que leur propre culture de classe fut à une époque. Ils leur auraient envié leur « sens de la communauté, la solidarité, le sens du devoir envers les siens, la force de la famille étendue » (Seabrook, 1973, cité in Pearson, 1976). C'est le spectre de leur propre passé qui aurait déclenché leurs attitudes punitives : cette culture de classe a disparu, laissant place au chômage ou à la « moyennisation » (envahissement par les valeurs de la classe moyenne) qui a touché tant les valeurs familiales que les activités autrefois gérées par les ouvriers eux-mêmes comme le sport et spécialement le football. Cette perte d'identité se traduirait par une réaction régressive dominée par un conformisme déviant et la xénophobie prenant pour cible ceux qui sont différents.

Une forme romancée de cette tension sociale faite d'attraction et de répulsion apparaît dans le film de Stephen Frears : *My Beautiful Laundrette* (1985).

Culture de rue

Le concept de subculture, après une conceptualisation rigoureuse, en est donc venu à désigner des réalités différentes et c'est en partie à ce titre qu'un sociologue comme François Dubet estima qu'il ne pouvait en faire usage dans les années 1980 pour qualifier le phénomène de la

« galère » pourtant « imprégnée de délinquance » émergeant dans les cités de banlieue. De plus, même dans son acception première, l'absence de formation de bandes, d'organisation, d'affrontements interethniques semblait à l'époque rendre le concept inadéquat et orienta l'analyse vers le registre de l'exclusion.

Aussi est-ce le concept de « culture de rue » qui servit à David Lepoutre à qualifier l'ensemble des traits communs à la classe d'âge des 10-16 ans ou collégiens que l'auteur put observer à loisir pendant ses heures de classe puisqu'il était professeur de collège et pendant ses heures libres puisqu'il élit domicile à la Cité des Quatre-Mille à La Courneuve. Renouant avec la tradition de l'observation participante sur la longue durée, il put réaliser un tableau très acéré des valeurs et des pratiques en usage dans ces cités précisément dépourvues de rue.

On ne reviendra pas sur les observations relatives à l'appropriation de territoires et à la créativité linguistique (en particulier insultes rituelles ou « vannes »), qui firent par ailleurs l'objet de nombreuses approches tant en France qu'aux États-Unis. Car l'apport le plus original de Lepoutre concerne le rôle de la violence dans la culture de rue. D'après cet auteur, l'analyse de la violence juvénile doit sortir du champ de la déviance ou de la délinquance et prendre en considération le fait que « la sous-culture des adolescents comporte une vision plutôt positive de la violence physique » (p. 192). Au-delà de la dénonciation du phénomène, il importe de constituer en objet d'étude ces « comportements et pratiques « agonistiques » », où se mêlent les dimensions d'opposition, de conflit et de compétition, de défi : dans les rixes, les duels, les batailles, les échauffourées ludiques et les combats sportifs, le corps apparaît comme « l'instrument, la cible et l'enjeu » d'un échange de violence suivant un système de vengeance qui puise dans des valeurs traditionnelles et dans un jeu de face constamment réamorcé.

Les bagarres peuvent s'apparenter à un rituel à trois types d'acteurs : les protagonistes, les « engraineurs » ou provocateurs, et les « sépareurs », dont les rôles sont interchangeable selon l'évolution des situations. Elles constituent un spectacle apprécié de tout le groupe des adolescents, collégiens bagarreurs ou non, dégageant une « ambiance de fête », une « ivresse collective » ; bref, elles créent l'événement, qui rassemble les uns et les autres à la sortie de l'établissement où l'on s'attend « de pied ferme » :

« S'il est vrai que seuls les membres les plus intégrés à la culture de rues participent régulièrement et de manière directe aux bagarres, l'ensemble des pairs joue un rôle très actif, par sa présence et son excitation, dans la mise en place des conditions de la violence, dans la conduite des événements et

dans la constitution des affrontements interindividuels en phénomènes collectifs. Même les adolescents les plus réservés, les plus pacifiques ou les plus étrangers à l'univers de la rue se trouvent dans ces circonstances emportés par le phénomène de groupe. »

David Lepoutre, *Cœur de banlieue*, Paris, Odile Jacob, 1997, p. 207

La dimension de spectacle dans l'espace public (cours d'école, rue, terrain de jeu...) est donc un élément important de cette pratique à laquelle l'enfant s'initie sur le tas en apprenant à se défendre, à répondre au coup par coup, dans le but de dépasser sa peur, de faire l'expérience « valorisée et valorisante » de la force physique et du courage. Dans ce processus se construit une réputation qui prend les traits d'une conduite liée à la défense de l'honneur (de l'individu, de sa famille, de ses pairs, de sa cité), les échanges de coups venant prendre le relais des violences verbales. Les aînés sont à la fois protecteurs et incitateurs : leur rôle est au sommet de la hiérarchie, et les cadets deviennent en quelque sorte des clients qui évoluent sous leur regard. Ainsi la violence apparaît comme un trait culturel spécifique, plus structurant qu'anomique, et surtout reconnue aux yeux de ses usagers : « Dans la conception adolescente des relations interpersonnelles, l'utilisation de la force physique constitue un moyen parfaitement légitime de l'exercice du pouvoir, en même temps qu'une façon privilégiée de gérer et résoudre ses conflits » (p. 217.)

C'est parce qu'il s'appuie sur ces valeurs physiques et sur un certain rapport de maître à élève que le sport peut intervenir comme discipline capable d'exprimer la violence tout en la contenant. C'est ce qui peut en partie expliquer le succès des sports de combat, et en particulier de la boxe thaïe, auprès des jeunes élevés dans la culture de rue (cf. encadré ci-après).

La rage et la boxe

« Il y a dans le discours de ces jeunes sur eux-mêmes comme une perpétuelle redite et presque du conformisme. L'idée en est simple et peut être ramenée à cette seule équation : avant, j'étais de la "racaille" aujourd'hui je ne suis plus le même. Propos répétitif, standardisé, qui annonce un passé révolu et une métamorphose. Il y a l'"avant" la boxe thaïe, période de trouble, et l'"après", celle du renouveau.

Ce qui s'entend dans ce raccourci est bien au-delà des limites du ring. À l'évidence, la pratique pugilistique n'a pas de sens en elle-même et pour elle-même ; elle est comprise comme intégrée au tout de l'existence, et capable d'en modifier le cours.

C'est toujours en des termes dépréciatifs qu'ils se dépeignent lorsqu'ils évoquent le passé. "Nerveux", "teigneux", "hargneux", "bagarreurs" sont les qualificatifs

dont ils se gratifient régulièrement. Comme s'ils entérinaient le jugement négatif qui leur est sans cesse renvoyé d'eux-mêmes, y voyant finalement la preuve irréfutable de l'efficacité de leur boxe. Raoul avait "la haine", il cherchait tout le temps "l'embrouille", il a "complètement changé". Emportement, véhémence, irritabilité sont des comportements qu'ils s'attribuent de façon à peu près systématique.

Il s'y mêle parfois l'expression d'une agitation intérieure incontrôlable. "Je pense trop" dit Youcef. Les mots lui manquent, visiblement, pour décrire ce bouillonnement en lui. C'est de "rage" qu'il parle, cette espèce de trop-plein d'énergie, de colère aussi, qui ne le quitte jamais et qu'il peut enfin expurger sur le ring : "quand j'ai trop la rage, la boxe me calme."

Tout le milieu s'accorde sur la capacité de la discipline siamoise à apaiser les plus violents. Les entraîneurs sont généralement en ce domaine les plus catégoriques. "Nos boxeurs sont plutôt des gentils", résume Jacky, "leur agressivité se fatigue à l'entraînement et sur le ring, elle s'émousse et n'a plus besoin de s'exprimer ailleurs".

Devant la récurrence de tels propos, comment ne pas penser qu'ils réalisent là un peu de cette "mutation ontologique" qui constitue le propre de l'action initiatique ? "À la fin de ses épreuves" écrit Mircéa Éliade, "le néophyte jouit d'une tout autre existence [...] : il est devenu un autre". »

Catherine Choron-Baix, *Le Choc des mondes*.

Les amateurs de boxe thaïlandaise en France, Paris, Kimé, 1995, p. 120-121

Violences urbaines

Cette violence juvénile, plus ou moins canalisée rituellement ou sportivement, est un des aspects de ce qui est désigné par le terme de violence urbaine et qui comporte plusieurs caractéristiques définies par Lucienne Bui-Trong, commissaire aux Renseignements généraux, citée par Sophie Body-Gendrot (1998) : « Collective, ouverte et provocatrice, elle est à la fois destructrice (incendies d'écoles et d'infrastructures socio-éducatives, rodéos, tapage), émotionnelle (attroupements hostiles, émeutes), spectaculaire, parfois ludique, très souvent crapuleuse (razzias, vols avec violence, rackets, vols à l'étalage), toujours juvénile. » Elle recouvre des « actions faiblement organisées de jeunes agissant collectivement contre des biens et des personnes, en général liées aux institutions, sur des territoires disqualifiés ou défavorisés ». Elle peut se manifester soit en centre ville, soit dans les quartiers dits sensibles et prendre des proportions diverses.

Aux États-Unis les émeutes ont traversé le xx^e siècle débutant à Chicago en 1919, s'intensifiant dans les années 1960 à Detroit et à Los Angeles, se répétant dans les quartiers de cette ville (Watts et South End) au début des années 1990. En France, le processus s'est enclenché

en 1981 dans le grand ensemble des Minguettes à Lyon, pour repartir de plus belle dans les années 1990, se généralisant de Lyon aux régions parisiennes, toulousaines, à Strasbourg, Marseille et dans le Nord. Celles qui se sont produites dans toute la France en novembre 2005 ont relancé les questions relatives aux vertus de l'intégration républicaine dans ce pays. L'analyse en termes de génération proposée par Stéphane Beaud et Olivier Masclet (2006) distingue la « génération des beurs » des années 1980, celle de la « Marche pour l'égalité », de l'actuelle « génération de cité » : elle souligne entre autres la déception politique éprouvée par la première génération, le renforcement du harcèlement policier, l'enfermement dans l'univers social et culturel des cités. Si ces émeutes exprimaient « le droit légitime d'être Français » et d'exister dans l'espace public, si elles innovaient par leur localisation, leur interprétation ne bénéficierait-elle pas à être mise en relation avec les diverses formes d'irruption violente qui se sont manifestées périodiquement dans l'histoire urbaine contemporaine française ?

Les émeutes, souvent accompagnées de saccage et de pillage, restent exceptionnelles et ce sont les agressions et les injures envers les adultes et les représentants des institutions publiques qui trouvent le plus souvent un écho dans les médias, d'autant plus si elles sont suivies de grèves des professions concernées : les agents des Postes, d'EDF-GDF, de la SNCF et des transports urbains, les commerçants, les policiers, les enseignants... Les travaux comparatifs entre pays, comme ceux de Sophie Body-Gendrot, soulignent le caractère prédominant de ces cibles publiques et étatiques ; d'autres, comme ceux de Christian Bachmann et Nicole Le Guennec (1996) mettent en garde contre des explications de la violence selon une « spécificité » française, les violences entre bandes n'étant pas le lot exclusif des pays anglo-saxons.

La notion d'incivilité (développée par Sebastian Roché, 1996) permet de rendre compte de toute une série de pratiques qui, sans aller jusqu'à la violence ouverte, remettent en cause le fonctionnement de la vie collective basée sur l'échange, la communication, le respect mutuel et entraînent un sentiment d'insécurité. Ces désordres dans l'espace public comprennent des actes comme vider les extincteurs, renverser les poubelles, bloquer les accès publics ou les escaliers, briser les boîtes aux lettres ou les vitres, cette dernière effraction ayant donné son nom à la « théorie de la vitre brisée » : basée sur l'idée qu'une transgression en appelle une autre, cette tactique prévient la généralisation du bris en remplaçant dans les plus brefs délais la vitre détériorée. La politique de la « tolérance zéro » a également connu un succès sur le terrain, en particulier à New York où les faits de délinquance et

les crimes ont diminué de moitié au cours des années 1990, mais son principe de répression lourde est aujourd'hui remis en question, compte tenu en particulier de son coût humain carcéral. D'autres solutions ont été ou sont envisagées, de manière substitutive ou complémentaire, comme, par exemple, le développement des « professionnels de l'hospitalité ». Il s'agit à la fois de revaloriser des métiers anciens et tombés en désuétude, comme les concierges, les gardiens ou les contrôleurs, et d'en promouvoir de nouveaux comme les agents d'ambiance, les *flotiers* ou les numéros téléphoniques d'écoute.

Un des exemples de cette politique de médiation est l'institutionnalisation des « grands frères ». Ce rôle de « grand frère » est issu d'un contexte familial dans lequel les fratries sont très nombreuses et donc étendues dans le temps, avec des différences d'âge pouvant dépasser largement les dix ans. Il y a donc des formes de délégation de pouvoir du chef de famille envers ces aînés, surtout pour ce qui touche au monde extérieur, au comportement public, dans la rue, à l'école... Cet ascendant s'étend des jeunes de la famille aux jeunes de la cité et permet de prodiguer ordres et conseils amicaux. Si les « *bad grands frères* » abusent de leur position en utilisant les cadets dans les trafics de drogue, les aînés développent une fonction d'intercesseur entre ces jeunes et avec les institutions locales, et ont sur les éducateurs l'avance d'une connaissance intime des uns et des autres. C'est à ce titre que certains furent recrutés à partir de 1994 par les services de la RATP, la dénomination de « Grands Frères » cédant ultérieurement la place à celle plus formelle d'« agent de prévention et de médiation sociale ».

« Grands frères » dans les transports en commun

« Les tâches prescrites aux Grands Frères par la RATP sont limitées (gestion des sorties de collèges, dialogue avec les jeunes) et banalisées (sécurisation par la présence, application de la "police des voitures"). Mais, dans les bus, les Grands Frères, identifiés par leur tenue et leur badge, doivent faire face à toutes les situations, et les tâches réalisées sont nombreuses et complexes, faisant appel à des compétences relationnelles, langagières, gestuelles et techniques qui ne sont pas banales. Les interactions dans les bus, en effet, se déroulent dans un monde d'« embrouilles » potentielles qui ne demandent qu'un prétexte pour être activées, tant les codes précis de construction du contact ne bordent qu'en surface une agressivité vite lâchée. D'où la dérégulation instantanée dès qu'il y a rupture, malentendu, décalage : le basculement dans l'agressivité ou dans la violence peut être très rapide. La compétence cachée des Grands Frères est dans leur maîtrise de l'art des interactions désamorçantes, indispensable face à des gosses excités et des petits durs qui "se la jouent" ou qui "se font des films". »

Michel Wieviorka, *Violence en France*, Paris, Seuil, 1999, p. 85

La régulation de l'espace public de la rue constitue une question centrale dans ce contexte. Dans certains cas, sous le poids des « stratégies alternatives de production de revenus », elle semble échapper à ses habitants comme l'observe Philippe Bourgois à East Harlem (ou Barrio) : « La plupart des habitants du Barrio n'ont rien à voir avec la drogue. Le problème est que cette majorité respectueuse de la loi a perdu le contrôle de l'espace public » (2001, p. 37). La culture de rue apparaît à cet auteur autant génératrice de la « dégradation de la personne et de la ruine de la collectivité » (p. 36) que de l'affirmation d'une dignité personnelle.

Une expression artistique foisonnante

Une des dimensions les plus créatives de la culture de rue est celle de la production culturelle, au sens artistique du terme. Mieux connue sous le vocable de culture *hip hop*, elle s'est déployée dans les domaines de la danse, de la musique, de la poésie orale et de l'art pictural. Nul ne peut l'ignorer aujourd'hui, tant elle a envahi la scène médiatique et commerciale, avec le *rap*, le *smurf* ou la *breakdance*, ou tout simplement la scène urbaine avec les graffitis et les *tags*.

On rappellera que ce courant culturel a pris naissance à New York, au début des années 1970, s'y est un temps affirmé comme expression de la Zulu Nation avant de déferler sur l'Europe et de prendre pied en France au cours des années 1980. Aujourd'hui donc, il s'agit presque d'une tradition culturelle qui s'est « mondialisée », mais ses origines sont constamment rappelées par le terme même de « culture de ghetto ». En France, elle a d'abord trouvé à s'implanter chez les jeunes d'origine africaine, maghrébine et antillaise. Les divers commentateurs de ce genre rappellent que parmi les sources de cette musique se trouvent la pratique de la discothèque portative et le rôle novateur des *disc-jockeys* (DJ) de la Jamaïque, patrie du *reggae*. Une autre source est issue du *preaching*, ou style oral des prédicateurs lui-même dérivé des *spirituals* et de la tradition du *gospel song* à la croisée de la tradition orale africaine-américaine et de la Bible – le *gospel rap* étant devenu un genre religieux à part entière.

Si le ghetto noir américain n'a pas suscité de dynamiques économiques concrétisées par des entreprises ethniques, il a en revanche fait preuve d'une remarquable créativité culturelle qui se traduit aujourd'hui par un succès commercial et médiatique sans précédent. Il est clair que les racines subculturelles de ce courant sont toujours très vivantes et qu'elles continuent de se manifester par exemple à travers des paroles et

attitudes de provocation. Cependant, sa vitalité est telle qu'il a pénétré toutes les cultures dites jeunes (il marque en particulier le langage de cette classe d'âge), et constitue une source d'inspiration pour la création artistique en général, dans le domaine musical, pictural, chorégraphique et cinématographique. Il semble bien qu'aujourd'hui les frontières entre subculture et contre-culture ou culture alternative, autrefois le fait des jeunes de la classe moyenne et supérieure, soient devenues très poreuses.

En France, des expressions culturelles originales, issues de ces courants, se manifestent, dans divers domaines. Dans celui très prolifique de la création cinématographique, citons Rabah Ameur-Zaimèche qui sait porter un regard tout à la fois tendre et sans concession sur la vie d'une cité de banlieue, celle des Bosquets en Seine-Saint-Denis : son film, *Wesh Wesh, Qu'est-ce qui se passe ?* (2002), genre de docu-fiction, permet de pénétrer de plain-pied dans l'intimité de cet univers, tout en prenant le recul critique et esthétique.

La reconnaissance institutionnelle de la culture hip-hop a été très rapide en France : dès les années 1980, Georges Lapassade a créé un cours d'étude et de réflexion sur le hip hop à l'Université de Paris VIII-Saint-Denis et a suscité son entrée « au musée » par la lecture de poésie Rap au Centre Georges Pompidou. Depuis 1996, les Rencontres des Cultures Urbaines sont devenues un événement annuel très prisé de la Grande Halle de la Villette. Il faut aussi noter l'attention toute particulière que lui portent les différentes instances de la gestion des villes, que ce soit au niveau municipal, régional, national, qu'il s'agisse d'associations ou d'éducateurs patentés, espérant trouver par la valorisation de ce mode expressif une forme de prévention de la violence urbaine – tandis que certains rappellent son inextricable connivence avec cette dernière. Réfléchissant sur cette destinée particulière du hip-hop en France, Virginie Milliot rappelle les différents espaces entre lesquels il s'est développé, doublant rapidement celui de la rue « où il s'est d'abord propagé et codifié » : travail social et éducation populaire, formation sportive et exposition artistique, lieux commerciaux (bars, discothèques). Le passage de la rue à la scène, sous l'impulsion de politiques de la ville d'intégration culturelle, a favorisé une individualisation de la création et une décontextualisation de la forme et du propos : celles-ci les éloignent des formes d'expression orale collective et de ses ressorts agonistiques. Ainsi naquit ce que Roberta Shapiro qualifia de « ballet hip-hop » qui influence maintenant en retour la danse contemporaine, et s'exporte à l'étranger. Le hip-hop français « continue à évoluer entre la rue et la scène selon une dynamique de reconnaissance et de résistance » (Milliot 2006).

Quatrième Partie

Identités citadines et urbaines

Les perceptions spatiales

L'image urbaine

La perception de l'espace urbain est un phénomène complexe qui s'inscrit dans une dimension culturelle et sociale. Elle est le résultat d'une interaction entre des facteurs matériels et immatériels. L'image urbaine est une représentation mentale de l'espace urbain, qui est construite à partir d'éléments concrets et abstraits. Elle est influencée par des facteurs tels que la culture, la religion, la politique, l'économie, etc. L'image urbaine est une notion subjective, qui varie d'une personne à l'autre. Elle est également influencée par le contexte social et culturel. L'image urbaine est une notion importante pour comprendre l'urbanisme et la planification urbaine. Elle permet de mieux comprendre les perceptions des habitants de l'espace urbain et de mieux les prendre en compte dans les décisions d'aménagement.

Chapitre 9

Le citadin et sa ville

Dans cette dernière partie, on aborde la question de la relation du citadin avec la ville, indépendamment de ses origines, de sa classe, de son âge ou de son genre, autrement dit, indépendamment de ses appartenances collectives. Car, si depuis Simmel, il est une dimension sur laquelle tant sociologues qu'anthropologues sont revenus en ce qui concerne la spécificité de l'environnement urbain, c'est celle de l'anonymat qui préserve pour l'individu une possibilité d'évolution autonome dans l'espace public et qui lui permet d'entretenir avec sa ville de résidence ou d'activité une relation proprement singulière.

Les perceptions spatiales

L'image globale

Parmi les pionniers de l'observation systématique de la relation du citadin à sa ville se trouve un urbaniste dont l'ouvrage publié pour la première fois en 1960 n'a cessé d'être réédité, traduit et commenté : il s'agit de Kevin Lynch dont l'approche, en France, a été reprise et enrichie par Raymond Ledrut dans une continuité que l'on ne manquera pas de souligner puisque *L'Image de la Cité*, titre de Lynch, est devenue sous la plume de Ledrut *Les Images de la ville*. De la quasi-homonymie des titres qui sera discutée plus loin, on ne retient dans un premier temps que le terme d'« image » qui est leur point commun.

L'originalité de l'approche de Lynch est d'avoir cherché à rendre compte de l'image globale de la ville qui se forme au fil du temps dans la représentation des citadins. Elle découle de la perception de l'ensemble

de l'espace urbain, de sa topographie, de son architecture, de la scène expressive qu'il constitue, caractérisant un territoire commun de vie et d'identité. Une « bonne image de son environnement » engendre un sentiment de « satisfaction émotive », donne un cadre propice à la communication, à l'interprétation conceptuelle et à l'interaction, stimule chez les individus une attitude active dans la perception et dans la construction de cette image.

La méthode d'observation de cette construction de l'image a privilégié dans le cadre des entretiens individuels deux types de représentations, graphiques et orales, lesquelles ne coïncident pas toujours. C'est en effet en utilisant la technique des *mental maps* ou cartes mentales, ainsi que les descriptions verbales de l'environnement, que Lynch a pu recomposer ces « images collectives » propres à chaque cité. Le traitement comparatif a porté sur trois métropoles américaines contrastées du point de vue historique et topographique : la ville de Boston, ancienne, ne présente pas de plan orthogonal ; celle de Jersey City est entièrement quadrillée et située de l'autre côté de Manhattan par rapport à l'Hudson River ; enfin celle de Los Angeles possède un centre en damier mais s'étend indéfiniment le long de ses tentaculaires voies express...

Il ressort de cette comparaison que, dans ce contexte nord-américain, les constituants de l'image sont au nombre de cinq :

- les *voies* qui comprennent les rues, y compris piétonnes, les voies rapides de dégagement, de chemin de fer, les canaux ou le métro, et qui sont souvent des éléments prédominants organisant les quatre autres suivants :

- les *limites* qui « servent de références latérales plutôt que d'axes de coordonnées » et forment des barrières ou frontières, dont la localisation peut varier sauf s'il s'agit d'éléments naturels tels que mer, fleuve, colline... ;

- les *quartiers* : espaces à deux dimensions aisément repérables selon que l'on est à l'intérieur ou à l'extérieur, auquel cas ils servent de limites ;

- les *nœuds* : ce sont des points de jonction (vers lesquels convergent les transports publics et qui permettent des correspondances) ou de concentration qui cumulent un grand nombre de fonctions ou de traits physiques (comme les gares, les musées, les théâtres...). Les nœuds font office de lieux centraux qui, tout en permettant le passage d'un quartier à un autre, en constituent aussi le résumé, le pôle emblématique et de haute tension ;

- les *points de repère* sont constitués par des éléments physiques naturels comme des coteaux, ou le plus souvent construits comme des tours isolées, des dômes, des magasins avec leurs enseignes, des architectures originales, et ne sont pas nécessairement l'objet d'une fréquentation réelle.

Comme toute classification, cette typologie n'est évidemment pas fixe et ce qui est classé comme frontière par le piéton peut se qualifier de voie par l'automobiliste. Ce sont cependant ces types formels qui articulent l'image mentale dont l'analyse fait intervenir trois concepts spécifiques, intimement mêlés dans la perception :

- l'*identité* désigne la capacité à identifier un objet, à le distinguer de ce qu'il n'est pas, à le séparer du reste et à lui accorder une spécificité, un caractère unique ;

- la *structure* comprend la nature de la relation (spatiale ou paradigmatique) entre l'objet, les objets et le sujet ou observateur. Quels sont son positionnement, son point de vue ? ;

- quant à la *signification*, elle se construit aussi dans la relation entre sujet et objet : l'expérience et donc la durée lui donnent un sens à la fois pratique et affectif qui peut varier ou conserver une certaine stabilité.

Du point de vue de l'urbaniste qu'est Lynch, ce sont précisément ces registres mentaux qu'il convient de favoriser par un art bien compris de la « composition urbaine » (traduction adoptée pour *urban design*). L'objectif est donc de renforcer l'« imagibilité » ou « lisibilité » de la ville en utilisant les constituants de l'image comme les cubes d'un jeu de construction tout en évitant un traitement mécanique qui supprimerait les effets de surprise, les ambiguïtés, l'expressivité, les rythmes improvisés... Ainsi parle-t-il d'un traitement « mélodique » des voies de circulation. Autrement dit, ce qui compte avant tout pour cet auteur, ce n'est pas tant la forme, mais la qualité de l'image urbaine, dans sa réception par le citadin, ce qui n'exclut pas de prendre en considération la qualité du regard dudit citadin et sa possible éducation.

Le quartier et son seuil

Il n'est pas inintéressant de relever qu'outre les trois villes américaines étudiées, les préférences de Lynch en matière d'image urbaine vont aux villes de Florence – le dôme de Brunelleschi étant élu repère exemplaire car visible de tous côtés – et de Venise, révélant l'impact de ces modèles dans la tradition urbanistique. C'est encore Venise qui

fut élue par Kaj Noschis pour l'étude de *La Signification affective du quartier* (1984), reprenant à cette échelle locale bien des préoccupations de Lynch. Ici, les hauts lieux qui font l'objet de l'attention soutenue de Noschis sont ainsi qualifiés pour leur « capacité d'offrir à nombre d'habitants la possibilité d'émotions particulièrement intenses » (p. 51).

L'observation porte sur trois quartiers périphériques de Venise, dont une île située à la pointe de la Giudecca : cette qualité insulaire de Sacca Fisola permet à l'auteur une analyse très sensible de la notion de seuil d'accès et de départ du quartier puisqu'ici c'est l'embarcadère/débarcadère des *vaporetti* qui fait office de seuil collectif obligé pour entrer ou sortir du quartier. Outre la description de l'attente bavarde et animée, doublant le bruit des eaux du canal, l'analyse porte sur les tonalités affectives de cette sortie qui varie quotidiennement : « Il y aura des jours où le désir de se distancer sera plus fort, d'autres où l'on a de la peine à partir » (p. 68). De même, le retour peut être diversement vécu, « le sentiment d'être de nouveau dans son quartier pouvant faire surgir tantôt un souffle d'attachement tantôt un souffle de répulsion » (p. 66). En matière de signification, Noschis met en valeur « le passage quotidien qui donne aux lieux leur charge symbolique » (p. 74). Ce « travail du temps et du partage d'une condition » s'effectue dans les hauts lieux évoqués plus haut et que l'on trouve dans ce contexte vénitien ainsi répertoriés par l'auteur :

– Les *magasins* même les plus étranges, *a priori* peu familiers, peuvent se révéler graduellement comme les partenaires privilégiés d'un dialogue avec le quartier. Un changement de boutique pourra être perçu comme une transformation personnelle.

– Les *marchés*, outre leur dimension de rencontre, offrent le spectacle ininterrompu de la compétition entre les vendeurs cherchant à attirer le chaland qui se sent quelque peu sommé de choisir son camp.

– Les *aires de jeux* sont particulièrement importantes du point de vue du développement de l'enfant qui, de cette façon, incorpore le quartier comme une enveloppe de caractère public, non familial. Il y construit son monde et il s'y construit de façon indélébile, à tel point que Noschis se demande si les émotions de l'adulte n'y sont pas simples reminiscences de cette enfance.

– Les *places* et leurs *arcades* constituent des lieux de rencontre à la fois fortement délimités (par genre et âge) et tout à fait fluides puisqu'il est toujours possible de s'échapper sous les arcades, derrière l'église, vers le canal ou le terrain de foot...

– Les *bistrots* renforcent cette dualité par leur caractère semi-public et semi-privé. Par exemple, le degré d'intimité le plus fort se trouve autour du comptoir où se pratique le surnom, mais où le jeu de la distanciation n'est pas non plus exclu.

– Les formes d'*extension du logis* sont, dans ce contexte, illustrées de façon spectaculaire par la pratique de l'étendage du linge entre les maisons qui sèche ainsi au soleil, à l'air et au regard public et suscite des échanges verbaux entre voisins assez fréquents et répétés pour rompre toute forme d'anonymat.

– Les images sur les murs et les *messages iconiques* sont particulièrement nombreux : aux affiches publicitaires et politiques, il faut ajouter les avis mortuaires. Les statues de saints et saintes, de la Vierge se fondent dans l'ornementation des façades, et les graffiti, présents ici comme ailleurs, prennent place parmi les peintures murales...

– Enfin, évoquons les *cinémas de quartier* qui existent encore à Venise alors qu'ils ne sont plus qu'un souvenir dans nombre de métropoles, du moins sous leur forme populaire qui faisait précisément du cinéma un haut lieu du quartier, fréquenté seul ou en groupe, mais toujours aussi pour s'immerger dans l'ambiance de la salle obscure.

La ville centrée

Parallèlement à la publication de la traduction française du livre de Lynch en 1969, Ledrut s'enquit de développer une approche proprement sociologique de la construction de l'image de la ville par les citadins. Il mit en place une enquête se déroulant à la fois dans les villes de Toulouse et de Pau, utilisant des questionnaires verbaux et des documents photographiques et portant sur des échantillons soigneusement composés, ce que la méthode de Lynch avait négligé. Privilégiant la notion d'« expérience urbaine » dans la construction de l'image, sa diversité devait refléter celle des vécus urbains et se traduisait par un titre au pluriel : *Les Images de la ville* (1973). Il était donc important de respecter les variables sociologiques distinguant les habitants du centre et de la périphérie, les genres, les âges, les catégories socio-professionnelles et les personnes inactives.

Il n'en reste pas moins que c'est la réflexion sur l'image qui est au centre de l'intérêt de Ledrut. En effet, la spécificité de cette notion est de ne pas être un concept sociologique mais de présenter une « unité symbolique » et de posséder des traits communs avec le portrait, le modèle ou encore la figure. Ces termes ne sont pas anodins car ils induisent précisément une apparence qui peut s'assimiler à un être

vivant, à une personne. Ainsi, l'image possède toujours une résonance affective, elle déclenche une émotion et « elle exprime un rapport global de l'homme à la ville » (p. 22), laquelle se trouve sous cet angle personnifiée : la ville devient une personne. La relation affective prend le plus souvent une coloration maternelle – l'espace étant perçu tour à tour comme enveloppant, entourant, étouffant – et chaque ville dégage sa propre tonalité d'existence qui tourne autour des sentiments de joie de vivre opposés à l'ennui, comme revient régulièrement le thème de l'animation contrasté avec celui de la tranquillité. Ce caractère spécifique est l'objet des commentaires car il évolue avec le temps et se trouve pris dans l'histoire de la relation que chaque citadin entretient avec sa ville.

Outre cet apport dans le registre de la signification, Ledrut constata une nette différence dans la perception de l'identité et de la structure beaucoup mieux définies chez les Toulousains et les Palois que chez les habitants de Jersey City, Boston ou Los Angeles. Ceci est probablement dû à l'existence d'un centre historique dans les villes européennes, le monument étant un repère privilégié, c'est-à-dire un moyen de se repérer, mais aussi de repérer la ville et de la fixer plutôt même que de la découvrir au sens de l'élaboration d'une connaissance spécifique. En effet, ce n'est pas l'histoire des monuments qui mobilise le citadin, mais bien plus largement leur « ancienneté » : ceci ne laisse pas au demeurant d'inquiéter Ledrut, qui, constatant que la personnalité de la ville se définit pour la plupart des habitants par ces monuments anciens ou qualifiés comme tels, s'interroge sur les raisons de cette identification à un passé révolu, sans rapport avec la vie des citadins, à travers des ruines « culturelles » qui ont perdu leur sens historique : « Le séjour des hommes y est figuré comme Nécropole » (p. 150).

Il en vient donc à contraster la présence de deux centralités :

– l'une vivante, correspondant au centre d'affaires, commercial et administratif, dominée par le spectacle de la marchandise auquel les jeunes et les femmes sont particulièrement sensibles et que Ledrut qualifierait volontiers de « pleine ville » ;

– l'autre morte, correspondant au centre historique, dont la symbolique se perd dans l'histoire la plus ancienne et qui ignore les articulations avec le présent, mais aussi avec l'histoire récente ; elle est néanmoins perçue comme étant un lieu d'« invitation privilégiée à la ville » puisque la plupart des citadins y conduisent en premier leurs visiteurs qui ne connaissent pas la ville.

Cette dichotomie qui fait que l'emblématique et la symbolique urbaines se construisent dans un registre abstrait et passéiste et que l'activité économique et sociale se déroule dans un autre registre, concret et pratique, semble à Ledrut relever de l'« aliénation urbaine », comme si le vécu du citadin était coupé de son élaboration symbolique.

On pourrait trouver cette dichotomie quelque peu exagérée puisque l'imbrication spatiale des deux centralités est forte ou peut-être s'est-elle renforcée depuis les années 1970, décennie qui connut une « crise des centres » aujourd'hui en partie résolue par la vitalité des commerces, y compris franchisés, dans les centres historiques et ce malgré le développement des centres commerciaux périphériques apparus dans les années 1960.

De plus, le centre historique, par le fait même de sa puissance symbolique, est devenu un site privilégié de réactivation culturelle : c'est dans ce cadre que manifestations, fêtes, carnivals, événements en tous genres prennent précisément leur pleine signification. La pérennité du bâti est un élément sécurisant, dressant dans l'espace une longévité bien plus profonde que celle des citadins : « Nous sommes mortels, mais Rome est éternelle » et donc du côté des vraies valeurs, qui durent et transcendent la vie humaine. Moins que l'« image d'une ville arrêtée » (p. 150), c'est donc celle d'une ville éternelle et en tous les cas éternellement investie qui se dégagerait aujourd'hui.

Les temporalités urbaines

Temps et mémoires

On s'est intéressé jusqu'à présent à la relation du citadin avec sa ville sur le plan spatial et il s'est avéré que cet espace urbain ne pouvait s'appréhender sans faire référence au temps : temps objectif, matérialisé dans les monuments par exemple, mais aussi temps subjectif, trament la relation entre le citadin, son quartier et sa ville et constitutif de sa signification. Ce sont maintenant ces temporalités qui sont l'objet de la réflexion articulant les domaines historique, sociologique et ethnologique.

À la différence des thèmes abordés dans la première partie de cet ouvrage, la question posée ici n'est pas comment la ville s'inscrit dans l'histoire, mais plutôt comment la ville enregistre le temps et la durée, comment elle participe de l'histoire.

Pour répondre à ces interrogations, on ne peut que repartir des analyses aujourd'hui classiques de Halbwachs distinguant mémoire

collective et mémoire historique, particulièrement adaptées à la caractérisation des villes européennes. Cette distinction méthodologique prend en considération le fait qu'un certain type de mémoire fait corps avec l'espace ou le groupe, qu'il ne lui est pas physiquement dissociable, qu'il lui appartient en propre : la mémoire collective ne peut se décontextualiser du cadre dans lequel elle s'est constituée, et selon Halbwachs, la durabilité de l'environnement physique en fait son support privilégié :

« Les divers quartiers, à l'intérieur d'une ville, et les maisons, à l'intérieur d'un quartier, ont un emplacement fixe et sont aussi attachés au sol que les arbres et les rochers, une colline ou un plateau. Il en résulte que le groupe urbain n'a pas l'impression de changer tant que l'aspect des rues et des bâtiments demeure identique, et qu'il est peu de formations sociales à la fois plus stables et mieux assurées de durer. Paris et Rome, par exemple, malgré les guerres, les révolutions, les crises, semblent avoir traversé les siècles sans que la continuité de leur vie ait été un seul moment interrompue. Le corps national peut être en proie aux convulsions les plus violentes. [...] Mais toute cette agitation se développe dans un décor familier, et qui ne paraît pas en être affecté. Est-ce le contraste entre l'impassibilité des pierres et le trouble auquel [les habitants] sont livrés, qui les persuade qu'après tout rien n'est perdu, puisque les murs et les maisons restent debout ? »

Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*, Paris, PUF, 1950, p. 134

La mémoire historique s'oppose *a priori* à ce « tableau de ressemblances » puisqu'elle se veut enregistrement des ruptures, des « convulsions » nationales. Elle distingue avant et après l'événement – ce qui ne sera jamais plus pareil – et compare ici et là-bas, situant nations et continents, les plaçant en regard sur la grande échelle des datations et de la chronologie universelle. Pourtant, cette abstraction de l'esprit ne se suffit pas et la tentation est grande de réinscrire l'histoire dans l'espace : dans la pierre et le monument, dans la symbolique urbaine et le toponyme, dans la commémoration et le corps social...

C'est l'une des lectures possibles de cette œuvre remarquable, qui a pris nom de *Lieux de mémoire*, publiée sous la direction de l'historien Pierre Nora, et qui sonde la densité de cette mémoire historique – en tant qu'elle est mémoire de la Nation, de la République, de la France (sa diversité contribuant à son unité) – incorporée dans l'espace urbain et en particulier dans Paris, espace capital. Parmi les innombrables contributions, nombreuses sont celles qui invitent à la visite de tels ou tels monuments ou institutions vénérables, de Notre-Dame à la tour

Eiffel, en passant par le Louvre, le Collège de France, l'Académie française désignée par son élément architectural proéminent la Coupole, le Palais Bourbon, le mur des Fédérés, le Sacré-Cœur, sans oublier le Panthéon sur lequel on s'arrêtera quelques instants.

En effet, il n'est pas d'histoire plus édifiante pour notre propos que celle du Panthéon et des commémorations qui s'y déroulent. Rappelons pour mémoire que le Panthéon constitue le point culminant de la montagne Sainte-Geneviève, colline séculaire des étudiants et des universités, incluant entre autres l'École normale supérieure, la Sorbonne, les lycées Henri-IV et Louis-le-Grand et la faculté de droit Panthéon-Sorbonne qui lui fait face. C'est par excellence une nécropole et même la nécropole de l'excellence puisqu'elle abrite le séjour éternel des Grands Hommes de la nation – ceux dont la vie est une contribution majeure au bien public et à l'intérêt général. C'est en 1791 que l'église Sainte-Geneviève construite par Soufflot est consacrée à ce nouveau culte laïc, mais elle subira tout au long du XIX^e siècle l'alternance des pouvoirs : cet édifice redevient église avec Napoléon, temple avec Louis-Philippe, église avec Napoléon III pour finir par se stabiliser dans son architecture et sa vocation sous la Troisième République avec la « panthéonisation » de Victor Hugo.

Quiconque visite le monument est saisi par son esthétique glaciale de nécropole honorifique, et il n'est pas moins étonnant de constater que les grandes funérailles nationales qui aboutirent dans sa crypte furent des événements qualifiés de « fête politique » mobilisant la ferveur du peuple dans une sorte de communion nationale, particulièrement unitaire pour Victor Hugo, moins pour Jean Jaurès dont la panthéonisation tardive mit en scène le clivage entre Cartel des gauches et communistes. Mais Avner Ben Amos (1984 et 1990) met à jour, en relation avec le caractère massif de ces mobilisations (qui ont pu approcher le million de personnes), la célébration de la foule par elle-même car elle y est à la fois actrice et spectatrice, et grande consommatrice de souvenirs de l'événement. Et de citer Charles Péguy : « C'était surtout lui, le peuple, qui passait et défilait, que l'on regardait passer et défiler, qui lui-même se regardait passer et défiler. » Cette euphorie populaire traduit un sentiment de souveraineté dans l'espace public qui se doit d'être un espace ouvert (et non couvert, sélectif) avec des repères symboliques fortement expressifs : la procession suivant la dépouille de Victor Hugo alla de l'Arc de Triomphe au Panthéon en passant par le boulevard Saint-Germain, celle qui suivit le catafalque de Jean Jaurès emprunta le même itinéraire à partir du Palais Bourbon. Plus près de nous, bien des observateurs ont remplacé le geste inaugural

de François Mitterrand dans cette symbolique, laquelle innova cependant en privilégiant la visite de la crypte et non l'euphorie de la rue, qui avait eu son moment quelques jours auparavant à la Bastille.

Le Panthéon est souvent opposé aux Champs-Élysées, que De Gaulle descendit victorieusement à la Libération de Paris. Globalement la symbolique historique fait contraster l'ouest (Arc de Triomphe, place Vendôme, Invalides...) et l'est (Bastille, République, Nation, mur des Fédérés, Panthéon...), les manifestations de gauche ripostant à celles de l'extrême droite dans les années qui précéderont le Front populaire étant à l'origine de cette répartition duelle de la capitale (Tartakowsky, 1990).

Les temps de la ville

• L'heure du beffroi

La symbolique monumentale n'est certes pas réservée à la ville capitale. D'autres contextes, d'autres époques ont été les témoins de l'émergence d'une symbolique urbaine qui a pu connaître au fil des siècles des modes plus ou moins favorables, comme c'est le cas des beffrois que l'on va maintenant évoquer, en suivant l'ouvrage de Marie-Lavande Laidebeur (2005). Comment ces tours communales, flanquées d'une horloge et d'un carillon, en sont-elles venues à constituer de nos jours l'emblématique de la région Nord-Pas-de-Calais – en plus d'être un repère particulièrement efficace dans l'espace urbain ? Si l'on reprend leur histoire, on s'aperçoit qu'elles ont connu deux grands temps forts : des origines, vers 1100, à 1600, puis de nouveau à partir de 1850. Dans la première période, le beffroi s'affirme comme édifice représentant d'un ordre bourgeois, celui des grandes familles patriciennes enrichies dans le négoce et l'industrie du drap des Flandres. Il a pour fonction, outre l'appel aux armes pour la défense de la ville, de réguler le temps collectif du travail. Distinct du château et de l'église, il est néanmoins placé sous la protection du seigneur et de Dieu : peuvent être figurés sur ses murs la Vierge, les saints patrons ou les comtes locaux. Il participe de la compétition entre les villes qui affichent ainsi une certaine autonomie de leur pouvoir. Avec les progrès de la monarchie centralisée, cette civilisation communale décline et les beffrois ne conservent plus qu'un rôle décoratif.

C'est la Révolution qui réactive l'intérêt pour les beffrois, comme héritage de l'Ancien Régime et élément du patrimoine national, témoins d'un passé révolu. Mais le romantisme aura tôt fait de leur insuffler vie et de leur redonner un sens. Hugo n'est pas l'un de ses moindres partisans et il apprécie le beffroi pour son authenticité représentative de l'art médiéval. Quant à Corot, c'est en 1871, année de la

Commune de Paris, qu'il peint celui de Douai. Le beffroi devient tout à la fois un support de l'idéologie républicaine comme symbole de démocratie, de l'idéologie socialiste comme expression du peuple, et comme emblématique anticléricale puisqu'il défie de sa hauteur et le donjon et l'église – sans se soucier autrement du fait que le beffroi participait intégralement d'une civilisation féodale et chrétienne. La Troisième République connut ainsi une vague sans précédent de construction de beffrois.

De nos jours, le beffroi a reconquis une fonction idéologique en relation avec le besoin d'identité urbaine et régionale. À la suite de la crise économique qui a touché tour à tour les productions houillère, textile et métallurgique qui furent en leur temps le support de toute une culture – bourgeoise et ouvrière – et la fierté de toute une région, la nécessaire redéfinition identitaire a mis l'édifice à l'honneur : sa profondeur patrimoniale sert la mise en valeur touristique et la politique de décentralisation.

• Le cycle festif annuel

Le monument apparaît ici dans sa dimension de support de mémoire mais aussi d'ordonnateur temporel, rythmant de ses cloches les vingt-quatre heures du cycle journalier. Le cycle annuel peut être, quant à lui, organisé en séquences festives particulièrement intenses, tant dans le nombre des fêtes que dans leur somptuosité et l'importance de la mobilisation citadine.

Pays de culture régionale forte, l'Espagne (et en particulier ici la ville de Saragosse, capitale de l'Aragon) servira d'exemple pour développer ce propos. Observé sur plusieurs années consécutives par Jeanine Fribourg (1980), ce cycle comporte au moins six temps forts :

- fêtes de Noël et du Nouvel An ;
- fêtes de la semaine sainte ;
- fête du Printemps ;
- fête-Dieu ;
- fêtes d'été (de quartier, à l'intention des touristes) ;
- fête de la sainte patronne de la ville : la Vierge du Pilar.

Ces fêtes présentent un intérêt particulier, puisque, à l'exception de celles d'été, elles sont essentiellement des fêtes locales et mobilisent plus de la moitié de la population citadine, à titre d'acteurs ou de spectateurs. Elles sont toutes à la fois religieuses et profanes car elles comportent toutes de nombreux divertissements. Leur calendrier est

largement étalé, même si, à l'instar de l'auteur, on ne retient que les trois principales :

- Les fêtes de fin d'année commencent le 24 décembre pour se terminer après l'Épiphanie, le 6 janvier, journée réservée aux cadeaux (dans les années 1960) apportés aux enfants par les Rois Mages et non par le Père Noël.

- La semaine sainte court du dimanche des Rameaux au dimanche de la Résurrection. Elle comporte des processions quasi quotidiennes organisées par les multiples confréries de la ville. Le dimanche des Rameaux voit la procession de la Confrérie de l'Entrée de Jésus à Jérusalem suivie de la procession du *Cristo de los Desemparados* formée par la Confrérie des Gitans. Le mercredi soir a lieu la Rencontre du Christ avec la Vierge Marie. Le jeudi saint est consacré à la visite de sept églises et se clôt par la procession de la *Piedad*, la plus belle et la plus populaire de toutes, qui a lieu à minuit. Le vendredi saint est le jour de la grande procession de *Santo Entierro*, organisée par de multiples confréries ; elle se déroule au crépuscule dans une atmosphère de grand recueillement. Enfin, le dimanche de la Résurrection ouvre le cycle des corridas par une première à caractère très local.

- Les fêtes de la Vierge du Pilar durent huit jours en octobre et sont précédées de l'élection de la reine des fêtes. Elles comprennent le défilé de l'Annonce, l'offrande des fruits, l'offrande des fleurs, et la procession du Rosario de Cristal.

Il importe de souligner que ces manifestations déclenchent des réactions d'émotion publique et collective d'une rare intensité, à cause de leur dimension spectaculaire, de la compression physique de la foule amassée dans les rues et aussi des scènes évoquées : « Tout se passe comme si c'était les péripéties mêmes de la Passion du Christ, de la souffrance de sa mère la Vierge Marie qui se déroulaient sous les yeux [des habitants de Saragosse] » (Fribourg 1980, p. 134). Les cycles festifs religieux constituent également des cycles commerciaux, en relation avec l'afflux de touristes (principalement espagnols) et la multiplication des divertissements connexes ; ils prennent en outre une signification politique qui varie en fonction des régimes (sous Franco, exaltation du nationalisme conservateur ; aujourd'hui, expression du régionalisme).

• Les rencontres sportives

De la clôture des fêtes par la corrida aux jeux du stade, il n'y a qu'un pas. Et l'envahissement de l'information sportive dans les médias qui

diffusent au quotidien le détail du calendrier des rencontres permet ici de parler d'une temporalité comparable à celle des fêtes. C'est ce que Christian Bromberger (1995) n'hésite pas à faire dans son approche anthropologique du match de football, en notant cependant que les cycles de compétition ne se rejouent jamais exactement à l'identique et qu'ils offrent des repères spécifiques, comme tous les quatre ans les grandes confrontations de la Coupe du monde ou d'Europe.

Certes, tous les citadins même bien informés ne se sentent pas concernés, et le public de ces événements est (encore) à prédominance masculine. Il n'en reste pas moins que l'identification des clubs sportifs à leur ville en fait une forme parmi d'autres de la mobilisation urbaine. Des supporters ne déclarent-ils pas : « Marseille sans l'OM, c'est un ciel gris et une bouche sans paroles », c'est comme « raser la tour Eiffel aux Parisiens, couler Venise aux Italiens... » (Bromberger, 1995, p. 367). Autrement dit, ce ne sont pas seulement des villes qui s'affrontent sur le terrain, ce sont aussi les villes qui se vivent, au sens fort, à travers leurs équipes. Cette identification semble d'autant plus intense que la ville est perçue comme stigmatisée par les autres : en France, c'est le cas de Marseille, en Italie celui de Naples, en Angleterre celui de Liverpool. La ferveur populaire se manifeste à l'égard de l'équipe qui permet la riposte collective, et la ville de se parer dans son entier aux couleurs de son club.

Dans le stade se réalise la métamorphose des supporters en acteurs : en jouant à plein leurs émotions, ils participent de ce spectacle plus qu'ils n'en sont spectateurs. Dans un registre d'expression festive, les comportements relèvent de ce procédé d'inversion qui permet de rompre avec le quotidien et de manifester de façon excessive encore que très codifiée ses réactions au déroulement du jeu toujours imprévisible. Le répertoire verbal, gestuel ou iconographique décline les formes possibles de discrédit de l'équipe adverse et de soutien inconditionnel à la sienne : autant que les joueurs et les équipes, ce sont les attributs et les caractères des villes qui sont visés, tantôt dénigrés, vilipendés (comme sales, malades, pauvres ou trop riches, arrogants...), tantôt exaltés (comme magiques, fiers, généreux, maternels...), selon le camp auquel on appartient.

Ainsi, le monument, le stade ou la rue peuvent servir de cadre à l'émotion collective de la foule urbaine : la communion dans une même identité nationale ou régionale peut prendre une tonalité politique, religieuse ou sportive. Mais la relation du citadin avec sa ville de résidence ou d'activité peut aussi s'analyser en termes interpersonnels.

Chapitre 10

Le théâtre urbain

Ce dernier chapitre sera consacré à la notion de *théâtre urbain* qui conçoit la ville comme un espace de représentation. Ici, la ville se tend son propre miroir, elle se met en scène publiquement, se donnant à voir comme lieu d'expression.

Cette dimension est à prendre en considération tant sous l'aspect collectif que sous l'aspect individuel. Autrement dit, la scène peut concerner l'ensemble de la ville ou se restreindre à un quartier ; elle peut avoir un sens reconnu pour la majorité des citoyens ou au contraire exposer une expression minoritaire. Elle peut se manifester sur le mode consensuel, tous les participants célébrant le même événement (de façon unanimiste ou agonistique) ou bien sur celui de la dissension, opposant des groupes sur un même terrain parfois jusqu'à l'affrontement ou sur des territoires différents qui permettent l'évitement.

Sous l'aspect individuel, la scène urbaine offre le spectacle d'une infinie diversité, en termes d'âge, de genre physique, d'esthétique, d'apparence sociale, d'origine... Elle est bien, comme le disait Simmel, le lieu d'une stimulation visuelle ininterrompue : malgré ou à cause d'une toile de fond remarquablement standardisée, l'expression individuelle peut se détacher dans toute son originalité si tel est son désir, ou encore, si c'est son choix, se dissimuler dans la masse anonyme. Cette deuxième alternative rejoint le point de vue développé par Richard Sennett pour qui l'urbanité, le vivre ensemble, requiert la civilité et le port d'un masque ; elle établit une distance entre les individus en résistant au besoin compulsif de l'intimité, et de la différence, pourrait-on ajouter : « L'*incivilité* pourrait se définir de manière inverse : c'est le fait de peser sur les autres de tout le poids de sa personnalité » (1979, p. 202).

Car l'espace public de représentation ne saurait être accaparé de façon excessivement intime ou durable. Son appropriation ne peut être que passagère, séquentielle, car il doit rester un espace commun, disponible à tous et à chacun : c'est un espace en mouvement, capable des métamorphoses les plus inattendues et les plus éphémères, en constant renouvellement. Certaines traces sont cependant plus pérennes comme celles qui émanent des établissements de commerce, mais alors elles ne sont plus gratuites puisque généralement taxées. Or, dans son acception la plus simple, le théâtre urbain est un spectacle gratuit joué par les citoyens ou bien à eux destinés, dans ce lieu irrémédiablement urbain qu'est la rue déclinée sous toutes ses formes (places, rues piétonnes, squares, parcs...).

Les fêtes identitaires

Pour traiter de ce thème, on privilégiera dans un premier temps les deux ensembles culturels déjà considérés au chapitre précédent, à savoir la France du Nord et l'Espagne, toutes deux porteuses d'une tradition festive urbaine particulièrement dense, en relation avec des identités régionales fortes.

Moins que de beffrois, il sera maintenant question de géants, lesquels ont d'ailleurs été qualifiés par Marie-France Gueusquin, dont on suivra ici les travaux, de « beffrois mouvants » tant la taille et la symbolique les associent dans une même emblématique. Les géants, déjà évoqués au chapitre 1, constituent en effet de « véritables totems urbains » (Gueusquin, 1987) derrière lesquels se rassemblent les habitants d'une ville, souvent liés à eux par des liens affectifs profonds.

Ceci est particulièrement perceptible dans la ville de Cassel située sur un mont de la Flandre maritime et qui exhibe chaque année, le lundi de Pâques, un couple de géants appelés *Reuze-Papa* et *Reuze-Maman*. Bonne illustration du thème anthropologique aujourd'hui classique de l'« invention des traditions » (inaugurée par Hobsbawm) dont le XIX^e siècle a été très fécond, ces géants firent respectivement leur apparition en 1827 et 1860. Parmi les diverses légendes associées au géant, certaines voient en lui un ogre qui dévorait les habitants : vaincu par l'ivresse de la bière, il put être occis sans danger... Depuis ces dates de leur fabrication, tous deux se maintiennent comme couple mythique fondateur de la cité, « ancêtres communs des habitants » incitant à des déclarations qui se déclinent autour de la suivante : « Les géants c'est un peu nos grands-parents, on est tous nous les Cassellois, les enfants

des géants. » Dans un registre « sacré-profane », ils s'avèrent faire fonction de protecteurs des foyers tout autant que de gardiens de la cité – ce que l'apparence de *Reuze-Papa* laisse deviner puisqu'il incarne un chef des armées romaines, cuirassé et armé d'une épée – et ne sauraient franchir les limites de la ville pour s'exhiber hors de son territoire.

La périurbanisation lilloise a été le moteur d'une ré-invention de tradition encore plus récente puisque c'est dans les années 1980 que naquit un géant à Noyelles-lez-Seclin, laquelle localité avait vu sa population quadrupler par la construction d'un lotissement. Ici, c'est le don d'une cloche à la maison communale par le seigneur du lieu qui servit l'imagerie : le géant, vêtu noblement, avance, tenant dans ses mains la cloche pour laquelle les citoyens s'unirent afin de lui confectonner une corde, ce dernier élément devant susciter chez ces nouveaux arrivés un sentiment de solidarité bien ancré dans l'histoire de leur résidence adoptive.

Enfin, on évoquera le cas de Comines, sise sur la rive française de la Lys, qui connut depuis le XI^e siècle une économie dominée par l'industrie drapière, puis à partir du XVIII^e, suivant la crise de la fabrication du drap, développa la manufacture de rubans. C'est en pleine prospérité de cette industrie, en 1890, que furent réalisés les deux géants rituels évoquant un couple d'ouvriers rubaniers de l'époque : l'emblématique salue ici plus l'industrie que ses travailleurs, car, aux dires de Gueusquin, le Comité fondateur de ce défilé était uniquement composé de notables, industriels et commerçants de la vieille ville, site de l'église, du château et du beffroi. Les géants pourraient ici être les acteurs d'une confiscation sociale qui met néanmoins les ouvriers sur le devant de la scène, comme métonymie de l'essor rubanier.

Ainsi l'unanimité des fêtes citadines peut n'être que de façade, comme l'inverse peut être tout aussi vrai, la dualité servant alors l'unité. C'est ce que l'on constate avec les fêtes de « Maures et Chrétiens » qui se déroulent dans de nombreuses villes d'Espagne. Particulièrement répandues en Andalousie, dans la Manche, en Aragon et en Galicie, c'est dans la province d'Alicante que Marlène Albert-Llorca (1995) en a réalisé une observation minutieuse. Elle note pour commencer la remarquable vitalité de ce type d'événements, à preuve la multiplication du nombre de ces fêtes, devenues emblématiques des villes de la région ; à Villajoyosa, la dernière semaine de juillet mobilise une part significative de la population enrôlée dans les associations qui se répartissent les rôles de Maures et de Chrétiens. Inspirée de l'histoire de la Reconquête, cette mise en scène simulant la prise de la ville par les Maures et sa reconquête par les Chrétiens réserve des surprises puisque les combats

sont largement euphémisés et toujours conclus par des accolades. De plus, le rôle de Maure apparaît aujourd'hui comme favori et il se recrute avec beaucoup de succès : il « est devenu l'emblème de la fête » très probablement parce qu'il incarne au mieux le sujet d'un rite d'inversion effectuant la rupture avec le quotidien. Car le combat des Maures et des Chrétiens est, comme dans les villes du nord de la France, surtout l'occasion de faire la fête dans la rue. Il ne s'agit pas d'un spectacle « son et lumière » ou d'une représentation théâtrale, mais d'une festivité qui embrase la ville entière à l'occasion de cet affrontement rituel, source d'euphorie collective. La vitalité de la fête est largement stimulée par la compétition que Villajoyosa entretient avec la ville proche, Alcoy. L'antagonisme actuel n'est donc pas à chercher du côté des combattants mais de celui des rivalités interurbaines. On comprend que la sainte patronne de la ville apparaisse dans ce contexte moins comme une chrétienne que comme une sorte de génie des lieux auquel tous les citoyens, croyants et non-croyants, peuvent vouer un culte.

Il n'est pas inintéressant de relever que Albert-Llorca, cherchant à rendre compte de la tonalité de ces fêtes, écrit qu'elles ne se « folklorisent » pas, voulant dire par là qu'elles ne sont pas en perte de vitesse ou encore une survivance du passé mais qu'elles sont en pleine expansion. La question du folklore est en effet partie intégrante de celle du théâtre urbain et il importe maintenant d'exposer où en est la réflexion dans ce domaine.

Le folklore urbain

L'expression de « folklore urbain » se trouve déjà sous la plume de Van Gennep, alors même qu'il se défend contre d'autres folkloristes comme Saintyves d'avoir nié son existence : « Je n'ai jamais prétendu qu'il n'y a pas de folklore du tout dans les villes et les bourgs ; mais que celui qu'on y trouve, ou bien appartient aux provinces dont les colonies urbaines sont originaires et où les détails ne sont pas encore désintégrés de leurs ensembles, comme ils le sont dans les villes ; ou bien à des catégories urbaines particulières, ouvrières ou petites-bourgeoises » (1943, p. 54). Il le définit donc comme conséquent à l'exode rural ou lié à des particularismes sociaux, et se rallie à une définition très dynamiste du folklore proposé par André Varagnac :

– C'est un ensemble de croyances et de pratiques collectives sans dogme et sans théorie qui présentent tout à la fois des caractères de « répétition et innovation, de conformisme et de spontanéité ».

– Ses aspects locaux, régionaux et internationaux prédominent, alors que ses aspects nationaux sont beaucoup plus faibles.

– Il est associé à des activités concrètes, à des « genres de vie » qui peuvent changer, la même coutume servant alors des fins différentes.

C'est en poursuivant cette perspective dynamique que Barbara Kirshenblatt-Gimblett repose la question de « l'étude du folklore en milieu urbain » (1988) : pour elle, « la ville n'est pas un musée de traditions populaires importées d'ailleurs, mais un creuset à l'intérieur duquel se forge un comportement expressif spécifique ». Et il importe de rendre compte de cette créativité culturelle qui se développe dans l'espace public au niveau de l'individu, de la famille, du pâté de maison, du quartier, du petit commerce, du réseau de relations, c'est-à-dire d'une culture élaborée au niveau local, faisant corps avec les habitants du lieu, avec ses murs. C'est au présent le pendant de la mémoire collective et Kirshenblatt-Gimblett utilise le concept de « culture vernaculaire urbaine » pour qualifier son objet :

« C'est essentiellement une recherche sur les moyens grâce auxquels les habitants d'un espace donné transforment ce dernier en un lieu palpable, créent un réseau relationnel, donnent une forme à des valeurs et découvrent des possibilités d'actions. Les solutions "indigènes", les accommodements que les habitants ont développés eux-mêmes, souvent indépendamment des autorités sinon à l'encontre de la loi, constituent un facteur important dans toute définition de la culture vernaculaire. »

Cahiers de littérature orale, 1988, n° 24, p. 17.

Cette culture à statut particulier se situe légèrement en marge de la culture officielle ou bien de masse ; elle peut en récupérer et en détourner certains éléments de même que, devrions-nous ajouter, elle peut alimenter la culture médiatique et l'activité commerciale. Innovante dans un rapport d'interaction avec un cadre urbain spécifique et donc en profonde adéquation avec son contexte d'émergence, elle peut développer des formes « traditionalisées » qui s'exportent et diffusent loin de leur contexte d'origine. C'est par exemple le cas des subcultures évoquées au chapitre 8. Mais le thème de la « culture vernaculaire » embrasse un champ beaucoup plus large puisqu'il inclut toutes les modalités expressives spécifiques aux milieux urbains. Quant au terme de « folklore », il peut être utile si on ne l'entend pas au sens de collectionner des pratiques vides de sens, fossiles, témoins d'un monde dépassé, mais qu'on le comprend comme façon d'articuler, de lier passé, mémoire et histoire avec le présent et l'actualité d'une culture locale.

Le foisonnement de cette expression culturelle ne permet pas de prétendre en faire ici le tour. On en proposera néanmoins quelques exemples, les uns plus proprement américains, les autres européens et certains repérables sur les deux continents...

Fêtes, défilés, processions, pèlerinages

Les fêtes identitaires, abordées en première partie de ce chapitre, relèvent inévitablement du folklore urbain, mais leur caractère emblématique pour l'ensemble d'une ville en a favorisé un traitement à part. On envisage maintenant des expressions plus limitées, soit qu'elles engagent des groupes minoritaires au sens ethnique ou non du terme ou qu'elles ne concernent qu'une classe d'âge, ou encore que leur généralisation à l'ensemble de la société les dissocie d'une identité urbaine particulière, entraînant dans leur sillage la participation active ou passive des uns et des autres, de façon indifférenciée.

Il n'est pas anodin qu'une de ces fêtes minoritaires communes à l'Amérique du Nord et à l'Europe soit véhiculée à travers le monde par la diaspora chinoise et connue sous le nom de Danse du Lion. En effet, à l'occasion du Nouvel An Chinois, on pourra assister à ces processions hautes en couleur et en son, que l'on se trouve à San Francisco, à New York ou à Paris. Dans cette dernière capitale, la Danse du Lion a fait son apparition au cours des années 1980 et elle n'attirait au départ qu'une poignée de curieux, résidents des immeubles du quartier de la Petite Asie du XIII^e arrondissement de Paris. Puis, elle s'est développée dans d'autres quartiers chinois de la capitale, à Belleville, dans le III^e arrondissement... Elle a connu les faveurs des médias et est aujourd'hui considérée comme un événement à ne pas manquer au jour du renouveau annuel ou Nouvel An chinois (qui se situe entre fin janvier et fin février). Son intérêt principal pour notre propos est qu'elle constitue en France la première manifestation festive d'un groupe minoritaire dans l'espace public : cette quête rituelle qui sollicite les commerçants afin que ceux-ci paient leur écot envers les associations culturelles du quartier s'approprie, en effet, les rues et ses trottoirs à des fins spectaculaires. Les Lions, animés par des équipes entraînées, offrent aux commerces leurs vœux de prospérité et de bonne année, accompagnés d'une danse quelque peu acrobatique ; s'en suivent une démonstration d'arts martiaux et force détonations de pétards, dans un grand fracas de percussion.

Ces quêtes rituelles à têtes (de Lion) multiples occupent en France au moins deux longs week-ends et prennent place dans des quartiers richement pavés pour l'occasion : enseignes lumineuses souhaitant

de « bonnes fêtes » à la française, mais surtout profusion de vœux écrits en chinois sur des affichettes or sur fond rouge, et abondance des offrandes aux divinités protectrices des commerces. Tous ces éléments contribuent au faste saisonnier du quartier et l'illuminent aux yeux des touristes venus de près ou de loin comme à ceux des résidents dont la participation ne se limite pas à cette manifestation publique et qui poursuivent la célébration en famille (cf. Anne Raulin, 2000).

L'apparition soudaine et le succès inattendu de cet événement dans l'espace urbain français n'ont d'égal que Halloween. Importé en France dans les années 1990, ce phénomène mérite ici attention. Il est certain que sa dimension commerciale reste prépondérante, mais elle est en cela significative car elle participe d'une temporalité urbaine de nos jours ordonnée par la consommation ainsi que l'a fort justement analysé Arjun Appadurai. Cette dimension a une incidence évidente non seulement sur la vente des cucurbitacées et déguisements en tous genres, mais aussi sur la tonalité des rues qui virent à l'orange de façon unanime : l'impact de cette adoption est si puissant qu'elle connaît déjà des détracteurs qui proposent son boycott. Bref, Halloween est entré dans le cycle festif français et a envahi son espace urbain tout en se frayant un chemin dans la vie familiale qui se met un jour à l'heure du fantastique. Il semble que certains aspects de ce rite d'inversion – les enfants se déguisant en morts et exigeant des offrandes pour laisser les vivants en paix – aient suscité quelques réactions négatives en traversant l'Atlantique, mais il ne faudra probablement pas de nombreuses générations avant que sa coloration païenne ne se dissolve dans la coutume.

Car on a déjà oublié les résistances que la France des années 1950 opposa à la popularisation du Père Noël : cette autre figure non chrétienne connut un temps l'adversité de l'Église qui put brûler son effigie en signe de protestation contre cette « paganisation » de la Fête de la Nativité. À la suite de cette tentative d'ostracisme, Lévi-Strauss (1952) publia un article cherchant à comprendre les raisons du succès du personnage dans la France du baby-boom : il y vit « la divinité d'une classe d'âge de notre société (classe d'âge que la croyance au Père Noël suffit d'ailleurs à caractériser) », une fête célébrant le retour des petits enfants et de la vie, antithétique de Halloween sous ce regard. Car il fallait bien expliquer le triomphe de cet emprunt venu cette fois déjà des États-Unis. En effet, le Père Noël ne vient ni de Finlande, ni du Groenland ou de Laponie, mais est un personnage pacifiste né dans la presse new-yorkaise sous le nom de Santa Claus (saint patron de la ville) pendant la guerre de Sécession, issu d'un mélange de Saint Nicolas, de Père Fouettard et de bien d'autres et, dans les années 1930, habillé aux couleurs de

Coca-Cola. Les fêtes de Noël constituent depuis le début du ^{xx}e siècle un événement commercial sans précédent dans le cycle annuel nord-américain et furent perçues par le sociologue américain Theodore Caplow comme une célébration de la Sainte Famille nucléaire. Mais c'est ici l'aspect commercial qui nous intéresse précisément parce que c'est lui qui envahit l'espace public et en crée l'animation exceptionnelle : les décorations, les sapins, les vœux, autrefois cantonnés au foyer, le Père Noël les rejoignant par la cheminée, se répandent dans les rues grâce à l'initiative des grands magasins dès la fin du ^{xix}e siècle en Amérique, et sont servis par l'invention des guirlandes d'ampoules électriques, l'Europe répercutant avec ampleur le phénomène au cours du ^{xx}e.

D'autres formes de manifestations dans l'espace public peuvent n'avoir aucun caractère commercial (ou politique) et néanmoins constituer des sortes d'événements par leur caractère inattendu, innovateur. On évoquera ici le monument spontané dédié à Lady Diana et situé au-dessus du tunnel de l'Alma où eut lieu l'accident fatal, le 31 août 1997. Monument spontané car détourné de sa signification d'origine : cette réplique de la flamme de la statue de la Liberté fut offerte par le journal *International Herald Tribune* à l'occasion de son centième anniversaire afin de célébrer l'amitié franco-américaine. Sa symbolique, sa couleur dorée, son emplacement permit ce détournement aidé par quelques bonnes volontés qui apposèrent des feuilles blanches destinées à recevoir les messages à la princesse défunte : regrets, louanges, marques d'affection, déclarations en langues les plus diverses se multiplièrent depuis et constituèrent le centre d'un pèlerinage tenant autant de l'émotion due au souvenir de l'accident que de la curiosité devant ce monument chargé de lettres manuscrites écrites sur place. Que vient-on voir ? Non pas les traces de l'accident mais les manifestations de « la foi des autres en la Diana mythique », comme l'écrit Bérangère Caillet dans son mémoire de maîtrise (2000). Ces signes d'une émotion persistante malgré le temps qui passe sont, dans le registre sacré-profane que l'on a évoqué ailleurs, un spectacle en soi qui provoque chez les visiteurs – en majorité des visiteuses – le sentiment d'une « implication paradoxale » pour employer les termes d'Albert Piette (1992) : c'est une participation qui se joue à la fois dedans et dehors, on est concerné mais au deuxième degré, en tant qu'on est spectateur de l'émotion des autres, qui peut être aussi la sienne...

Marchés forains, foires et brocantes

Ce qui est le plus spontanément qualifié de « folklorique » par les citadins eux-mêmes est probablement le marché forain qui désigne ce

marché de plein air déployant ses étals une, deux ou trois fois par semaine dans la rue ou sur la place. Cet événement à ciel ouvert possède bien ces qualités évoquées plus haut (espace en libre accès, non sélectif) qui favorisent le sentiment d'une égalité toute de circonstances et certes factice, mais profondément ludique. Les anthropologues qui ont mené des recherches sur ces marchés n'ont pas manqué de souligner le caractère envahissant de ce jeu d'acteurs, que ce soit du côté des marchands ou des chalands. Michèle de La Pradelle y voit une « cérémonie collective dont chacun est à la fois acteur et spectateur », respectueux de l'anonymat, mais profitant des termes de la transaction pour simuler l'interconnaissance, selon des codes très précis et relativement figés.

Jeux de rôles au marché

« Tous ces rôles ont en commun de correspondre à des personnages types qui n'appartiennent en propre à aucun milieu social, que chacun peut repérer au premier coup d'œil et jouer au pied levé sans "habitus spécifique". Ce sont autant de scénarios rudimentaires de l'éternelle comédie humaine sur lesquels chacun, quel que soit son milieu, sait improviser : la bonne gestionnaire du budget familial (la femme-fourmi), la coquette qui dépense sans compter (la femme-cigale), l'époux jaloux, la femme infidèle, le mari brimé, le citadin aux champs, l'épouse soumise, la mère attentive, la bonne âme toujours prête à écouter le récit des malheurs d'autrui, le célibataire endurci, la femme savante qui s'y connaît mieux que tout le monde, l'intellectuel égaré, le paysan du Danube... À chaque fois, on grossit, éventuellement jusqu'au ridicule, les petites différences de manière à donner vie, un instant, à une figure stéréotypée dans laquelle tout le monde peut se reconnaître. La logique de cette mascarade n'est donc jamais ni d'exclure ni de classer, de revendiquer un statut ou une qualité : par la caricature de tous les petits travers de l'humanité moyenne, on rend au contraire manifeste qu'"on est tous pareils". On se donne mutuellement en spectacle une société, bien évidemment fictive, qui ne serait composée que de semblables. [...]

Tout marché, qu'il soit effectivement ancien ou de création très récente, "fonctionne" par définition au traditionnel. Ce mode de distribution, à l'époque des hypermarchés, est nécessairement perçu comme un archaïsme, impression que vient conforter la mise en scène du marché, et le type de relations sociales qu'y induit l'échange apparaît aux acteurs comme portant la marque d'un monde soit prémoderne soit exotique. Faire tranquillement son marché le cabas à la main en bavardant d'étal en étal au hasard des rencontres, c'est aussi jouer à être d'un autre temps. La pérennité ou le succès des marchés sont donc à mettre au compte de cette intense consommation d'"inactuel" que fait notre monde actuel. Un marché est une production collective d'anachronisme, et, en cela, il répond à une logique contemporaine. »

Michèle de La Pradelle,

Les Vendredis de Carpentras. Faire son marché en Provence ou ailleurs,
Paris, Fayard, 1996, p. 302-303 et p. 359

Ces jeux de rôles ont quelque chose de démodé, d'archaïque, mais c'est bien cela qui est en œuvre dans l'atmosphère du marché forain : tout un chacun révèle son besoin très contemporain, actuel, d'une présence vivante du passé.

Jacqueline Lindenfeld (1988) n'hésite pas à reprendre l'expression de « littérature orale » pour qualifier toute une dimension de ce jeu verbal rituel, vu plus précisément du côté des vendeurs qui en sont les grands protagonistes. Les « cris de la ville », de type publicitaire puisqu'ils vantent une marchandise, ont attiré l'attention de bien des historiens, des chroniqueurs, des peintres et des dessinateurs, des poètes comme Villon ou Rabelais, des écrivains comme Zola ou Proust et, pourrait-on ajouter, des musiciens comme Clément Janequin ou Haendel, retenant là les appels des marchands ambulants... Car c'est toute une tradition orale qui s'est véhiculée jusqu'à nos jours, tant dans le jeu verbal que dans le phrasé mélodique ; dans cette transmission par imitation, de génération en génération, paroles et musique sont pertinentes et se retrouvent à l'identique chez les vendeurs de toutes origines, maghrébines ou asiatiques, par exemple.

Parmi les différents procédés d'appel, Lindenfeld note les formules répétitives ou incantatoires, l'utilisation des ressources vocales (les intonations, les rythmes, les bruitages...). Elle met aussi l'accent sur des techniques particulières comme la colère rituelle des marchands, mais surtout des camelots : c'est en provoquant les chalands par des invectives rituelles que ces derniers sont forcés à sortir de leur indifférence et à se transformer en acteurs ou tout du moins en spectateurs réceptifs. Il y a loin de ce comportement de plein air à celui du boniment sonorisé dans les grandes surfaces... Il semble aussi que tous les marchés de France ne tolèrent pas avec la même bienveillance ce genre de provocations puisque Lindenfeld ne les a observées que sur certains marchés de Rouen et Paris, et non à Grenoble, par exemple.

Pour conclure sur ce thème, chaque marché semble posséder son caractère propre : il y a des marchés plus ou moins animés, plus ou moins colorés, plus ou moins sonores, le volume et la fréquence des cris pouvant varier considérablement d'un marché à l'autre. En tous les cas, chacun est perçu dans sa spécificité par les citadins qui n'hésitent pas à souligner les contrastes selon les quartiers, ou entre villes, comme à Carpentras on aime comparer celui de Vaison. Si les marchés forains se retrouvent d'un bout à l'autre de l'Europe et ailleurs, on ne peut que noter leur absence aux États-Unis, où cependant quelques formes d'implantation de marchés de producteurs ont vu le jour sur les places et dans les rues des villes. Ainsi, à New York (à Union Square,

St Mark's Place, City Hall...), les *Greenmarkets* attirent les maraîchers du New Jersey, du Connecticut ou de Pennsylvanie ; ceux-ci donnent une allure plus rurale qu'urbaine à ces marchés de plein air dont la vocation autre qu'alimentaire est de rendre la rue plus conviviale par la présence des produits de l'agriculture.

Les marchés aux puces et brocantes, tenus par des professionnels ou des amateurs, sont nombreux sur les deux continents : leur fonction urbaine relève encore plus directement du folklore que les marchés forains puisque la marchandise est dans ce cas étiquetée comme usagée, de seconde main, d'occasion, voire même – pour les plus prestigieux de ces objets – comme antiquités vendues par des professionnels (le nom d'*antiquaries* ayant avec le même sens précédé celui de *folklore* inventé par un Anglais au cours du XIX^e siècle). Le succès considérable de ce genre de marchés en Europe et outre-Atlantique a jusqu'à présent suscité l'attention des anthropologues du domaine de la culture matérielle, qui y voient la popularisation d'une demande de consommation d'un type spécifique, celle de la marchandise authentique marquée par l'unicité de l'objet porteur de son caractère d'origine.

Commerces spécifiques

Cette demande de marchandise authentique s'est traduite dans les murs de la ville bien au-delà des brocantes et des brocanteurs. C'est tout un ensemble de produits qui se trouve concerné, en particulier dans le domaine de l'alimentation solide et liquide : la mise en scène de ces produits naturels, biologiques, d'Appellation d'Origine Contrôlée ou labellisés, a engendré un style de boutique qui valorise les références à la nature, à l'ancien, au rustique, à l'artistique...

Dans un autre registre, les commerces ethniques constituent des éléments de diversité culturelle dans l'environnement urbain, en particulier celui des métropoles, qu'elles soient qualifiées de ville-monde ou de ville globale. Suivant des implantations dispersées dans les quartiers ou, au contraire, constituant des centralités spécifiques, ils élaborent un décor commercial qui joue de la référence à l'ailleurs, à l'exotique, ce qui n'exclut pas la référence à l'ancien, au folklorique, car ils s'installent souvent en lieu et place de commerces d'origine provinciale.

En France, les travaux sur ce type d'implantations ont essentiellement porté sur les villes de Marseille, Lyon, Montpellier et Paris. L'importance de Marseille dans ce dispositif ne peut être sous-estimée en raison de sa situation géographique et historique dans le bassin méditerranéen et avec le contexte de la migration de peuplement en

provenance du Maghreb, laquelle a engendré ses formes propres de consommation. Alain Tarrus (1995) a ainsi observé dans le centre historique le quartier de Belsunce qui connaît depuis le début du ^{xx}^e siècle une succession de vagues migratoires ayant chacune engendré leurs propres formes de commerce : Italiens, juifs d'Afrique du Nord, Arméniens, Algériens, Tunisiens, Marocains et Africains de l'Ouest pour les plus récents. Il en a dégagé la fonction centrale dans l'organisation des réseaux commerciaux régionaux, nationaux et internationaux – relevant la part d'économie souterraine – et souligne l'importance désormais prise par les dernières composantes migratoires.

À Montpellier se retrouvent des quartiers semblables, où cohabitent depuis les années 1980 des commerçants d'origine marocaine, algérienne, tunisienne, et, plus récemment, turque et africaine (Sénégal, Mali, Côte-d'Ivoire). Également situé à proximité du centre historique, Plan Cabanes-Figuerolles se distingue par la présence d'un marché forain quotidien où dominent les commerçants maghrébins. Dans ce quartier où l'activité commerciale s'était ralentie, l'implantation de nouveaux commerces a touché toutes les spécialisations : boucheries, boulangeries, épicerie, snacks, restaurants, cafés, bazars, magasins de textiles et vêtements, salons de coiffure, banques, librairies religieuses... Selon les observations de Pascale Faure (1998), s'est ainsi constitué un espace/temps spécifique structurant la quotidienneté. Elle souligne en particulier toutes les formes de « privatisation » de fait qui parcourent cet espace. En ce qui concerne celui de la rue, les trottoirs apparaissent comme une aire occupée, une aire d'accueil avec ces chaises que l'on y transporte, ces conversations qui mêlent commerçants, chalands et habitants, ces hommes qui stationnent debout, appuyés au mur, témoins des événements qui y surviennent. Les boutiques servent de lieu de rencontre où s'échangent les informations, entre gens du même pays. Enfin, les cafés ont leur clientèle d'habitants qui s'y retrouvent à divers moments de la journée, pour y consommer, mais aussi jouer aux cartes ou faire une partie de billard.

Mais c'est aussi dans les rythmes quotidiens, hebdomadaires et annuels, que se perçoivent des différences avec le reste de la ville. Ces commerçants ont innové en créant des épiceries de nuit (ouvertes en continu) qui garantissent un approvisionnement minimum à tous les noctambules de la ville. En outre, des bistrotts du quartier prolongent tard dans la nuit leur vocation de bars musicaux et entretiennent dans le quartier une présence nocturne, gravitant autour des musiciens et de leurs amateurs. La semaine connaît son effervescence maximum le vendredi, jour de prière à la mosquée, et le samedi, tandis que le mois le plus animé de l'année est celui du ramadan, en relation avec les

besoins de l'approvisionnement festif : la matinée y est plus tardive, l'après-midi plus creux et la nuit plus intense qu'à l'accoutumée.

On retrouve ici, par exemple dans certaines formes d'appropriation de l'espace public et dans la familiarité entre marchands et chalands, des traits propres à la territorialité ouvrière, comme on l'a décrite au chapitre 6. Ainsi resurgissent, portés par d'autres groupes, des aspects de la vie urbaine perçus comme folkloriques car liés à un certain passé de la culture nationale. De la même façon, on peut considérer la prolifération des activités de colportage dans certains quartiers : c'est ce qu'a observé Sophie Bouly de Lesdain (1999) dans le quartier de Château Rouge situé au nord de Barbès à Paris. Il a pour particularité de concentrer une forte proportion de commerçants originaires non seulement du Maghreb et de l'Asie, mais encore du Sénégal, du Mali, du Cameroun, du Congo, de l'ex-Zaïre et de la Côte-d'Ivoire, qui sont spécialisés dans la vente des produits cosmétiques, des textiles, des équipements culinaires, des biens médiatiques – outre l'alimentation en provenance de ces pays :

« En marge de ces établissements, un commerce de rue s'est développé, notamment depuis que « le marché aux voleurs » situé au métro Barbès a disparu : refoulés, les vendeurs à la sauvette, ou « sauveteurs » comme on les désigne au Cameroun, ont rejoint Château Rouge. Les camelots d'Afrique, du Bangladesh et du Maghreb, vendent dans la rue des sacs, des montres, des piles, des bijoux de pacotille ou des parapluies. Sur le même mode, des femmes, zaïroises et sénégalaises, proposent du maïs chaud que les clientes grignotent tout en faisant leurs courses, des feuilles alimentaires ou tout autre aliment de saison, ainsi que des produits cosmétiques. »

Sophie Bouly de Lesdain, *Femmes camerounaises en région parisienne*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 108

Cette activité en marge trouve des complices parmi les passants et les clients, mais aussi des détracteurs chez les riverains et chez certains commerçants établis, lesquels n'apprécient pas cette concurrence qui grève en outre la réputation du quartier, sans même parler des revendeurs de drogues qui ont pris ouvertement place dans ses rues.

Entre-deux

La question qui sera traitée ici concerne les situations d'entre-deux, si l'on peut dire, parce qu'elles se situent entre deux occupations de l'espace ou bien entre deux occupations du temps. Elles relèvent en partie de ce que les géographes ont nommé un « espace interstitiel », mais elles englobent une vaste diversité de problématiques, dont on ne

donnera qu'un bref aperçu, en abordant quelques exemples d'entre-deux spatial et d'entre-deux temporel.

• *Entre appropriation et occupation*

La situation des SDF ou sans-abri traduit une forme d'entre-deux particulièrement pénible puisque, en l'absence d'espace privé, ils se trouvent dans la nécessité d'en reconstruire un dans l'espace public, et cette présence peut être dramatisée, au sens de rendue intensément visible par des actions du genre de celles réalisées par la multiplication des tentes d'abri dans différentes villes de France. La formation de territoires comprend des lieux fort divers, mais relativement stables et cartographiables comme l'a enregistré Djemila Zeneidi-Henry (2002) pour la ville de Bordeaux. Cette géographe distingue des lieux propices à l'activité économique de survie des SDF (ventes diverses, mendicité) – souvent des lieux d'intense circulation piétonnière, de chalandise ou de culte –, et des lieux interstitiels « privatisés » où se recomposent des repères domestiques. Ce débordement privé dans la rue ne va pas sans sa contrepartie, car « les SDF finissent par être habités par l'espace public » (2002, p. 171) et par prendre la couleur de la rue, dans un rapport de « fusion du corps et de l'urbain ». Daniel Terrolle (2004) établit le relevé systématique de toutes les formes de dissuasion mises en œuvre pour empêcher le stationnement de cette population et son appropriation des espaces publics (transformation du mobilier urbain dans les gares et les parcs, télésurveillance du métro) ou interstitiels (comblement des espaces couverts, occupation paysagère des sites en libre accès) et dénonce l'escamotage de la pauvreté dans la ville.

Les territoires néanmoins constitués peuvent faire l'objet d'une transmission : ce sont souvent les mêmes lieux qui sont réappropriés par d'autres, groupes et individus. C'est ce que Patrick Gaboriau (1993) a pu observer dans un des beaux quartiers de Paris. Les termes d'adresse traduisent la relative stabilité de ces groupes qui constituent des réseaux de sociabilité, d'entraide et d'échange : on y parle de « collègues », ou encore on utilise des termes de parenté si la présence d'un couple permet d'entretenir la fiction rassurante d'une famille certes à géométrie variable, mais dont les principes structurent l'organisation et satisfont un « souci de normalité ».

• *Des jardins ni privés, ni publics*

Entre deux destinations immobilières, les terrains vagues s'imposent souvent pendant de longues années. La dégradation du bâti dans une ville comme New York, en particulier dans certains quartiers connus

sous le nom de Lower East Side qui constitua longtemps une aire de première résidence pour les nouveaux arrivants dans la ville, a entraîné leur multiplication. À l'initiative des habitants, beaucoup ont été reconvertis en jardins collectifs ou communautaires (*community gardens*) depuis le début des années 1970. Leur nombre tourne autour de 750 emplacements, qui bénéficient d'un bail renouvelable pour une location tout à fait modique. Ils sont tous entretenus par les habitants du voisinage qui disposent d'une clé mais doivent ouvrir leur jardin au public à certains moments de la semaine. Ils sont considérés comme des formes particulièrement adaptées et positives de la « domestication » de certains quartiers menacés par les maux urbains contemporains (dégradation, violence, drogue...) : ils constituent, en effet, des havres de paix favorisant les rencontres entre générations, la sociabilité entre femmes, et une certaine forme d'expression culturelle, chaque jardin développant son style propre en privilégiant telle ou telle plantation, en rapport avec ses racines. Leurs noms reflètent cette diversité d'origine et leur culture commune de l'espoir : *Jardin de la Esperanza*, *Jardin Los Amigos*, *Jardin de los Ninos*, *Serenity Garden*, *Project Harmony*, *Circle of Hope Garden*, *All People's Garden*, etc. Cependant, leur existence est précaire puisqu'ils doivent céder leur place au plus offrant, à moins que des mobilisations militantes avec un sens aigu de l'événement médiatique n'arrivent à faire reculer les autorités municipales et les promoteurs immobiliers (Nail et Raulin, 1999-2000).

• *La frontière de la nuit*

L'entre-deux temporel trouve son expression la plus large et la plus significative avec la nuit : noire jusqu'au XIX^e siècle, elle devint de plus en plus lumineuse au fil de l'avancée des technologies, atteignant aujourd'hui le « sublime technologique ». Si Londres innova dès 1812 avec l'éclairage au gaz, New York connut l'électrification généralisée à partir des années 1880 et déploya son *skyline* phosphorescent dès le début du XX^e siècle, ce qui fit dire à Le Corbusier lors de son passage dans la ville dans les années 1930 que la Voie Lactée y était tombée à terre. Quant à Paris, c'est vers 1820 que l'éclairage public se développa, commençant son installation par les quartiers les plus fortunés de la capitale, lesquels purent grâce aux abonnements privés couvrir les frais de mise en place. Sous l'impulsion de Haussmann, les arrondissements créés par annexion en 1860 furent ensuite progressivement éclairés, tandis que les réverbères à gaz devinrent des sources de l'embellissement des voies, l'illumination des monuments n'intervenant que lors des fêtes

publiques (Delattre, 2000). De nos jours et quelques générations d'éclairage plus tard, l'illumination est quotidienne et ne concerne plus seulement les édifices publics, mais aussi les espaces publics en tant qu'ils sont des espaces sociaux :

« La lumière esthétique peut exprimer un lien social et affectif entre une population et son territoire, alors qu'elle se cantonnait à communiquer la relation politique à l'espace, dont les habitants n'étaient que les témoins. Par son éthique nouvelle, l'éclairage émergent nous suggère que nous aussi nous sommes beaux, autrement que les façades des palais, que nos identités, nos lieux de vie quotidiens et nous-mêmes avons une valeur digne d'être mise en lumière ; alors que sous la lumière carcérale du sodium, nous sommes uniformément laids. »

Jean-Michel Deleuil, Jean-Yves Toussaint, « De la sécurité à la publicité », *Annales de la Recherche Urbaine*, 87, 2000, p. 58

Un premier travail sociologique sur *La Ville la nuit* fut publié en 1977. Anne Cauquelin y établit la carte du Paris nocturne (celui des théâtres, cinémas, restaurants, cabarets, boutiques d'alimentation, pharmacies) et restitue des évolutions sensibles entre tranches horaires : jusqu'à 22 h 30, de 24 h à 1 h 30, puis entre 1 h 30 et 2 h 30, jusqu'à 5 h, heure approximative à laquelle, comme le dit la chanson, Paris s'éveille. On pourrait opposer les tranches de la « nuit diurne » (jusqu'à 1 h 30) et celle du « résidu nocturne » (entre 1 h 30 et 5 h) correspondant à l'arrêt du métro parisien, lequel apparaît toujours timoré à cet égard, malgré la mise en service des Noctambus, en comparaison du métro new-yorkais qui fonctionne en continu. Dès cette première approche, la nuit se révèle double :

« Les deux versants du discours nocturne ne collent pas : d'un côté, c'est la libération, le passage à travers la loi, le refus des interdits, l'éclatement des codes (ça va jusqu'à la "transgression", à croire que les noctambules sont tous des iconoclastes) ; de l'autre, c'est la répétition mécanique des dehors dedans, des fermetures de plus en plus fines et plombées (argots, signes de reconnaissance, pattes blanches). »

Anne Cauquelin, *La Ville la nuit*, Paris, PUF, 1977, p. 101-102

Cet espace contradictoire, à la fois plus ouvert et plus fermé, est vécu comme temps de prédilection pour la quête de soi, du soi non statuaire qui n'est peut-être pas non plus un soi intime, mais un soi autre, différent, qui reste à découvrir, comme la nuit reste à explorer, ce qu'exprime remarquablement le titre de l'ouvrage de Murray Melbin, *Night as Frontier. Colonizing the World after Dark* (1987).

Cette colonisation de la nuit passe entre autres par le développement des services de nuit, publics et privés (hôpitaux, transports, banques, sécurité, qui connaissent des versions nouvelles comme les « correspondants de nuit » par téléphone ou sur le terrain). Certains hauts lieux de la nuit ont par contre disparu comme les Halles à Paris qui restaient actives toute la nuit et voyaient les noctambules venir s'y restaurer aux heures ailleurs les plus désertes.

Un de ces établissements nocturnes a fait l'objet d'une récente étude anthropologique (Desjeux *et alii*, éd., 1999), dont le regard porte sur la fréquentation par la classe d'âge des 20-25 ans des bars de nuit, et en l'occurrence d'un café dit australien. Ici, le décor de l'établissement – de style à la fois rustique et pionnier – ainsi que le mode de service, le *cash and carry* qui engage le consommateur à régler ses consommations au moment où il vient se servir au comptoir, redoublent, par le caractère étranger, l'effet d'altérité propre à la nuit. Entre 20 h et 5 h du matin, ce bar devient le théâtre d'interactions stimulées par le va-et-vient des clients et par les événements festifs qu'il accueille. Car ce qui est explicitement recherché par la clientèle, c'est le spectacle des lieux où chacun se plaît à jouer son propre personnage. Plus qu'à tout autre moment et mieux qu'en des lieux domestiques, le bar de nuit engage à ce jeu croisé entre acteurs et spectateurs : de multiples rôles sont disponibles, en particulier celui d'habitué des lieux affichant sa familiarité avec les uns et les autres. L'alcool levant certaines inhibitions, la scène gagne en intensité, dans des directions là encore contradictoires : elle est à la fois plus authentique et plus artificielle, comme si la nuit renforçait les contrastes, vivifiait la dramaturgie sociale.

Il n'est donc pas étonnant que le cinéma se soit saisi de ce décor urbain, diurne et nocturne, comme d'un cadre naturel pour son action : les bars de jour comme de nuit constituent une toile de fond classique, quel que soit le genre concerné. Gageons que le citadin lui-même a incorporé peu ou prou cet œil cinématographique, qu'il sait apprécier son décor réel avec le regard distancié que l'expression filmée pose sur le quotidien. Dans ce jeu du voir et être vu réside une des qualités du citadin, qui fait qu'il ne se résout jamais à être uniquement acteur ou uniquement spectateur, seulement actif ou passif, mais alternativement l'un et l'autre, une façon tout urbaine de dépasser l'aliénation.

Ainsi, les identités citadines peuvent se mettre en scène en ayant recours à des répertoires très divers : en affirmant une cohésion ou au contraire une dissension, en jouant du passé dans le présent, en exhibant des formes d'altérité qui viennent les régénérer, en saisissant des opportunités spatiales et temporelles qui permettent d'innover...

— Conclusion —

La fin des villes a souvent été prophétisée. Pour les uns, elle signifierait la fin de la démocratie, pour les autres la fin de la civilisation ou bien la fin de la liberté. La puissance symbolique que les villes recèlent dans notre société est telle qu'elles se confondent avec ses valeurs les plus vénérées, les plus emblématiques.

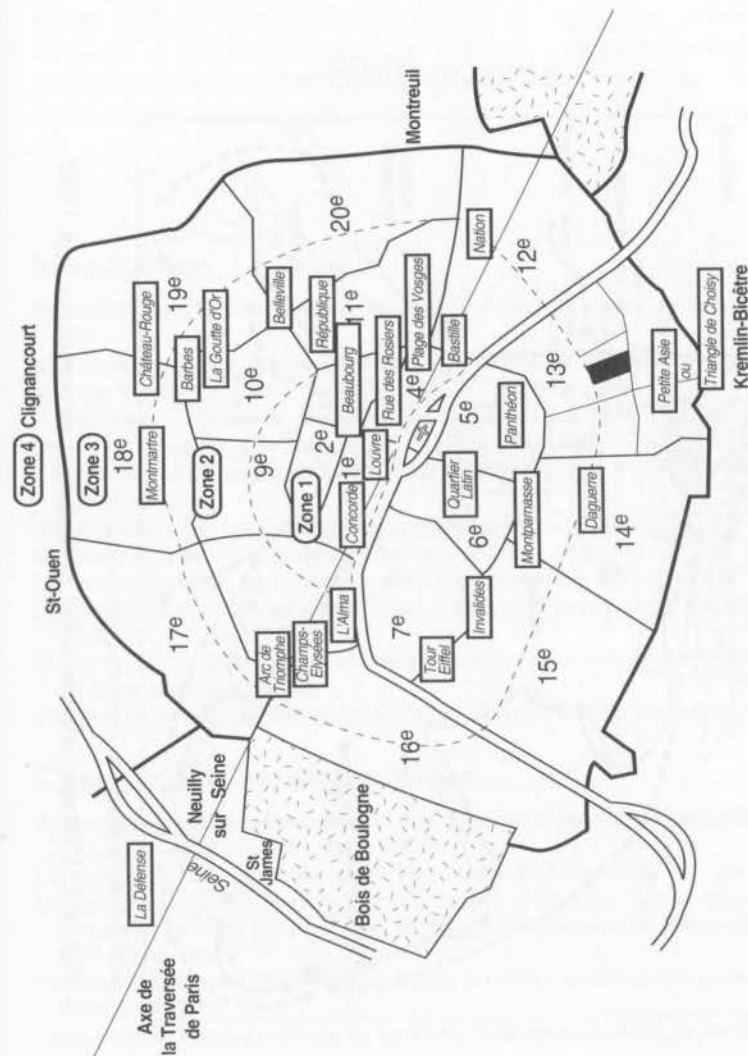
La fin des villes annoncerait-elle l'avènement de l'urbain ? Un mode de vie universellement urbain, diffus, ayant acquis une relative autonomie par rapport à l'espace physique de la ville, aurait-il conquis toute la planète ? Cette crainte de dilution s'est trouvée concrètement alimentée par les péri-urbanisations tentaculaires ; elle est aujourd'hui renforcée par l'essor des nouvelles technologies de communication systématisant l'accès aux interactions virtuelles. Mais la généralisation de l'urbain engendre de nouvelles dynamiques : richesse du tissu associatif, liberté d'expression et de diffusion accrues, mobilité individuelle inédite, consommations diversifiées pour tous, interactivités virtuelles et réelles démultipliées.

Fin des villes ou invention des villes, c'est-à-dire de nouveaux modes de relation et d'occupation de l'espace dans leurs confins, banlieues, favelas, townships, comme l'observe Michel Agier (1999) ? Il est, en tout cas, certain que ce contexte sans précédent transforme le sens des villes et révèle *a contrario* le caractère unique du lieu géographique concret qu'elles présentent. Ce cadre dans lequel se mêlent les communs des mortels, cet espace public accessible à tous, cette densité faite de diversité et de proximité, sont aujourd'hui reconnus comme valeur en soi, bien commun à préserver. Le passage à l'urbain ne semble pas seul responsable des menaces qui pèsent sur cette réalité. Bien d'autres phénomènes, telle l'existence de « villes privées » ou « villes-parcs », résultant à la fois de formes de ségrégations sociales nouvelles et d'une obsession sécuritaire dénoncée avec force par Mike Davis (2000) dans le cas de Los Angeles, peuvent être cités comme témoins

de cette remise en question de la ville dans sa nature d'espace libre de circulation, de transaction, de représentation, d'expression, traduisant les formes millénaires du vivre ensemble dans la cité.

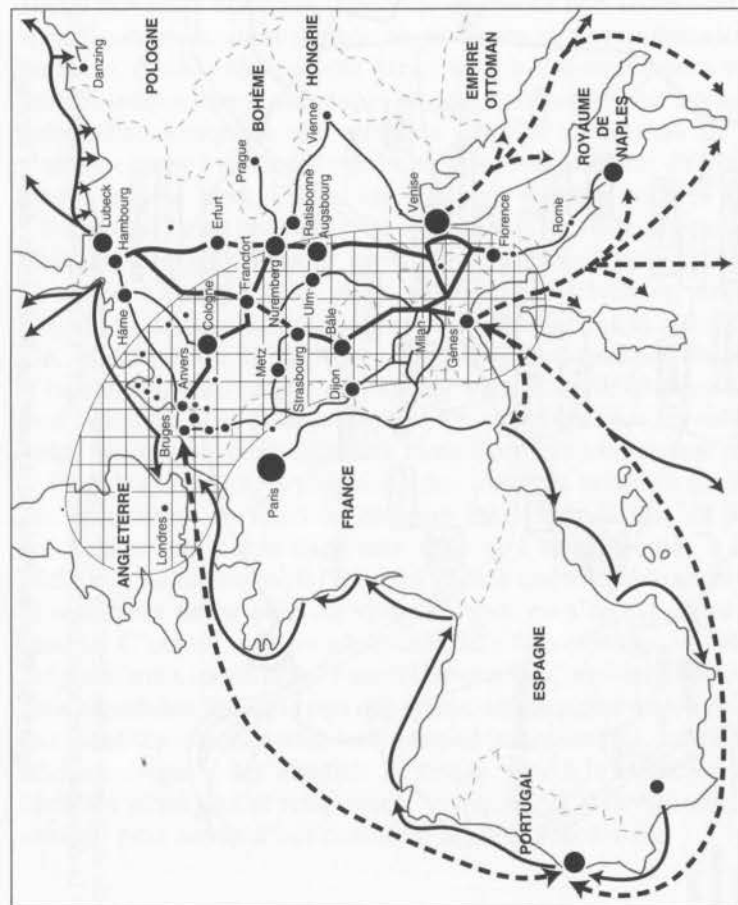
Mais ces menaces bien réelles engagent-elles la fin des villes ? Rien ne saurait être moins sûr. Car les villes jouent aujourd'hui un rôle capital dans la formation des identités contemporaines, liant ici cette dimension à des lieux concrets : une ville engendre non seulement un décor spécifique, mais un ensemble de pratiques et de représentations ; elle enracine, dans le réel comme dans l'imaginaire entretenu à travers une emblématique, une symbolique propre. Le traumatisme est immense et mondialisé lorsqu'un des attentats les plus meurtriers de l'histoire s'attaque aussi à un de ces symboles, les tours jumelles du World Trade Center à New York. Ce qui est vrai pour les plus grandes métropoles s'avère tout aussi juste pour les métropoles secondaires qui possèdent chacune leurs atouts, pour les capitales régionales ou les unités plus discrètes. Entre elles, les villes ne cessent de rivaliser, dans tous les domaines, de l'architecture au sport en passant par la cuisine, l'écologie, la culture ou la propreté ; elles se livrent une perpétuelle guerre d'émulation, mais ne se font pas la guerre. Elles dénoncent la domination des unes, elles coopèrent avec les autres ou avec les mêmes, elles volent au secours des troisièmes, mais leurs relations restent pacifiques.

Pour les citadins, la puissance des identités urbaines est soumise à des variations : en fonction de leurs itinéraires de vie, ils peuvent se reconnaître un temps dans une ville et s'en détourner à une autre période, y adhérer avec ferveur, lui vouant une véritable adoration, avec le sentiment de ne pouvoir vivre ailleurs, ou s'en satisfaire par commodité. C'est un registre identitaire à la fois pratique et idéologique, prégnant mais modifiable. Face à l'abstraction contemporaine des identités nationales, quelque peu dépassées, au caractère encore peu affirmé des identités continentales (européenne par exemple), face à un certain déclin « inégal » des identités de classe, face à la méfiance envers les identités ethniques et religieuses, soupçonnées d'intégrisme, l'identité urbaine peut aujourd'hui connaître un nouveau destin.



En noir : le site du quartier ouvrier décrit par Henri Coing dans le 13^e arrondissement.
En pointillé : La délimitation des zones concentriques proposée par P.-H. Chombart de Lauwe dans les années 1950-1960.

Figure 5. Plan de Paris désignant les lieux cités dans l'ouvrage



En quadrillé, la mégapole ou « banane bleue » d'aujourd'hui.

Figure 6. L'Europe urbaine. Villes et itinéraires commerciaux vers 1500

— Bibliographie —

Introduction

- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 1997.
- BRAGUE Rémi, *Europe, la voie romaine*, Paris, Gallimard, 1999 (Critérian, 1992).
- BRAUDEL Fernand, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969.
- CUCHE Denys, *La Notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1996.
- DELAPORTE Yves, « De la distance à la distanciation », in Jacques GUTWIRTH et Colette PÉTONNET (éd.), *Chemins de la ville. Enquêtes ethnologiques*, Paris, éd. du CTHS, 1987, p. 229-246.
- FEBVRE Lucien, *Europe. Genèse d'une civilisation*, Paris, Perrin, 1999.
- GUTWIRTH Jacques, « L'enquête en ethnologie urbaine », *Hérodote*, 1979, n° 9.
- LAPLANTINE François, *La Description ethnographique*, Paris, Nathan, 1996.
- PÉTONNET Colette, « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, vol. 22, n° 4, 1982, p. 37-47.
- SASSEN Saskia, *La Ville globale*. New York, Londres, Tokyo, trad. fr., Paris, Descartes, 1996 (1^{re} éd. en américain : 1991).
- WARNIER Jean-Pierre, *La Mondialisation de la culture*, Paris, La Découverte, 1999.

Chapitre 1. L'héritage antique

- HARMAND Louis, *L'Occident romain (Gaule, Espagne, Bretagne, Afrique du Nord) – 31 av. J.-C. à 235 apr. J.-C.*, Paris, Payot, 1970.
- LÉVÊQUE Pierre, *Empires et Barbaries*, Paris, Livre de Poche, 1996.
- LÉVÊQUE Pierre, VIDAL-NAQUET Pierre, *Clisthène l'Athénien. Sur la représentation de l'espace et du temps en Grèce de la fin du VI^e siècle à la mort de Platon*, Paris, Macula, 1983 (1^{re} éd. 1964).
- VERNANT Jean-Pierre, VIDAL-NAQUET Pierre, *La Grèce ancienne. L'espace et le temps*, Paris, Seuil, 1991.
- VIDAL-NAQUET Pierre, *Les Grecs, les historiens, la démocratie*, Paris, La Découverte, 2000.

Chapitre 2. L'épanouissement médiéval

- BENEVOLO Leonardo, *La Ville dans l'histoire européenne*, Paris, Seuil, 1993.
- BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*. Tome I : *Les Structures du quotidien : le possible et l'impossible* ; Tome II, *Les Jeux de l'échange*, Paris, Armand Colin, 1979.

- DUBY Georges, LE GOFF Jacques (éd.), *Histoire de la France urbaine*. Tome II : *La Ville médiévale*, Seuil, 1980.
- GARCIN Jean-Claude et alii, *États, sociétés et cultures du monde musulman médiéval (X^e-XV^e siècle)*. Tome II : *Sociétés et cultures*, Paris, PUF, 2000.
- GOODY Jack, *L'Évolution de la famille et du mariage en Europe*, trad. fr., Paris, Armand Colin, 1985 (1^{re} éd. en anglais : 1983).
- HEERS Jacques, *La Ville au Moyen Âge en Occident. Paysages, pouvoirs et conflits*, Paris, Fayard, 1990.
- LÉVI-PROVENÇAL Évariste, *Histoire de l'Espagne musulmane*. Tome III : *Le siècle du Califat de Cordoue*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999 (1^{re} éd. 1950).
- PIRENNE Henri, *Les Villes du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1992 (1^{re} éd. 1971).
- TOPALOV Christian, COUDROY DE LILLE Laurent, DEPAULE Jean-Charles, MARIN Brigitte (dir.), *Le Trésor des mots de la ville*, Paris, CNRS-Éditions, à paraître.
- WEBER Max, *La Ville*, trad. fr., Paris, Aubier-Montaigne/Champ Urbain, 1982 (1^{re} éd. en allemand : 1921).

Chapitre 3. Un regard spécifique sur la ville

- ALTHABE Gérard, MARCADET C., LA PRADELLE Michèle de, SELIM Monique, *Urbanisation et enjeux quotidiens* (1985), Paris, L'Harmattan, 1993.
- ANDERSON Nels, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, trad. fr., Paris, Nathan, 1993 (1^{re} éd. en américain : 1923).
- CASTELLS Manuel, *La Question urbaine*, Paris, La Découverte, 1982 (1^{re} éd. 1972).
- CRESSEY Paul, *The Taxi Dance Hall : a Sociological Study in Commercialized Recreation and City Life*, Chicago, University of Chicago Press, 1932.
- DUBET François, LAPEYRONNIE Didier, *Les Quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992.
- FRAZIER Franklin, *The Negro Family in Chicago*, Chicago, University of Chicago Press, 1932.
- GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Champ Urbain, 1979.
- GUTWIRTH Jacques, *Vie juive traditionnelle. Ethnologie d'une communauté hassidique*, Paris, Minuit, 1970.
- HANNERZ Ulf, *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, trad. fr. Isaac Joseph., Paris, Minuit, 1983 (1^{re} éd. en américain : 1980).
- LEDROUT Raymond, *Sociologie urbaine*, Paris, PUF, 1968.
- LEFEBVRE Henri, *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.
- *La Révolution urbaine*, Paris, Gallimard, 1970.
- RAULIN Anne, « Anthropologie Urbaine », in Sylvie MESURE et Patrick SAVIDAN, *Le Dictionnaire des Sciences Humaines*, Paris, PUF, 2006.
- SHAW Clifford, *The Jack-Roller. A Delinquent Boy's Own Story*, Chicago, University of Chicago Press, 1930.
- SUTHERLAND Edwin, *Le Voleur professionnel*, trad. fr., Paris, SPES, 1963 (1^{re} éd. en américain : 1930).
- THOMAS William, ZNANIECKI Florian, *Le Paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant (Chicago, 1919)*, trad. fr. partielle, Paris, Nathan (1^{re} éd. en américain : 1927).
- THRASHER Frederick, *The Gang. A Study of 1313 Gangs in Chicago*, Chicago, University of Chicago Press, 1927.
- WIRTH Louis, *Le Ghetto*, trad. fr., Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1980 (1^{re} éd. en américain : 1928).

- ZORBAUGH Harvey, *The Gold Coast and the Slum. A Sociological Study of Chicago's Near North Side*, Chicago, University of Chicago Press, 1929.

Chapitre 4. Des concepts d'analyse globale

- CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry, *Paris. Essais de sociologie (1952-1964)*, Paris, éd. Ouvrières, 1965.
- DELÉAGE Jean-Paul, *Une histoire de l'écologie*, Paris, Seuil-Points, 2000.
- GRACQ Julien, *La Forme d'une ville*, Paris, José Corti, 1985.
- HALBWACHS Maurice, *Classes sociales et morphologie*, Paris, Minuit, 1972.
- MAUSS Marcel, *Essais de sociologie*, Paris, Minuit/Seuil-Points, 1968.
- RAULIN Anne (éd.), *Quand Besançon se donne à lire*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- RÉMY Jean, VOYÉ Liliane, *Ville, ordre et violence*, Paris, PUF, 1981.
- SUTTLES Gerald, *The Social Construction of Communities*, Chicago, University of Chicago Press, 1972.

Chapitre 5. Une réalité hégémonique ?

- BRAUDEL Fernand, *L'Identité de la France. Espace et Histoire*, Paris, Flammarion, 1990 (Arthaud, 1986).
- BURGEL Guy, « Les périurbains de Paris », *Villes en parallèle*, n° 19, 1992.
- CHAMBOREDON Jean-Claude, LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, janvier-mars 1970, p. 3-33.
- DUBY Georges (éd.), *Histoire de la France urbaine*, tome V, Paris, Seuil, 1985.
- FOURCAUT Annie (éd.), *Un Siècle de banlieue parisienne (1859-1964)*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- JACOBS Jane, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Liège, Mardaga, 1991 (1^{re} éd. en américain : 1961).
- KAYSER Bernard, *La Renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 1990.
- MASCLÉ Olivier, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Préface d'Olivier SCHWARTZ, Paris, La Dispute, 2003.
- MARIÉ Michel, VIARD Jean, *La Campagne inventée*, Arles, Actes Sud, 1988.
- MERLIN Pierre, *Les Villes nouvelles en France*, Paris, PUF, 1991.
- PÉTONNET Colette, *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée, 1982.
- ROUX Georges, BAUER Jean-Marie, *La « Rurbanisation » ou la ville éparpillée*, Paris, Seuil, 1976.
- SAINT-PIERRE Caroline de, *La fabrication plurielle de la Ville. Décideurs et citoyens à Cergy-Pontoise, 1990-2000*, Paris, Créaphis, 2002.
- SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin, 2007.

Chapitre 6. Cultures de classes urbaines

- BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999.
- CAPRON Guénola (dir.), *Quand la ville se ferme. Quartiers résidentiels sécurisés*, Paris, Bréal, 2006.

- CHALVON-DEMERSAY Sabine, *Le Triangle du XIV^e. Des nouveaux habitants dans un vieux quartier de Paris*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1998 (1^{re} éd. 1984).
- CHARMES Éric, *La vie périurbaine face à la menace des Gated communities*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry et alii, *Paris et l'agglomération parisienne*, Paris, Centre d'études des groupes sociaux, 1952.
- COING Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, éd. Ouvrières, 1966.
- DURIEZ Bruno, « Le Livre des familles du Nord », *Ethnologie française*, tome XX, vol. 1, 1990, p. 71-84.
- ENGELS Friedrich, *Les Origines de la famille, de la propriété privée et de l'État*, trad. fr., Paris, éd. Sociales, 1954 (1^{re} éd. en allemand : 1891).
- ENGELS Friedrich, *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre d'après les observations de l'auteur et des sources authentiques*, trad. fr., Paris, éd. Sociales, 1973 (1^{re} éd. en allemand : 1845).
- GANS Herbert, *The Urban Villagers. Group and Class in the Life of Italians-Americans*, New York, Free Press, 1962.
- GOBLOT Edmond, *La Barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*, Paris, PUF, 1967 (1^{re} éd. 1925).
- GRAFMEYER Yves, *Quand le Tout-Lyon se compte. Lignées, alliances, territoires*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1992.
- LE WITA Beatrix, *Ni vue, ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1988.
- MAGRI Susanna, TOPALOV Christian (éd.), *Villes ouvrières : 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- MAURIN Éric, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil, 2004.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 1989.
- *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2000.
- RAULIN Anne, *Manhattan ou la mémoire insulaire*, Paris, Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, Musée de l'Homme, Museum National d'Histoire Naturelle, 1997.
- SCHWARTZ Olivier, *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990.
- SEGALEN Martine, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 1981 (6^e éd. 2006).
- SEGALEN Martine, BEKUS Françoise, *Nanterriens. Les familles dans la ville*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1990.
- SIMON Patrick, « La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation. Belleville, Paris XX^e », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 98, 1995, p. 161-190.
- TABOADA-LÉONETTI Isabel (en coll. avec Michèle GUILLON), *Les Immigrés des beaux quartiers. La communauté espagnole dans le XVI^e*, Paris, L'Harmattan, 1987.
- YOUNG Michael, WILLMOTT Peter, *Le Village dans la ville*, trad. fr., Paris, éd. du CCI, 1983 (1^{re} éd. en anglais : 1957).

Chapitre 7. Ghetto et minorités

- BRODY Jeanne, *Rue des Rosiers : une manière d'être juif*, Paris, Autrement, 1995.
- GLAZER Nathan, MOYNIHAN Daniel, *Beyond the Melting Pot. The Negroes, Puerto Ricans, Jews, Italians, and Irish of New York City*, Cambridge, MIT Press, 1963.
- LANE Frederic, *Venise : une république maritime*, trad. fr., Paris, Flammarion, 1985 (1^{re} éd. en américain, 1973).

- LIGHT Ivan, *Ethnic Enterprise in America. Business and Welfare among Chinese, Japanese and Blacks*, Berkeley, University of California Press, 1972.
- MOULINAS René, *Les Juifs du Pape : Avignon et le Comtat Venaissin*, Paris, Albin Michel, 1992.
- PÉTONNET Colette, « La pâleur noire. Couleur et culture aux États-Unis », *L'Homme*, n° 97-98, 1986, p. 171-188.
- POUTIGNAT Philippe, STREIFF-FEINART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995.
- RAULIN Anne, *L'Ethnique est quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- RINAUDO Christian, *L'Ethnicité dans la cité. Jeux et enjeux de la catégorisation ethnique*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- SUTTLES Gerald, *The Social Order of the Slum. Ethnicity and Territory in the Inner City*, Chicago, University of Chicago Press, 1968.
- VEILLARD-BARON Hervé, *Les Banlieues françaises ou le ghetto impossible*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, 1994.
- WACQUANT Loïc, « Pour en finir avec le mythe des cités-ghettos », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 54, 1992, p. 20-30.
- WERBNER Pnina, *The Migration Process : Capital, Gifts and Offerings Among British Pakistanis*, New York, Berg Publishers, 1990.

Chapitre 8. « Subcultures » et violences urbaines

- BACHMANN Christian, LE GUENNEC Nicole, *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*, Paris, Albin Michel, 1996.
- BEAUD Stéphane, MASCLÉ Olivier, « Des "marcheurs" de 1983 aux "émeutiers" de 2005. Deux générations sociales d'enfants d'immigrés », *Annales Histoire, Sciences sociales*, 2006, n° 4.
- BODY-GENDROT Sophie, *Les Villes face à l'insécurité*, Paris, Bayard, 1998.
- BOURGOIS Philippe, *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris, Seuil, 2001 (1^{re} éd. américaine, 1995).
- BRAKE Mike, *The Sociology of Youth Culture and Youth Subcultures*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1980.
- BUI-TRONG Lucienne, *Violences urbaines. Des vérités qui dérangent*, Paris, Bayard, 2000.
- CHORON-BAIX Catherine, *Le choc des mondes. Les amateurs de boxe thaïlandaise en France*, Paris, Kimé, 1995.
- COHEN Albert, *Delinquent Boys. The Culture of the Gang*, Glencoe, The Free Press of Glencoe, 1955.
- DUBET François, *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.
- DURET Pascal, *Anthropologie de la fraternité dans les cités*, Paris, PUF, 1996.
- LAPASSADE Georges, ROUSSELOT Philippe, *Le Rap ou la fureur de dire*, Paris, Loris Talmart, 1996.
- LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997.
- MILLIOT Virginie, « The 'French Touch'. Le hip-hop au filtre de l'universalisme républicain », *Anthropologies et sociétés*, 2006, vol. 30, n° 2.
- MONOD Jean, *Les Barjots. Essai d'ethnologie des bandes de jeunes*, Paris, Julliard, 1968, rééd. Hachette-Littérature, 2007.
- PEARSON Geoffrey, « "Paki-Bashing" in a North East Lancashire Cotton Town : A Case Study and its History », in Georges MUNGHAM et Geoffrey PEARSON (eds.), *Working Class Youth Culture*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1976, p. 48-81.
- ROCHÉ Sebastian, *La Société incivile. Qu'est-ce que l'insécurité ?*, Paris, Seuil, 1996.

- SAUVADET Thomas, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin, 2006.
- WHYTE William, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, trad. fr., Paris, La Découverte, 1996 (1^{re} éd. en américain : 1943).
- WACQUANT Loïc, *Parias urbains. Ghettos, Banlieues, État*, Paris, La Découverte, 2006.
- WIEVIORKA Michel, *Violence en France*, Paris, Seuil, 1999.

Chapitre 9. Le citadin et sa ville

- BEN AMOS Avner, « Les funérailles de Victor Hugo », in Pierre NORA (éd.), *Les Lieux de mémoire*, tome I : *La République*, Paris, Gallimard, 1997.
- « La « panthéonisation » de Jean Jaurès », *Terrain*, n° 15, 1990, p. 49-64.
- BROMBERGER Christian (en coll. avec A. HAYOT et J.-M. MARIOTTINI), *Le Match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1995.
- FRIBOURG Jeanine, *Fêtes à Saragosse*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1980.
- HALBWACHS Maurice, *La Mémoire collective*, Paris, PUF, 1950.
- LAIDEBEUR Marie-Lavande Soleille, *Des beffrois et des hommes*, Lille, Geai Bleu Éditions, 2005.
- LEDROUT Raymond, *Les Images de la ville*, Paris, Anthropos, 1973.
- LYNCH Kevin, *L'Image de la Cité*, trad. fr., Paris, Dunod, 1998 (1^{re} éd. en américain : 1960).
- NOSCHIS Kaj, *Signification affective du quartier*, Paris, Méridiens, 1984.
- TARTAKOWSKI Danièle, « De la Bastille à la Nation, les manifs du Front populaire », in Pierre PINON (éd.), *Les Traversées de Paris*, Paris, éd. du Moniteur, 1989, p. 60-66.

Chapitre 10. Le théâtre urbain

- ALBERT-LLORCA Marlène, « Maures et Chrétiens à Villajoyosa : une ville, sa fête, son saint », *Archives de sciences sociales des Religions*, n° 91, 1995, p. 5-19.
- BOULY DE LESDAIN Sophie, *Femmes camerounaises en région parisienne. Trajectoires migratoires et réseaux d'approvisionnement*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- CAUQUELIN Anne, *La Ville la nuit*, Paris, PUF, 1977.
- DELATTRE Simone, *Les Douze heures noires. La nuit à Paris au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2000.
- DELEUIL Jean-Michel, TOUSSAINT Jean-Yves, « De la sécurité à la publicité », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 87, 2000, p. 52-58.
- DESJEUX Dominique, JARVIN Magdalena, TAPONIER Sophie, *Regards anthropologiques sur les bars de nuit*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- FAURE Pascale, *Un Quartier de Montpellier : Plan Cabanes*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- GABORIAU Patrick, *Clochard. L'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*, Paris, Julliard, 1993.
- GUEUSQUIN Marie-France, « La ville et l'effigie : emblématique et identités urbaines dans le Nord de la France au XX^e siècle », *Revue du Nord*, n° 274, 1987, p. 659-677.
- KIRSHENBLATT-GIMBLETT Barbara, « L'étude du folklore en milieu urbain », *Cahiers de Littérature Orale*, n° 24, 1988, p. 13-36.
- LA PRADELLE de Michèle, *Les Vendredis de Carpentras. Faire son marché en Provence ou ailleurs*, Paris, Fayard, 1996.
- LÉVI-STRAUSS Claude, « Le Père Noël supplicié », *Les Temps Modernes*, n° 77, 1952, p. 1572-1590.

- LINDENFELD Jacqueline, « Paroles rituelles sur les marchés urbains en France », *Cahiers de Littérature Orale*, n° 24, 1988, p. 145-160.
- NAIL Sylvie, RAULIN Anne, « Le "vert" dans la pomme : les enjeux des jardins à New York », in Antoine CAPET et alii (éd.), *États de New York*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2000, p. 43-60.
- PIETTE Albert, *Le Mode mineur de la réalité. Paradoxes et photographies en anthropologie*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1992.
- SENNETT Richard, *Les Tyrannies de l'intimité*, trad. fr., Paris, Seuil, 1979 (1^{re} éd. en américain : 1972).
- TERROLLE Daniel, « La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF », *Espaces et Sociétés*, 2004, 116-117.
- VAN GENNEP Arnold, *Manuel de folklore français contemporain*, Paris, Picard, 1982 (1^{re} éd. 1937-1958).
- ZENEIDI-HENRY Djemila, *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*, Paris, Bréal, 2002.

Conclusion

- AGIER Michel, *L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris, Éd. des Archives contemporaines, 1999.
- DAVIS Mike, *City of Quartz. Los Angeles, capitale du futur*, Paris, La Découverte, 2000.

— Glossaire —

Aire concentrique. Aire urbaine définie en fonction de son rapport avec le centre et la périphérie et caractérisée par ses fonctions et modes de résidence.

Aire naturelle. Quartier ou secteur défini par une fonction, une activité ou une composition résidentielle spécifiques et présentant une relative homogénéité.

Centralité minoritaire. Quartier marqué par une appropriation ethnique particulière : sa vocation commerciale en fait un lieu d'attraction pour les citadins de même origine que les commerçants, et à divers titres (exotisme, affinités...) pour les citadins de toutes origines.

Culture de rue. Expression caractérisant un ensemble de valeurs et de comportements partagés par certaines fractions de la classe d'âge des jeunes, se manifestant dans l'espace public sous des formes conviviales, agressives ou artistiques.

Envahisseur urbain. Tout groupe social qui cherche à investir, pour des raisons symboliques ou économiques, un territoire urbain antérieurement occupé et marqué par un autre groupe dominant en nombre ou en visibilité.

Faïlle urbaine. Zone de fragilité dans le tissu urbain, faiblement définie et souvent soumise à une très grande instabilité, par où s'introduisent de nouveaux occupants qui progressivement essaient dans l'ensemble du secteur.

Folklore urbain. Manifestations d'une culture urbaine locale, dite aussi vernaculaire, qui relèvent d'une expression à l'initiative des citadins et articulent des traditions avec des innovations en relation avec le contexte spécifique.

Friche urbaine. Espace dont l'occupation reste à définir, vacant entre une fonction antérieure et une fonction à venir.

Morphologie urbaine. Dimension physique et matérielle des phénomènes sociaux : ce vocable désigne la figure spatiale de la ville ou le corps urbain dans sa topographie, ses formes de ségrégation ou agrégation sociale, son style architectural...

Observation flottante. Méthode rendue possible par le caractère ouvert de l'espace public urbain, qui permet d'enquêter dans l'anonymat en effectuant des observations (visuelles, sonores) au gré des évolutions sur le terrain.

Personnalité urbaine. Peut désigner soit le caractère global d'une ville tel qu'il est perçu par ses habitants, soit la façon dont la personnalité du citoyen se forme en fonction des caractéristiques du milieu urbain dense, intense et composite.

Physiologie urbaine. Concept rendant compte de la circulation qui anime le corps urbain, tant dans ses rythmes quotidiens qu'hebdomadaires ou annuels. Il désigne toutes les formes d'interdépendance entre les différents secteurs urbains, en termes de perception ou de fonction, prenant acte du fait qu'un secteur ne peut se qualifier qu'en relation avec un autre.

Quartier intégré. Qualité d'un quartier qui possède une réelle diversité de fonctions (de résidence, de production, de consommation, de service, de culte, de loisir...).

Subculture. Dynamique répondant à des difficultés d'ajustement social et engendrant de nouvelles formes d'expression culturelle, sur un mode agonistique non exempt de violence.

Valence territoriale. Caractère d'attraction ou de répulsion qu'un quartier ou secteur urbain présente et qui influe sur sa fréquentation, sa représentation, sa valeur foncière.

— Index des auteurs —

A

Addams Jane 145
 Agier Michel 195, 205
 Albert-Llorca Marlène 179, 180, 204
 Althabe Gérard 69, 200
 Ameur-Zaïmèche Rabah 159
 Anderson Nels 61, 200
 Appadurai Arjun 183
 Aristote 36
 Averroès 36

B

Bachmann Christian 156, 203
 Balandier Georges 64
 Beaud Stéphane 17, 119, 156, 199, 201, 203
 Bekus Françoise 127, 202
 Ben Amos Avner 171, 204
 Benevolo Leonardo 52, 199
 Béteille Raymond 91
 Boas Franz 60
 Body-Gendrot Sophie 155, 156, 203
 Booth Charles 122
 Bott Elisabeth 129
 Bouly de Lesdain Sophie 189, 204
 Bourdieu Pierre 113
 Bourgois Philippe 158, 203
 Bourguignon Odile 129
 Brague Rémi 14, 199
 Brake Mike 152, 203
 Braudel Fernand 15, 43, 88, 91, 199, 201
 Brody Jeanne 144, 202
 Bromberger Christian 175, 204
 Burgel Guy 81, 201
 Burgess Ernest 73, 137

C

Caillet Bérangère 184
 Caplow Theodore 184
 Capron Guénola 131, 201
 Castells Manuel 67, 200
 Cauquelin Anne 192, 204
 Chalvon-Demersay Sabine 123, 202
 Chamboredon Jean-Claude 89, 97, 201
 Charmes Éric 131, 202
 Châtelet François 26
 Chauveau Geneviève 95
 Childe Gordon 23
 Chombart de Lauwe Paul-Henry 65, 68, 75, 76, 119, 197, 201, 202
 Choron-Baix Catherine 155, 203
 Cohen Albert 149, 150, 151, 203
 Coing Henri 119, 120, 122, 197, 202
 Coudroy de Lille Laurent 44, 200
 Cressey Paul 61, 62, 200
 Cuche Denys 17, 199

D

Davis Mike 195, 205
 Delaporte Yves 18, 152, 199
 Delattre Simone 192, 204
 Deléage Jean-Paul 71, 201
 Deleuil Jean-Michel 192, 204
 Depaule Jean-Charles 43, 44, 200
 Desjeux Dominique 193, 204
 Dubet François 68, 152, 200, 203
 Duby Georges 88, 200, 201
 Duriez Bruno 115, 116, 202
 Durkheim Émile 82

E

Éliade Mircea 155
 Engels Friedrich 116, 117, 126, 202

F

Faure Alain 125, 188, 204
 Faure Pascale 125, 188, 204
 Febvre Lucien 14, 24, 47, 199
 Firth Raymond 129
 Fontanon Claudine 93
 Fourcaut Annie 93, 95, 201
 Frazier Franklin 61, 200
 Fribourg Jeanine 173, 174, 204

G

Gaboriau Patrick 190, 204
 Gans Herbert 101, 127, 128, 202
 Geertz Clifford 19
 Glazer Nathan 145, 202
 Gluckman Max 63
 Goblot Edmond 116, 202
 Goody Jack 51, 52, 200
 Gracq Julien 79, 201
 Grafmeyer Yves 115, 200, 202
 Gramsci Antonio 66
 Gravier Raymond 91
 Gueusquin Marie-France 178, 179, 204
 Gutwirth Jacques 18, 70, 139, 199, 200

H

Habermas Jürgen 30
 Halbwachs Maurice 65, 82, 83, 169, 170, 201, 204
 Hannerz Ulf 64, 200
 Harmand Louis 30, 199
 Heers Jacques 47, 48, 49, 200
 Hobsbawm Eric 178
 Hoggart Richard 128

I

Ibn Battuta 36
 Ibn Hazm 43

J

Jacobs Jane 96, 97, 201
 James Henry 107, 110

K

Kapferer Bruce 63
 Kayser Bernard 87, 88, 89, 201
 Kellog Paul 71
 Kirshenblatt-Gimblett Barbara 181, 204

L

La Pradelle Michèle de 185, 200, 204
 Laidebeur Marie-Lavande 172, 204
 Lane Frederic 135, 202
 Lapassade Georges 159, 203
 Lapeyronnie Didier 68, 200
 Laplantine François 19, 199
 Le Guennec Nicole 156, 203
 Le Wita Beatrix 113, 148, 202
 Ledrut Raymond 66, 80, 88, 163, 167, 168, 169, 200, 204
 Lefebvre Henri 66, 67, 88, 200
 Lemaire Madeleine 97, 201
 Lepoutre David 153, 154, 203
 Lévêque Pierre 25, 199
 Lévi-Provençal Évariste 38, 41, 200
 Lévi-Strauss Claude 18, 183, 204
 Light Ivan 145, 203
 Lindenfeld Jacqueline 186, 205
 Lynch Kevin 163, 164, 165, 167, 204

M

Magri Susanna 119, 122, 125, 202
 Marcadet C. 200
 Marié Michel 201
 Marin Brigitte 44, 200
 Marx Karl 66, 87
 Masclet Olivier 98, 156, 201, 203
 Massu Claude 75
 Mathieu Nicole 88
 Maurin Éric 130, 202
 Mauss Marcel 82, 84, 201
 McKenzie Roderick 76, 77
 Melbin Murray 192
 Mendras Henri 88, 91
 Merleau-Ponty Maurice 113
 Mesure Sylvie 70
 Milliot Virginie 159, 203
 Mitchell Clyde 63
 Monod Jean 151, 203
 Morgan Lewis 116, 117, 118
 Moulinas René 136, 203
 Moynihan Daniel 145, 202
 Mumford Lewis 26

N

Nail Sylvie 191, 205
 Nora Pierre 170, 204
 Noschis Kaj 166, 204

O

Ostrowetsky Sylvia 80

P

Park Robert 60, 72, 106, 147
 Pearson Geoffrey 152, 203
 Péguy Charles 171
 Pétonnet Colette 18, 69, 95, 96, 143, 199, 201, 203
 Pialoux Michel 119, 201
 Piette Albert 184, 205
 Pinçon Michel 106, 107, 108, 110, 112, 116, 142, 202
 Pinçon-Charlot Monique 106, 107, 108, 110, 112, 116, 142, 202
 Pirenne Henri 50, 200
 Platon 26, 87, 199
 Polanyi Karl 80
 Polignac François de 26

R

Raulin Anne 70, 80, 85, 118, 121, 144, 183, 191, 200, 201, 202, 203, 205
 Rémy Jean 81
 Richards Audrey 63
 Rinaudo Christian 98, 143, 203
 Roché Sebastian 156, 203
 Roussel Louis 129
 Rudder Véronique de 141

S

Saint-Pierre Caroline de 100, 201
 Saintyves 180
 Sassen Saskia 13, 199
 Savidan Patrick 70
 Schnapper Dominique 141
 Schwartz Olivier 128, 130, 201, 202
 Segalen Martine 127, 129, 202
 Segaud Marion 201
 Selim Monique 200
 Sennett Richard 177, 205
 Shapiro Roberta 159
 Shaw Clifford 61, 200
 Simmel Georg 59, 163, 177
 Simon Patrick 124, 202
 Southall Aidan 63
 Sutherland Edwin 61, 200
 Suttles Gerald 79, 145, 201, 203

T

Taboada-Léonetti Isabel 202
 Tarrus Alain 188
 Tartakowsky Danièle 172
 Terrolle Daniel 190, 205
 Thomas William 62, 200, 204
 Thoreau Henry David 71
 Thrasher Frederic 61, 149, 200
 Topalov Christian 44, 119, 122, 125, 200, 202
 Toussaint Jean-Yves 192, 204
 Turner Victor 63

V

Van Gennep Arnold 180, 205
 Varagnac André 180
 Viard Jean 201
 Vidal-Naquet Pierre 25, 26, 199
 Vieillard-Baron Hervé 140, 141, 203
 Voyé Liliane 81, 201

W

Wacquant Loïc 141, 203, 204
 Warnier Jean-Pierre 199
 Weber Florence 15, 17, 50, 51, 59, 117, 199, 200
 Weber Max 15, 17, 50, 51, 59, 117, 199, 200
 Werbner Pnina 146, 147, 203
 Werner Karl 117
 Whyte William 151, 204
 Wieviorka Michel 157, 204
 Willmott Peter 126, 202
 Wirth Louis 61, 62, 137, 138, 139, 141, 200

Y

Young Michael 126, 202

Z

Zehraoui Ahsène 97
 Zeneidi-Henry Djemila 190, 205
 Znaniecki Florian 62, 200
 Zorbaugh Harvey 61, 201



— Table des encadrés —

De la fondation de Rome à sa ruine : quelques dates clés	31
Allowyn à Dunkerque	34
Sarrasins en France	37
L'histoire de la mosquée de Cordoue	41
Funduq (pl. fanâdiq)	43
Anthropologie urbaine : spécificités institutionnelles en France	68
L'École d'architecture de Chicago	74
Julien Gracq et la ville sous tension	79
La dimension symbolique de la centralité	81
Qu'est-ce qu'un espace rural ?	88
Des bidonvilles dans le regard anthropologique	95
De la rue à la civilisation	96
Pionniers à New York	106
Aristocratie et démocratie aux États-Unis	118
Nouveaux habitants des quartiers populaires	124
La rage et la boxe	154
« Grands frères » dans les transports en commun	157
Jeux de rôles au marché	185

— Table des figures —

Figure 1. Superficies comparées de Rome, Constantinople, Paris, Bagdad et Cordoue au x ^e siècle	39
Figure 2. Plan du parc de Versailles et plan initial de Washington	54
Figure 3. Les aires concentriques à Chicago	73
Figure 4. La territorialité bourgeoise à Paris	108
Figure 5. Plan de Paris désignant les lieux cités dans l'ouvrage	197
Figure 6. L'Europe urbaine. Villes et itinéraires commerciaux vers 1500	198